JOURNAL A NOUVELLES

LA PRESSE

CIRCULATION TOTAL DE LA SEMAINE 635,722

23ME ANNEE—No 269 MONTREAL, MERCREDI 18 SEPTEMBRE 1907 14 PAGES—UN CENT

Paradis 1907 Seminaire

ALERTE AU COUVENT DE LACHINE

Des balayures jetées dans une cheminée, l'obstruent et font que le couvent est rempli de fumée en quelques minutes.

TOUT LE PERSONNEL SE SAUVE EN BON ORDRE. — LES DEGATS SE RESUMENT A BIEN PEU DE CHOSES.

LE COUVENT DE LACHINE, OU A EU LIEU L'ALERTE D'HIER

ce Hier après-midi, un grand nombre 'des pompiers de Montréal étaient appelés à Lachine, où, disait-on, le couvent flambait.

On comprend la terreur qui régnait dans un grand nombre de familles, quand on songe que plusieurs centaines d'enfants de notre ville sont là et que le désastre du couvent de Sainte-Geneviève est encore présent à nos souvenirs.

Les pompiers arrivent, et, en voyant tant de fumée, ils crurent que c'était encore plus grave qu'ils ne le soupçonnaient.

Après que prompte reconnaissance fut faite et on put établir ce qu'il y avait, au juste, de danger.

Heureusement c'était fort peu de chose.

Fort imprudemment, après avoir amassé les balayures on les avait jetées dans une cheminée du premier étage.

En moins de quelques instants une fumée épaisse, suffocante gagnait toutes les pièces causant une panique folle, car on croyait que toute l'institution flambait.

Ces Soeurs appartiennent au même ordre qui dirigeait le couvent de Ste-Geneviève où 15 élèves et religieuses périrent dans la funeste holocauste d'il y a deux ans.

Le couvent de Lachine est l'un des plus grands et des plus importants de la Province et, il est sous la direction des Soeurs de Sainte-Anne.

La cheminée dans laquelle on avait jeté ces balayures, se trouvant obstruée, l'air n'attirait plus la fumée qui se répandait dans les appartements.

Cela prit quelque temps avant que l'on pût découvrir la cause du mal déterminant ainsi un retard préjudiciable et qui causa, dans toute la communauté une perturbation épouvantable.

Craignant un désastre, on s'était empressé de faire évacuer le couvent par les élèves et la brigade du feu de Lachine ainsi qu'une partie de celle de Montréal furent appelées sur les lieux.

Les pompiers de Lachine eurent vite fait de découvrir la cause du feu et quelques minutes plus tard il n'y avait plus aucun danger.

On inonda la cheminée. Le feu ne causa aucun dégât; les balayures n'ayant pas eu le temps de flamber suffisamment.

Les seuls dégâts sont ceux causés par l'eau, et encore cela se résume à des planchers salis, quelques plâtres endommagés.

Cette alerte a causé toute une sensation dans la petite bourgade d'ordinaire si paisible de Lachine.

CHEZ LES PERES FRANCISCAINS

Le révérendissime Père Denys Schuler, ministre général de l'ordre est

A MONTREAL

On l'a reçu solennellement ce matin, au couvent des Franciscains de la rue Dorchester, selon les rites

DU PONTIFICAL ROMAIN

Comme nous l'annoncions hier, le Rév. Père Denys Schuler, Ministre Général de Tout l'Ordre des P. F., mineurs est arrivé ce matin, de New-York; il a été reçu solennellement à 8 hrs, à l'entrée de l'Eglise de la rue Dorchester par le Supérieur et la Communauté des P.P., Franciscains en présence d'un petit nombre de fidèles attirés par la sonnerie de la cloche.

Les détails de la réception sont réglés par l'antique rituel de l'Ordre et reproduisent les rites mystérieux de la réception des Evêques selon le Pontifical romain.

Le R. P. Raymond, gardien du couvent, revêtu de la chape, présenta d'abord au Prélat le crucifix à baiser, et l'étole, symbole de la juridiction, dont le Rév. Père se revêtit; il lui offrit ensuite l'eau bénite, et l'encens. Au chant de l'antienne "Ecce fidelis servus: voici le serviteur fidèle et prudent, que le Seigneur a établi sur sa famille.", et au cantique Benedictus, la communauté précéda l'Hôte éminent qui la visitait jusqu'au sanctuaire, et là, après les versets et oraisons prescrits, eut lieu la cérémonie d'"obédience", c'est-à-dire, que chaque religieux vint à son tour baiser la main du Ministre Général en témoignage d'obéissance et d'affection.

Après avoir récité de nouvelles prières, et béni les assistants, le Rév. Père Denys Schuler pénétra dans la clôture.

C'est un homme de haute stature, à la physionomie énergique et douce. Immédiatement après la cérémonie de réception, il vint célébrer le saint sacrifice à l'autel majeur de l'église, assisté par le R. P. Thomas en chape, et d'un clerc portant le bougeoir.

Le Rév. Père ne compte passer à Montréal qu'une seule journée,

CAUCHEMAR ET NON CRIME

L'acte de banditisme commis à Verdun, hier matin. n'est que le résultat d'un cauchemar.—Déclarations du mari de la victime.

MME BRIERE A REVE QU'ELLE AVAIT ETE BAILLONNEE ET CHLOROFORMEE. — LA POLICE VERIFIE LES FAITS PAR DES CONSTATATIONS.

La "Presse" rapportait brièvement, hier, que, vers quatre heures, le matin, deux inconnus avaient pénétré dans le domicile de M. Joseph-Arthur Brière, au No 88, — Lower Lachine Road — Verdun, et qu'en l'absence du mari, ils avaient baillonné et chloroformé la femme du pugiliste.

Les informations fournies au chef de police A. B. Gibeault, de Verdun, allaient jusqu'à dire que les sinistres bandits avaient ensuite ligoté Mme Brière et s'étaient enfuis après l'avoir transportée en dehors de la maison.

On conçoit l'émoi causé dans le voisinage par ce prétendu

ACTE DE BANDITISME,

unique dans l'histoire de la police de Verdun.

Chose étrange, les bandits semblaient n'avoir eu aucun motif pour agir ainsi, car rien n'avait été enlevé de la maison.

LA SOLUTION

de ce mystère nous est donnée à midi, par M. Joseph-Arthur Brière, lui-même, au cours d'une interview avec un représentant de la "Presse". M Brière nous dit : "Ma femme est depuis quatre ans sujette à des crises d'hystérie, provoquées par la maladie.

"Il n'y a pas longtemps, elle allait chez un dentiste pour se faire enlever une dent et le médecin employa le chloroforme pour l'endormir.

"Ma femme a été victime d'un affreux cauchemar et en se réveillant, au bas de l'escalier, elle fut si effrayée de tout ce qu'elle croyait lui être arrivé qu'elle

APPELA AU SECOURS.

Telle est la déclaration de M. Brière, déclaration que le chef Gibeault a pu vérifier après une enquête.

En effet, comme nous le faisons remarquer plus haut, le motif de ce prétendu attentat ne pouvait être le vol, puisque rien n'a été dérangé dans la maison.

De plus la porte par où seraient entrés les bandits était fermée à clef et elle n'a été ni brisée, ni crochetée.

M. Brière a informé ce matin le chef Gibeault que toute cette affaire n'était que le résultat d'un vilain cauchemar.

UNE FATALE IMPRUDENCE

Un vieil employé de chemins de fer à Sherbrooke se risque à franchir la voie devant une locomotive en marche: il est mis en pièces.

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Sherbrooke, 18. — William Lindsay, 70 ans, domicilié 1ère avenue, Sherbrooke-est, et depuis plus de 25 ans à l'emploi de la compagnie du chemin de fer "Boston & Maine", a été victime d'un affreux accident, hier après-midi, dans les cours du chemin de fer, près de la gare Union.

M. Lindsay qui est employé comme réparateur de wagons, venait de faire la visite de wagons stationnant sur une voie d'évitement et retournait à son pavillon, quand il fut frappé par une locomotive et violemment lancé dans les airs, d'où il retomba sans connaissance et souffrant de blessures à la tête et au côté. Transporté à l'hôpital, il ne reprit pas l'usage de ses sens et il expirait dans la soirée, après une terrible agonie.

Des témoins oculaires de l'accident disent qu'ils ne peuvent pas comprendre comment un homme d'aussi longue expérience dans les travaux dangereux ait pu commettre l'imprudence de se hasarder de franchir la voie à si faible distance de la locomtive lancée presqu'à toute vapeur. Le coroner a été informé de la mort et tiendra une enquête.

EN COUR DU BANC DU ROI

R. Hazelton, accusé d'avoir volé $5,636 à la succursale de la Banque Provinciale de Sainte-Croix, a été trouvé coupable ce matin en Cour du Banc du Roi. Les jurés ont, cependant, recommandé le prisonnier à la clémence de la cour à cause de son âge avancé.

Frank Walson, accusé d'avoir tenté de voler une montre et $20 à un nommé William Scott, le 29 juin dernier, a aussi été déclaré coupable.

Le procès d'Anselme Houle, accusé d'obtention d'argent, —$24.50—sous de faux prétextes se poursuit actuellement.

Le procès de McIlwaine et Howard, du club de crosse Shamrock, sera le suivant et commencera probablement cet après-midi.

LES OUVRIERS TEXTILES

Acceptent, hier soir, à l'unanimité la décision de la commission d'arbitrage, confiants que la paix sera durable.

Toute la population de cette petite ville industrielle est dans la jubilation.—Texte complet du jugement des arbitres.

La paix et l'harmonie entre le capital et le travail, à Valleyfield, ont été scellés hier soir d'une façon définitive et toute la population de cette jolie petite ville est aujourd'hui dans la jubilation.

Les ouvriers textiles en effet ont accepté à l'unanimité, au cours d'une grande assemblée à laquelle assistaient plus de 2,000 personnes, les conclusions auxquelles en est venu la commission d'arbitrage qui avait été nommée il y a une quinzaine de jours par le ministre du travail, pour régler la différend qui surgissait il y a environ un mois entre employeurs et employés de cette industrie.

C'est M. Eusèbe Dion, l'un des citoyens les plus en vue de l'endroit qui présidait cette réunion mémorable. MM. Jos. Chasle et Thos. Cook remplissaient les fonctions de secrétaire conjoints.

M. Geo. Nightingale donna d'abord lecture en anglais du jugement des arbitres, puis M. Wilfrid Paquette en fit autant en français avec explications à l'appui.

Au cours de ses remarques M. Paquette a dit que toute la population de la province avait les yeux sur les ouvriers de Valleyfield et demanda à ces derniers de faire l'essai du règlement proposé.

Il a ajouté qu'il croyait que les employeurs avaient l'intention de mieux traiter les ouvriers à l'avenir.

Après avoir répondu à certaines question qui lui furent posées par plusieurs spectateurs, M. Paquette demanda à ceux qui étaient favorables à l'arrangement proposé par la commission d'arbitrage de lever la main droite. Ce fut un mouvement unanime qui fut suivi d'un tonnerre d'applaudissements.

L'assistance se dispersa en poussant trois vigoureux hourras pour les arbitres, pour M. Paquette et pour les dames. Après l'assemblée, M. Paquette se rendit à l'hôtel Grand Central, en compagnie de M. Henri Bourdau, le chroniqueur ouvrier de la "Presse" et des officiers des unions locales Nos 8, 9 et 10, où fut signé l'acceptation de la décision de la commission d'arbitrage par MM. Maurice Neveu, Léandre Levac et Geo. Nightingale, les représentants autorisés des unions intéressées.

Aujourd'hui même le rapport de la commission que nous publions ici "in extenso" sera envoyé au ministre du travail avec quelques notes explicatives.

Si cet arrangement donne satisfaction comme tout semble l'indiquer, l'ère des grèves sera terminée pour toujours, pour le plus grand avantage du développement de notre beau pays, car les autres branches de l'industrie s'en prévaudront nécessairement.

L'ARRANGEMENT

PREMIERE DEMANDE: Que tous les employés qui travaillent après les heures règlementaires reçoivent une augmentation de 20 pour cent sur les salaires réguliers.

ARRANGEMENT INTERVENU : Que les ouvriers employés dans les départements suivants reçoivent 20 pour cent tel que ci-haut mentionné: inspection, blanchissage, teinturerie finissage, et le département mécanique comprenant les forgerons, poseurs d'appareil à eau chaude, ferblanterie, machiniste, charpentier "milwrights" et les peintres.

Tous les employés des autres départements seront sujets à des arrangemnts spéciaux avec la direction de la filature.

Cet arrangemnt sera en force après sa signature par les parties contractantes.

DEUXIEME DEMANDE: Que les listes de prix devraient être affichées dans tous les départements et à la vue des employés.

ARRANGEMENT INTERVENU : Que la liste des prix pour les employés à la pièce sera affichée dans tous les départements à la vue des employés.

TROISIEME DEMANDE: Que la construction des cotons tissés soit partie intégrale de la chaîne posée sur chaque métier.

ARRANGEMENT INTERVENU : Que la longueur des pièces, largeur, "picks", pesanteur des cotons employés et pris pour tisser soient imprimés sur une étiquette placée sur la chaîne employée sur chaque sorte de coton de chaque métier.

QUATRIEME DEMANDE: Qu'un nouveau système soit inauguré afin que le tisserand obtienne le montant qui lui revient pour les cotons tissés sur chaque métier et cela à chaque paye.

ARRANGEMENT INTERVENU : Que le nouveau système tel qu'expliqué par M. Simpson, le gérant-général de la Cie, par lequel le tisserand aura le bénéfice du coton tissé sur ses métiers à la fin de chaque paye, soit excepté.

CINQUIEME DEMANDE : Que certains contremaîtres et sous-contremaîtres de la Cie traitent les employés avec partialité, et en renvoient sans raisons valables.

ARRANGEMENT INTERVENU : Cette plainte ayant été discutée, il a été décidé de consentement mutuel de ne pas insister sur ce point.

SIXIEME DEMANDE : Que le 10 pour cent d'augmentation de salaire promis par la Cie, durant le mois de mai dernier n'a pas été accordé à tous les employés et que dans un certain nombre de cas, où cette augmentation a été donnée, le genre d'ouvrage a été changé subséquemment, de façon à ce que le bénéfice de la dite augmentation a été en partie perdu pour l'ouvrier.

ARRANGEMENT INTERVENU : Les parties intéressées ayant été entendues sur la dite plainte et, un certain nombre de témoins ayant été examinés, il a été convenu afin d'évi-

A suivre sur la page 5

LA CATASTROPHE DE WHITE RIVER

Liste complète des victimes et des blessés.—L'enquête se poursuit à huis clos et la cause exacte de la catastrophe est encore à trouver.

L'IDENTIFICATION DES CADAVRES A LA MORGUE.

Concord, 18 — La dernière des vingt-cinq victimes du terrible accident de West Canaan a été identifiée. Le cadavre était celui de M. C. E. Derby, de Boston, Mass., un employé de la Olds Gas & Power Company.

La liste complète des victimes est comme suit:

M. TIMOTHY SHAUGHNESSY, 45 rue Middle, Manchester.

MME TIMOTHY SHAUGHNESSY, 45 rue Middle, Manchester.

MLLE ANNIE BARRETT, 27 rue Nashua, Manchester.

[illegible] ROYER, âgé de 4 ans, rue Manchester, Manchester.

MLLE DELIA HOULE, rues Hanover et Elm, Manchester.

T. HOWARD WARREN, 10 ans, Haverhill, Mass.; mort dans l'hôpital de Hanover.

JOHN H. CONGDON, Bethel, Vt; résidence d'hiver, 133 rue Summer, Boston, Mass.

M. H. D. STEVENS, Boston.

M. C. E. DERBY, Boston.

M. DOMINIQUE BENOIT, Lowell, Mass.

M. M. M. WILSON, 76 rue Spring, East Cambridge, Mass.

M. F. M. PHELPS, Ochiltree, Texas.

MLLE ANNIE ST PIERRE, Isle Verte, P. Q.

MME WILLIAM VINTINNER, Robinsonbury, P. Q.

MLLE LILLIAN VINTINNER, Verte, Qué., lésions internes.

GAGNON, PHILIP, Sherbrooke, Qué., lésions internes.

GAGNON, MLLE ALBINA, Nashua, N. H.

BARRETT, JOHN, Manchester, N.H., blessures à la tête et à l'estomac.

BATCHELDER, E. A., West Somerville, Mass., cheville du pied fracturée.

CUNNINGHAM, WILLIAM, Hamilton, Mass., blessures au dos, à l'estomac et au cuir chevelu.

DEWEY, MME CARRIE A., Manchester, N. H., blessures au côté droit.

JACQUES, EMMA, blessures au cuir chevelu.

JAURON, MLLE JENNIE, Nashua, N. H., os frontal fracturé.

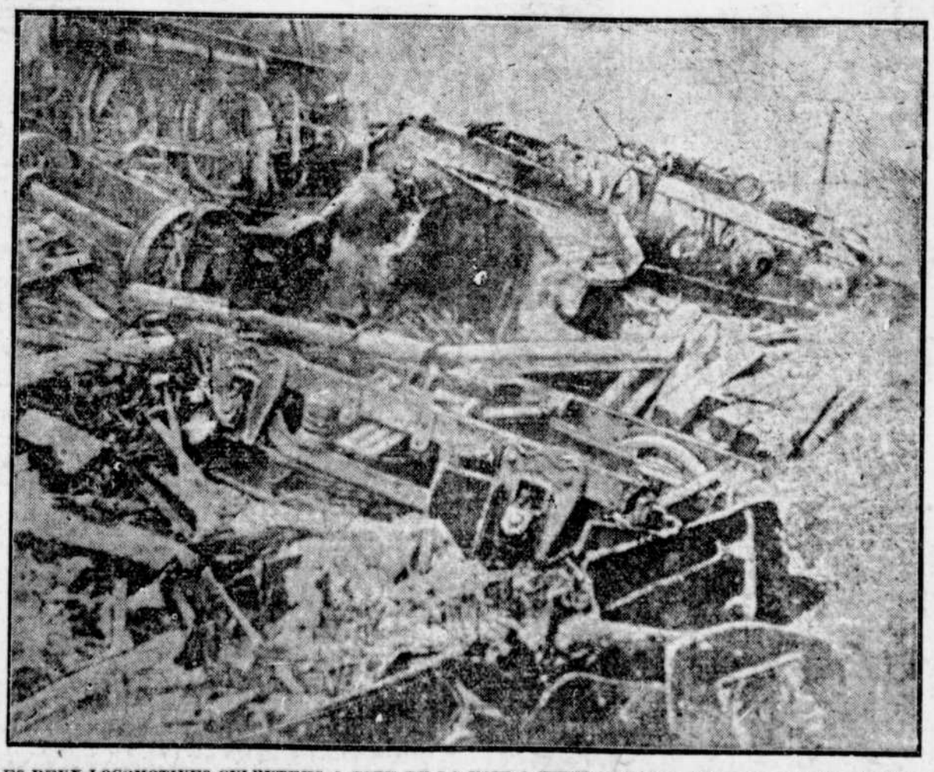

LES DEUX LOCOMOTIVES CULBUTEES A COTE DE LA VOIE A WEST CANAAN VT., DIMANCHE MATIN.

MME ADOLPHE BOISVERT, 49 rue Concord, Concord.

M. RICHARD CLARKSON, Lebanon.

M. LEON S. CADY, West Lebanon.

MME E. S. BRIGGS, Barton Landing, Vt.

MME WILLIAM CUNNINGHAM, Ipswich, Mass.

M. FRANK H. LOWER, Ipswich, Mass.

M. GEORGE L. SOUTHWICK, 6 rue Clinton, Worcester, Mass.

MME W. E. WARREN, 29 rue New, Haverhill, Mass.

MME VENA GAGNON, Sherbrooke, P. Q.

LISTE REVISEE DES BLESSES

Au Mary Hitchcock Memorial Hospital, à Hanover, New-Hampshire :

DANS UN ETAT CRITIQUE

Jauron, Mlle Alvina, de Nashua, qui avait passé pour morte. Fracture de l'os frontal et lésions internes ; on ne croit pas qu'elle survive.

SERIEUSEMENT BLESSES, MAIS VONT SURVIVRE :

SAINT-PIERRE, CHARLES, Isle Verte, Qué., lésions internes.

MORAN, HENRY, Nashua, N. H., lacération au poignet.

MORAN, MLLE DELLA, Manchester, N. H., lacération à la figure.

NOYES, MLLE PUNO, North Pomfret, Vt., blessures à la tête et au dos.

RYAN, FRANK, White River Junction, Vt., bras droit brisé.

SAUNDERS, MME C. N., Nashua, N. H.

SAUNDERS, MLLE D., Nashua, N. H., blessures au cuir chevelu, confortable.

A suivre sur la page 5

LA CARRIERE ET SES SECRETS

Des scaphandriers offrent leurs services à la Sureté pour retrouver Hip Hop. — M. Verdy plongera cette semaine et scrutera les profondeurs du lac.

A mesure que la pompe hydraulique assèche la carrière abandonnée de la rue Chambord, les gens du voisinage s'intéressent davantage aux découvertes probables de la police sur le mystère qui entoure l'assassinat de Hip-Hop, le blanchisseur chinois de la rue Chambord. On assure qu'il sera impossible de vider complètement la carrière sans déplacer la pompe, car il y a plusieurs trous d'une profondeur de cinq ou six pieds dans le lit du lac improvisé.

LA CARRIERE ABANDONNEE DE LA RUE CHAMBORD. — La croix indique l'endroit où la police croit trouver le cadavre de Hip Hop. Il y a là un trou très profond. No 1 est la rue Chambord. No 2, la maison où se trouve le mécanisme de la pompe à turbines.

Le public, chose assez rare, veut faciliter la tâche de la police.

Pas plus tard qu'hier les agents de la Sûreté en eurent une preuve irréfutable. L'agent Adélard Laberge reçut la visite de

DEUX SCAPHANDRIERS

qui lui offrirent leurs services pour aller chercher aux carrières la dépouille de Hip-Hop. M Laberge verra ces jours-ci ce qu'il décidera sur cette offre.

L'après-midi d'hier, aux carrières, a attiré un grand nombre de personnes. Depuis la veille le niveau de l'eau a de beaucoup diminué. On commence à voir le fond à certains endroits et à mesure que les rives abruptes surgissent, l'onde semble se clarifier. Il sera possible de voir à six pieds de profondeur aujourd'hui. La forte coloration disparaît.

On peut voir sur les photographies que la "Presse" publie aujourd'hui, l'endroit approximatif où la police croit trouver le corps de Hip-Hop. Les renseignements qu'elle possède sur la conduite des Chinois soupçonnés sont précis. Des témoins seront appelés à l'enquête en temps opportun et raconteront

L'ETRANGE HISTOIRE

qui suit :

Un soir, la veille du jour où la disparition du blanchisseur fut constatée, des citoyens de la rue Chambord virent passer deux Chinois avec une voiture à bras, par la route qui longe les terrains vagues entourant la carrière abandonnée. Les Chinois franchirent l'ouverture des terrains et se dirigèrent vers le nord-ouest de la carrière par le sentier qui conduit au delà de la voie du Pacifique. Il y avait un gros paquet dans la voiture. C'est tout ce qu'on se rappelle. On ne fit pas attention au passage de ces deux hommes car on croyait qu'ils allaient porter du blanchissage de l'autre côté du chemin de fer. Etaient-ils deux des justiciers volontaires de la société secrète qui allaient se défaire de la dépouille de Hip-Hop ? C'est ce que la police mettra au clair si l'on repêche Hip-Hop.

M. JAMES VERDY,

rencontré hier, a déclaré qu'il plongerait sûrement. S'il n'a pas risqué les recherches mardi, c'est que l'eau était trop trouble. M. Verdy assure qu'il ne se contentera pas de se cacher la tête mais qu'il travaillera sérieusement. C'est probablement cette semaine que M. Verdy tentera la rude épreuve de ses perquisitions dans la carrière.

LA PARTIE SUD-EST DE LA CARRIERE ABANDONNEE, MONTRANT LES ILOTS QU'A DECOUVERTS L'ASSECHEMENT DU LAC ARTIFICIEL.

LA PRESSE

Bureaux 51 rue Saint-Jacques, Montréal, Canada.

BUREAUX POUR LES ETATS-UNIS

A New-York,
W. J. MORTON,
919 Brunswick Bldg., 225 Fifth Ave, Corner, 26th St.

A Chicago,
W. J. MORTON,
M. Elmer Wilson, représentant, 87 rue Washington.

POUR L'ETRANGER

Londres, Angleterre,
CHS. DEWYNTER, Limited,
11 Charing Cross Road.

LA PRESSE est imprimée et publiée au No 51 rue Saint-Jacques, Montréal, par La Compagnie de Publication de LA PRESSE (limitée).
T. BERTHIAUME, Président.

Toute correspondance doit être adressée comme suit: LA PRESSE, No 51 rue Saint-Jacques, Montréal, Canada.

Circulation de LA PRESSE

TOTAL DE LA SEMAINE
14 SEPTEMBRE

LUNDI	93,628
MARDI	93,609
MERCREDI	93,592
JEUDI	93,739
VENDREDI	93,637
SAMEDI	116,841
TOTAL	585,146
HEBDOMADAIRE	50,576
	635,722

MOYENNE PAR JOUR DE L'EDITION QUOTIDIENNE

97,524

LES VICTIMES DU CAP BAULD

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Québec, 18—Le Dr G. W. Jollicoeur, coroner du district de Québec, a donné instruction à M. Gregory, du département de la marine, de faire venir le plus tôt possible à Québec les cadavres des malheureuses victimes du cap Bauld, car il désire tenir son enquête dans le plus bref délai.

LES MINES SOUS-MARINES

Sont le cauchemar de l'Angleterre et la marotte de l'Allemagne, à La Haye.

La Haye, 18 — Le comité chargé des affaires maritimes à la conférence de la paix a eu une séance fort mouvementée. La discussion fut surtout peu amicale entre les délégués de l'Allemagne et de l'Angleterre. L'Angleterre, qui possède la plus puissante flotte du monde et qui voudrait conséquemment la protéger de toutes manières, voudrait abolir ou limiter le plus possible l'emploi des mines sous-marines. L'Allemagne, plus faible sur mer, voudrait au contraire conserver ces moyens de défense qui coûtent moins cher que des cuirassés.

Le général Porter, représentant des Etats-Unis, voudrait qu'il fût permis de placer les mines à dix milles des côtes, plutôt qu'à trois milles, ainsi que proposé par l'Angleterre, attendu qu'en cette dernière occurrence, les canons à longue portée pourraient impunément bombarder les ports.

LES ETUDIANTS EN MEDECINE

Ils éliront demain après-midi un conseiller de première année.

La votation pour un conseiller de première année, chez les étudiants en médecine de l'Université Laval, aura lieu demain après-midi, à quatre heures.

Deux candidats, MM. Georges Hétu et Gustave Forbes, étudiants de première année, ont été mis en nomination cet après-midi

LES REINS

Lorsqu'ils sont faibles et inactifs, tout l'organisme en souffre. Ne les négligez pas à cette époque de l'année, et si vous avez mal au dos, la figure enflée, le teint jaune, si vos organes urinaires fonctionnent difficilement, commencez tout de suite à suivre un traitement à la

Hood's Sarsaparilla

qui contient les substances curatives les meilleures et les plus sures. 100 doses une piastre. 288 wb

Chronique

AU TOUR DE LA CHAMPAGNE

Et voici que les viticulteurs champenois, à l'instar des viticulteurs méridionaux, veulent s'agiter, protester, casser les reins à quelques malheureux agents et refuser de payer l'impôt.

Pourquoi ?

Parce que le gouvernement ne plonge pas dans de noirs cachots, à perpétuité, les effrontés qui leur font concurrence!

Si ces gens-là étaient susceptibles d'être sermonnés, je leur dirai bien que sans la concurrence jamais, au grand jamais, leurs produits n'auraient été si universellement connus. C'est au point que les canibales d'Hawaï, de Moukahiva, de Touamotou, de Tonga et autres lieux paradisiaques, ne peuvent terminer dignement un festin anthropophagique sans sabler un liquide mousseaux portant dûment ou indûment le titre de champagne.

D'autre part, si le vin de champagne n'avait pas de succédané économique, comme la production du vrai champagne est environ cent fois inférieure à la consommation qu'on en fait, ou qu'on en croit faire, la rareté de ce vin décourageait les buveurs qui cesseraient d'en demander, dans la crainte d'être trompés sur la qualité de la marchandise. Ils le sont quand même, mais du moment qu'ils ne s'en doutent pas, le champagne conserve sa réputation de vin de luxe; réclame permanente, traditionnelle, qu'il doit surtout aux contrefaçons.

Les viticulteurs champenois me diront peut-être que dans maints endroits on préfère le faux champagne au vrai.

Que voulez-vous faire à cela ?

Tenez, Messieurs, supposons que demain les lecteurs de la "Presse" écrivent en masse à la direction, disant : "Nous ne voulons plus lire la chronique de Laurent Bart, donnez-nous autre chose."

Je penserai tout bonnement que ces lecteurs n'ont pas de goût ; j'exprimerai même cette pensée à haute voix et en termes dépourvus de courtoisie à l'égard de mon prochain, mais là se bornerait ma manifestation.

Homme pacifique, je songerai à changer de métier plutôt que de persister dans un état où je ne réussis pas, malgré mes efforts et ma bonne volonté, et je me ferai terrassier, cocher, vidangeur ou croque-mort. Si le succès ne me souriait pas dans ces carrières, j'irais plus loin. J'embrasserai l'état de policeman ; je tâcherai de me faire élire député ou conseiller municipal ; j'irai même jusqu'à m'établir scaphandrier ! Et si malgré ces sacrifices j'échouais encore, je chercherai à me consoler en me persuadant que j'ai du génie et je consacrerai ma vie à écrire des chefs-d'oeuvre auxquels M. Ab-der-Halden s'épuiserait en vain à trouver la moindre tare. Oui, voilà ce que je ferais si mes concurrents me battaient. Je n'hésiterais pas un instant à abandonner un métier qui me plaît, dans lequel j'ai mis l'espoir de mon avenir, mes illusions et le reste.

Mais il paraît que les viticulteurs français, qu'ils soient du Midi ou de la Champagne, tiennent à leur état. Quand la vente ne marche pas à leur guise, ils s'inquiètent peu de rechercher les causes, les raisons de ce marasme ; et ils engueulent le gouvernement, à qui ils font remonter la responsabilité de leurs mécomptes. Ils s'assemblent dans des meetings monstres et ils déclarent en plein vent que le Président de la République est un oison, que le Président du Conseil est une andouille et que le ministre du commerce est une canaille. Et si on envoie contre eux quelques soldats pour les prier d'aller débiter ces jolies choses chez eux, ils se fâchent tout rouge en hurlant que le ministre de la guerre est un assassin. Et pour prouver la chose, ils massacrent un pauvre diable d'agent, se mettant bravement deux mille contre un.

Ce procédé, paraît-il, a réussi à Narbonne et à Beziers. Et comme l'homme, quoiqu'en ait dit Rabelais, n'est pas seulement mouton, mais qu'il est surtout singe, les gens d'Epernay veulent user du même moyen d'intimidation, pensant que c'est le seul bon.

Est-ce le seul bon ? — J'ignore. Mais il semble que c'est le plus facile. C'est à peu près la seule moralité que l'on puisse, provisoirement du moins, tirer de cette crise naissante, au sujet de laquelle, espérons-le, on e nous cassera pas les oreilles comme on l'a fait pour celle du Midi.

Ces naifs viticulteurs, qui veulent forcer l'humanité à boire leur marchandise, nous fournissent sans s'en douter un renseignement qu'il est bon de recueillir : le vin que l'on nous vend sous toutes sortes d'étiquettes n'est généralement pas du vin. C'est une mixture quelconque, probablement inoffensive, mais ce n'est pas du vin.

Vraiment, pour nous dévoiler ce secret, il n'est pas nécessaire de mettre un pays en ébullition ni le télégraphe aux abois.

18-9—1907.

LAURENT BART.

A M. REDON — Les "Prévoyants de l'avenir", n'ont pas de section à Montréal. Ecrivez au siège de la Société, à Paris, et vous obtiendrez les renseignements que vous me demandez, et que je ne suis pas en état de vous fournir. Adressez simplement votre lettre : Directeur des "Prévoyants de l'avenir", Paris. Elle parviendra sans le moindre retard. L. B.

SOUS LES ROUES D'UN DEVIDOIR

Napoléon Lachapelle est renversé, hier soir, par les chevaux, lancés à toute vitesse — Graves blessures.

Napoléon Lachapelle, âgé de 10 ans, a été renversé par une voiture du département du feu, à l'angle des rues Centre et Shearer, vers 8 h. 30, hier soir. L'adresse de Lachapelle serait 123 Mitcheson. Les pompiers de la caserne No 9 répondaient à un appel, lorsque l'infortuné, n'entendant que le son du gong, tenta de traverser la rue, juste comme les chevaux, lancés à toute vitesse, arrivaient sur lui. Malgré les efforts du conducteur, l'accident n'a pu être évité. Le sergent O'Connor, de la station de police de la rue du Grand Tronc, releva le blessé et la voiture d'ambulance de l'hôpital Notre-Dame, fut appelée sur les lieux. Lachapelle souffre de la fracture d'une jambe au-dessous du genou, et l'on craint de graves lésions internes. D'après les pompiers, l'accident n'aurait pas eu lieu, si Lachapelle n'eût pas hésité, au milieu de la traverse, lorsqu'il s'aperçut du danger qu'il courait.

A LONGUEUIL

Le conseil de ville de Longueuil s'est réuni lundi soir en assemblée régulière sous la présidence de M. le maire suppléant, Joseph Bourdon.

Lue une lettre de M. G. W. Stephens, président de la commission du port de Montréal, informant le conseil que conformément à sa demande faite il y a quelques jours, la traverse des piétons au débarcadère du vapeur Longueuil à Hochelaga sera renouvelée. Cette lettre sera placée dans les archives et des remerciements sont votés à la commission.

On prend connaissance d'une requête des ouvriers employés à la construction des travaux de la partie Ouest, demandant une augmentation de salaire de 25 cents par jour. Il est fait droit à cette demande sur motion des échevins Denicourt et Viger.

Après une longue discussion au sujet de la construction des trottoirs permanents actuellement en construction la séance est levée.

LES SECOURS AUX VICTIMES

Le maire ouvrira une liste de souscription pour les victimes du désastre de Québec.

Le maire Ekers a reçu un chèque de 50 dollars du Montreal Builder's Exchange, pour le fonds de secours du pont de Québec. Selon le voeu des donateurs, le maire Ekers a ouvert une liste de souscription et il sera heureux de recevoir toute souscription que lui sera envoyée dans ce but.

Les souscriptions devront être envoyées au bureau du maire, à l'Hôtel de Ville.

Pen-Angle

Le sous-vêtement qui sied à la perfection, qui s'use le plus lentement, qui ne s'étire ni se rétrécit, est appelé PEN-ANGLE, et porte cette marque en rouge.

Qui le vend, le garantit au nom du fabricant. Fait en plusieurs tissus et modèles, à prix variés, en grandeurs qui s'ajustent bien à la forme, pour femmes, hommes et enfants. Les Sous-Vêtements Garantis de PEN-ANGLE durent le plus longtemps et

210F

Siéent mieux

"Corsets D & A"

Leur modèle est basé sur des principes scientifiques et chaque corset D & A n'est qu'une réunion de courbes gracieuses et élégantes. Vous pouvez vous procurer un corset D & A à divers prix variant de $1.00 à $6.00.

CE SONT D'ELEGANTS MODELES.

(7)

COURRIER DE LA VIEILLE CAPITALE

Reprise des cours universitaires — Nouveaux professeurs — Les hôtes du gouverneur-général — Sale individu — Au Cap de la Madeleine — Devant le recorder.

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Québec, 18 — Son Excellence la comtesse Grey a lancé des invitations pour un "Garden Party" qui aura lieu à la Citadelle.

—A une réunion de l'Association des marchands de nouveautés, qui a eu lieu lundi soir, il a été décidé, entre autres choses, de prolonger jusqu'au 1er novembre prochain, la fermeture des magasins à 6 heures p.m.

—Mardi matin, a eu lieu la réouverture des cours à l'université Laval. Les étudiants des facultés de droit et de médecine se sont réunis dans la chapelle du séminaire, où une messe a été dite par M. l'abbé Robert. Monseigneur Bégin occupait le fauteuil archiépiscopal. A l'issue de la messe, Mgr Mathieu, entouré de tous les professeurs vêtus de toges aux couleurs des différentes facultés, a lu une profession de foi de la doctrine catholique, et chaque professeur présent alla jurer de conformer ses enseignements à cette doctrine. Il y a quelques changements dans les différentes facultés et nombre de professeurs nouveaux ont été nommés.

Le docteur Arthur Vallée, récemment arrivé d'Europe, sera chargé des cours d'anatomie pathologique pratique ; le docteur Dagneau occupera la chaire d'anatomie descriptive ; le docteur Simard, enseignera la chirurgie. Le laboratoire de bactériologie sera sous la direction du docteur Robert Mayrand.

MM. J. N. Gastonguay et A. Fyen occuperont les deux chaires de l'Ecole d'Arpentage. Cette école qui ouvre pour la première fois cette année, compte déjà un nombre considérable d'élèves.

—Lady Casault et Mademoiselle Casault, l'hon. M. et Mme Turner, le Dean de Québec et Mme Williams, le colonel et Mme Wilson, le capitaine et Madame A. E. Doucet, M. et Mme Porteous, M. et Mme G. Stuart, M. et Mme W. M. Dobell, M. et Mme R. Beckett, l'hon. Lomer Gouin, Mgr Mathieu et le major Sheppard étaient les hôtes du gouverneur-général, qui a donné un dîner, hier soir, à la Citadelle.

—Le lieutenant-colonel A. Roy, D.O.C., a donné un lunch, hier, au Club de la Garnison, au capitaine Alberts, de la frégate "Bremen". Plusieurs autres officiers du navire de guerre et de la citadelle, ainsi que le major Sheppard, représentant le lieutenant-gouverneur, et le maire Garneau étaient les hôtes du colonel Roy.

—Un individu de nationalité irlandaise se promène, depuis quelque temps, dans le village de Beauport, et profitant de l'absence des maris, il entre dans les maisons et y insulte grossièrement les femmes. Cet individu est présentement surveillé et on attend l'occasion pour lui faire payer cherement sa goujaterie.

—Près de mille personnes, venant de Saint-Sauveur, ont pris part au pèlerinage qui a eu lieu, dimanche, au Cap de la Madeleine. Mgr Bégin était parmi les pèlerins.

—Sa Grandeur Mgr Bégin a présidé à la consécration d'une pierre d'autel à la Villa Maurèze, hier.

—Une poursuite pour infraction à la loi des licences a été inscrite en Cour de Police, hier matin, contre le propriétaire de l'hôtel "King Edward", sur la rue Desjardins. La cause a été ajournée à samedi.

—John Pitmore, Wm Taylor, James Doherty et Mathis Curley ont comparu, hier matin, devant le recorder Déry, sous prévention d'ivresse. Ils ont été condamnés à une amende variant entre $2 et $5 ou cinq et dix jours de prison.

—M. Gardner, marchand de cette ville, a remis au maire Garneau, au nom de la "Communauté Juive", une somme de $40, pour le fonds de secours des familles des victimes du pont.

—Il y a, aujourd'hui, une réunion du Conseil d'Agriculture, dans les édifices du Parlement.

—Le "Théâtre Populaire" continue d'obtenir la faveur méritée et toujours grandissante du public canadien-français de notre bonne ville. La salle de spectacle qui est pourtant spacieuse, a peine à contenir la foule, qui tous les soirs, se presse au guichet de contrôle.

Le spectacle digne et très amusant, qui est inscrit au programme, fait passer de délicieuses heures, chaque semaine, aux amateurs de jolies choses. Les chansons de M. L. Vérande, de Mmes R. Harmant, Mayda Simon et Vérande sont applaudies avec enthousiasme, parce qu'elles sont vraiment gentilles et tout à fait drôles. A l'affiche, cette semaine, il y a deux pièces en un acte : "La Paix chez Soi" et "Le Scélérat de Poireau". La première est une amusante pochade dans laquelle la gracieuse Madame Simon met beaucoup de talent, ainsi que M. Nyms. L'autre est une paysannerie d'une sentimentalité burlesque. Madame Rhéa Harmant y fait une délicieuse vannière et Poireau est admirablement incarné dans M. Vérande.

A BEAUHARNOIS

Une soirée qui restera mémorable dans les annales de cette municipalité a eu lieu dimanche dernier, en présence de l'élite de la société.

L'une des plus agréables et des plus intéressantes représentations dramatiques et musicales à laquelle il soit possible d'assister, avait lieu dimanche dernier à Beauharnois, sous les auspices du Cercle Canadien et avec le bienveillant concours de la fanfare de la localité.

Toute l'élite de la société de cette jolie et prospère petite ville assise si majestueusement sur les bords enchanteurs du lac Saint-Louis, s'y trouvait réunie et à voir la parfaite intimité ainsi que la franche sympathie qui se manifestèrent entre toutes les personnes présentes, du commencement à la fin, on aurait dit en vérité une véritable fête de famille.

La salle du marché était archi-comble et ce nombreux auditoire n'a pas pas ménagé ses applaudissements aux acteurs et aux musiciens qui se partageaient les honneurs de la soirée.

On a rarement vu un succès plus éclatant couronner les efforts d'un groupe d'organisateurs et chacun des spectateurs se sentait réellement fier et orgueilleux au sortir de la salle, de voir exister à Beauharnois des talents aussi appréciables.

Au programme qui était aussi attrayant que varié, se trouvait au premier plan, le grand drame à sensation intitulé : "Vildac" et qui fut rendu, disons-le de suite, d'une façon digne des plus grandes louanges.

Les principaux rôles étaient tenus par MM. Alb. Limoges, qui a fait un comte de Vildac admirable et qui a soutenu son rôle difficile d'un bout à l'autre avec l'assurance et la fermeté d'un artiste de profession.

M. E. Gagnier a fait un Ricardo parfait et a été vraiment irréprochable jusque dans les moindres petits détails.

M. Alf. Trottier, qui jouissait déjà d'une excellente réputation d'acteur, s'est surpassé dimanche dans les divers rôles qui lui avaient été confiés et a su ajouter plusieurs nouveaux fleurons à sa couronne.

M. Joseph Laurin a fait preuve des meilleures dispositions dans le rôle d'Adolphe et a exécuté son rôle avec une adresse vraiment surprenante.

MM. Jos. Trottier, E. Limoges et A. Manny méritent aussi les plus chaudes félicitations.

"Le Dîner Interrompu ou Nouvelle farce de Jocrisse", comédie en un acte, a fait tordre de rire tous les spectateurs pendant une bonne demi-heure.

MM. Jos. Laurin, E. Gagnier, E. Fournier, Alf. Trottier et Jos. Trottier, à qui l'on avait confié le soin de divertir l'assistance, se sont acquittés de leur tâche d'une façon irréprochable. Les messieurs Trottier ont été inimitables et ont soulevé à maintes reprises l'hilarité de toute la salle.

La partie musicale ne fut pas non plus l'un des moindres attraits de la soirée et le public a été une fois de plus à même d'apprécier les progrès étonnants accomplis depuis quelque temps par l'Harmonie de Beauharnois, sous la souple baguette de son chef, M. Albert Contant, dont la renommée comme musicien et compositeur n'est plus à faire. Aujourd'hui ce corps de musique peut être classé sans crainte parmi les meilleurs de notre province.

La marche "Honneur au Travail", dédiée aux ouvriers par son auteur, M. Contant, a été enlevée dimanche avec un brio remarquable et a été accueillie par de vigoureux applaudissements. L'Harmonie de Beauharnois, qui compte à peine un an d'existence, fait aujourd'hui l'orgueil de tous les citoyens de la localité et ce n'est pas sans raison que chacun lui procure tout l'encouragement possible.

Nos félicitations donc à M. Contant ainsi qu'à ses vaillants et dévoués musiciens.

Somme toute, cette séance a été un événement dont on parlera longtemps et qui restera comme l'un des plus importants dans les annales de cette municipalité.

Sur les sièges réservés aux invités on remarquait : M. le maire Narcisse Deslauriers, un homme de progrès et d'initiative ; M. l'abbé Gauthier, vicaire de l'endroit et représentant de M. le curé, absent dimanche soir ; le Rév. Frère supérieur du collège ainsi que les citoyens les plus marquants de l'endroit.

NOUVELLES DE ST JEAN

Le rôle d'évaluation est homologué — Mort d'une religieuse — En cour de police — L'exposition de la Société d'Agriculture.

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Saint-Jean, 18 — Lundi soir, nos édiles se sont réunis sous la présidence de Son Honneur le maire J. S. Messier, pour entendre les plaintes faites contre le rôle d'évaluation de la ville de Saint-Jean pour l'année 1907-1908. Ces plaintes étaient très nombreuses, mais le plus grand nombre a été rejeté. Dans certains cas, on a apporté quelques modifications au travail des évaluateurs. La plainte la plus sérieuse a été faite par la "Singer Manufacturing Company", qui possède des lots estimés à $19,000 et qui, d'après ses prétentions, ne valent pas plus de $4,000. Le Conseil a consenti à faire une légère diminution sur cette évaluation, après quoi le rôle a été homologué.

—Un joli mariage a eu lieu en notre église paroissiale. M. Armand Bernard, fils de M. Napoléon Bernard, d'Iberville, a épousé Mlle Oliva Berger, fille de M. Narcisse Berger, de cette ville.

—Les religieuses de l'hôpital de Saint-Jean sont plongées dans le deuil, par la mort de soeur Sabourin, décédée à la maison-mère des soeurs Grises, à Montréal, où elle fut transportée la semaine dernière, sérieusement malade. La défunte était âgée de soixante-neuf ans et demeurait à l'hôpital de Saint-Jean depuis neuf ans. Jusqu'à il y a trois semaines, époque où elle se sentit faiblir, cette bonne religieuse, malgré son grand âge, se dévoua aux soins des vieillards de l'institution. Soeur Sabourin était native de Rigaud; elle était alliée à la famille Quesnel, de cette ville.

—M. le juge Lanctot viendra à Saint-Jean demain siéger en cour de police, dans la cause d'Edouard Poutré, d'Iberville, actuellement en prison, sur la plainte de son épouse qui l'accuse de refus de pourvoir aux besoins de sa famille. D'autres causes seront aussi entendues ce jour-là.

—L'exposition de la société d'Agriculture du comté de Saint-Jean, qui a eu lieu hier n'a pas été un succès. Il y avait peu d'exposants.

LE FETE DU YOM-KIPPOUR

Depuis hier soir, au coucher du soleil, jusqu'à ce soir, au coucher du soleil, les Israélites du monde entier célèbrent la fête de l'Expiation, ainsi que le prescrit la Bible (Lévites, XXIV, 27). C'est le Yom-Kippour, le jour le plus sacré de l'année. Il est précédé par trente jours de pénitence et, la veille, tout travail est interrompu, les femmes devant préparer la nourriture du soir et du lendemain.

Le soir de l'ouverture de la fête, tous doivent se réconcilier avec leurs ennemis. On confesse ses torts envers les morts.

LE SPECIFIQUE du Dr MACKAY

Le seul remède contre l'ALCOOLISME et l'habitude des Drogues.

Approuvé et employé par le gouvernement de Québec, les villes de Montréal et Québec, sous le système probatoire. Recommandé spécialement par le clergé. C'est un traitement absolument scientifique, n'exigeant aucune injection hypodermique; on le prend par la bouche à la maison; ne cause aucune perte de temps ou dérangement. Les patients sont guéris mentalement et physiquement. On peut consulter gratuitement le Dr Mackay, tous les jours. Conditions spéciales aux médecins, au clergé et aux municipalités. Toute correspondance strictement privée. Demandez la littérature gratuite, etc. On a fondé un sanatorium pour recevoir les patients privés qui seront sous la surveillance du Dr Mackay. Accommodation de première classe et tout le confort désirable. Adressez:

Dr JOHN M. MACKAY TREATMENT CO., Ltd.,

Le jour—893 Ste Catherine Ouest, angle St Marc. Phone Up 2111.
Le soir—Au No 500 rue St Urbain, Montréal. Phone Est 3768.

260—n yw

Pour Teindre de toute couleur
A LA MAISON

"Maypole" est un morceau de savon qui lave et teint à la fois. Ce n'est pas une de ces poudres vieux genre bonnes à ne faire que du gâchis. Il donne une couleur brillante indélébile — teint n'importe quoi — teint de toute couleur ou nuance. Plus besoin d'aller à la teinturerie — teignez à la maison avec le Maypole.

Savon Maypole
10 de Couleurs—15 Noir.
Frank L. Benedict & Co., Montréal. 61
A

OUVERTURES DES MODES

MESDAMES,

Un coup d'œil sur les annonces suivantes vous tiendra au courant des diverses Ouvertures de l'Automne 1907.

MODES!

L'OUVERTURE DES MODES d'automne à la maison "GREENBERG", aura lieu les 16 et 17 SEPTEMBRE COURANT, à ses splendides salons, No 52 RUE SAINTE-CATHERINE OUEST, avec un assortiment complet des plus hautes nouveautés en chapeaux, fourrures, etc., etc. 264—6

COURRIER DE TROIS-RIVIERES

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Trois-Rivières, 18 — M. l'abbé J. A. Lemire qui, depuis plusieurs années, était vicaire à la cathédrale de Trois-Rivières, est parti lundi, pour aller résider à Lowell, Mass.

—Une requête a été présentée au conseil, ces jours-ci, par un certain nombre de citoyens, demandant l'installation d'une lumière électrique au coin des rues Cooke et Cartier.

Cette demande a été référée au comité d'éclairage.

—Les autorités municipales, sur requête à cet effet, ont ordonné l'installation d'un puisard au coin des rues Bonaventure et Cartier, où les eaux du printemps et de l'automne menaçaient de causer des dommages aux caves de certaines maisons, lors des grandes pluies.

—La "Canadian Gas and Oil Company" a demandé, ces jours derniers, à la corporation, un privilège exclusif de deux ans, pour creuser des puits à gaz dans la commune de cette ville, au nord de la voie principale du C. P. R. Cette demande a été référée aux comités permanents.

—L' "Union Musicale" a présenté une requête, demandant au Conseil de faire faire certaines réparations à la salle qu'elle occupe dans l'étage supérieur de la Station de Police.

LE FRERE DOMINIC

Baltimore, 18—Le Frère Dominic, de l'Ordre de St-François-Xavier, est mort à l'école industrielle de St-Mary samedi dernier, frappé par une attaque d'apoplexie. Le Révérend Frère avait été nommé directeur provincial il y a trois mois, avec charge de diriger les écoles de la province.

Vin St-Michel

guérit l'Anémie.

A w

Feuilleton de La "Presse"

L'OFFICIER BLEU

PAR GEORGES PRADEL.

Feuilleton de La "Presse"

PREMIERE PARTIE

LA FOLLE DE KERMOR

10 Suite.

"Le comte a été jeté sanglant et inanimé sur les roches. Quant à la comtesse, la mer a gardé son cadavre.

"Rien ne saurait rendre le désespoir de M. le comte P..."

Pour Alexis Monteray, le doute n'était plus permis.

Un effroyable crime avait été commis. Et désormais il avait charge d'âmes.

Si l'infortunée qu'il avait sauvée et recueillie n'était pas gardée et protégée par lui jusqu'au moment où son âme affolée se retrouverait chez elle, qui pouvait savoir ce qu'elle deviendrait encore? Si elle ne retomberait pas au pouvoir de l'homme qui déjà avait voulu la tuer ?

Il fallait donc veiller sur elle, veiller à tous les instants.

Alexis Monteray s'était écrié, en voyant de grosses larmes rouler sur le visage de la malheureuse : "Elle se souvient !"

Oui, en effet ! Comme d'un horrible cauchemar, elle se rappelait vaguement des lambeaux d'une horrible histoire !

Mais celle de la malheureuse créature qui passait et repassait en d'incohérents lambeaux devant ses yeux était-elle bien la sienne ?

Elle ne savait.

En tous cas, c'était avec une peine extrême et au prix d'efforts cruels qu'elle parvenait à percer par instants l'ombre épaisse qui enveloppait encore son cerveau endolori.

Bien vite, elle s'était attachée aux deux êtres qui l'avaient si doucement recueillie dans cette retraite ignorée.

Evidemment, le pauvre être ne demandait rien, si ce n'est à vivre.

Simplement, elle réclamait sa place, si étroite qu'elle pût être, au soleil du bon Dieu !

Un cruel devoir s'imposait cependant à Alexis. Il comprenait parfaitement qu'il ne pouvait éternellement garder auprès de lui cette jeune femme.

A différentes reprises, Barbe et lui avaient retrouvé l'inconnue en proie à de violentes crises de larmes.

Ni agitation ni sanglots ; les pleurs coulaient lentement sur son visage, tout comme s'ils eussent été le sang de son âme.

Après ces crises nouvelles, la jeune femme paraissait plus calme encore. Elle répondait par des mots très courts aux paroles affectueuses de Barbe, aux tendres demandes d'Alexis.

Un jour, — deux mois s'étaient écoulés depuis la catastrophe du "Brick d'Ebène", — une lueur d'intelligence, plus précise que les précédentes, flamba dans ses prunelles si douces, et ce fut d'une voix à la fois ferme et douce qu'elle dit lentement à M. Monteray :

—Je voudrais voir ma mère !

Alexis eut un tressaillement.

Cette fois, il en était certain, la raison revenait à tire-d'aile, pareille à ces voyageurs égarés qui rentrent chez eux après de longues et pénibles absences.

C'était sous la tonnelle improvisée que se trouvait à cet instant l'inconnue.

Alexis Monteray avait pris la main de la chère créature et la pressait tendrement dans les siennes.

Et la folle répéta sur le même ton :

—Oui ! je veux voir ma mère !

—Elle vous aime bien, votre mère ? — fit à mi-voix M. Monteray, comme s'il eût craint, en élevant la voix, d'arrêter la tension de cette intelligence ébranlée.

—Oh ! oui ! Elle m'aime ! Et elle doit être bien malheureuse !

Puis, dans un déchirant soupir, elle ajouta :

—Elle doit me croire morte !

L'idée de la mort la fit violemment trembler.

Toujours avec une aimante douceur, Alexis reprit :

—Vous êtes forte et vigoureuse, maintenant, vous vous portez bien ; il ne faut pas avoir ces tristes pensées.

—Oui, oui ! Mais je ne sais plus !

—Si, si, en faisant un effort, vous vous souviendrez. Tenez, laissez-moi vous interroger, voulez-vous ? Et vous allez voir combien ce sera facile.

—Non ! Je ne sais pas !

—Avec moi, vous n'avez nulle crainte, n'est-ce pas ?

Une fugitive pointe rose pointa aux joues de l'inconnue.

—Oh ! non ! — fit-elle, — vous êtes bon, vous ! Vous m'aimez !

Un tressaillement nerveux s'était emparé d'Alexis, et une rougeur violente venait d'envahir ses joues halées et jusqu'à son front.

—Oui, vous m'aimez bien... je le sens. Vous ne me feriez pas de mal...

Elle agita la tête à diverses reprises.

—Je ne veux plus. Je ne veux plus prononcer son nom !

Alexis redevenait promptement maître de lui, et c'est maintenant avec tout son sang-froid qu'il poursuivait son interrogatoire.

—Alors, votre mère était bonne pour vous ? Elle vous aimait bien.

—Si elle m'aimait ! De toute son âme. Mais non. A présent, je ne sais plus.

Alexis demandait encore :

—Et comment se nomme-t-elle, votre mère ?

Ici un long silence.

Dans le cerveau de la folle, évidemment un travail intense se poursuivait.

Son front se contractait, ses mains se crispaient et de grosses gouttes de sueur perlaient le long de ses tempes.

Tout autour de sa tête, d'un mouvement dolent, elle éparpilla ses longues boucles brunes, puis elle répéta encore :

—Je ne sais plus.

—Pensez bien à votre mère, — insista Alexis, — vous l'aimez tant ! Comment l'appelez-vous ?

D'une voix où tremblaient des larmes, elle répondit :

—Je l'appelais : "Mère !"

—Oui, je sais bien, mais le nom de votre père, alors ? Le nom que porte votre mère ?

La pauvre folle haussa les épaules, comme pour dire que le fil ténu de sa mémoire se brisait encore, puis, scandant ses mots :

—Elle ne le porte plus.

—Vous n'avez plus votre père ?

La jeune femme leva ses grands yeux au ciel, cherchant toujours dans le fond de sa pensée :

—Je ne l'ai jamais connu, non, je ne l'ai jamais vu.

Alexis persistait cependant.

—Enfin, vous ne pouvez me dire à quel nom les lettres de votre mère étaient adressées ?

Et elle, vivement répliqua :

—Oh ! si, si, je puis bien vous dire cela. Un vilain nom ! Il est si méchant !

Elle fit encore un violent effort, car elle s'était arrêtée, puis, très vite, les sourcils froncés :

—Mme Andréa Cazérès.

Un peu de lumière commençait à poindre.

—Vous le connaissez bien, M. Cazérès ?

La folle frissonna.

—Oui ! oui ! et elle baissait la tête.

—Vous n'aimez pas M. Cazérès ?

—Je le hais.

Les yeux de la pauvre créature avaient instantanément flambé.

—Ma pauvre mère, — poursuivit-elle, — il l'a rendue si malheureuse ! Elle a tant, tant pleuré, elle aussi !

Il fallait profiter de ces lueurs intermittentes ; aussi M. Monteray pressait-il ses questions.

—Et où se trouve maintenant votre mère ? le savez-vous ?

Un mouvement de tête affirmatif, puis encore un long silence.

—Est-ce à Paris ? demanda Alexis.

La folle parut très heureuse de s'éviter un nouvel effort.

—Oui! oui! — fit-elle vivement, — c'est à Paris, à Paris même! c'est bien cela.

—Oui, mais dans quel quartier, dans quelle rue.

Sa tête s'agita encore, puis:

—Je ne sais plus! Je ne sais plus!

Et comme M. Monteray voulait poursuivre encore:

—Non! non! laissez-moi! dit-elle, tandis que ses larmes recommençaient à couler,—vous me faites souffrir.

—Venez, mon agneau, mon doux agneau, — s'écria Barbe, se montrant en cet instant à l'entrée de la tonnelle, — venez! "Me Mabe, — une locution bretonne, aussi caressante qu'intraduisible, et que cependant, avec son coeur, la folle comprenait fort bien.—Venez "Me Mabe". Je vous ai gardé de la crème que vous aimez tant.

Et l'enveloppant de ses bras, la caressant comme un enfant qu'on veut endormir et calmer, elle l'emmena à pas lents vers le chalet.

Il est des jours marqués d'une raie sombre, dit un proverbe arabe. Des existences ne semblent-elles pas également barrées à l'avance de la croix de la fatalité?

Bien sombre, bien triste, le roman de l'existence de Mlle de Vermont.

Créole française, habitant tout auprès des possessions hollandaises de la province de Surinam, elle avait été amenée très jeune à Paris par son père, homme inflexible et dur, et mariée à M. de Ligneulles.

Le comte de Ligneulles, beaucoup plus âgé que Mlle de Vermont, n'avait pas rendu sa jeune femme heureuse. Mariage de convenances pour les parents; mariage inconvenant au premier chef pour la jeune fille que l'on livrait sans scrupule à un homme ayant le double de son âge et pour lequel elle ne pouvait éprouver aucune affection.

M. de Ligneulles ne vécut pas longtemps et sa jeune femme ne continua pas à subir les heurts trop fréquents de sa jalousie violente et de son acariâtre humeur.

A suivre.

Les yeux et le nez coulaient. — C. G. Archer, de Brewer, Main, dit: "Je souffris du Catarrhe pendant plusieurs années. Parfois, mes yeux et mon nez coulaient des journées entières. Il y a environ quatre mois on me conseilla d'essayer la Poudre Catarrhale du Dr Agnew, et depuis que j'ai employé le merveilleux remède je n'ai pas eu une attaque. Il soulage en dix minutes". 60 cents.—17. A w

CASTORIA.

Porte la Signature de Chas. H. Fletcher

La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée

MALAISE A L'ESTOMAC

Voilà un mal qui fera ressortir la valeur de la Nervilline de Polson. Elle soulage et guérit les nausées et l'indigestion sur le-champ, remet l'estomac et vous met bien. Tout ce la pour 25c la bouteille. A

QUEBEC VEUT RENTRER DANS LA VIEILLE LIGUE

Les champions de la ligue intermédiaire demanderont à faire partie des clubs seniors.

LA PARTIE NATIONAL-MONTREAL.

LACROSSE

LE CLUB QUEBEC VOUDRAIT RENTRER DANS LA LIGUE SENIOR

Le club de crosse Québec songe sérieusement à reprendre l'an prochain, dans la ligue senior, la place qu'il a occupée pendant des années. Québec se trouve pratiquement champion de la ligue intermédiaire, et ses membres se croient de taille à faire la lutte aux clubs seniors.

La population de l'ancienne capitale est fort désireuse de voir son club rentrer dans la classe des grands clubs et de voir des joutes de première classe.

M. Hubert Raymond, l'un des directeurs du National, qui arrive justement d'un voyage à Québec, nous disait que plusieurs officiers du Québec lui ont déclaré qu'ils demanderont le printemps prochain l'admission du club Québec dans la ligue senior. Ils se proposent de s'assurer dès maintenant les services des meilleurs joueurs possible, afin de faire bonne figure si leur club est accepté.

LA PARTIE DE SAMEDI A MAISONNEUVE

Le National se prépare à sa partie de samedi prochain, à Maisonneuve, en pratiquant le jeu de football. Il fait sombre de si bonne heure maintenant que lorsque les joueurs sont tous rendus au terrain, l'obscurité est trop grande pour permettre de jouer à la crosse.

Comme exercice, le football est insurpassable et il permet aux joueurs de se maintenir en forme.

CLOVER VS. HOCHELAGA

Le club Hochelaga jouera sa dernière partie de la saison dimanche prochain alors qu'il se mesurera avec le Clover, au terrain du National, à Maisonneuve.

FOOTBALL

PRATIQUE DU CLUB DE FOOTBALL NATIONAL

Les pratiques du club de football National sont des plus encourageantes, et permettent d'espérer que nos joueurs feront bonne figure cette saison. L'appel lancé par les directeurs de notre association ne l'a pas été en vain, car toute une phalange de joueurs d'élite, ardents enthousiastes, se rend chaque jour aux pratiques.

Au nombre de ceux que nous avons remarqués jusqu'ici, sont : Hector Bisaillon, l'âme du club, Thaddée Michaud, Hurtubise, Langevin, Saint-Onge, Masson, Mireault, les frères Duckett, Joron, P. Bisaillon, Carle, Gervais, Archambault, Mousseau, Daniel, Bellerose, Duchesneau, Millaire, Phaneuf, Landry, Bissonnette, Dépatie, Boulianc, etc. Il y avait en tout une trentaine de joueurs à la pratique d'hier soir. La saison 1907 s'annonce donc sous les plus heureux auspices.

LA RAME

REMERCIEMENTS DU CLUB NAUTIQUE DE MAISONNEUVE

A l'assemblée générale du Club Nautique de Maisonneuve, tenue ces jours derniers, un vote de remerciements a été adopté à l'unanimité pour les souscripteurs qui ont si largement contribué au succès des régates de cette année, et dont voici les noms :

La commission du havre, le conseil de Maisonneuve, la St Lawrence Sugar Refy., M. G. Hemsley, MM. Kiffer Bros., Hudon et Hébert, Cie Lamontagne, J. S. Prince Co., Ltd., Kingsbury Shoe Co., Ouimetoscope, Thos. Sonne Co., Renaud, King et Paterson, N. Beaudry et Fils, Mathieu Frère, J. Pelletier, D. Masson et Cie, H. Gervais, M. P., L. A. Lapointe, E. Lortie, Mackenzie Co., A. L. Barbeau, Corriveau et Frère, N. Massy, T. Trudel, J. T. Marchand, Club Champêtre, Brodeur et Moreau, R. Portugais, Mme Cormier, A. Ritchot, J. W. Moreau, O. Otis, J. Girard, J. M. Brouillette, A. Talbot, J. Sproule, A. Godin, I. L. Lafleur, L. Brunet, P. Tétrault, C. A. Castillet, A. Lambert, Fortier et Cie, J. Chounard, E. Auger, J. Durand, C. Deom, G. Mailliet, N. Mailliet, D. Benoit, Senécal et Cie, P. Poulin, J. Q. Fafard, J. Millen and Son, C. Vidricaire, R. Montbriand, O. Thouin, M. Gravel, N. Bisaillon, F. Durand, C. O. Gravel, C. E. Frigon, D. Lemieux, U. Vanier, J. T. A. Gaucher, N. Fullum, H. Dubois, C. Cléroux, Jos. Dubois, S. Giroaard, Jos. Saint-Jean, C. Malchelosse, L. Lafretière, M. Brodeur, J. S. Brégent, L. A. Meunier, Bioulin, Desforges et Latourelle, J. T. Laurendeau, M. Cartier.

LUTTE

SEANCE SPORTIVE A LA SALLE TREMBLAY

Une lutte et un match au poignet composeront le programme ce soir, à la salle Tremblay. La lutte sera entre Beaulieu et Colin. Elle sera de 2 dans 3. Le match au poignet sera entre Dubé et Dandurand.

LE JEU DE DAMES

TOURNOI DE DAMES AU CERCLE PAROISSIAL ST LOUIS

Un concours de dames s'ouvrira ce soir au Cercle Paroissial St Louis. Le concours est divisé en deux classes.

Noms des joueurs de la première classe : S. Locas, O. Tardif, M. Tardif, A. Rousseau, T. Leduc, W. Danis, A. St Georges.

Deuxième classe : A. Lamoureux, O. Pineau, W. Picard, L. Daigneau, P. Ollvier, Ad. Fournier, A. Vincent, A. B. Coutu.

Tous les amateurs sont cordialement invités.

LA QUATRIEME PARTIE

C'est ce soir qu'aura lieu la quatrième partie du match de dames entre le champion Maillé et M. Morency. Ce dernier fera un effort pour arrêter la série de victoires de M. Maillé, qui a gagné les trois premières joutes

RALPH ROSE, QUI A ETABLI CINQ RECORDS DU MONDE SAMEDI A NEW-YORK, ET QUI PRENDRA PART AU TOURNOI ATHLETIQUE DU 21 COURANT A MONTREAL.

LE TOURNOI ATHLETIQUE DE SAMEDI

Le tournoi athlétique qui aura lieu samedi au terrain de la M. A. A. A., sera l'un des plus importants jamais vus à Montréal. La fine fleur des athlètes américains viendra ici disputer la palme aux Canadiens. Chicago, New-York, Boston, San Francisco et autres villes importantes seront largement représentées. Au nombre des clubs et des associations qui ont promis d'envoyer des athlètes, sont : l'Irish-American A. C., le New York Athletic Club, The Pastime Athletic Club, de New-York, la Boston A. A. A., l'Olympic Club, de Californie, la Chicago A. A. A., et l'University of Pennsylvania A. A. A.

Les principaux athlètes que nous verrons à l'oeuvre, sont : Seitz, Hillman, Ford, A. T. Bailey, Eisle, W. R. McCulloch, O'Connell, J. F. Mahoney, Dennis Horgan, M. P. McGrath, Melvin Sheppard, Geo. Bonhag, W. J. Keating, Bromilow, Sheridan, Flanagan, F. S. Smithson, Andrew Glarner, H. J. Huff, A. B. Shaw, J. B. Lightbody, Gilmour, Plaw, H. A. Gildings, W. W. Coe, W. D. Eaton, Jos. de Vere et Ralph Rose.

Les athlètes canadiens seront aussi nombreux. Mentionnons entr'autres : Harold Nottling, d'Ottawa ; B. Spranton, John Hemlock, Indien de aughnawaga ; Frank Correnti, L. Desmarteau, A. Smith, T. McBride, Frank Lukeman, D. Buddo, J. C. Riddell, W. A. McKay, H. McKay, H. Hébert, H. Harley, W. Hay, Emile Côté, J. N. M. McCuaig, J. Lambie, W. Happeny, E. B. Savage, A. Cameron, K. Dowie.

TOURNOI ATHLETIQUE DU CLUB CHAMPETRE

Le cinquième tournoi athlétique annuel du Club Champêtre Canadien aura lieu dimanche prochain, 22 septembre, à la Pointe aux Trembles. Voici le programme :

1. Course de 100 verges des membres actifs.
2. Course de 100 verges des membres honoraires.
3. Course de 50 verges, femmes des membres actifs.
4. Course de 50 verges, femmes des membres honoraires.
5. Course à trois jambes, ouverte.
6. Lancer le poids de 15 livres, ouvert.
7. Course de 50 verges pour demoiselles.
8. Course aux patates pour hommes.
9. Course en chaloupe pour dames, entre membres actifs et honoraires.
10. Course en chaloupe pour hommes, ouverte.
11. Casser le pot.
12. Concours de tir aux pigeons artificiels, ouvert.

Tous ces concours sont réservés aux membres du club.

13. Course de 100 verges aux invités.

Extra :

Course de longue distance, 5 fois le tour du terrain, ouverte.
Course en cuvette, ouverte.
Course aux canards, ouverte.
Lancer la balle avec crosse, ouvert.

Le soir, il y aura présentation du drapeau et de la coupe, à l'équipe de baseball Champêtre, champion de 1907. Il y aura aussi chant, musique, danse, etc.

Les juges seront choisis sur le terrain.

CHEVAUX TROTTEURS

COURSES AU TROT A OTTAWA

Ottawa, 18 — D'intéressantes courses au trot ont eu lieu ici hier. Sommaire :

2.28, trot et amble :

Johnnie K., McBride, Toronto	1	1	1
D. U., Saint-Amour, Ottawa	2	2	4
May Wax, Carson, Kingston	5	4	2
Star Benton, Anwick, Merrickville	4	3	3
Jimmy B., Boland, Hull	3	5	6
Westpoint, Labrosse, Saint-Eugène	6	6	5

Temps, 2.24¼, 2.24¼, 2.27.

2.18, trot et amble :

Deltic, Woodruffe, Ottawa	2	1	1
Sailor Boy, Hunter, Ottawa	1	2	4
Black Bill, Hunter, Ottawa	3	3	2
Pauline, Putnam, Ottawa	4	4	3

Temps, 2.17½, 2.17¼, 2.20, 2.21¼.

Course au galop, épreuves d'un demi-mille :

Red Monk, Delaney, Québec, Sanger	3	1	1
Glen Lonely, Kemp, Toronto, Lebrace	1	x	2
Renaissance, Morkin, London, Welch	2	3	x

Temps, 50¼, 51½, 51¼.

CHEZ LES JEUNES CLUBS

Le Van Horne II a défait dimanche le Saint-Louis de l'Institution des Sourds-Muets par 14 à 12. Les pitchers Lemay et Corbeil retirèrent chacun sept hommes au bâton. Lemay fit un home run.

Le Van Horne II jouera dimanche avec le club Ontario - Maisonneuve.

Il voudrait en outre jouer avec les jeunes Canadiens, jeunes Dollards, etc. Informations chez R. Brunet, 103 Casgrain, Mile-End.

Les Indépendants ont vaincu le Royal de Sainte-Cunégonde, par 5 à 4, devant 800 personnes. Score :

	R.	H.	E.
Indépendant. . . .00100101101—	5	6	0
Royal Canadien . .00010101100—	4	5	3

Les vainqueurs voudraient jouer pour $5 avec les clubs Saint-Georges, Sainte-Marie, Amherst, Laviolette. Informations chez Eugène Castonguay, 1467A rue Saint-Jacques.

DEFI AU LONGUEUIL ET AU SAINT-JACQUES

Le club Athlétique, de Fraserville, champion de la Ligue Madawaska, voudrait jouer avec le Longueuil et le Saint-Jacques, les 21 et 22 du courant. Télégraphier immédiatement à L. Omer Jolivet, Rivière du Loup.

Le club de baseball Orient lance un défi au St Louis du Mile-End, pour un enjeu de $5.00. La partie serait jouée dimanche au Parc Lafontaine. Pour informations, s'adresser à G. Masson, 857 Saint-Hubert.

ALL SAINT-LAURENT vs ARLINGTON

Ces deux clubs réputés les plus forts parmi les amateurs, en viendront aux prises dimanche prochain, à Bordeaux. Ce sera certainement une aubaine pour tous les amateurs du jeu de baseball, car le Saint-Laurent et l'Arlington possèdent l'un et l'autre un record très enviable. De plus, les deux clubs sont d'égale force.

Bordeaux sera certainement dimanche le rendez-vous de tous les fervents du baseball.

Un train quittera la gare Viger à 2 heures 20, et arrivera juste avant la partie.

Le Côte des Neiges a ajouté une nouvelle victoire à son crédit en battant, dimanche, un club s'intitulant les Green Leafs, mais composé des joueurs des clubs Green Leaf, Saint-Charles et Celtic.

La partie fut une des plus belles jouées sur le terrain cette année.

Score détaillé :

Green Lear.	.000200001— 3
Côte des Neiges.	.30003020x— 8

Umpires, Page et W. Regan. Scorer, J. W. Gravel. Assistance, 450. Batteries : Whelan et Smith ; R. Demers et J. Lawlor. Struck out, par Demers 16, par Whelan 5. Temps de la partie, 1.50 heure.

LE BASEBALL DANS LE NORD

Le Labelle Indépendant a remporté sur son terrain le championnat des Laurentides, en battant le club l'Annonciation, par un score de 15 à 9, dans une partie tout à fait excitante. Ce dernier avait dans son équipe des joueurs de toutes les parties du nord. Le Labelle Indépendant montra sa supériorité et remporta le championnat haut la main devant une assistance nombreuse. La température était idéale.

Labelle Indépendant — L. Migneault, capitaine, c. ; A. Côté, p. ; Oct. Trower, s.s. ; Alb. Cassidy, 1 b. ; Jos. Legault, 2b. ; Alb. Grondin, 3 b. ; John Evans, r.f. ; Thom. McLean, c.f. ; Eug. Grondin, l.f.

L'Annonciation — O. Fex, c. ; E. Corbeil, p. ; L. Dubouc, s.s. ; J. B. Damour, 1 b. ; Fred. White, 2 b. ; M. Maurice, 3 b. ; M. Buchanan, r.f. ; M. Brulotte, c. f. ; M. Lauzon, l.f.

Umpire, Louis Bigonesse.

Le Laviolette de Saint-Henri a triomphé de la deuxième équipe du Côte des Neiges par 14 à 4. Le pitcher Charbonneau retira 12 joueurs au bâton. Score :

Laviolette	.012321212—14
Côte des Neiges	.010201000— 4

Les vainqueurs voudraient jouer avec le Saint-Gabriel. Informations chez A. Leclaire, 110 rue Sainte-Marguerite.

Les jeunes Ste Brigide lancent un défi aux jeunes Fullum. Pour toute information, s'adresser au capitaine P. Frégault, 320 rue Logan, ou au gérant, A. Hayden, 907 rue Demontigny Est.

Une foule d'athlètes américains prendront part au tournoi de samedi à la M. A. A. A.

OTTAWA DONNE UN BEL EXEMPLE AUX VILLES DE LA PROVINCE DE QUEBEC.

ATHLETISME

UN EXEMPLE A SUIVRE

Ottawa vient de donner aux principales villes de la province de Québec un exemple qui mériterait d'être suivi, et qui serait tout à l'avantage de ces villes et du sport. Grâce à l'initiative et à la générosité de M. Emmanuel Tassé, il vient de se fonder dans la capitale de la Puissance une association athlétique canadienne - française qui promet d'accomplir une oeuvre éminemment recommandable. Combien de villes pourraient avantageusement imiter Ottawa ! Nous devrions en effet voir des associations du même genre se former dans une quinzaine de villes de Québec. Les clubs de crosse, de hockey, de baseball, de lutte, de courses, de quilles, de culture physique, etc., tous les clubs canadiens-français de la province devraient sans retard se former en association. Trois-Rivières, Sorel, Nicolet, Valleyfield, Saint-Hyacinthe, Beauharnois, Victoriaville, Sherbrooke, Saint-Jean, Lévis, etc., devraient chacune avoir une association athlétique canadienne-française. Quelle impulsion le sport recevrait, et combien d'avantages notre jeunesse recevrait de ce groupement !

BASE BALL

MONTREAL GAGNE UNE PARTIE ET EN PERD UNE

Jersey City, 18 — Les clubs Montréal et Jersey City ont joué deux parties, hier. Les visiteurs ont gagné la première par un score de 7 à 3, puis le club local battit les visiteurs par 2 à 1. Scores:

JERSEY CITY

	A.B	R.	H.	P.O.	A.	E.
Madden, c.f. . .	4	0	1	3	1	0
Clements, l.f. . .	5	1	2	2	0	0
Bean, s.s.	3	1	1	0	0	1
Hanford, r.f. . .	2	1	1	0	0	0
Merritt, 1 b. . . .	4	0	0	10	0	0
Fitzgerald, c. . .	3	0	0	8	0	0
Connors, 2 b. . . .	3	0	0	3	1	0
Woods, 2 b. . . .	4	0	0	0	1	1
Moore, p.	1	0	0	0	2	0
Pfanmiller, p. . .	2	0	1	0	2	0
xHalligan	1	0	0	0	0	0
Totaux	32	3	6	27	13	2

x A frappé pour Pfanmiller.

MONTREAL

	A.B	R.	H.	P.O.	A.	E.
Needham, l.f. . .	3	1	1	1	0	0
Snowden, c.f. . .	3	0	0	3	0	0
Brown, 1 b. . . .	2	0	0	8	0	0
Corcoran, s.s. . .	1	0	0	0	1	1
Shean, 2 b. . . .	1	1	1	2	3	1
Madigan, r.f. . .	2	0	0	0	0	0
Morgan, 3 b. . . .	2	0	0	1	1	0
Waters, c.	4	1	1	5	1	0
Brockett, p. . . .	4	0	2	1	1	0
Clark, c.	0	0	0	1	1	0
Totaux	37	7	11	27	12	2

Score par inning :

Jersey City	.100002000—3
Montréal	.220020010—7

SOMMAIRE :

Laissés sur les buts, Montréal, 7 ; Jersey City, 7 ; buts sur 4 balles, Moore, 2; Pfanmiller, 1; home run, Hanford ; coup pour 3 buts, Clements ; coup pour 2 buts, Corcoran ; sacrifice hits, Bean, Madigan, Snowden; doubles jeux, Bean à Connors, Merritt à Madigan, Bean à Merritt, Waters à Morgan. Umpires, Eason et McCarthy. Temps, 2 heures.

A Newark :

	R.	H.	E.
Rochester . . . .010000000—	1	5	1
Newark . . . . .10100000x—	2	6	1

Batteries — Bannister et Higgins ; Pardee et Kritchell. Assistance, 1,800. Umpires, Conway et Sullivan.

A Providence :

	R.	H.	E.
Providence . . . .10000102x—	4	9	0
Toronto . . . . . .00000000—	0	4	0

Batteries — Harris et Peterson ; Hesterfer et Carrigan. Umpire, Owens. Assistance, 2,500.

A Baltimore :

	R.	H.	E.
Baltimore. . . . . .0001110—	2	5	1
Buffalo . . . . . .0000000—	0	4	1

Batteries — Burchell, Byers et Hearne ; Tozer et McAllister. Assistance, 700. Umpire, Kelly.

POSITION DES CLUBS DE LA LIGUE DE L'EST

	Gag.	Perd.	P.C
Toronto	82	47	636
Buffalo	71	55	563
Providence	67	61	523
Newark	65	63	508
Jersey City	65	65	500
Baltimore	63	70	474
Rochester	58	72	446
Montréal	42	82	339

LIGUE AMERICAINE

A Détroit :

	R.	H.	E.
Détroit. . . . . .200025—	9	15	0
Chicago. . . . . .000001—	1	5	0

Batteries — Seiver et Payne ; Smith et Sullivan. Umpire, Connolly.

A Philadelphie :

	R.	H.	E.
New-York. . . . .800000332—11	17	2	
Philadelphie. . . .10002000— 3	10	5	

Batteries — Hogg, Blair et Kleinow ; Lord, Craig, Bartley, Coombe et Schreck. Umpires, Hurst et Sheridan.

A Cleveland :

	R.	H.	E.
Cleveland. . . . . .000000000—	0	2	3
St Louis. . . . . .000200000—	2	6	0

Batteries — Thielman et Bemis ; Powell et Stephens.

Deuxième partie :

	R.	H.	E.
Cleveland. . . . . .100001003—	5	7	4
St Louis. . . . . .000011031—	6	11	1

Batteries — Clarkson et Clarke ; Bailey, Howell et Spencer. Umpire, Egan.

A Washington :

	R.	H.	E.
Washington. . . . .00320400x—	9	13	1
Boston. . . . . .001000000—	1	8	3

Batteries — Hughes et Blankenship ; Glaze, Winter, Steele et Shaw. Umpire, O'Loughlin.

POSITION DES CLUBS DE LA LIGUE AMERICAINE

	Gag.	Perd.	P. C.
Philadelphie. . . .	80	52	606
Détroit.	80	54	597
Chicago.	79	57	581
Cleveland.	77	59	565
New-York.	64	70	477
Boston.	58	79	423
St Louis.	57	78	422
Washington.	43	89	326

LIGUE NATIONALE

A Boston :

	R.	H.	E.
Boston. . . . . .01000005x—	6	12	2
New-York. . . . . .002001000—	3	11	1

Batteries — Barberich et Needham ; Mathewson et Bowerman. Umpire, O'Day.

A Brooklyn :

	R.	H.	E.
Philadelphie. . . . .000000001—	1	5	2
Brooklyn. . . . . .00020040x—	6	9	2

Batteries — Coakley, Moran et Dooin; Pastorius et Ritter. Umpires, Johnstone et Carpenter.

A Saint-Louis :

	R.	H.	E.
St Louis. . . . . .000000000—	0	4	2
Pittsburg. . . . . .000100001—	2	4	1

Batteries — Fromme et Hostetter ; Willis et Gibson. Umpires, Rigler et Klem.

POSITION DES CLUBS DE LA LIGUE NATIONALE

	Gag.	Perd.	P.C.
Chicago.	97	38	719
Pittsburg.	81	54	600
New-York.	77	59	566
Philadelphie. . . .	73	59	553
Brooklyn.	63	73	464
Cincinnati.	55	79	411
Boston.	52	81	391
St Louis.	41	96	299

LE CLUB DE BASEBALL LABELLE INDEPENDANT, CHAMPION DES LAURENTIDES — 1, John Evans ; 2, Eug. Grondin ; 3, Alb. Grondin, vice-président ; 4, Alb. Cassidy, secrétaire-trésorier ; 5, Alex. Côté, assistant capitaine ; 6, Thom. McLean ; 7, Lucien Mignault, capitaine ; 8, Jos. Legault, président ; 9, Louis Bigonesse, secrétaire-correspondant.

Deuxième partie :

JERSEY CITY

	A.B	R.	H.	P.O.	A.	E.
Clement, l.f. . .	3	0	1	0	0	0
Bean, s.s. . . .	2	0	0	0	2	0
Merritt, c.f. . .	2	0	0	1	0	0
Hanford, r.f. . .	2	1	1	0	0	0
Vandy, 1 b. . . .	2	1	0	7	0	0
Connors, 2 b. . .	0	0	0	0	1	0
Woods, 3 b. . . .	2	0	1	0	1	0
Butler, c.	2	0	0	8	1	0
Lake, p.	2	0	0	1	1	0
Totaux	17	2	2	18	6	0

MONTREAL

	A.B	R.	H.	P.O.	A.	E.
Needham, l.f. . .	3	0	0	0	0	0
Snowden, c.f. . .	3	0	0	0	0	0
Brown, 1 b. . . .	2	0	0	8	0	0
Corcoran, s.s. . .	1	0	0	0	1	1
Shean, 2 b. . . .	1	1	1	2	3	1
Madigan, r.f. . .	2	0	0	0	0	0
Morgan, 3 b. . . .	2	0	0	1	1	0
Clark, c.	2	0	0	4	2	0
Stanley, p. . . .	2	0	0	0	2	0
Totaux	18	1	1	15	9	2

Score par inning :

Jersey City	.00020x—2
Montréal	.000010—1

SOMMAIRE :

Buts sur 4 balles, par Stanley, 4; par Lake, 1 ; struck out, par Lake, 9; par Stanley, 1; laissés sur les buts, Jersey

FARNHAM DEFAIT SAINT-HYACINTHE

Farnham, 18 — L'une des parties les plus contestées jamais vues à Farnham, a été jouée dimanche, alors que le club local a défait Saint-Hyacinthe par 1 à 0. La joute a été une lutte de pitchers, entre Leclair et Bellerose. Le premier s'est montré supérieur : il n'a pas accordé un seul but sur quatre balles et n'a pas permis à ses adversaires de faire plus de deux hits. Score :

SAINT-HYACINTHE

	A.B.	R.	H.	P.O.	A.	E.
Daigneault, l.f. . .	4	0	1	0	0	0
Lauzon, 2b. . . .	4	0	1	2	1	0
Miron, s.s. . . .	4	0	0	3	4	0
Payette, c. . . .	4	0	2	7	1	0
Fisher, r.f. . . .	4	0	1	1	0	0
Gervais, c.f. . . .	4	0	1	0	1	0
Goderre, 1b. . . .	4	0	0	11	0	0
Lebeouf, 3b. . . .	3	0	0	1	3	2
Bellerose, p. . . .	3	0	0	0	4	0
Total. . . .	34	0	6	25	14	2

FARNHAM

	A.B	R.	H.	P.O.	A.	E.
Longtin, 1b. . . .	4	0	0	11	0	0
Mackenzie, s.s. . .	4	0	1	0	1	1
Barry, c.f. . . .	4	0	0	2	1	0
Gaudreau, 2b. . .	2	1	0	0	1	0
Leclair, p. . . .	4	0	2	0	5	0
Goyette, c. . . .	3	0	2	11	0	0
Heath, 3b. . . .	3	0	0	1	1	1
Archambault, l.f. .	2	0	0	1	0	0
Langlois, r.f. . .	2	0	0	1	0	1
Total. . . .	29	1	5	27	9	3

Un de retiré lorsque le point gagnant fut fait.

Score par inning :

Saint-Hyacinthe.	.000000000— 0
Farnham.	.000000001— 1

SOMMAIRE

Buts volés, Daigneault 3, Longtin 1. Sacrifice hit, Gaudreau. Double jeu, Miron à Goderre. Passed balls, Payette, Goyette. Struck out, par Bellerose 8, par Leclair 10. Premier but sur quatre balles, par Bellerose 3. Laissés sur les buts, Saint-Hyacinthe 7, Farnham 7. Temps de la partie, 1.50. Umpire, Blackburn.

Le club Côte des Neiges n'ayant pas encore perdu une partie, cette année, s'est vu récompensé de son travail en recevant de M. Henry Smith, président de la Henry Smith Promotion Co., une magnifique coupe en argent que le club a décidé de nommer Northmount Cup.

Le Côte des Neiges a décidé de mettre cette coupe en jeu entre les divers clubs de Montréal et de la banlieue. La ligue pour cette coupe se composerait des clubs suivants : Saint-Laurent, Star, Richmond, Lachine, Bordeaux, Cercle Saint-Jacques, Arlington, Saint-Charles et Côte des Neiges. Les clubs qui désirent répondre à cette invitation peuvent prendre connaissance des conditions chez J. W. Gravel, secrétaire, Notre-Dame des Neiges. Tél. Bell Up 4479.

LES STARS A SAINT-HYACINTHE

Les Stars joueront dimanche leur dernière partie de ligue à Saint-Hyacinthe. Les deux clubs sont confiants et se préparent à cette rencontre avec ardeur.

CE VIEUX COMPLET

et votre pardessus, ne les mettez pas de côté. Vous n'avez qu'à nous les envoyer et nous nous faisons fort de leur redonner leur belle apparence première.

Notre spécialité: nettoyage, teinture, réparation et modification de toutes sortes.

WARDROBE REPAIR CONCERN

Tél. Up 2501. 47 Côte du Beaver Hall.

UN DEBOURSE DE $1.00 PAR MOIS TIENDRA VOS VETEMENTS EN BON ETAT. 263—n C

LE CANADA UN ELDORADO

Outre ses richesses naturelles, dit un journaliste anglais, il a l'honneur de compter à sa tête des hommes dignes de ce poste.

Londres, 18 — Le "Times" vient de publier le premier article de son représentant, de retour en Angleterre, après avoir pris part à l'excursion faite en Canada par les journalistes anglais sous les auspices de la compagnie du Pacifique Canadien.

L'auteur de cet article traite surtout d'émigration. Il dit qu'on ignore généralement en Angleterre les ressources du Canada, où les conditions de prospérité dépassent tout ce qui se voit dans les autres pays. "Là comme ailleurs — continue l'article en question — l'homme qui travaille avec ses mains a besoin qu'on lui rappelle qu'il est dépendant de celui qui travaille avec sa tête. Le Canada est heureux, toutefois, de compter parmi ses têtes dirigeantes des hommes d'expérience et de patriotisme, et cela dans les deux camps politiques et les deux races qui prédominent en ce pays."

MARIAGE FASHIONABLE

M. Léopold Bernard épouse Melle N. Lemoine, fille de M. P. C. Lemoine, de Sorel.

Lundi matin, 16 septembre, a été célébré à Sorel, église paroissiale, le mariage de M. Léopold Bernard, voyageur, de Montréal avec Mlle N. Lemoine, fille de M. P. C. Lemoine, de Sorel.

La cérémonie a été très brillante, et un grand nombre d'amis y assistaient. La mariée portait une ravissante toilette.

M. et Mme Bernard, sont partis pour New-York, où ils seront quelques jours.

De nombreux cadeaux ont été envoyés par les parents et les amis des époux.

Les amis intimes de M. Bernard, en outre, ont présenté une bourse bien garnie; parmi les souscripteurs nous voyons les noms de MM. J. Archambault, Arcand Frères, J.A.E. Bureau, Léon Bureau, R. Brosseau, J. A. Brossard, A. J. Brown, E. D. Barette, W. Brunet, Ernest Brousseau, A. L. Boucher, J. N. Brisebois, J. P. Boisseau, J. H. E. Brodeur, J. L. Bergeron, J. P. Berthiaume, J. N. Cabana, E. A. Clément, J. A. Chabot, J. A. Crevier, A. Chabot, H. D. Cantin, D. Crevier, P. Emile Chevalier, Chagnon, M.D., J. E. Doré, Paul Dupré, H. Denis, Louis Decelles, Raoul Dionne, J. F. L. Dubreuil, J. A. Denault, J. P. Durand, L. E. Dufresne, J. B. Dorion, J. P. Deery, J. A. Dyke, A. Favreau, J. D. Fortin, J. E. Fréchette, J. A. Gauvin, A. Glackmeyer, T. Galipault, André Généreux, J. C. A. Gratton, J. E. Gauvreau, E. D. Gagnon, Louis Girard, J. A. Gauthier, Gillet, W. E. Hayes, J. H. Hénault, L. A. D. Houde, Ernest Laurent, Théo. Ladouceur, J. I. Lalonde, N. A. Laferrière, D. M. Lefebvre, F. H. Lafleur, fils; Eugène Lesieur, J. C. A. Labrèche, J. E. Lalonde, A. Leblanc, J. H. Lessard, C. S. LaVallée, Docteur J. H. A. Larose, E. Léonard, C. L. Ledoux, Lagarde, J. Ménard, J. Geo. Langelier, J. N. Millette, P. N. Menard, J. A. Ménard, Raoul Mathieu, L. E. Martel, J. A. Marcoux, J. E. Massé, E. Moreau, Edw. McGovern, C. MacDonald, J. W. McMillan, D. A. Nadeau, Pharmacie L. P. Normand, E. J. Nadeau, J. O'Donell, E. Ostiguy, G. P. Plamondon, G. A. Prévost, J. Pigeon, J. A. Quesnel, David Rochon, Joseph N. Rousseau, Arthur Robert, B. Rubin, A. Rochette, J. L. Roberge, G. Rondeau, F. J. Sanderson, Paul Saucier, Chs Saint-Jean, Léon Saint-Pierre, A. Savage, Joseph G. Tellier, Edouard Thivierge, A. E. Tranchemontagne, Michel Thiviergy, R. Tessier, M.D., J. R. Vincent, T. Théo. Valiquette, Vincent.

NE PAS CONFONDRE

Le nommé Georges Tessier, arrêté pour résistance à la police, samedi soir dernier, n'est pas M. Georges Tessier, de la Pointe St Charles, fils de M. François Tessier, employé à la Compagnie du Grand Tronc.

PRINCESSE ET PIANISTE

Londres, 18 — L'ex-princesse de Saxe, dont la séparation d'avec son mari fit tant de scandale, lorsqu'elle s'enfuit avec un professeur de français, est en ce moment à Londres, où elle doit se marier avec un pauvre pianiste italien du nom de Jonsefi. La princesse reçoit une annuité de $9,000 de la cour saxonne, qui lui sera retranchée si elle se marie.

SIR CONAN DOYLE

Londres, 18 — On annonce le prochain mariage de sir Conan Doyle, le grand écrivain anglais, créateur littéraire du fameux policier Sherlock Holmes, avec miss Jeanne Leckie.

M. L'ABBE THERIEN

Nous avons annoncé que M. l'abbé Zénon Thérien, ancien vicaire de Ste Rose, venait d'être nommé vicaire à Lachute. Il ne s'agit pas ici de M. l'abbé Zénon Thérien qui est et qui reste vicaire de St Louis du Mile-End.

CE QUE PENSENT LES ETRANGERS

**Un article du "Mercantile and Financial Times" sur la Compagnie des

LA PRESSE

MONTREAL, 18 SEPTEMBRE 1907

LA SANTE PUBLIQUE

Encore un lot considérable de denrées avariées saisi à Montréal ; cette fois il s'agit de fruits pourris expédiés de Californie.

On parle de poursuites à intenter contre les expéditeurs ; on n'en fera rien, car il serait trop difficile de prouver que les fruits sont partis en mauvais état du point de production et encore plus difficile d'établir, au cas où l'expédition aurait été bien faite, à quel moment et en quelles mains la cargaison serait devenue impropre à la consommation.

Il ne peut donc être question que d'une chose : rechercher si ces sept tonnes de fruits avariés sont arrivées en bon ou en mauvais état à Montréal. Cela seul est important.

Si la cargaison est arrivée saine, il sera possible d'établir quand elle est devenue impropre à la consommation et à qui, à ce moment, elle appartenait. Si, au contraire, elle est arrivée à Montréal dans des conditions invendables, alors la responsabilité de son écoulement sur notre marché sera facile à fixer.

On semble dès maintenant vouloir laisser une porte de sortie aux gens responsables de ces ventes, que dans d'autres pays on assimilerait à des abus de confiance, en admettant que les vendeurs pouvaient ne pas savoir que les produits étaient avariés .

Ce raisonnement, tenu lors de la saisie des cinquante mille boîtes de saumon décomposé, vaudra aux vendeurs de fruits avariés l'impunité qu'il a assuré aux débitants de poisson empoisonné.

Il y a une manière bien simple pourtant d'enrayer radicalement la vente des produits avariés ou falsifiés ; elle a été employée avec le plus grand succès en Angleterre, il y a près d'un demi-siècle, pour protéger le peuple contre les frandes aussi nombreuses que dangereuses prévalant alors dans le commerce du thé.

Une loi fut adoptée rendant le marchand, vendant directement au consommateur, responsable de la pureté du thé livré au public et lui infligeant des peines très sévères en cas de vente de produits falsifiés ou frelatés.

Au premier épicier condamné l'opinion publique s'indigna de la punition d'un homme n'ayant commis d'autre délit que de vendre un produit qui avait pu être falsifié en Chine, au Japon, par les producteurs, ou en Angleterre par les importateurs, les marchands en gros ou autres intermédiaires.

A cette indignation les partisans de la loi répondirent que le délit n'était réellement commis qu'au moment où le produit était livré au consommateurs ; que jusque-là le thé changeant de mains était inoffensif, qu'il pouvait même n'exister que de nom et que la loi n'avait pas à intervenir dans les transactions portant sur des boîtes fermées, dont le contenu lui était inconnu et pouvait ne jamais sortir du contenant.

Ils ajoutaient, les partisans de la loi, que les détaillants, directement intéressés à veiller sur la qualité de ce qu'il vendait, prendraient à l'avenir les précautions nécessaires pour se protéger contre les importateurs ou les intermédiaires coupables de falsifications.

Ils usaient encore, ces partisans de la loi, que ces falsifications étaient souvent le résultat des prix au rabais constamment demandés par le commerçant de détail se faisant une concurrence trop grande.

Tout cela était vrai et il ne fallut que quelques mois d'une application rigide de la loi pour faire disparaître des épiceries de la Grande-Bretagne tous les thés falsifiés.

Ce rappel de la procédure britannique en la matière est d'autant plus d'actualité que c'est par la plainte d'un marchand de Montréal que les autorités ont été avisées de la présence sur notre marché de ce lot de sept tonnes de fruits avariés.

Notre loi contre la vente des denrées impropres à la consommation est de toute évidence défectueuse, puisqu'elle permet de telles transactions sans qu'on puisse atteindre et punir les coupables.

Qu'on la rende plus sévère, d'une application plus pratique et les municipalités n'auront plus besoin d'entretenir une armée d'inspecteurs dont le travail, rendu inutile par la législation, n'a d'autres résultats que d'indiquer au public comment et par quoi la santé publique est compromise ou la nature des différentes toxines qu'on sert au peuple sous le nom des produits alimentaires.

LE PARLEMENT DU TRANSVAAL

Le Transvaal est un peu, aujourd'hui, dans la position qu'occupait le Canada au lendemain de son émancipation politique, comme domaine de la couronne anglaise. Et de penser que d'aucuns dans le monde ont pu, naguère, comme spectateurs, s'intéresser aux premières manifestations de l'autonomie canadienne, nous fait comme une obligation de ne pas nous montrer indifférents à la première session du parlement transvaallois prorogée dans la dernière semaine d'août.

Les Anglais et les Boërs ne fraternisent pas encore dans le sud-africain come le font dans le nord-américain les Anglo-Saxons et les Franco-Canadiens. Aussi bien faut-il se rappeler que nous avons au Canada plus d'un demi-siècle de pratique parlementaire et qu'au lendemain de l'institution du gouvernement responsable en notre pays, la fraternité de races n'était pas très accusée.

Dans cet ordre d'idées, un fait historique domine toutes les discussions qui ont animé cette première session du parlement du Transvaal : c'est que sur la proposition du premier ministre, le général Botha — un boër, faut-il le rappeler — les députés, à l'unanimité, ont voté une résolution remerciant le roi Edouard d'avoir donné au pays un gouvernement autonome, gage certain, a dit le chef de l'opposition, sir George Farrar, en appuyant la motion, d'un avenir qui, en toute vérité, fera un jour du sud-africain, le plus beau joyau de la couronne anglaise.

Certes, quand on a des diamants, c'est pour s'en servir, et nous comprenons parfaitement que, pour faire image, l'orateur ait emprunté aux mines de Kimberley un mot brillant qui se trouvait déjà tout taillé dans l'histoire. Il est arrivé, d'autre part, que le même anglais Farrar a combattu la motion du boër Botha, demandant que le fameux diamant Cullinan fut acheté par le Transvaal, pour être offert comme cadeau, comme hommage, au roi. Tant il serait vrai de dire, au rebours du dicton bien connu, que la politique fait plus d'étranges contradicteurs qu'elle n'a jamais fait d'étranges compagnons de lit.

Laissant de côté cet incident, de caractère plutôt personnel, nous nous reportons avec complaisance vers ce fait historique, d'une nationalité écrasée sur les champs de bataille après une défense des plus héroïques, se retrouvant maîtresse de ses destinées dans une forteresse bâtie au cours des siècles par les vainqueurs même, et offrant à la couronne anglaise, comme don de joyeux avènement, l'assurance de son oubli pour le passé, de sa gratitude pour le présent, de sa fraternelle coopération pour l'avenir. Tant encore il serait vrai de dire —toujours au rebours des applications faites du mot, trop souvent à contretemps — que l'histoire se répète.

L'histoire du Transvaal, n'est-ce pas, en effet, un peu beaucoup la nôtre! Tant et si bien que — au regard de cette première session du parlement transvaallois qui nous rappelle les premières manifestations de notre autonomie politique au Canada — nous ne nous étonnerions pas d'entendre, peut-être avant longtemps, rééditer là-bas par un Boër (mutatis mutandis) le mot le plus prophétique qu'ait jamais fait entendre ici la clairvoyance politique doublée d'un patriotisme éclairé : "Le dernier coup de canon qui sera tiré sur le sol d'Amérique pour la défense du drapeau anglais le sera par un Canadien-Français !"

C'est plus que de l'intérêt que nous portons au parlement du Transvaal : c'est de la sympathie, c'est de l'admiration.

UN NOUVEAU PRODUIT AGRICOLE L'HÉLIANTI

Un nouveau légume vient de faire son apparition : l'hélianti.

Nouveau légume ! c'est trop peu dire, car l'hélianti est à la fois un tubercule estimé des gourmets qui le connaissaient déjà, et un fourrage abondant, susceptible de rendre les plus grands services aux éleveurs.

Il y a quelques années, il fut, une première fois, question de l'hélianti. A cette époque, il s'agissait seulement d'établir qu'il pouvait figurer avantageusement sur les tables les mieux servies, à côté de tous les autres légumes.

Depuis, de nombreuses expériences ont été faites un peu partout ; elles ont démontré que, si les tubercules de l'hélianti fournissent un aliment agréable à l'homme, ses tiges produisent en même temps un fourrage excellent que les bestiaux peuvent consommer aussi bien en vert qu'en sec.

Si les résultats obtenus ne donnent pas le droit de prétendre que la nouvelle plante détrônera la pomme de terre dans la consommation, ils permettent, du moins, d'affirmer qu'elle occupera une place honorable parmi les végétaux de première utilité et que l'agriculture peut fonder sur elle les plus grands espoirs.

L'hélianti appartient au genre des hélianthes, vulgairement appelés soleils dont plusieurs variétés sont cultivées dans nos jardins. C'est une plante vivace qui se plaît à peu près dans tous les climats et résiste aussi facilement aux froids les plus excessifs qu'aux chaleurs les plus ardentes.

La culture de l'hélianti est facile ; il vient dans n'importe quelle terre, bien qu'il ait une préférence marquée pour les sols silicieux. Plantés en rayons à 6 ou 7 pouces de profondeur, les tubercules, dont la végétation est tout d'abord lente, n'exigent comme traitement qu'un sarclage en juin, au moment où leurs tiges atteignent de 8 à 12 pouces.

Ce n'est que vers la fin de l'été que les cultures d'hélianti parviennent à leur développement normal. A ce moment chaque pied forme une touffe géante dans les tiges, surmontées de fleurs d'un jaune éclatant, s'élevant à plus de 9 pieds du sol. Pourtant ce n'est pas encore l'heure de la récolte. Les tubercules, eux, ne sont qu'en voie de formation, et il faut attendre octobre avant que de songer à les recueillir.

Dans les champs d'expériences où l'héliantl a été traité jusqu'ici, les résultats ont été variables; ils ont évolué entre 6 et 20 livres, par pied, de tubercules comestibles et on plante jusqu'à quatre pieds par verge carrée.

Ces tubercules constituent un excellent légume d'hiver, un élément essentiellement nutritif, riche en matières assimilables, ainsi que l'a démontré l'analyse à différentes reprises. Ils seront d'autant mieux accueillis qu'ils sont très faciles à accommoder et qu'ils se prêtent à toutes les combinaisons culinaires.

Ces qualités suffiraient à elles seules à en faire un produit de tout premier ordre; mais il faut ajouter que les bestiaux se montrent très friands de ses tubercules qu'ils dévorent avec avidité. Si l'héliantl produit avec une telle libéralité un légume précieux, il ne se montre pas moins généreux avec ses tiges qui fournissent en vert de 90 à 100 tonnes de fourrage et, en sec, de 30 à 40 tonnes susceptibles d'être conservées et emmagasinées pour des heures de disette.

A eux seuls, ces chiffres font l'éloge de la nouvelle plante et montrent quel intérêt les agriculteurs auraient à l'introduire dans leur culture. L'héliantl apparaît, en effet, comme la plante de l'avenir.

CHOSES ET AUTRES

Le chroniqueur de la "République Française," vient de publier une étude sur "les bruits domestiques que beaucoup de nos lecteurs trouveront tout plein d'actualité. Citons textuellement:

On a lu, récemment dans les faits divers de la République Française, l'histoire de ce boy chinois Tin-Li-Hu, qui a tenté par trois fois de se suicider pour ne plus entendre, pendant plusieurs heures par jour, les exercices de chant de sa patronne, cantatrice renommée.

— Madame française gueule trop! — a-t-il déclaré sans périphrases — Moi mourir ou f...icher le camp!

Ce boy, évidemment, n'aimait pas la musique, direz-vous. Et vous ne verrez là qu'une fantaisie un peu poussée d'Extrême-Oriental, au cerveau mal équilibré.

Comme on voit que vous habitez une maison où ne sévissent ni pianos ni phonographes, ni chanteurs des deux sexes!

Moi, je le comprends, ce boy, je le comprends et je le plains, car son histoire est un peu la mienne.

Dans le vaste immeuble où je gîte, logent plus de quarante ménages. Trente-cinq ont des pianos, qui égrènent, dès le matin, la gamme, si j'ose dire, de leurs exercices, depuis la méthode élémentaire de M. Le Couppey, jusqu'à la vélocité de Czerney. Cela commence dès huit heures et cela dure jusqu'à midi. Le déjeuner amène une accalmie de cinq à six demi-heures. L'après-midi appartient aux cantatrices. La cour — dont l'acoustique est excellente — retentit de leurs vocalises. Gagnées par l'exemple, les cuisinières, à toutes les fenêtres, entonnent en essuyant leur vaisselle ou en astiquant leurs cuivres, la Petite Tonkinoise ou la Fille à sa mère et autres derniers "succès du concert." Enfin, brochant sur le tout, un phonographe strident moud, sans relâche, de quatre à sept et demie, les airs célèbres du répertoire italien, depuis la Donna e mobile jusqu'à Sole mio.

Enfin, le soir, sur les quarante ménages, il y en a bien, chaque jour, une demi-douzaine qui "reçoivent" et, jusqu'à minuit passé, les chanteurs amateurs, toutes fenêtres ouvertes, modulent de l'opéra-comique, ancienne manière.

Ne parle pas; Rose, je t'en supplie..

Recommandent ironiquement ces ténors, en hurlant à qui mieux mieux.

Il paraît qu'il n'y a rien à faire. Du moment que ces "messieurs-dames" ont prévenu le concierge qu'ils — ou elles — recevaient, ils ont le droit d'empêcher leurs co-locataires de dormir.

D'ailleurs le concierge adore ces séances "artistiques" et quand, par hasard, personne ne reçoit dans la maison, il "chante pour lui-même" comme Carmen, au premier acte.

Voilà pourquoi je comprends et je plains le boy chinois de la rue de la Faisanderie. Ne soyez donc pas trop étonnés si vous apprenez un de ces jours qu'à son exemple j'ai bu la cigue ou que je me suis précipité sous une automobile en marche."

Vous aurez toujours un pianiste chez vous si vous possédez un

PIANOLA OU PIANO PIANOLA

Le succès du Pianola est logique —naturel—inévitable. Il fait du piano, meuble silencieux, un Instrument de Musique, car il donne instantanément à chacun la capacité de jouer artistement n'importe laquelle des 20,000 sélections du répertoire du Pianola. Pianos de toutes marques pris en échange.

NORDHEIMER'S Limited.
589 rue Sainte-Catherine Ouest.

Un Breuvage Domestique

Après les fatigues d'une journée de travail —après le diner et lorsque vous vous asseyez, le soir, à la maison, une bouteille de Pabst Blue Ribbon ajoutera à votre plaisir, et aidera votre digestion.

Pabst Blue Ribbon

La Bière de Qualité

est fabriquée du Fameux Malt de Huit Jours Pabst, qui contient toutes les propriétés nutritives et hygiéniques de l'orge sous une forme prédigérée. Ces propriétés, avec la qualité tonique des houblons les plus choisis, tonifient et nourrissent l'organisme. Le très faible pourcentage d'alcool (moins de 3½ p. c.) est un stimulant doux qui active l'estomac et le met en état de remplir ses fonctions.

En commandant de la bière, demandez Pabst Blue Ribbon.

Fabriquée par Pabst, à Milwaukee.

Et embouteillée seulement à la Brasserie.

L. Chaput, fils et Cie,
2 rue De Bresoles, Montréal.
Phone M. 2168.

SEDLITZ
CHARLES CHANTEAUD
Le plus actif des Purgatifs — Le Meilleur Marché
ÉVITER LES IMITATIONS
Exiger le Nom de l'Inventeur **CHARLES CHANTEAUD, à PARIS**
DANS TOUTES LES BONNES PHARMACIES.

On devrait avoir dans toute maison . . .

LE CACAO, LE CHOCOLAT, LES GLACES A GATEAU, etc., de

COWAN

des Articles absolument Purs

THE COWAN CO. LTD., TORONTO.

A 4,11,18,25

Notre Pain Domestique

Est fait spécialement pour l'usage des familles. Il est hygiénique et nutritif. Demandez un pain à votre épicier ou téléphonez à la

Boulangerie Cunningham,

En face du Parc Westmount.

16,18,20

Ministère des Chemins de Fer et Canaux

CANAL DE TRENT

AVIS AUX VENDEURS DE CIMENT

DES soumissions cachetées portant à l'endos : "Soumission pour ciment," seront reçues par le soussigné, jusqu'à 16 heures, mercredi, le 18 septembre, 1907, pour l'approvisionnement de 2,500 barils de ciment de Portland, pour l'usage du canal de Trent.

On peut se procurer les spécifications et formules de soumissions au bureau de l'ingénieur surintendant du canal de Trent, Peterborough, et au bureau de l'ingénieur en chef du ministère des chemins de fer et canaux, Ottawa, le ou après le 11 du courant.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune soumission.

Par ordre,
L. K. JONES,
Secrétaire.

Ministère des chemins de fer et canaux, Ottawa, 11 septembre, 1907.

Les journaux publiant cette annonce sans autorisation du ministère ne seront pas payés. 265—4

La démangeaison, la gale, les égratignures de prairies, le mal de barbe et toutes formes de démangeaisons contagieuses, chez l'homme ou l'animal, guéris en 30 minutes par la Lotion hygiénique de Wolford. Elle n'échoue jamais. Vendue par Alfred Mopat. 257-M.a.n k

Un verre de bon cognac Ph. Richard remonte le système : c'est un tonique hors de pair et qui agit instantanément. Le favori des autorités médicales.

COLONIAL HOUSE SQUARE PHILLIPS

EXPOSITIONS DE MANTEAUX ET MODES

JEUDI, LE 19

ET LES JOURS SUIVANTS.

Ces deux rayons ont été complètement renouvelés et sont maintenant en mesure de vous montrer un plus bel étalage que jamais . . . . . Le plus grand choix de la mode qu'on puisse voir. . .

Le catalogue d'automne et d'hiver est prêt et sera envoyé franco par la poste à toute adresse sur demande.

HENRY MORGAN & CO., LTD, - MONTREAL

UNE MISSION AU DEBUT DIFFICILE

DANS LE DIOCESE DE NORTHAMPTON, FAKENHAM, NORFOLK, ANGLETERRE.

Où la messe est-elle dite et la bénédiction donnée maintenant ? DANS UNE MANSARDE, dont le loyer me coûte UN SCHELLING par semaine.

Collecte moyenne, par semaine, 3 s 6 d.

Aucune dotation, excepté L'ESPERANCE. C'est une piètre dotation, direz-vous, lecteur. Eh bien ! Qui sait ? Les grandes choses ont eu, règle générale, des débuts modestes. Il y eut l'étable de Bethléem, et le bras de Dieu ne s'est pas raccourci. Je ne perds pas ESPOIR. J'ai GRANDEMENT confiance que cette mission, la plus récente qui existe, ouverte par l'évêque de Northampton, deviendra, il n'y a pas à en douter, une grande mission.

Mais nous avons, pour cela, besoin du secours de l'extérieur. En recevrons-nous ?

J'ai remarqué que les FERVENTS DE SAINT ANTOINE DE PADOUE s'empressent de venir en aide aux pauvres prêtres aux prises avec toutes sortes de difficultés. Ne puis-je pas espérer qu'eux aussi jetteront un regard de sympathie et de pitié sur moi dans mes efforts pour établir un avant-poste de la foi catholique dans cette — en autant que la foi catholique est concernée — région aride ? Ne puis-je pas espérer, bon lecteur, que, dans votre zèle pour le progrès de cette foi, vous tendrez une main secourable vers moi ? Je vous demande à grands cris de venir à mon aide. Il se peut que vos moyens ne vous permettent pas de faire beaucoup ; mais vous POUVEZ FAIRE PEU. Faites le peu qui est en votre pouvoir, pour l'amour de Dieu, et, avec les autres "peu" qui sont faits, je pourrai établir cette nouvelle mission sur des bases solides.

NE SOYEZ PAS SOURD A MON PRESSANT APPEL ..

"Que Dieu bénisse et seconde les efforts que vous faites pour établir une mission à Fakenham.

"ARTHUR,..
"Evêque de Northampton."

Adresse :
PERE H. W. GRAY,
Hempton Road, Fakenham,
Norfolk, Angleterre.

P. S. — Je recevrai avec reconnaissance et empressement la plus petite offrande, et j'enverrai avec mon accusé de réception une belle image du Sacré-Coeur.

Cette nouvelle mission sera dédiée à saint Antoine de Padoue. 215—n

SOLLICITEURS DE PATANTES

PATENTES QUI PROTÈGENT

FETHERSTONAUGH & CIE.

Charles W. Taylor, ancien examinateur du bureau canadien des Brevets. Edifice Canada Life Montréal, Chambre 39. 176—1Mvsn

Résumé des règlements concernant les Homesteads du Nord-Ouest Canadien.

TOUTE section de homme pair du terrains ou la Puissance au Manitoba, ou les provinces du Nord-Ouest, excepte les lots 8 et 26, non réservés, pourra être prise comme homestead par toute personne se trouvant le seul chef d'une famille, ou par tout individu mâle de plus de dix-huit ans, sur un espace d'un quart de section de 160 acres, plus ou moins.

La demande d'entree ou d'inspection doit être faite personnellement au bureau de l'agent local ou du sous-agent.

Une demande d'entrée ou d'inspection faite personnellement à n'importe quel bureau de sous-agent, peut être télégraphiée à l'agent local pour le sous-agent, aux frais du solliciteur, et si le terrain demandé est vacant lors de la réception du télégramme, cette demande aura la priorité et le terrain sera détenu jusqu'à ce que les papiers nécessaires pour compléter la transaction aient été reçus par la poste.

Dans le cas de "personnification", l'entrée sera sommairement cancellée et le solliciteur perdra tous ses droits de priorité au claim.

Tout individu demandant à faire une inspection doit posséder les titres requis par l'acquisition d'un homestead, et l'on ne recevra qu'une seule demande d'inspection du même individu, tant que l'on n'aura pas disposé de cette demande.

Un propriétaire d'homestead dont l'entrée est faite en due forme et non sujette à être cancellée, peut, sujet à l'approbation du ministère, le céder en faveur du père, de la mère, du fils, de la fille, du frère ou de la soeur, s'ils sont éligibles, mais à aucun autre, en présentant la déclaration de l'abandon.

La où l'entrée est sommairement cancellée, ou volontairement abandonnée, après l'instruction des procédures de cancellation, le solliciteur d'inspection aura droit au premier droit d'entrée.

Les solliciteurs d'inspection doivent dire en quoi le propriétaire d'homestead est en défaut, et si par la suite la déclaration est trouvée incorrecte, le solliciteur perdra tout droit de propriété quant à la nouvelle entrée, si le terrain devient vacant, ou si l'entrée peut être cancellée sommairement.

DEVOIRS — Un colon devra remplir les conditions s'y rapportant de l'une des manières suivantes :

1. — Au moins un séjour de six mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours du terme de trois ans.

2. — Si le père, ou la mère, si le père est décédé — de toute personne qui est éligible pour faire l'entrée d'un homestead d'après la teneur de cet acte, demeure sur une ferme dans le voisinage du terrain entré pour ladite personne comme homestead, les conditions de cet acte, quant au lieu de résidence, avant d'obtenir la patente, pourront être remplies par le fait que cette personne habitera avec le père ou la mère.

3. — Si le colon a feu et lieu sur la ferme qu'il possède dans les environs de son homestead, les conditions de cet acte quant à la résidence, pourront être remplies par le fait de résider sur ledit terrain.

Avant de demander des lettres patentes le colon devra donner un avis de six mois, en écrivant au Commissaire des Terres du Dominion, à Ottawa, de son intention de ce faire.

RESUME DES REGLEMENTS SUR LES TERRAINS MINIERS DU NORD-OUEST CANADIEN

CHARBON — Les terrains à charbon peuvent être achetés à $10 l'acre, pour le charbon mou, et à $20 pour l'anthracite. Un individu ou une compagnie ne peut en acheter plus de 320 acres. Une royauté de 10 cents la tonne de 2,000 livres sera perçue sur la production brute.

Une personne de dix-huit ans ou plus ayant découvert du minerai dans un endroit, peut se choisir un "claim" de 1,500 x 1,500 pieds.

Le prix d'enregistrement d'un claim est de $5.00.

On devra dépenser $100 par année au moins sur le claim, ou le payer au régistrateur du district. Lorsque $500 auront été dépensées ou payées le locataire pourra faire faire l'arpentage de son claim et l'acheter à $1.00 l'acre, après avoir rempli toutes les autres conditions.

La patente d'un droit minier devra pourvoir au paiement d'une royauté de 2½ pour cent sur les ventes.

Les claims de travail de mine dans les placers sont généralement de 100 pieds carrés Prix d'entrée, $5.00, devant être renouvelé tous les ans.

Un solliciteur peut obtenir deux baux pour miner de l'or, de 5 milles chacun, pour un terme de 20 ans, qu'il peut faire renouveler à la discrétion du ministre de l'intérieur.

Le locataire devra faire fonctionner un dragueur par 5 milles, la première saison qui suivra la date de son bail.

Taux, $10 par année pour chaque mille de rivière louée. Royauté de 2½ pour cent perçue sur la production dès qu'elle excède $10,000.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'intérieur.

N. B. — La publication non autorisée de cette annonce ne sera pays payée. 73—n

METROPOLITAN

QUEL EST VOTRE REVENU ?

AVEZ-VOUS LE MOYEN DE VOUS MARIER ?

Voilà deux questions qui doit se porter sérieusement le jeune homme qui veut se marier. La plupart des gens s'imaginent que tout ira bien s'ils peuvent une fois se créer un foyer. C'est là que nous leur donnons un coup de main. Nous meublons leur maison et ils peuvent payer selon leurs moyens. Tout jeune homme qui peut économiser une piastre ou deux par semaine a le moyen de prendre maison.

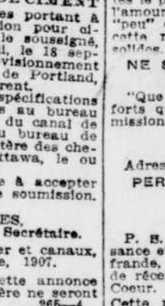

CHAISES DE SALLE A MANGER, 60c A $15.00.

BERCEUSES, DE $1.00 A $20.00.

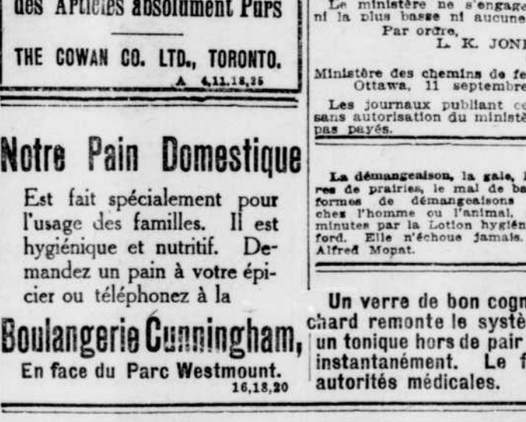

BUFFETS, $9.00 A $150.00.

TABLE DE SALLE A MANGER, $3.00 A $65.00.

Metropolitan House Furnishing Co

MEUBLEURS DE MAISONS AU COMPLET.

30-32 rue Notre-Dame Ouest.

COMPTANT OU CREDIT

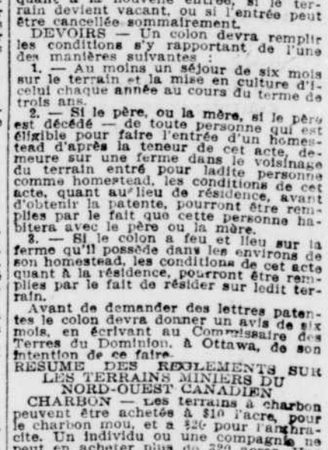

Common Sense Détruit

Rats, souris, coquerelles, punaises, mites. Pas de mauvaise odeur. Chez tous les marchands ou de la Common Sense Mfg Co. Toronto, Canada. 175-n

CIGARETTES SWEET VIOLET

CHAQUE BOUFFEE EST UN DELICE 151-n

LA CATASTROPHE DE WHITE RIVER

BROWLEY, L'EXPEDITEUR DES TRAINS A CONCORD.

Suite de la première page

SAUNDERS, FRED. M., Nashua, N. H., épaule blessée, renvoyé.

SAUNDERS, MME FRED M., Nashua, N. H., dos blessé, renvoyée.

SAUNDERS, MME HESTER, Brockton, Mass., blessée au dos et à la tête, confortable.

SAUNDERS, JOHN, Nashua, N. H., blessé à la jambe gauche et au poignet.

SAUNDERS, MME S. M., Nashua, N. H., tête et dos blessés.

Mlle Anais Barette, de Manchester, N. H., tuée à l'accident de Canaan, Vt.

VINTENNER, MLLE ELLA, Lisbon, N. H., clavicule brisée.

SERIEUSEMENT BLESSES, A CONCORD

BOUCHARD, ELZEAR, Lowell, Mass., contusions.

DENNY, O. A., Manchester, N. H., contusions au bras guche.

FARLEY, EDWARD C., Lowell, Mass., contusions.

PHILBRICK, MLLE O. W., Wakefield, contusions.

RICE, CURTIS M., Lowell, Mass., contusions.

RICE, MME CURTI M., Lowell, Mass., contusions.

SHERIDAN, GRATTAN H., Lowell, Mass., contusions à la tête et à la figure.

TANSON, MLLE ABBY, Nashua, N. H., os frontal fêlé.

TROIS ENFANTS légèrement contusionnés.

M. Timothy Shaughnessy, de Manchester, N. H., tué à l'accident de Canaan, Vt.

A LA MORGUE

La morgue des entrepreneurs de pompes funèbres Kendall et Foster a été visitée par de nombreuses personnes. De toutes les parties de la Nouvelle-Angleterre et du Canada sont venus des parents et amis des voyageurs disparus, dans l'espoir ou plutôt dans la crainte de trouver parmi les cadavres ceux des personnes qui leur étaient chères.

Hier après-midi, M. Charles Vintinner, de Lisbon, arriva à la morgue. Le premier cadavre qu'il examina fut celui de sa mère. Sur une table voisine se trouvait un corps de jeune femme affreusement mutilé. M. Vintinnier déclara que c'était celui de sa soeur. Il lui fallait encore retrouver le cadavre de sa soeur cadette et après avoir regardé longuement tous les corps exposés à la morgue, il lui fut impossible de choisir entre deux jeunes femmes. Il dut communiquer par téléphone avec sa troisième soeur, à l'hôpital Mary Hitchcock, à Hanover. Une description des vêtements de la jeune fille rendit possible l'identification.

IDENTIFICATION SINGULIERE

L'identification de Mme M. E. Warren s'est faite d'une façon singulière. Dans le train, Mme Warre avait donné sa carte à Mme Alice Cunningham et cette carte ayant été retrouvée dans le porte-monnaie d'une morte, on avait supposé que cette dernière était Mme Warren. Une soeur de la défunte est venue de Haverhill hier après-midi avec un fils de Mme Warren et tous deux, ils ont examiné le cadavre que l'on prétendait être celui de Mme Warren. Au premier coup d'oeil ils ont vu que ce corps n'était pas celui de leur parente. De l'autre côté de l'allée cependant se trouvait un corps mutilé que l'on n'avait pas encore identifié. Le fils de Mme Warren en l'apercevant, déclara "C'est maman."

Le petit T. Howard Warren, qui est décédé à l'hôpital de Hanover, était le fils de la défunte. Dans l'accident, il avait eu un bras emporté. Il a survécu à ses blessures pendant vingt-quatre heures.

Les corps de M. Timothy Shaughnessey et de sa femme, Bridget, ont été identifiés par des frères et soeurs hier matin.

M. Léon S. Cady, de Lebanon, a téléphoné à la morgue pour donner le signalement de son fils. Ce corps a été retrouvé et dans le cours de la journée le père est venu le chercher.

Le corps de Mme Délia Houle a été l'un des derniers à être reconnus. Une description de ce cadavre avait été donnée dans les journaux, mais les blessures étaient telles qu'il était impossible de donner un signalement exact de la défunte. Hier après-midi, des parents de Manchester se sont rendus à la morgue et ils ont reconnu le cadavre.

On a téléphoné à l'Ile Verte, le signalement de Mlle Annie Saint-Pierre et, ce matin, des parents sont venus du Canada, pour recevoir le corps après avoir appris que la jeune femme avait été tuée dans le terrible accident de dimanche.

Cols D'été

Ce modèle est le VARSITY, élégant, avec bande de largeur moyenne de 4 pcs., confortablement bas, quoique assez haut pour être à la mode, un col gracieux pour l'été. Distance entre les pointes, 4½ pcs. La Marque Castle (la meilleure possible) 3 pour 50c. Dans la Marque ELK (seulement 2 pour 25c., bonne valeur), même genre, est appelé ARIZONA. Obtenez plus pour votre argent et Demandez la marque

Fabricants
Berlin

Malcolm McCoy Wilson, de Cambridge, tué à l'accident de Canaan, Vt.

Frank Lower, d'Ipswich, tué à l'accident de Canaan Vt.

Un citoyen de Lebanon qui attendait la visite de M. Richard Clarkson, est venue donner le signalement de son ami. On l'a immédiatement conduit à la morgue où il a reconnu M. Clarkson. Des parents avertis immédiatement se sont chargés de la dépouille mortelle.

M. George L. Southwick a été identifié grâce à son livre de banque. M. Southwick se rendait à Worcester, Mass., où l'attendait son épouse. Il était employé en qualité de commis

Richard F. Clarkson, de Lebanon, l'une des victimes du désastre de Canaan, Vt.

voyageur par une maison de Boston et il était sur le chemin toute la semaine. Le dimanche cependant il se rendait toujours chez lui pour passer la journée avec sa famille.

Trois hommes et une femme, tous parents, n'ont pu retenir leurs larmes hier après-midi, lorsqu'ils ont aperçu le corps de Mme Luther C. Blake, de Bradford, Vt.

M. Alexandre Benoit, de Lowell, s'est rendu à Concord, hier après-midi, espérant ne pas trouver le corps de son cousin Dominique Benoit parmi les morts, mais le corps de son cousin fut le premier qu'il regarda.

Le corps de Frank H. Lower a été identifié de nouveau dans le cours de l'après-midi; le père et le frère du défunt s'étant rendus à la morgue.

Le corps de Mme Venna Gagnon a été identifié par téléphone.

M. Adolphe Boisvert, de Concord, après avoir attendu sa femme toute la journée, s'est rendu à la morgue où il a reconnu Mme Boisvert facilement.

M. J. J. Johnson a été le premier à reconnaître le cadavre de Mme Annie Bassett. Plus tard, des parents sont venus réclamer les restes mortels.

Le Dr A. Gale Straw, de Manchester, a tenu le petit Augustin Royer, 4 ans, l'enfant de son fermier.

Presque tous les cadavres ont été réclamés par des parents ou amis intimes. Il n'en reste plus que deux ou trois à la morgue et ceux-ci doivent être confiés à des parents aujourd'hui.

LES BLESSES

Les blessés qui se trouvent au Mary Hitchcock Hospital, Hanover, sont à peu près tous sur la voie de la guérison à l'exception de Mlle Albina Jauron, de Nashua, qui souffre de lésions internes et dont l'état est précaire. L'abbé McCooey a été appelé à son chevet hier soir pour lui administrer les derniers sacrements.

Les médecins ont cependant déclaré qu'ils n'avaient pas perdu encore tout espoir de la sauver.

Mme Tristhy Shaughnessy, l'une des victimes du désastre de Canaan, Vt.

Leon S. Cody, de West Lebanon, tué à l'accident de Canaan, Vt.

Mme Ella F. Griggs, de West Lebanon, mère de 7 enfants, tuée à l'accident de Canaan, Vt.

Malcolm McCoy Wilson, de Cambridge, tué à l'accident de Canaan, Vt.

Mlle Lilian Vintinner, tuée à l'accident de Canaan, Vt.

Mme M. Ora Philbrick, de Wakefield, l'une des victimes de l'accident de Canaan, Vt.

HYMAN Limited

Les cigares, tabacs et cigarettes vendus par cette maison ont la réputation d'être ce qu'il y a de meilleur sur le marché. Ses prix ne sont pas plus élevés qu'ailleurs et sa marchandise est sans défaut.

Demandéz à votre fournisseur de les vendre ou adressez-vous à

171 RUE SAINT-JACQUES

a 14.18.21

M. Fred. M. Phelps, de Cohiltree, Texas, tué dans l'accident de Canaan, Vt.

UN CANADIEN DE LOWELL

Lowell, 18. — La famille de M. David Benoit, de la rue Cumberland, a perdu un de ses membres dans la catastrophe de Canaan. Dominique Benoit âgé de 24 ans et célibataire, a été reconnu par son frère, M. Alexander Benoit, sa soeur, Mlle Louise et sa belle-soeur, qui se sont rendus hier à Concord.

Mme Edouard Gagnon, de Manchester, N. H., tuée à l'accident de Canaan, Vt.

Mme L. C. Blake, de West Somerville, tuée à l'accident de Canaan, Vt.

MM. A. Archambault et Auguste Lévesque avaient cru reconnaître le cadavre dimanche. M. Lévesque a dit de suite que ce devait être ou le jeune Benoit ou un autre garçon qu'il connaissait de vue.

Alexandre, le frère du défunt, demeure à Dracut où il possède, en société avec Dominique, un moulin à scie, tandis que ses parents, résident au No 190 Cumberland Road.

Le jeune Benoit était un bon travailleur, sobre, économe et intelligent.

Chose singulière, c'est qu'il a toujours craint les voyages en chars à vapeur et c'était la première fois qu'il avait pu se résoudre à s'y embarquer pour une visite à l'exposition de Sherbrooke ainsi que chez son oncle, M. Georges Biron, du Lac Weedon. M. Biron est propriétaire d'une ferme très considérable, le pays est un des plus beaux dans les Cantons de l'Est et Dominique a écrit souvent à sa famille qu'il s'amusait beaucoup.

Ce n'est que dimanche que son frère Alexandre a eu des nouvelles de la collision. Comme l'on s'attendait à voir arriver Dominique le dimanche matin, on supposa immédiatement qu'il avait été tué ou blessé en route. On téléphona aux deux soeurs du défunt qui travaillent dans un magasin de modes à Whitman Mass., et l'on se rendit à la morgue de Concord pour voir les cadavres des victimes.

Dominique avait le visage tout fracassé, le nez enfoncé, une oreille déchirée et ses traits gonflés n'étaient plus reconnaissables. Cependant on le reconnut à une blessure qu'il s'était faite à la jambe avec une hache, la plaie n'était pas encore fermée et était couverte d'un morceau de linge. Sa montre en or portait les initiales D.B. Les boutons de manchettes que sa soeur lui avait présentés, sa bourse contenant $28 et un billet de voyage, ses habits et ses cheveux, d'un noir très foncé, aidèrent à compléter l'identification.

Son frère, Alexandre a pleuré comme un enfant à la vue du cadavre, tout meurtri, la poitrine écrasée et les traits noircis par des meurtrissures. Le jeune Benoit avait pris un siège dans le premier wagon, celui qui a été télescopé par le char à bagages.

Mme Ella Vintinner, d'Ipswich, blessée à l'accident de Canaan, Vt.

Mme Alice Cunningham, d'Ipswich, tuée à l'accident de Canaan, Vt.

M. et Mme John Barette, de Manchester, N. H., blessés à l'accident de Canaan, Vt.

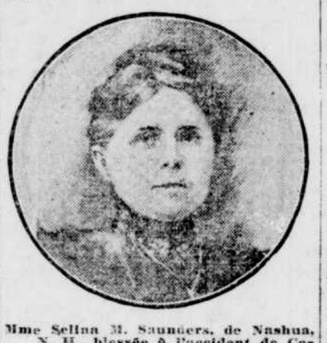

Mme Selina M. Saunders, de Nashua, N. H., blessée à l'accident de Canaan, Vt.

Le défunt n'avait que des amis et tous ceux qui le connurent sympathisent profondément avec la famille dans cette terrible épreuve. Lui survivent: son père, M. David Benoit; trois frères, Alexandre et George, de Dracut, et Joseph de Lowell; et deux soeurs, Mme J. A. Benoit, de Whitman, et Mlle Louise Benoit, ancienne institutrice à l'école St-Louis. Le corps a été ramené à Lowell ce matin par l'entrepreneur Amédée Archambault. Les funérailles auront lieu demain matin à l'église St Louis.

La famille Benoit est une des mieux connues et les plus estimées de Centralville. Le deuil semble s'acharner sur elle, car il y a quelques mois à peine que M. David Benoit avait la douleur de perdre son épouse.

Mlle Cynthia Saunders, de Nashua, blessée à l'accident de Canaan Vt.

Manchester, N. H., 18 — Mlle Délia Houle, de Manchester, l'une des victimes de la collision, était âgée de 38 ans et habitait au No 891 rue Elm, avec Mlle Oliva Auger. Elle demeurait ici depuis quatorze ans et était tisseuse de son métier.

Son cadavre a été identifié par Mme Edith Breton, de Lowell (Massachusetts) une soeur de Mme An-

A suivre sur la page . 8

Mlle Ella Vintinner, d'Ipswich, blessée à l'accident de Canaan, Vt.

Grattan M. Sheridan, de Lowell, blessé à l'accident de Canaan Vt.

PAR RAE & DONNELLY

THE PEOPLES AUCTIONEERS

—AUX—

SALLES DE VENTES DE RAE ET DONNELLY

241 RUE SAINT-JACQUES.

Vendredi après-midi, le 20 septembre, à 2.30 p. m.

Vente spéciale à l'encan de

Meubles Neufs et d'Occasion

Piano droit Grand, assortiment considérable de nouveaux Bruxelles, Wilton, Axminster et autres carpettes, de toutes grandeurs, tapis de passage et d'escalier, linoléums et prélarts, nattes, etc. Couchettes en fer et en cuivre, matelas et sommiers, oreillers, toiles de table et de lit dans une grande variété. Essuie-mains, magnifiques rideaux en dentelle suisse, Nottingham et madras, portières, assortiment considérable et varié d'échantillons de voyageurs, coutellerie, galvano-plastie, porcelaine, cristal, peintures, et un grand choix de bons meubles et effets d'occasion trop nombreux pour être mentionnés.

RAE ET DONNELLY,
269—2 Encanteurs.

PAR WALTER & KEARNS

POUR le COMPTE D'UNE SUCCESSION

Vente spéciale de Meubles de Ménage

Piano droit, plusieurs articles en acajou antique, bonne horloge antique, couchettes en cuivre de prix, portières en soie, etc., etc.

Une grande quantité de meubles attrayants déménagés d'une demeure privée pour faciliter la vente, sera vendue à l'encan public aux salles de vente du soussigné.

32 Rue Université

Jeudi, après-midi et soir.

19 septembre, à 2.30 et 8 heures.

Chaises de salon, divans, cabinets, Davenports, tables à thé, tables à cartes en acajou, peintures à l'huile, aquarelles et gravures, bric-à-brac, bibliothèques, tables de bibliothèque, bibliothèque tournante, couchette en acajou, table avec pupitre, pupitre de dame, très belle horloge antique, pupitre à dessus renversant, gazeliers et électroliers, buffet en acajou marqueté antique, table de salle à manger en acajou, table de service "Adams" en acajou, chaises en acajou recouvertes en cuir, table de côté en acajou, lot de cristal taillé, porcelaine, etc., articles plaqués, coutellerie, buffet plaqué en chêne, chaises de salle à manger en acajou recouvertes en cuir, jeu de bagatelle, porte-chapeau en acajou, 3 couchettes en cuivre de prix, plusieurs couchettes simples et doubles et garnies de cuivre, matelas, oreillers, couvre-pieds, rideaux en dentelle, machine à coudre "Corona" presque neuve, bureaux, lavabos, chiffonniers en chêne et en acajou plaqués, nécessaire à barbe, poêle "Prowse" avec dos en tuile, glacière.

Visibles mercredi après-midi et le matin de la vente.

WALTER M. KEARNS,
268—2 Encanteur.

VILLE DE MAISONNEUVE

AVIS PUBLIC

Avis public est par les présentes donné que les évaluateurs ont déposé le rôle d'évaluation de cette ville pour l'année 1907, le sept septembre courant (1907), au bureau du Conseil;

Que le dit rôle restera ouvert à l'examen des parties intéressées ou de leurs représentants durant les trente jours du présent avis, durant les heures de bureau;

Que quiconque croira devoir se plaindre du rôle tel que préparé pour lui-même ou pour un autre, pourra produire une plainte par écrit et sous serment au bureau du soussigné, dans le délai susdit, mentionnant l'objet et les raisons de la demande;

Et enfin que les évaluateurs se réuniront à l'Hôtel-de-Ville de Maisonneuve, dans la salle du Conseil, Lundi le septième jour d'octobre prochain (1907) à 8 heures p.m., pour entendre les parties intéressées et examiner les plaintes produites.

Donné à Maisonneuve ce septième jour de septembre mil neuf cent sept.

(Signé) M. G. ECREMENT, secrétaire trésorier de la ville de Maisonneuve. 9.18.25.9

LES OUVRIERS TEXTILES

Suite de la première page

ter de plus grandes dépenses et pertes de temps ce qui suit :

1o. Que les différents cas mentionnés par les témoins en ce qui regarde l'augmentation en question, soit étudiés par M. W. Paquette pour les employés et M. L. Simpson pour la Cie et ajustés par eux.

2o. En cas que ces deux représentants ne pourraient en venir à une entente, il est convenu que ces dites plaintes soient soumises à un comité permanent de conciliation tel qu'établi dans le présent arrangement. Et afin d'éviter de nouvelles difficultés qui pourraient surgir à l'avenir entre les employés et la Cie et afin aussi d'en arriver à un arrangement prompt et définitif, il est convenu qu'un comité permanent de conciliation sera nommé, composé de trois membres : d'un représentant la Cie et devant être un membre du bureau de direction ; d'un membre représentant des employés et choisi parmi eux et d'un troisième, choisi par les deux premiers membres du dit bureau de conciliation ; le troisième représentant devra être un citoyen demeurant dans le comté de Beauharnois.

Au cas que les deux premiers du bureau de conciliation ne pourraient s'accorder sur le choix du troisième arbitre, ils devront soumettre les noms de trois ou cinq citoyens au ministre du Travail, lui demandant de choisir parmi les noms, celui qui devra être le troisième membre du dit bureau de conciliation, qui en sera en même temps, le président.

Il est de plus convenu que M. Maurice Neveu, tisserand, soit nommé membre du comité permanent de conciliation en question pour représenter les ouvriers et que M. H. Markland, Molson, un des directeurs de la "Montreal Cotton Co.," soit nommé membre de ce comité pour représenter la Cie susdite. Il est aussi entendu entre messieurs Neveu et Molson, que M. James A. Robb, le maire de Valleyfield, soit le troisième membre de ce comité et qu'il soit respectueusement prié d'agir comme tel.

Au cas où M. Robb ne pourrait remplir ces fonctions en temps opportun, les messieurs dont les noms suivent seront invités à remplir la dite charge: Monsignor Aliard, curé de Valleyfield et M. S. A. Brodeur, protonotaire de Valleyfield.

Au comité susdit seront référées en temps requis toutes difficultés qui pourraient s'élever entre employeurs et employés et qui ne pourraient être réglées à la satisfaltion générale des parties intéressées par les contremaîtres, surintendant, où le gérant-général, à l'exception toutefois d'une augmentation ou diminution générale des gages.

Il sera du devoir de ce comité de se réunir aussi promptement que possible quand il sera requis de le faire afin de donner une solution à toutes les questions qui lui seront soumises.

Il est aussi décidé que le présent arrangement devra demeurer en vigueur entre les parties intéressées jusqu'à ce que un avis par écrit soit donné à l'une ou à l'autre partie, demandant l'annulation du dit arrangement.. Cependant aucun avis dans ce sens, ne pourra être donné avant le 4 mai 1908.

Montréal 17 sept., 1907.

Pour les ouvriers,

(Signé):

MAURICE NEVEU,
GEO. NIGHTINGALE,
LEANDRE LEVAC.

Pour la "Montreal Cotton Co."

S. H. EWING, président.
H. M. MOLSON vise-président.
Louis SIMPSON, Gérant-Général.

Pour la commission d'arbitrage:

THOMAS FOSTER, juge, Cour Supérieure, président.
DUCAN McCORMICK,
WILFRID W. PAQUETTE.

LE JOUR D'ACTIONS DE GRACES

Il est fixé au 31 octobre

Ottawa, 18. — A une assemblée du cabinet, hier, on a fixée au 31 octobre, la date du jour d'Actions de Grâces.

× × ×

Les règlements qui gouvernent l'Hôtel des monnaies, à Ottawa, ont été adoptés par le cabinet; ce sont à peu près les mêmes que ceux des autres colonies anglaises.

Les pièces qui seront frappées sont celles de un sou en cuivre, et de cinq, dix, vingt-cinq et cinquante sous en argent. Plus tard, on pourra peut-être frapper quelques pièces de nickel.

PAR MARCOTTE FRERE

Vente Spéciale

Nous offrirons en vente à nos Salles, rue St Jacques,

JEUDI, le 19 Septembre,

A DIX HEURES.

en lots pour le commerce et sans réserve :

Un fonds de banqueroute de nouveautés au montant de $10,000.

Etoffes à robes et à costumes, toiles de ménage, serviettes, bas, sous-vêtements, chemises, dentelles, paraplules, tweeds, serges, beavers, cravates, fauxcols, chaussures, casquettes, chapeaux mous et durs, articles de fantaisie, modes, 500 pardessus, 600 habillements pour hommes et garçons, etc.

Aussi, une grande consignation de flanellettes et autres marchandises.

MARCOTTE FRERES,
Encanteurs.

Avis de Faillite

IN RE :

Chevrier & Parayre,

1811 rue Sainte-Catherine Est, Montréal.

Vente à l'encan au No 69 rue Saint-Jacques, Montréal,

LUNDI, LE 23 SEPTEMBRE, 1907, A 11 heures.

Stock de nouveautés, blouses et manteaux, hardes et chaussures	$6,512.52
Mobilier du magasin	377.48
	$6,890.00
Dettes de livres, suivant liste	1,165.17

Le magasin sera ouvert les 20 et 21.

MARCOTTE FRERES,
Encanteurs.

KENT et TURCOTTE,
14.16.17.18 97 rue Saint-Jacques.

Avis de Faillite

Dans l'affaire de

J. Jos. Villeneuve,

Sainte-Agathe, failli.

Les soussignés vendront à l'encan public, au No 69 rue Saint-Jacques, Montréal, Mardi, le 24 septembre 1907, à 11.30 heures a.m., l'actif mobilier suivant, savoir :

Vins et liqueurs	$242.27
Epicerie et provisions, verrerie, vaisselle, etc., etc.	592.86
Ameublement du magasin	316.65
Roulant, cheval, voitures, harnais, etc., etc.	346.50
	$1,498.28
Dettes de livres suivant liste	220.88

Conditions : comptant.

Le magasin sera ouvert pour inspection du stock, lundi, le 23 septembre 1907.

Pour autres informations s'adresser à

A. LAMARCHE, Curateur,
Bâtisse Assurance Royale, Montréal.

MARCOTTE FRERES,
Encanteurs.

Aussi après la vente ci-dessus, les dettes de livres et billets recevables dans les faillites suivantes :

M. J. Christie and Co., South Mountain, Ont.	$451.13
L. E. Désilets, Shawinigan Falls	2,909.15
Mlle M. L. Clément, Nicolet	60.82
Jas. Morris : "H. H. Cigar Factory", Montréal	228.88
Mlle Helen Kerr, Sainte-Agathe	22.29

LAMARCHE & BENOIT,
A. LAMARCHE.
Curateurs,

MARCOTTE FRERES,
Encanteurs. 14.18.21

PARC DOMINION

Avis est par les présentes donné qu'un dividende de six pour cent (6 p. c.) a été déclaré sur le capital-actions de cette compagnie, payable le premier d'octobre prochain : et qu'il sera mis à la poste, ce jour-là, aux actionnaires qui seront sur la liste le 20 septembre.

Par ordre du Bureau

L. R. COOPER,
Sec.-trés.

Montréal, 14 septembre 1907. 267-3

L. R. MONTBRIANT

Architecte, Evaluateur et Mesureur
No 230 rue St André,
Tél. Bell Tél. Est 1703. Montréal.
59-n a

TEL. BELL MAIN 5493

BEAULIEU & BERTHIAUME

AVOCATS

A. Beaulieu, Arthur Berthiaume
Edifice "LA PRESSE"
76-n

TARIF

Invariablement payable d'avance

Pour Annonces Classifiées de LA "PRESSE"

EMPLOI DEMANDE, 10 cents pour 20 mots ou moins, et ½ cents par mot de plus, chaque insertion.

ELEVES DEMANDES, 10 cents pour 20 mots ou moins, ½ cents par mot de plus, chaque insertion.

Toutes les autres annonces "ON DEMANDE" 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot de plus, chaque insertion.

CHAMBRES A LOUER, 10 cents pour 20 mots ou moins, et ½ cent par mot de plus, chaque insertion.

TROUVE, 10 cents pour 20 mots ou moins, et ½ cent par mot de plus, chaque insertion

A LOUER, MAISONS, MAGASINS, ETC., 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot de plus, chaque insertion.

PROPRIETE A VENDRE, 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot de plus, chaque insertion.

PERDU, 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot de plus, chaque insertion.

CHANCES D'AFFAIRES, 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot de plus, chaque insertion.

PERSONNEL, 2 cents par mot, avec un taux minimum de 25 cents, chaque insertion.

AVIS SPECIAL

Le tarif ci-dessus est au COMPTANT avec la commande. Quand ces sortes d'annonces ne sont pas payées d'avance, il faut faire de nombreuses entrées, et le taux est, en conséquence, beaucoup plus élevé.

Nous n'entrons dans nos livres aucune annonce classifiée de moins de cinq lignes.

EMPLOIS DEMANDES

BUREAU DE PLACEMENT GRATUIT, 211 Du Craig Est. Maîtres pourvus de toutes sortes fournies. Une visite des patrons est sollicitée. Bureau ouvert, de 8 heures du matin à 5 heures du soir. Le samedi, on ferme le bureau à 1 heure p.m.—Urbain Lafontaine, gérant.

BARBIER — Une dame, graduée du Moler's Barber College, demande place comme coiffeur. S'adresser 177 Dorchester ouest. 269—3

BONNE couturière parisienne demande de l'ouvrage dans maison privée. S'adresser 811 Notre-Dame Est. 269—3

CONTREMAITRE menuisier-charpentier de première classe, demande emploi. Ecrire à Boîte 264, la "Presse." 266—6

CUISINIER — Un bon chef cuisinier demande emploi dans un grill room, restaurant ou hôtel. S'adresser au No 19 rue Saint-Christophe, le soir, entre 7 et 9 heures. 269—3

EMPLOI DEMANDE — CANADIEN-FRANCAIS, 37 ans, marié, parlant anglais, demande emploi d'une nature quelconque, capable et de bonne volonté, sobre. Cloutier pendant plusieurs années. Ecrire à Geo. Vincent, 42 rue Workman. 268—2

ETUDIANT EN PHARMACIE, excellentes références, huit années d'expérience, demande place comme commis seulement, l'anglais. Ecrire Daniel, 114 Champ de Mars. 269—2

FORGERON demande emploi, pourra fournis de bonnes références. S'adresser par lettre à boîte 368 la "Presse". 269—3

FEMME DE JOURNEE — On trouvera une bonne femme de journée. S'adresser rue Beaudry, No 515, chambre B.

GARDE-MALADE demande place. S'adresser au No 173 Sainte-Elisabeth. 267—3

GARDE-MALADE — On trouverr une bonne garde-malade, rue Dorchester Est, 443. 269—6

HOMME de confiance demande ouvrage général, entrepôt, magasin, &c., 325 Cadieux. 268—3

INGENIEUR CHIMISTE

FRANCAIS, polyglotte, essayeur du commerce diplômé, cinq ans directeur grande savonnerie en France et quatre ans chef de fabrication dans sucrerie, raffinerie, désire situation dans manufacture, mine ou laboratoire. Meilleures références. Calixte Bousquet, 456, 41 st street, Brooklyn, New-York. 268—6

JEUNE HOMME, 22 ans, sobre, honnête et actif, demande emploi comme collecteur ou assistant teneur de livres. Meilleures références. Ecrire boîte 316 la "Presse." 267—3

JEUNE HOMME responsable et recommandable demande de comptes à collecter, fournira garanties exigées. Ecrire à Boîte 302 la "Presse." 266—6

JEUNE HOMME demande emploi, sachant la sténographie et la claviographie ayant trois ans d'expérience dans une banque. Vouloir bien écrire cette semaine à boîte 337 la "Presse." 268—3

JEUNE homme, 22 ans, instruit, parlant les deux langues, demande un emploi dans un bureau, commis-voyageur ou autre emploi. S'adresser le soir, 256B Gain. 269—3

MODISTE — Une première modiste de chapeaux, de Paris, très bonne vendeuse, demande une situation. Ecrire à boîte 352 la "Presse." 268—3

PERSONNE—Une personne âgée désire se placer dans une famille de deux personnes. S'adresser à 250 Sainte-Elisabeth. 268—3

PERSONNE respectable demande emploi à la journée, meilleures références, 99 avenue Hôtel de Ville.

ELEVES DEMANDES

CLASSE DE DANSE — Salle Stanley, 96 rue Stanley. Commençants: lundi, mercredi à 8 p.m. Réunion le jeudi à 8.30. 50c par couple. Leçons privées à toute heure. Conditions faciles. Danse théâtrale enseignée. Circulaires. Uptown 5168. Professeur Frank Norman. 264—26

ELEVES DEMANDES — Madame Rapin, No 286 rue Saint-Denis, professeur de piano et de chant, elle va à domicile si désiré. 266—7

ELEVES DEMANDES — Maîtresse diplômée donnera leçons de piano, solfège, harmonie au No 941B St Denis. 264—6

ELEVES DEMANDES — L'Ecole de Télégraphie au Monument National, Montréal, enseigne la télégraphie dans toutes ses branches, français et anglais, cours du jour et du soir. L'enseignement le plus pratique possible et succès assuré. S'adresser Monument National, Montréal. 266— 1

ELEVES DEMANDES — Ouverture d'une classe d'anglais du soir, pour jeunes filles, à l'Asile Sainte-Cunégonde, angle de la rue Albert et de l'avenue Atwater. Conditions: 50c par semaine. S'adresser à Mère Supérieure. 267—3

ELEVES DEMANDES — Demoiselle allemande donnerait leçons d'allemand. Meilleures recommandations. S'adresser A. W., 36A rue Drummond. 266—6

ELEVES DEMANDES — Une demoiselle sténographe diplômée, demande des élèves. Méthode très courte et facile. Prix excessivement bas. S'adresser le soir, au No 208 rue Hogan. 268—3

EASTERN TELEGRAPH SCHOOL—Chance spéciale. 225 rue Amherst. Tél. Est 3802. A la succursale du G. N. W., pour apprendre le télégraphe promptement et à conditions faciles, faites-vous inscrire maintenant. Les classes seront ouvertes le 1er octobre. 265—6

M. O. A. BEAUDRY, professeur de violon, continue à donner des leçons. Studio au No 357 rue Saint-Denis. Une visite est sollicitée. 269—6

ELEVES DEMANDES

ELEVES DEMANDES — Demoiselle anglaise, enseignant et conversant dans les deux langues; enfants ou adultes. Progrès rapides, 880 Saint-Denis. Termes modérés. 269—3

STENOGRAPHIE ELIE surpasse toutes les autres en rapidité et facilité, s'adapte aux deux langues, comptabilité moderne, conversation anglaise, cours préparatoire. Prix modéré. Institut Sténographique et Commercial Elie, 490 Sainte-Catherine Est. Tél Est 2897. 267—6

HOMMES GARCON DEMANDES

ASSISTANT TENEUR DE LIVRES demandé. S'adresser Larue et Cloutier, 137 Saint-Paul.

APPRENTI PHARMACIEN — On demande un apprenti en pharmacie, immédiatement. S'adresser Dr J. Leduc et Cie, carré Chaboillez. 269—6

BARBIER — Bon barbier demandé, sobre, place permanente, bons gages. S'adresser 915 Notre-Dame Ouest. 268—2

BARBIER — On demande immédiatement un bon barbier, place permanente. S'adresser 2710 Notre-Dame Saint-Henri.

BARBIER — Bon barbier demandé, place permanente, bon salaire. S'adresser 929 Ontario Est.

BARBIER — On demande un barbier immédiatement, à l'hôtel Riendeau. S'adresser à M. Turgeon.

BUCHERONS demandés pour le Sault Sainte-Marie, Blind River et tous points de l'Ouest. Départ tous les jours, passage payé. Lepage et Couture, 99½ Saint-Paul. 265—6

BOUCHER — On demande un bon boucher et un apprenti. S'adresser à Joseph Girard, 310 Dorchester Est.

BOUCHER pour le bétail et les moutons demandé. S'adresser The Montreal Stock Yard Co., Pointe Saint-Charles. 269—4

BOUCHER demandé à 1087 Rachel. 269—1

BIJOUTIER — On demande un bon bijoutier connaissant l'ouvrage général, et un jeune garçon comme apprenti. S'adresser N. A. C. Fortier 20A Saint-Dominique. 269—2

BOULANGER — On demande un apprenti d'un an d'expérience pour les pâtes à la machine. S'adresser à 364 Logan, Montréal.

BOUCHER — On demande un boucher vendeur, au No 194 rue Bleury.

BOUCHER — On demande un boucher sobre, sachant les deux langues. S'adresser 559 Drolet.

COMMIS — On demande un bon commis de marchandises sèches, parlant bien les deux langues, références. D. Gagnon et Cie, angle boulevard St Laurent et Dorchester. 265—5

CHARRETIER demandé pour distributer des biscuits et de la confiserie. Doit parler les deux langues et être bien recommandé. S'adresser The Lang Mfg Co., Saint-Henri. 266—6

COMMIS d'expérience et homme pour la cour (storeman) demandés dans un magasin de fer en gros. S'adresser Auguste Couillard, 235 rue Saint-Paul. 264—6

COUTURIERS demandés immédiatement. Des bons couturiers, des couturières et des apprentis, bons gages payés. Jos. Dragon et Cie, 332 St Joseph, Lachine. 268—6

COUTURIER, COUTURIERE — On demande un couturier et une couturière d'expérience, ouvrage permanent. J. E. Demers, 184-186 Saint-Joseph, Lachine Locks. 268—6

COMMIS — On demande un commis épicier de 18 à 20 ans, avec références. S'adresser 1 Saint-Ferdinand, Saint-Henri. 268—2

CONDUCTEURS DE MULES

demandés, pour travailler dans le comté de Soulanges. S'adresser au surintendant sur les travaux, près de l'écluse 4 du canal de Soulanges, ou au bureau principal, chambre 43, édifice de la banque Sovereign, Montréal. 268—6F

COMMIS PHARMACIEN — On demande un commis pharmacien parlant les deux langues, compétent, pour prendre charge du magasin. S'adresser E. F. Emery, 607 Notre-Dame Ouest.

CORDONNIER — On demande un cordonnier pour réparations. S'adresser 337 Workman, Sainte-Cunégonde.

COMMIS EPICIER — On demande un commis pour l'épicerie avec un an ou deux d'expérience, devra savoir parler parfaitement l'anglais. S'adresser No 53 rue Des Jurés.

CONFISEURS — On demande confiseurs d'expérience et apprentis, plus hauts gages payés. The Aetna Biscuit Co., Ltd., 245 avenue Delorimier. 269—6

CHARRETIER — On demande un charretier, connaissant bien la ville, un bon salaire sera payé pour un homme d'expérience dans l'épicerie. S'adresser Larue et Cloutier, 137 Saint-Paul.

CHARRETIER—On demande un charretier d'expérience dans la livraison des meubles; aussi un jeune homme pour aider à la préparation des meubles. S'adresser à la "Cie Prince," 85 boulevard Saint-Laurent.

COUPEUR en fourrures demandé dans les doublures de rat musqué, aussi un bloqueur, chez L. Gnaedinger, Sons and Co., 94 rue Saint-Pierre. 269-2

COUPEUR — On demande un coupeur d'expérience à la machine électrique. Département des vêtements blancs. John P. Black and Co., Ltd., 123 rue Vitré ouest. 269—2

CHARRETIER — On demande un charretier muni de certificats et expérimenté. Wall Bros., 39 rue Bleury.

COMMIS — On demande un commis pour magasin de ferronnerie, ayant une couple d'années d'expérience, bons gages. S'adresser 413 Ontario Est. Tél. Bell 1512.

COUPLE — On demande couple marié pour prendre soin de deux enfants et d'une maison. 26½ Sainte-Elisabeth.

COUTURIER — On demande un apprenti couturier ou couturière. S'adresser immédiatement 523 Notre-Dame Ouest. 269—6

COUPLE demandé, sans enfants, ou dame âgée, pour entretenir bureau de notaire, logement 2 pièces donné en retour. Notaire Gosselin, 141 Atwater, 2 à 4 heures. 269—6

COUTURIER — On demande un bon tailleur couturier. S'adresser 676 Sainte-Catherine Est. D. Desjardins.

CUISINIER — Chef cuisinier demandé pour hôtel, 10 carré Papineau, hôtel Sainte-Marie.

DRILLERS et journaliers demandés, plus hauts gages payés. S'adresser 34 chemin Sainte-Catherine, en face de la petite église d'Outremont.

FERBLANTIERS et travailleurs de feuilles de métal demandé. Emploi permanent et bon salaire à des ouvriers compétents. McFarlane & Douglas, Ltd., rue Slater, Ottawa. 265—6

Finisseurs de Fourrures

demandés immédiatement. Position stable et bons gages. The Redmond Co, Limited, 4 rue Sainte-Hélène. 268-5 F

FERBLANTIERS demandés immédiatement. Position stable à de bons hommes. S'adresser Canadian Buffalo Forge Co., Ltd., angle rues Notre-Dame et Darling. 268—6

FORGERON VOITURIER — On demande un forgeron voiturier. S'adresser 784 Sainte-Catherine Est. F. Parent.

FILEURS — On demande des fileurs pour presse à cylindre. Cie d'Imp. Perrault, 73 Saint-Jacques.

GARCON debureau demandé, pour faire les factures. Avancement rapide. S'adresser par lettre à boîte 310 la "Presse." 267—6

GARCON demandé pour porter les paquets et se rendre généralement utile. S'adresser à M. Marchand, 423 Sainte-Catherine Ouest. 268—3

HOMMES GARCON DEMANDES

GARCONS demandés pour la salle du tréfilage, département des écrous et noix. Bons gages et position stable. The Montreal Rolling Mills Co., rues Napoléon et Canal. 267-6

GARCONS — On demande deux garçons, un pour les messages et l'autre pour travailler à la manufacture. S'adresser Mearins, Sons and Co., 89 rue Saint-Henri. 16,18

GARCON — On demande un garçon pour faire la livraison et prendre soin d'un cheval, ainsi que jeune homme d'une couple d'années d'expérience, pour se rendre utile dans une épicerie. Références exigées. S'adresser Eph. Raby, 790 Chaussé. 268—6

GARCON — On demande un garçon. S'adresser à J. O. Brimeau, failleur, 3 Notre-Dame Est.

GARCON — On demande un jeune garçon actif de bureau. Doit parler l'anglais. S'adresser à chambre 201, édifice New-York Life.

GARCON — On demande un garçon pour faire les commissions. Cie d'Imp. Perrault, 73 Saint-Jacques.

GARCON demandé dans un entrepot. S'adresser W. D. Stroud and Sons, 79 square Youville.

GARCONS — On demande deux garçons actifs pour alimenter une presse Gordon. S'adresser à Adam Beck, 46 rue Saint-Charles-Borromée. 269—2

GARCONS — On demande deux garçons de bureau. S'adresser Lamontagne, Limitée, No 338 Notre-Dame Ouest, bâtisse Balmoral. 269—3

GARCON — On demande un garçon de 16 à 17 ans, bien recommandé, pour ouvrage permanent, sera nourri et logé si désiré, garçon de campagne préféré. S'adresser 164 Iberville.

GARCON — On demande un garçon pour entrepôt. Département des vêtements blancs. John P. Black and Co., Ltd., 123 rue Vitré ouest. 269—2

GARCON de bureau demandé, parlant les deux langues. Bonne chance de promotion. S'adresser à Caron Frères, 151 Craig ouest.

GARCON demandé pour ouvrage général du bureau. S'adresser au No 246 rue Saint-Paul.

GARCON — On demande un garçon pouvant se rendre généralement utile dans une pharmacie. S'adresser 1068 Saint-Denis.

GARCON fort de plus de 15 ans demandé. Il devra parler anglais et fournir des références. S'adresser E. A. Gerth, 369 rue Sainte-Catherine Ouest. 269—2

HOMMES et femmes demandés pour apprendre métier de barbier en huit semaines: gradués gagnent $12 à $18 par semaine. On aide à trouver positions. Catalogue gratuit. Moler Barber College, 119 Craig, Montréal. 190—n

HOMMES — Organisateurs locaux et voyageurs demandés. S'adresser à Alfred Tyler, importateur de thé en gros et fabricant d'épices, London, Ont. 78—n

HOMMES — 3,000 hommes de chantiers pour vingt différentes compagnies d'Ontario, engagements tous les jours. M. A. Labelle, 20 Bonsecours. Tél. Main 5815, bureau D'Amour et Labelle. 267—6

HOMMES — On demande un homme pour faire confitures et deux hommes pour ouvrage général dans manufacture. S'adresser à J. A. Perreault et Cie, 40 à 50 rue Plessis. 267—6

HOMME — On demande un homme pour faire la livraison dans une épicerie. S'adresser 114 rue Fulford. 268—3

HOMME — On demande immédiatement un homme de cour pour prendre soin de deux carrosses et cinq chevaux. Salaire $10.00 par semaine. Inutile de se présenter sans expérience. S'adresser 57 rue Young. 269—2

HOMME — On demande un bon "sticker," ouvrage permanent, bons gages pour un homme compétent. S'adresser chez Carrière et Frères, 479 avenue Laurier.

HOMME — On demande immédiatement un bon homme pour voiture, expérience exigée, bons gages. S'adresser à Morin et Frère, 115 Saint-Viateur, Montréal Annexe. 269—2

HOMME — On demande un homme pour faire l'ouvrage général dans une épicerie. Références requises. Ecrire à boîte 364 la "Presse".

HOMME — On demande un homme actif et un aide, pour livraison, salaire raisonnable payé. S'adresser David et Frère, 476 Maisonneuve, entre 7 et 8 heures le soir.

HOMME demandé, connaissant l'ouvrage dans les voitures, bois et fer ou peinture. Bons gages. Brosseau, 85-87 Saint-Maurice. 269—6

JEUNES GENS demandés pour apprendre la télégraphie et la tenue de livres de chemin de fer, pour occuper des positions de $75 à $100 par mois. Ecrivez pour prospectus ou venez nous voir. Montreal Telegraphy and Railroad Business School, bâtisse la "Patrie," 120 Sainte-Catherine Est. 262—12

JEUNE HOMME possédant assez bonne instruction pour faire travaux généraux dans une pharmacie. S'adresser chez Henri Lavictoi, 447 boulevard Saint-Laurent. 264—6

JEUNE HOMME DEMANDE — Bonne position pour un jeune homme actif sachant le français et l'anglais, ayant des capacités, pour le commerce, genre d'affaire écouler des fonds de commerce d'épiceries, devra fournir de bonnes références, J. A. Vaillant, 138 Rivard. 266-6

JEUNE HOMME — On demande un jeune homme connaissant la sténographie dans les deux langues, et la comptabilité, comme assistant comptable dans une maison de gros. Position d'avenir pour un garçon travailleur. McComber et Cummings, 373 Saint-Paul. 267—6

JEUNE HOMME demandé ayant de l'expérience dans l'empaquetage et le clouage. S'adresser de suite Sultana Mfg. Co., 313 Saint-Paul. 268—3

JEUNE HOMME ACTIF

demandé au pupitre des paquets. Il devra parler anglais. S'adresser W. H. Scroggie, Ltd.

JEUNE HOMME — On demande un jeune homme connaissant l'empaquetage de la vaisselle et de la verrerie. S'adresser au gérant de la Cie S. Carsley Limitée.

JEUNE HOMME de 15 à 16 ans demandé pour la marchandise sèche. S'adresser 629 Mont-Royal, maison Viau. 269—2

JEUNE homme demandé, sachant parler l'anglais, doit connaître bien la ville, pour conduire une voiture. Doit être très bien recommandé. Ecrire à boîte 366 la "Presse".

JEUNE HOMME — On demande un jeune homme sortant de la classe, sachant l'anglais et le français, fort en calcul. The Aetna Biscuit Co., Ltd., 245 ave. Delorimier. 269—6

JEUNE homme demandé, parlant le français et l'anglais, et connaissant bien la ville, vif et travaillant. Position permanente pour un bon homme. Ecrire à boîte 365 la "Presse". 269—3

JEUNE HOMME demandé pour ouvrage général de bureau à la campagne, connaissant le français, l'anglais, la sténographie et la claviraphie. Inutile de faire application sans avoir des références. S'adresser ou écrire immédiatement à J. B. Doré et Fils, Lapraire, Qué.

JEUNE HOMME — On demande un jeune homme pour une épicerie. 423 Laval.

JEUNE HOMME — On demande un jeune homme pour ouvrage général. 90 Est Lagauchetière.

JEUNE HOMME — On demande un jeune homme avec 2 années d'expérience dans la ferronnerie, parlant les deux langues, références exigées. P. Jubinville, 358 Rachel.

JEUNE HOMME — On demande un jeune homme pour prendre soin de deux chevaux et faire la livraison. S'adresser 64 Marquette.

HOMMES GARCON DEMANDES

JEUNE GARCON demandé connaissant bien la partie commerciale de la ville, comme messager, et se rendre utile dans un bureau. Références exigées. S'adresser à The Bradstreet Co., Imperial Bank Bldg., coin Saint-Jacques et McGill. 269—2

JOURNALIERS DEMANDES

pour travailler à la nouvelle maison de pouvoir de la compagnie des tramways de Montréal. S'adresser sur les lieux, angle des rues Saint-Raymond et Notre-Dame. 268—6 F

JOURNALIERS—On demande 20 journaliers pour le béton des tours de la Montreal Light, Heat and Power Co. Salaire $2.00 par jour. S'adresser à John Quinlan and Co., sur les travaux, à la gare de Vaudreuil, Qué. 268-3

JOURNALIERS — On demande des journaliers aux usines Angus du Pacifique Canadien. S'adresser à M. Brosseau, D. G. Loomis & Sons. 268—2

100 JOURNALIERS DEMANDES

pour travailler dans le comté de Soulanges. S'adresser au surintendant des travaux, près de l'écluse No 4, canal Soulanges, ou au bureau principal, chambre 43 édifice de la banque Sovereign. 268—6 F

JOURNALIERS — On demande deux journaliers pour travailler avec des menuisiers. S'adresser 16 Farm, Pointe Saint-Charles.

MOULEURS demandés. — Nous avons besoin de deux bons mouleurs pour la machinerie ; ils devront être sobres. Mentionner salaire demandé. La Fonderie de Thetford Mines Cie, Limitée. 263—8

MOULEURS — On demande plusieurs mouleur à machinerie pouvant faire les cores à l'occasion. S'adresser par lettre mentionnant gages demandés. La Fonderie Richelieu, Sorel. 268-6

MAITRE-CHARRETIER

demandé par une maison de commerce pour le contrat de la livraison des paquets. Ecrire à boîte 318 la "Presse." 269—n F

MECANICIEN — On demande un mécanicien ou ajusteur de bonne mine, connaissant bien le fonctionnement des machines dans les moulins à papier, scieries, etc., pour représenter un manufacturier bien connu dans Québec et l'Est d'Ontario. Doit parler et écrire l'anglais couramment. Spécifier l'expérience et la clientèle qu'il a vue s'il a déjà voyagé. Ecrire à Cam. 103, la "Presse." 269—6

MANOEUVRES — On demande des manoeuvres. S'adresser sur les lieux, coin Charlevoix et Sainte-Cunégonde.

MUSICIENS demandés—Joueur de flûte et de piccolo — Ecossais — aimerait à connaître d'autres musiciens pour fins d'engagement. Steel, 492 Saint-Christophe.

OUVRIER en bois demandé pour une boutique de voiture. S'adresser à John Dwyer, 501 rue Des Seigneurs. 268—2

PRESSEUR demandé d'expérience aussi opératrices, ouvrage permanent, plus hauts gages payés. S'adresser immédiatement 944 Notre-Dame Est. 267—6

PLOMBIER d'expérience demandé. S'adresser 561 rue Notre-Dame Est. 264—6

PHARMACIENS — Deux apprentis avec ou sans expérience, sont demandés par les pharmacies Henri Lanctôt. S'adresser No 447 boulevard Saint-Laurent, entre midi et 5 heures. 264—6

POSEURS d'appareils de chauffage et des apprentis demandés. S'adresser immédiatement chez G. Champagne et Frère, 78A Inspecteurs.

PLOMBIERS — On demande des plombiers, ouvrage jusqu'au printemps, bons gages. S'adresser O. Gaiarneau, 247 Saint-Laurent. 269—6

PEINTRES demandés, 561 rue Berri, entre 6 et 8 heures le soir.

PEINTRES — On demande des peintres pour peinturer les maisons à la campagne. S'adresser 498 Saint-Denis, après 7 heures.

PHARMACIEN—Employé parlant bien les deux langues, de 2 à 3 ans d'expérience. Références. Pharmacie Leduc, Sherbrooke et Saint-Denis.

PLOMBIERS — On demande des plombiers, au No 348½ Montcalm, chez M. J. A. Presseau.

PEINTRES — On demande immédiatement de bons peintres de maison, prêts à travailler jeudi à 7 heures. G. Taillefer, 820 Albert, Saint-Henri.

PEINTRES — On demande immédiatement de bons peintres et des charpentiers. S'adresser 62 rue Simpson, en arrière, aujourd'hui.

REMBOURREURS — On demande des rembourreurs de première classe. S'adresser au département du rembourrage, Castle and Son, 215 rue de la Montagne. 268—2

TAILLEURS et trimmers. — On demande des tailleurs de première classe, ainsi que des trimmers. Ouvrage permanent et bons gages pour des personnes compétentes. McComber et Cummings, 373 Saint-Paul. 266—4

TYPOGRAPHES — On demande deux bons typographes ayant de l'expérience dans les annonces, bons gages, 9 heures par jour. La Cie Marchand Frères, Ltée., 56 Amherst.

TENEUR DE LIVRES — On demande un jeune teneur de livres chez un plombier. S'adresser par lettre à boîte 371 la "Presse."

VENDEURS demandés pour représenter les plus grandes pépinières du Canada. L'assortiment le plus complet de spécialités rustiques, de fruitiers et d'ornementation propagés en particulier pour la province de Québec. Gages libéraux, on fournit un bon équipement gratuit. Pour les conditions, adressez-vous par lettre à Stone et Wellington, Toronto, Ontario. 79—n

VENDEURS d'expérience demandés pour représenter une des plus grandes pépinières d'arbres fruitiers et d'ornementation propagés en particulier pour la partie nord de la province de Québec. Bons gages à des personnes compétentes. On fournit un bon équipement gratuit. Pour les conditions, adressez-vous par lettre à A. Frégeau et Fils, pépiniéristes, Rougemont, P. Q. 254—26

VALISIERS — On demande trois valisiers ponctuels et expérimentés. S'adresser à 42 rue Queen. Aussi 2 ouviers pour boîtes à habillement. 268—6

VENDEURS

demandés pour magasin de chaussures au détail ; seulement ceux connaissant très bien la ligne devront s'adresser ; il faudra posséder de l'expérience ; inutile de se présenter sans cela, bon salaire aux gens compétents. S'adresser tout de suite, Boston Shoe Store, angle Mansfield et Sainte-Catherine ouest, Montréal. 268—3 F

VENDEUR — On demande un vendeur de tapis expérimenté. Doit parler anglais et français. S'adresser au gérant de la Cie S. Carsley Limitée.

VENDEUR — On demande un vendeur d'articles de quincaillerie et de cuisine. Doit parler anglais et français. S'adresser au gérant de la Cie S. Carsley Limitée.

VOITURIER — On demande un bon ouvrier à bois, dans les voitures, ouvrage permanent, au No 1523 rue St Laurent.

VOYAGEURS demandés pour la ville, un pour la chaussure et l'autre connaissant bien les magasins de marchandises sèches. Références exigées. J. Gauthier, 6 Saint-Sacrement, chambre 23.

VOYAGEURS — On demande 4 bons voyageurs de première classe, pour la vente de la crème à massage "Pompadour" et autres articles de toilette. S'adresser : The Continental Drug and Chemical Co., 1432 Notre-Dame Ouest.

FEMMES, FILLES DEMANDEES

COUTURIERES à la machine et plisseuses de blouses trouveront un emploi constant et de bons gages à The New-York Silk Waist Mfg. Co., Ltd., 178 rue Montcalm. 266—6

COUTURIERE — On demande une bonne couturière dans les habits de pratiques. S'adresser Albert Lefebvre, tailleur, 1380 Demontigny Est. 267—6

CUISINIERE — On demande une cuisinière. Bons gages. S'adresser 26 carré Saint-Louis. 268—n

CUISINIERE — On demande une cuisinière au No 34 rue Sherbrooke ouest. 265—6

CUISINIERE et fille de salle demandées avec bonnes références, maison de pension privée, 259 Sherbrooke Est. 268—6

COUTURIERES demandées pour faire des jupes-tailleur pour dames, ainsi que bonnes couturières comme apprenties. S'adresser à l'instant, Wm. Saint-Pierre, 41, 43 avenue Union. 269—2

CUISINIERE — On demande une bonne cuisinière sachant conduire, et aussi une fille de chambre. 829 Notre-Dame ouest.

CUISINIERE — On demande une cuisinière, pas de lavage, ni repassage, bons gages. S'adresser 21 carré Saint-Louis.

COUTURIERE — Nous voudrions avoir une personne responsable, bien au courant de la confection des chemises blanches et de couleurs, et qui entreprendrait d'en confectionner une ou deux cents douzaines pour nous, chaque semaine. S'adresser à A. H. Sims Co., Ltd., 54 rue Latour, Montréal. 18,20,21

CUISINIERE, fille de salle et fille de chambre demandées, au No 105 St Paul. Hôtel Richard.

CAISSIERE — On demande une fille comme caissière dans une salle à dîner. S'adresser hôtel Victoria, 3 Windsor.

COUTURIERES — On demande deux couturières de première classe, deux apprenties, aussi une couturière pour pantalons. Arthur Barck, marchand-tailleur et chapelier, 350 Barclay.

DEFAUFILEUSES demandées à l'instant. S'adresser D. Logan, au Semi-ready, 472 rue Guy. 269—2

Faiseuse de Boutonnières à la Machine.

On demande aussi deux filles pour apprendre nos ouvrages.

S'adresser au département des fauxcols, Standard Shirt Mfg Co., Ltd., 217 avenue Delorimier. F

FEMME DE CHAMBRE — On demande une femme de chambre bien recommandée. S'adresser à 59 rue Sherbrooke Ouest. 267—3

FEMME respectable demandée pour laver et repasser. Deux ou trois jours par semaine. La dernière a été employée dix ans. Doit être bonne laveuse. S'adresser entre 8 et 10 heures a.m., ou de 6 à 7.50 p.m., 63 avenue Esplanade, près du coin Rachel. 268—2

FEMME demandée pour ouvrage général. 49 Craig Est. Café Italie.

FEMME — On demande une femme de journée, aussi une femme pour laver la vaisselle, au No 45 Craig ouest. Se présenter après 5 heures le soir.

FEMME ou fille demandée pour ouvrage général dans un hôtel. 10 carré Papineau, hôtel Sainte-Marie.

FEMME DE JOURNEE — On demande une bonne femme de journée pour laver le linge, personne de 20 à 30 ans, au No 493 Rivard, près Mont-Royal.

FEMME — On demande une bonne femme pour faire les lavages et repassages à la maison, tous les 15 jours, à 865 Saint-Hubert.

FILLES actives demandées pour travailler les cheveux. S'adresser J. Palmer & Son Ltd., 105 Notre-Dame Ouest. 264—6

FILLES demandées pour assortir les retailles de coton neuf. Position stable et bons gages. 19 à 29 rue des Commissaires. 267—6

FILLES — On demande des filles pour paqueter des marinades et étiqueter différentes marchandises. S'adresser à J. A. Perrault et Cie, 40 à 50 rue Plessis. 267—6

FILLES demandées. S'adresser au département des écrous et noix. The Montreal Rolling Mills Co., rues Napoléon et Canal. 267-6

FILLES — On demande des filles pour tapisser des valises. Expérience préférée. Lamontagne Limitée. No 338 Notre-Dame Ouest, Bloc Balmoral. 267—3

FILLES respectables demandées pour finir les blouses, etc. Habituées au travail pour clientèle particulière. E. L. Wood, Kings Hall, rue Sainte-Catherine Ouest. 268—2

FILLES — On demande des filles pour ouvrage propre et facile. Bons gages. S'adresser à la manufacture de cigares Grothé, coin Saint-Laurent et Ontario. 268—6

FILLES — On demande des filles pour travailler dans une manufacture de sucreries. T. Deguire, 75 rue Panet. 268—3

FILLE — On demande une fille pour aider au ménage dans une petite famille et prendre soin d'un bébé. Bon salaire. S'adresser à 132 Cherrier 267-3

FILLES demandées pour servir dans un salon de crème à la glace. Bons gages. Devront parler anglais. Academy Candy Store, 435 Sainte-Catherine Ouest. 268—2

FILLE française demandée pour servir la table dans une maison privée. S'adresser tout de suite à Mme F. G. Finley, 729 rue Dorchester Ouest.

FILLES de tables expérimentées demandées, aussi filles de chambre. Hôtel Grand Union, 348 rue Notre-Dame Ouest.

FILLE de chambre demandée, aussi garçon de table d'expérience. Se présenter à l'hôtel Richelieu, 48 Place Jacques-Cartier.

FILLES — On demande des filles pour prendre soin des chambres. S'adresser hôtel Victoria, 3 Windsor.

FILLES — On demande des filles pour empaqueter les biscuits, chez Masson et Saint-Germain, 481 Ontario Est.

FILLE OU FEMME — On demande une fille ou femme pour ouvrage général de la cuisine, 170 Saint-Charles-Borromée.

FILLES demandées pour servir la table. Les meilleurs gages hebdomadaires et heures les plus courtes. Café Balmoral, 352 Notre-Dame Ouest.

FILLE compétente demandée, comme aide générale, de préférence une parlant les deux langues, pour salle à manger. S'adresser 490 Craig Est.

FILLE — On demande une fille sachant travailler les cheveux, devra parler anglais, bons gages. S'adresser immédiatement à 7 heures p.m. 428 Notre-Dame. 269—6

GARDE-MALADE — On demande une garde-malade avec références de dame ou de médecin. S'adresser 1070 Hôtel de Ville.

GARDES-MALADES — On demande chez M. O. Dufresne à Longueuil, deux gardes-malades pour prendre soin de deux personnes, ayant la typhoïde. S'adresser à son bureau, No 806 Notre-Dame Ouest. 269—3

INSTITUTRICES — On demande des institutrices diplômées — élémentaire suffisant. — prix $135, chauffage y compris, pour l'ouverture des classes, 1907, Saint-Henri de Mascouche. J. A. Charette, N. P., sec. trés. comm. sco. 266—4

INSTITUTRICE — On demande une maîtresse d'école immédiatement, pour le nouvel arrondissement de Pincourt, paroisse de Terrebonne. S'adresser au secrétaire-trésorier, Joseph Gauthier, Pincourt. 269—2

INSTITUTRICES DEMANDEES — On a besoin immédiatement, pour la campagne, de quelques institutrices. Ecrire à boîte 370 la "Presse."

JEUNE FILLE — On demande une jeune fille sachant la typographie. Ecrire à boîte 270 la "Presse". 266—6

FEMMES, FILLES DEMANDEES

INSTITUTRICE — On demande une institutrice pour l'école du village de Clarence Creek, comté de Russell. S'adresser à Fabien Lavictoire, secrétaire. 269—6

JEUNE FILLE — On demande une jeune fille pour ouvrage général. Pas d'enfant. Références exigées. Bons gages, 157 St Denis. 266—6

JEUNES FILLES — On demande des jeunes filles de 16 à 18 ans, pour apprendre à faire des rideaux à la machine. Bons gages payés, ouvrage permanent. S'adresser Montreal Embroidery, 54 Fairmont, ville Saint-Louis. 268—6

JEUNE FILLE — On demande une jeune fille d'expérience pour magasin de marchandises sèches, anglais et français, bon salaire payé. S'adresser 919 Sainte-Catherine Est. 268—2

JEUNE FILLE de 16 à 18 ans demandée immédiatement, à 308 Parc Lafontaine, pas de lavage. 269-2

JEUNES FILLES — On demande des jeunes filles ouvrières et apprenties, pour travailler dans les fleurs artificielles. S'adresser 198 Saint-Paul. 269—6

JEUNE FILLE — On demande une jeune fille pour une famille de 3 personnes, une étage, pas de lavage, ni repassage. 474 Parc Lafontaine.

JEUNE FILLE — On demande une jeune fille parlant l'anglais et le français et n'ayant pas plus de 19 ans. S'adresser 198 Saint-Paul.

LAVEUSE — On désire donner du lavage au dehors. S'adresser l'avant-midi, 686 rue Cadieux.

ON DEMANDE des bonnes finisseuses et de bonnes filles de moulin à fourrures. S'adresser Cas. Desjardins et Cie, 485 Sainte-Catherine Est. 267—6

ON DEMANDE

personnes expérimentées dans la fabrication des blouses en soie. Salaire, $12 par semaine à l'année. Aussi mains pour plisser — tucker — et faire les noeuds français. Maisons de pension privées, $12 par mois, chambre seule. Eastern T. Mfg. Co., Limited, Saint-Hyacinthe, Qué. 267—12 F

ON demande des opératrices d'expérience pour pantalons et chemises, aussi des jeunes pour apprendre, ouvrage à l'année, meilleurs gages payés, fermé à 1 heure le samedi. S'adresser à Mlle Raymond, Robert C. Wilkins, 23 rue Dowe, près Bleury. 268—6

ON DEMANDE des vendeuses, préparateuses et apprenties pour le rayon des modes. S'adresser à M

AGENTS DEMANDES

AGENTS DEMANDES — On demande 3 agents pour faire de l'assurance à la semaine, à l'Industrielle. S'adresser à C. Drapeau, 942 rue Notre-Dame Ouest, de 8 heures à 9 heures a.m. 268—6

REPRESENTANTS

demandés dans les villes et villages, pour la vente de propriétés et prêts. Avantageux arrangements. Demers et Racicot, 52 Saint-Jacques. F

ASSOCIES DEMANDES

ASSOCIE — On demande un associé avec $300 de capital, commerce très payant et ouvrage agréable. Ecrire Boîte 354 la "Presse." 268—6

ASSOCIE

Pour publier un magazine anglais de 64 pages illustrées. Capital requis $1000, rapportera aisément $50 par semaine de salaire dès le premier mois ; l'édition d'octobre peut être examiné chez Demers et Racicot, 52 Saint-Jacques. C'est une chance extraordinaire pour un père qui veut établir son fils. F

CHAMBRES A LOUER

AVENUE VIGER, 69A — Chambre double pour dames, messieurs ou couple marié, désirant tenir un petit ménage, lumière, etc. 268—3

BERRI, 212. C. A. L. — Magnifique grande chambre en avant, sur 1 étage du bain, petite famille, sans enfants. 268—3

BERRI, 136 — C. A. L. — Une belle grande chambre double et une simple, à louer, avec toutes les améliorations modernes, usage du téléphone Est 2187. 268—3

CLARK, 433 — C. A. L. — 3 magnifiques chambres à louer. 268—3

CHAMBRES — A louer, 732 rue Sainte-Catherine Ouest, chambres sur l'étage du bain, propres et chaudes, aussi autres petites chambres, localité centrale. 269—2

MONT-ROYAL, 356 — C. A. L. — Belle grande chambre de devant, dans une famille privée sans enfants, usage du téléphone. 266-7

SAINT-DENIS, 57. — C. A. L.—Chambres à louer, doubles et simples. Magnifique chambre de bain et téléphone. 267—3

SAINT-URBAIN, 237 — C. A. L. — A louer, belle grande chambre pour deux messieurs, ou couple marié, lumière Auer, bain, usage de cuisine si désiré. 268—3

SAINT-DENIS, 447 — C. A. L. — Salon et arrière salon à louer, aussi chambre double pour deux messieurs ou couple marié, toutes améliorations modernes. 268—3

SAINTE-CATHERINE OUEST, 189. — C. A. L. — Deux chambres non garnies à louer, étage du bain, prix $12 par mois. A louer aussi, un sous-sol garni, 2 chambres. 269—3

SAINT-DENIS, 341 — C. A. L. — Belle chambre, le second salon, dans une famille privée, pas d'autres pensionnaires.

SAINT-DENIS, 480 — C. A. L. — Chambre à louer, sur devant, étage du bain, eau chaude, lumière Auer. Possession immédiate. 269—3

CHAM. MEUBLEES A LOUER

AVENUE VIGER, 27 — C. M. — Belle grande chambre richement meublée, sur l'étage du bain, chauffée à l'eau chaude. Téléphone Est 3565. 265—6

AMHERST, 229. — C. A. L. — Au 1er, grande pièce, pour une ou deux personnes, garnie ou non, faisant face sur la rue, près rue Sainte-Catherine, avec améliorations du jour, famille privée, pas d'enfant, ni autre locataire ; on donnera des leçons de français et d'anglais. Adresse par lettre, Madame A. V., 229 Amherst, Montréal. 266—4

AVENUE VIGER, 63 — C. M. — Belles chambres doubles et simples, en avant, tout confort possible.

DORCHESTER EST, 249 — C. M. — Belles grandes chambres, bien meublées, et confortables à louer, centre de la ville, près Saint-Denis. 267—3

DEMONTIGNY EST, 83 — C. M. — Belle chambre à louer, bien éclairée meublée ou non, double, pour couple marié ou messieurs. 268—6

DORCHESTER EST, 255 — C. M. — Chambre à louer, bien meublée, en avant, avec usage de cuisine, près Saint-Denis. 255 Dorchester Est.

DORCHESTER EST, 251 — C. M. — Jolie grande chambre meublée à louer, sur devant, gaz, bain, famille privée, localité centrale. 251 Est Dorchester, près Saint-Denis.

MONT-ROYAL, 85 — C. M. — Chambre et salon double meublés ou non, avec usage de la cuisine. S'adresser le soir, après 6 heures. 268—3

NOTRE-DAME OUEST, 617 — C. M. — Grande chambre garnie pour deux messieurs ou petite pour un seul. S'adresser 617 Notre-Dame Ouest. 269—2

PARC LAFONTAINE, 10. — A louer, chambre et salon communiquant, $15.00 par mois, très bien meublés, chez jeune dame, veuve, sans enfants. 10 Parc Lafontaine. Tél. Est 2399. 14.17.18

PARC LAFONTAINE, 300 — C. M. — Chambre meublée ou non, améliorations modernes, confort du chez-soi, famille privée. 269—3

PANET, 76½ — C. M. — Chambre à louer, meublée ou non, pension si désirée, famille privée, pas d'enfants, bon chez-soi. 269—2

RIVARD, 754 — C. M. — Chambre meublée à louer, dans une famille privée, $5.00 par mois. 267—6

RUE SAINT-URBAIN, Annexe, 1465B. — A louer, deux chambres bien meublées, dans famille particulière, pour messieurs seulement. Chauffage à l'eau chaude et lumière électrique. 269—3

SAINTE-CATHERINE OUEST, 98 — C. M. — Belle grande chambre garnie, gaz Auer et meubles neufs, bonne localité. 268—6

SAINT-HUBERT, 159A. C. M. — Grande chambre meublée à louer, sur le devant. Prix modéré. 268—3

SANGUINET, 69. — C. M. — Grande chambre meublée, sur le devant, avec poêle à gaz. 268—3

SAINT-DENIS, 266 — C. M. — Jolie grande chambre meublée, sur le devant, améliorations modernes, lumière électrique, etc., messieurs seulement. 268—6

SAINT-GEORGES, 96A — C. M. — Chambre meublée à louer, pour dame ou demoiselle, famille privée, sans enfant. S'adresser durant la journée. 269—3

SAINT-HUBERT, 277 — C. M. — Belle grande chambre à louer, pour un ou deux messieurs, lumière Auer, étage du bain, famille privée. 269-3

SANGUINET, 173 — C. M. — Coin Sainte-Catherine Est. Deux grandes chambres meublées, chauffées à l'eau chaude, bain, messieurs préférés. Très central. 269—6

VISITATION, 84 — C. M. — Chambre garnie à louer. Références exigées. 269—3

CHAMBRES ET PENSION

BERRI, 925B — C. E. P. — Magnifique chambre double, sur le devant, bien meublée, chauffée à l'eau chaude, lumière Auer, avec bonne pension. 269—2

DORCHESTER EST, 475 — C. E. P. — 2 messieurs trouveront une bonne pension avec chambre garnie, dans une famille tout à fait privée. 264—6

SAINT-DENIS, 994 — C. E. P.—Chambres simples et doubles, améliorations modernes, pensionnaires de table, cuisine soignée. Tél. Est 3414. 267—6

CHAMBRES ET PENSION

SAINT-DENIS, 307. C. E. P. — Deux chambres, une grande, une petite, avec bonne pension, pour messieurs. Prix modéré. 267—3

SAINT-HUBERT, 75 — Chambre et pension. Jolie grande chambre sur le devant, avec excellente pension. 264—6

SAINT-ANDRE, 164. — C. E. P. — Pensionnaires. Deux messieurs ou demoiselles trouveront chambre et pension dans famille privée, pension de première classe. S'adresser 164 Saint-André. 268—3

SHERBROOKE EST, 71 — C. E. P. — Très belle chambre meublée avec tout le confort et pension de première classe. Téléphone. 16,18

SAINT-LAURENT, 153 — C. E. P. — On trouvera chambre avec pension de première classe en s'adressant 153 Saint-Laurent. 269—3

SAINT-HUBERT, 46 — Pension Sainte-Cécile. — Magnifique chambre de salon, devant et simple, premier, deuxième étage, pension de table première classe. Les touristes pourront se procurer chambre, pension, avec tout le confort désirable, eau chaude, gaz, électricité, usage piano, téléphone Est 4121. Site enchanteur, balcon, beaux arbres, près gares Viger, Windsor, Bonaventure. 269—6

VAN HORNE, 75 — C. E. P. — Magnifique chambre à louer, avec pension de première classe. S'adresser 75 Van Horne Montréal Annexe. 268—3

PENSIONS D'ENFANTS

PENSION D'ENFANTS — Vous trouverez une bonne pension d'enfants, 1365 avenue Hôtel de Ville, près rue Villeneuve. 266—12

CHAM. PENSIONS DEMANDEES

CHAMBRE ET PENSION DEMANDEES — On demande pour le premier octobre une bonne chambre et pension (dans une petite famille privée où il n'y a pas d'autre pensionnaire) pour couple ayant un bébé de deux ans. De préférence dans le Nord-Est de la ville. Mentionner prix et accomodation à Boîte 367 la "Presse."

CHAMBRES DEMANDEES

CHAMBRE DEMANDEE — Un étudiant demande chambre meublée dans famille strictement privée, pour se faire un chez-soi. Dire conditions. Ecrire A. L., 17 Saint-Jacques, Montréal.

MAISONS A LOUER

A LOUER, 3 plain-pieds, façade en pierre, gaz et électricité, logements modernes, 7 pièces, situés coin Panet et Ontario. Tél. Bell Est 4816. March., 1730. 267—6

A LOUER, deux logements, 8 pièces, chambre de bain, w.c., système de chauffage, gaz, électricité, 487 et 489 boulevard Saint-Joseph. S'adresser 1274 Hôtel de Ville. 266—6

A LOUER, 5 logements, 3 magasins, un pour marchand de fer, sur la rue Parc Lafontaine, coin Garnier. S'adresser à J. O. Déziel, épicier. 267—11

RUE BORDEAUX — Maison à louer, possession immédiate, 1246-1248-1248A rue Bordeaux, Delorimier, 6 pièces, bain, gaz, $12. Gilbert Martin, 38 Notre-Dame Est, ou 604 Delorimier. 266—6

RUE LABELLE — A louer, haut de maison sept pièces bien éclairées, coin de rues, bon marché, prêt à être occupé. No 2390 rue Labelle, Villeray. 265—6

LOGEMENTS, six et dix piastres, près Canada Car, et plusieurs manufactures, aussi vendrait $200.00 comptant, balance comme loyer. S'adresser 2683 Notre-Dame Ouest. 264—6

RUE IBERVILLE — Maison neuve à louer, en face du No 455. Un logis, 6 pièces, et un 3 pièces. S'adresser 11 Sainte-Elisabeth, entre 5 heures et 6 heures. F. Lalancette. 265—6

RUE SAINT-LAURENT —A louer 3 plain-pieds terminés en juin, contenant 7 et 8 pièces, Nos 2031-33 et 41 Saint-Laurent, $16 et $18 par mois. S'adresser à J. H. Olivier, 639 boulevard Saint-Joseph, ou 97 Saint-Jacques. 264—6

RUE BIENVILLE, 113a, logement à louer, de 5 pièces, en parfait état. Prix $10 par mois. S'adresser chez Johnson, Grace et Lepage, 58 rue Saint-Jacques. 267—6

PLAIN-PIED — A louer, No 1215 rue Saint-Denis, près de la rue Mont-Royal, 8 pièces, fournaise, gaz, électricité. Prix $25. S'adresser G. Demers, 56 Saint-Dominique. Téléphone Est 1409. 264—6

A LOUER plain-pieds modernes, gaz, électricité, bain, 7 pièces, de $16.00 pour $12.00, 80 Aird, près Ste Catherine, Maisonneuve. Dr J. A. Cadot, 366A Logan. Tél. Est 786. 268—6

RUES MENTANA et Boyer, près avenue Laurier, jolis plain-pieds limités, vernis, de quatre et cinq pièces, avec balcon, gaz, $9.00 et $10.00. Romulus Lavallée, notaire, 97 Saint-Jacques, ou 170 Parc Lafontaine. 268—6

VIAUVILLE — Plain-pied à louer No 77, 48me avenue, Viauville, près de la rue Sainte-Catherine, 7 pièces, chambre de toilette, bain, gaz, électricité. S'adresser 506 Sherbrooke Est. Tél. Bell Est 1037. 268—6

RUE SAINT-LAURENT — A louer, beau logement de 7 pièces, gaz, électricité, $15 par mois, situé 2485 rue Saint-Laurent. S'adresser 9 Christophe Colomb. 268—2

AVENUE DUMONT — Jolis plain-pieds à louer, 6 pièces, $11.00 par mois, possession immédiate. S'adresser Edouard Beaudry, agent d'immeubles, 66 Saint-Jacques. Tél. Main 4187. Marchands, 621. 269—6

RUE SAINT-HUBERT. — M. A. L. — A louer, plain-pied neuf, 6 chambres, et à vendre, gazoliers, poêle, meubles, etc. 548 Saint-Hubert.

AVENUE LAVAL — Plain-pied à louer, 10 pièces, w.c., bain, électricité, possession immédiate. 156 avenue Laval. 269—6

RUE LAFONTAINE, à Maisonneuve à louer, logements de 5, 6 et 7 pièces ,tout neufs, améliorations modernes. Prix $12. $14. S'adresser 640 Lafontaine, Maisonneuve. 269-6

SAINT-HUBERT, No 522, passé Cherrier — Beau plain-pied de milieu, 6 chambres et chambre de bain, aussi grand hangar. Très chaud, loyer bas. S'adresser sur les lieux ou Phone Est 225. 269—6

RUE MITCHESON — Maison à louer ou à vendre, logements neuf, 238 à 254 rue Mitcheson, possession immédiate .S'adresser N. Leclaire, 874 Sanguinet, Tél. Bell Est 904. 269—6

APPARTEMENT FRONTENAC — square Saint-Louis, côté nord, entrée rue Sanguinet, No 442, un appartement chauffé de 7 pièces, au rez-de-chaussée, à part bains, w.c. et buanderie, concierge, eau chaude toute l'année, luminaire à gaz et électricité, poêle à gaz. Le tout en parfait état, libre fin septembre. S'adresser au concierge ou à J. Emile Vanier, 5 square Beaver Hall. 269—6

PLAIN-PIED à louer, 7 pièces, améliorations modernes, loyer $14 par mois. Demander les clefs à E. L. Baugh and Co., 1815 rue Saint-Denis.

MAGASINS A LOUER

MAGASIN à louer, avec deux grandes vitrines, pour le reste de l'année, possession à bon marché. Très convenable pour magasin de tailleur, restaurant ou dépôt de fruits. 1465 rue Sainte-Catherine Est. S'adresser à 225 Fullum. Pour renseignements, à W. G. E. McDonald. 267—3

MAGASIN à louer, coin Prince Arthur et Cadieux, beau magasin pour épicerie ou boucherie, par mois, $28.00. S'adresser à Z. A. Lambert, 246 Saint-Paul, ou à Reid Hyde, Téléphone Main 5551. No 157 Saint-Jacques. 267—6

MAGASIN et logement privé à louer, maison neuve, beau magasin, 60 x 26, 11 pieds de hauteur et grande cave, coin Préfontaine et Ontario. G. Lépine. 267—6

MAGASINS A LOUER

MAGASIN — A louer, un beau grand magasin, situé rue Saint-Laurent, No 2483, bonne place d'affaires. S'adresser 9 Christophe Colomb. 268—2

MAGASIN à louer, Saint-Henri, coin Saint-Jacques, Saint-Philippe, avec fixtures et lumière, cave cimentée, cour couverte, écurie. Prix $15.00, possession immédiate. S'adresser No 2006 Saint-Jacques. 268—6

MAGASIN — A louer, beau grand magasin, 2 vitrines, 25 x 80 pieds, centre d'affaires. 1383 Saint-Laurent. 18.19.21

A LOUER

BOUTIQUE — Une grande boutique de "maréchal-ferrant" à louer, avec ou sans outils, située dans une belle localité et bien centrale. Ecrire Boîte 273 la "Presse." 265—6

BOUTIQUE — Jolie petite boutique à louer, chauffée et avec pouvoir, à très bon marché. S'adresser American Button Co., 15 ruelle Busby, près de la rue McGill et la rue Craig. 268—6

ETAGE du haut à louer, convenable pour bureaux de dentiste, de médecins ou d'agents d'immeubles, dans l'édifice du coin ci-devant occupé par Dupuis Frères, rues Saint-Christophe et Sainte-Catherine Est. S'adresser Slater Shoe Co., 63 Latour. 266—6

ECURIE à louer, huit places, cour seule, grand grenier, grand hangar pour voitures, située sur l'avenue Hôtel de Ville, près Sainte-Catherine. S'adresser 62 rue Sainte-Catherine Est.

FERME à louer, la "Ferme Baylis," Longue-Pointe, sera à louer après le 1er mai prochain. La meilleure occasion qui soit offerte de louer une ferme où l'on exploite le lait et la culture maraîchère. S'adresser à la succession James Baylis, 3 édifice Mechanics. 268—2

SALLE A DINER — A louer, une salle à dîner garnie, avec bonne clientèle. Conditions faciles pour une personne bien recommandée. Ecrire à boîte 278 la "Presse".

MAISONS DEMANDEES

LOGEMENT DEMANDE — Couple français désire louer petite maison ou plain-pied, entre Bleury et Windsor. Ecrire Cintrat, 379 Stanley.

MAISON DEMANDEE — On demande à louer immédiatement maison, 6 à 10 pièces, avec 4 ou 5 places d'écurie, remise. Ecrire Boîte 375 la "Presse."

ON DEMANDE à louer immédiatement un plain-pied ou cottage de 9 à 10 pièces meublées. Ecrire à boîte 320 la "Presse." 240—n

ON DEMANDE

CHEVAUX et tombereaux à charbon demandés pour livrer du charbon Connell. Se présenter au No 125 rue St Etienne, ou téléphonez Main 3018. 267—6

ON DEMANDE A LOUER

ON VEUT LOUER

Beaucoup de demandes pour maisons et magasins pour octobre. Venez enregistrer ce que vous avez à louer, c'est gratis. Demers et Racicot, 52 Saint-Jacques. C. E. Beaudoin, gérant. F

ON DEMANDE A ACHETER

BEURRERIE — On demande à acheter. Je désire acheter une beurrerie recevant de huit à douze mille livres de lait par jour, dans un village et près des chars préféré. Adressez : J. D., St Ambroise Kildare, Joliette. 265—6

LAIT DEMANDE — Un fournisseur pouvant fournir de 15 à 25 gallons par jour de 1ère qualité, on paiera à la livraison ou au mois, bonnes recommandations. S'adresser en mentionnant le prix, etc. J. Ashton, 746 Gilford, Montréal. 269—2

A VENDRE OU A Llouer

RESTAURANT à vendre ou à louer. Raison de vente: le propriétaire s'en va dans l'ouest et il faut qu'il vende ou loue. Une occasion. 1455 rue Saint-Laurent. Geo. Constantineau. 268—6

A VENDRE

Avis de Vente

En achetant vos meubles et votre literie de nous, vous ne payez pas des prix fantaisistes payables à la semaine. Nous vendons à bon marché et défions toute concurrence. Venez en juger vous-mêmes, chez Albert, le magasin de meubles et literie, 29 Sainte - Catherine Ouest, près Saint-Urbain. Magasin ouvert tous les soirs. 213—n F

AMEUBLEMENT — Pour cette semaine, ameublement de salon, 5 morceaux, $15.00. Ameublement de chambre, chêne doré, $12.00 en montant. Venez voir. Rachel Furniture, 259 Rachel. 267—6

A VENDRE, chance sans pareille, aux acheteurs sérieux : J'ai plusieurs magasins de cigares, bonbons, etc., avec petit logement.

Maison de pension meublée, pour louer des chambres, 8 à 15 pièces, profit clair de $30 à $75 par mois.

Plusieurs épiceries, $300, $400, $1,500.

Salles à manger, donnant par jour 80 à 200 repas.

Magasin de marchand-tailleur, profit par mois, moyenne, $400.

Magasin de ferronneries, de ferblanterie.

Fromageries, magasin d'herboriste, moulins, terres, lots vacants, etc. Si vous désirez acheter une place pour faire de l'argent adressez-vous Jean Castelli, 117 Sainte-Catherine Est, vis-à-vis la "Patrie". Aucune commission à payer. 266—6

AMEUBLEMENT à vendre, en usage seulement cinq mois. S'adresser 116 avenue oloniale. 264—6

AMEUBLEMENT complet, de 7 pièces, à vendre, immédiatement, pour cause de départ. S'adresser 260 Chambord, après 7 heures p.m. 268—6

A VENDRE — Avec la lessive Phénix la durée du linge est prolongée de moitié. Economise, temps, argent. Essayez-la. Demandez-la aux épiciers, ou Chouillou et Cie, Montréal

BOUTIQUE de barbier à vendre, bon marché, rue Saint-Laurent, 3 belles chaises, un "stand," loyer $10. Clientèle de première classe. S'adresser 1314 Saint-Laurent. 267—6

BILLETS INTERCOLONIAL—A vendre, à réduction, deux billets de première classe, bons jusqu'au 31 octobre aller et retour de Montréal à Saint-Simon Rimouski. S'adresser 820 Saint-Denis. 267—3

BUREAU, VITRINE — A vendre, un magnifique bureau vitré — office, — et aussi une vitrine d'étalage — show-case — pour mur de 13 pieds. S'adresser C. DeLannière, 258 rue Centre, coin Island, Pointe Saint-Charles. 268—6

BOUTIQUE de forge à vendre, bonne place d'affaires, maison, grand emplacement, à Wendover, Ont., bord rivière Ottawa, vendra pour cause de maladie. S'adresser à Napoléon Martel, The Brook, Ont. 267—6

BOULANGERIE — Bonne boulangerie à vendre, faisant d'excellentes affaires, à vendre pour cause de santé ou échangera contre propriété. Ecrire à Boîte 340, la "Presse." 268—6

BOYAUX — A vendre, boyaux en caoutchouc, gros stock, toutes grandeurs, pour eau, foret, pneumatique, coton et toile. Dominion Machinery, 37 carré Papineau. 14.18

CLIENTELE de lait à vendre, de 50 gallons par jour, vendra à bon marché à prompt acquéreur pour cause de maladie. S'adresser 117 Saint-Augustin, Saint-Henri. 265—6

ENGIN à vendre, pour cause de départ, engin à gasoline de 2 forces, en usage un mois seulement, fonctionnant très bien. Joseph Charrette, Saint-Jérôme, comté Terrebonne. 265—6

A VENDRE

EXCITATEURS — A vendre, 2 excitateurs de dynamos, 4 moteurs latéraux, guillotine Furnival de 36", bon marché au comptant. Factory Waste and Metal Co., 16 rue Commune. 14-18

ETAL de boucher à vendre, licence payée, située au coin des rues Gain et Lalonde. 269—6

ETAL de boucher à vendre, situé au No 367 boulevard Saint-Joseph, bonne place d'affaires. Conditions faciles. S'adresser à Edouard Demers, Côte des Neiges. Up 4265. 269—6

Durant Septembre

Notre établissement sera tenu ouvert jusqu'à 9 heures, le soir, afin de permettre à nos clients de la ville et de la campagne de profiter de nos réductions de 20 pour cent sur tous nos meubles et tapis. Soit au comptant ou à crédit, nous ne permettons à personne de vendre au-dessous de nos prix. F. Lapointe, 625 rue Sainte - Catherine Est, angle Montcalm. 268—n

ETAL de boucher à vendre, 558A Mentana, coin Mont-Royal.

FIANCES

S'il vous faut monter votre maison, venez nous voir. Nous vous la meublerons au complet avec élégance. Nos conditions à termes sont des plus libérales, de même que nos prix au comptant. F. Guibord et Cie, 916 rue Sainte-Catherine Est, près Papineau. 269—7 F

GLACIERE — A vendre, glacière pour épicier, aussi glacière de maison, à vendre à sacrifice. S'adresser 620 Notre-Dame Est. D. Corriveau. 269—2

GARDE-ROBE — A vendre, magnifique garde-robe, en première qualité de chêne, avec grand miroir plate, $25.00. 322 Sainte-Catherine Est.

LOCAL A VENDRE avec installation, bouilloire et chaudières pour fabrication de confiture, cornichons et ketsup, vendre le tout à grand sacrifice. S'adresser Vaillant, Brossard et Cie, 107 St Jacques. 266-6

LAMPES — 100 lampes à l'huile, avec manteaux à gaz, complètes, valant $4.00, pour $2.90. P. Gadbois et Cie, 151 Sainte-Catherine Est. Est 4644. 266—6

LICENCE transférable à vendre, $8.000, transfert payé. Comptant $2,500. Balance $100 par mois. S'adresser à Cousineau, Raymond et Hall, 68 Saint-Jacques. 269—3

Meubles et Poêles

Meubles, poêles et "ranges" de haute et moyenne qualité. Nous meublons votre maison au complet et vous payez $2.00 par mois et plus. Les milliers de maisons que nous avons meublées sont une garantie de la bonne qualité de nos marchandises et aussi de l'attention que nous portons à nos clients. Lande Bros., 234 rue Saint-Laurent, près Dorchester. 259—n F

MEUBLES à vendre. Tables d'extension finies en chêne, $4.50; sofa-lit—leatherette—$7.50; couchettes de fer, garnitures en cuivre, de toutes grandeurs, pour $3.00. Escompte libéral sur tous nos meubles. Une visite vous convaincra de nos bas prix. Albert, 39 Sainte-Catherine Ouest, près Saint-Urbain. 264—6

MAISON de pension à vendre, à Montréal, 492 rue Saint-Denis, maison de pension strictement de première classe, magnifiquement meublée, et complète dans tous les détails, située dans une des parties les plus sanitaires et fashionables de la ville, et rapportant de six à sept cents piastres par mois. Prix: deux mille trois cents piastres — $2,300 — mille piastres — $1,000 — comptant et cent piastres par mois, sans intérêt. Raison de vente: "Mauvaise santé". Pour plus de détails s'adresser à Madame A. Lucas, Mansion House, Cacouna, jusqu'au 1er septembre, ensuite à 492 rue Saint-Denis, Montréal. Visible de 3 à 5 heures p.m. 265—5

MEUBLES — Particulier avec certain capital peut fournir à un nombre limité de familles, des meubles, vêtements et tapis n'excédant pas $100 par famille, payables $2.00 par semaine. A déjà fourni de ces articles à 70 familles et est encore en état d'en fournir à 30 autres. C'est une grande occasion. Profitez-en. Strictement confidentiel. Ecrire à boîte 309 la "Presse." 267—6

MACHINES — Chaudières, moteurs, tours, foret de 30", scies, machines à raboter, assortiment considérable, de toutes sortes d'articles pour moulin, courroies et poulies. Dominion Machinery Co., 37 square Papineau. 14,18

MEUBLES — Trente nouveau patrons de chaises berçantes, tables de salon, comptant ou termes faciles. F. Guibord et Cie, 916 Sainte-Catherine Est, près rue Papineau. 269—6

PARTS — A vendre, 400 parts de $100 dans un moulin à scie très payant. S'adresser à L. Charpentier, 1159 Delorimier. Tél. Est 2344. 265—6

POELES A VENDRE — Magnifique poêle à gaz et aussi jolie tortue; le tout neuf et en parfait ordre. S'adresser 109 Sainte-Elisabeth, en ville. 266—6

ROBES — Costumes, bijoux à vendre, sans réserve, plusieurs magnifiques costumes et robes, différents genres. Robes de bal. Aussi quelques bagues montées sur diamants, 254 Ontario Est. 265—6

SOFA-LIT — A vendre à sacrifice, un sofa-lit, une armoire, chêne doré, porte vitrée pour vaisselle de luxe ou bibliothèque, garde-robe — chêne — simple pour boudoir, bureau ou chambre simple; joli bureau pour écrire; une pendule Coucou ayant coûté $12. 366 Saint-Hubert.

STOCK de ferronnerie, granit, ferblanterie, ustensiles de cuisine, ainsi que 5 "half-chest" de thé à vendre à sacrifice. Pas de bail à prendre ni loyer à payer. Je dois livrer le magasin d'ici à 5 jours. Onésime Massicotte, 76 Saint-Jacques. Tél. Main 1314. Marchands, 555.

TABLE DE SALLE A DINER à vendre, buffet, (sideboard), bibliothèque, usage de trois mois, vente, cause de départ, à grande réduction. S'adresser M. Brodeur, 1 avenue Viger. 265—6

CHEVAUX VOITURES HARNAIS

A VENDRE, un harnais simple, pour voiture de livraison — express. 191 Panet. 267—3

BON CHEVAL de travail, à vendre, un autre qui trotte 3 minutes, aussi harnais et express couvert, provenant d'une faillite. On demande des offres immédiatement. Vaillant, Brossard & Cie., 107 St Jacques. 266-6

CHEVAL à vendre, beau petit cheval cendré, de 5 ans. S'adresser à J. B. Brunet, 76 Saint-Jacques. Tél. Main 1314. Marchands. 555. 268—6

CHEVAUX — A vendre, deux bons chevaux, aussi harnais et voitures d'été et d'hiver, tout en parfait ordre. S'adresser 108 rue Mentana.

CHEVAUX — A vendre 2 chevaux, un express pour boucher, ou épicier, presque neuf, un harnais, un boghei "Québec," un sleigh d'hiver, à sacrifice. 826 Saint-André.

CHEVAL — A vendre, un beau cheval rouge, âgé 5 ans, pesant 1,050 en sain, bien dompté, pour $20, garanti sous tous rapports. S'adresser 385 ou 4?? Wolfe.

CHEVAUX à vendre, trois chevaux d'ouvrage à vendre, bon marché. S'adresser à Masson et Saint-Germain, 481 Ontario Est.

CHEVAUX A VENDRE — Toujours en main toutes sortes de chevaux convenables pour tout ouvrage, prix raisonnables. Venez nous voir, satisfaction garantie. John Innes, 5 avenue Viger. 268—12

CLOUS dus au collier, lésions dorsales, bosse enflammée, enlevés par Absorbine, $2 chez marchands. W. A. Young, P. D. F., Lyman, Sons and Co., Montréal, agents.

HARNAIS double de travail à vendre, presque neuf, bon marché. S'adresser 58 rue Garnier. 14,17,18,19

A VENDRE

Avis de Vente

En achetant vos meubles et votre literie de nous, vous ne payez pas des prix fantaisistes payables à la semaine. Nous vendons à bon marché et défions toute concurrence. Venez en juger vous-mêmes, chez Albert, le magasin de meubles et literie, 29 Sainte - Catherine Ouest, près Saint-Urbain. Magasin ouvert tous les soirs. 213—n F

AMEUBLEMENT — Pour cette semaine, ameublement de salon, 5 morceaux, $15.00. Ameublement de chambre, chêne doré, $12.00 en montant. Venez voir. Rachel Furniture, 259 Rachel. 267—6

A VENDRE, chance sans pareille, aux acheteurs sérieux : J'ai plusieurs magasins de cigares, bonbons, etc., avec petit logement.

Maison de pension meublée, pour louer des chambres, 8 à 15 pièces, profit clair de $30 à $75 par mois.

Plusieurs épiceries, $300, $400, $1,500.

Salles à manger, donnant par jour 80 à 200 repas.

Magasin de marchand-tailleur, profit par mois, moyenne, $400.

Magasin de ferronneries, de ferblanterie.

Fromageries, magasin d'herboriste, moulins, terres, lots vacants, etc. Si vous désirez acheter une place pour faire de l'argent adressez-vous Jean Castelli, 117 Sainte-Catherine Est, vis-à-vis la "Patrie". Aucune commission à payer. 266—6

AMEUBLEMENT à vendre, en usage seulement cinq mois. S'adresser 116 avenue oloniale. 264—6

AMEUBLEMENT complet, de 7 pièces, à vendre, immédiatement, pour cause de départ. S'adresser 260 Chambord, après 7 heures p.m. 268—6

A VENDRE — Avec la lessive Phénix la durée du linge est prolongée de moitié. Economise, temps, argent. Essayez-la. Demandez-la aux épiciers, ou Chouillou et Cie, Montréal

BOUTIQUE de barbier à vendre, bon marché, rue Saint-Laurent, 3 belles chaises, un "stand," loyer $10. Clientèle de première classe. S'adresser 1314 Saint-Laurent. 267—6

BILLETS INTERCOLONIAL—A vendre, à réduction, deux billets de première classe, bons jusqu'au 31 octobre aller et retour de Montréal à Saint-Simon Rimouski. S'adresser 820 Saint-Denis. 267—3

BUREAU, VITRINE — A vendre, un magnifique bureau vitré — office, — et aussi une vitrine d'étalage — show-case — pour mur de 13 pieds. S'adresser C. DeLannière, 258 rue Centre, coin Island, Pointe Saint-Charles. 268—6

BOUTIQUE de forge à vendre, bonne place d'affaires, maison, grand emplacement, à Wendover, Ont., bord rivière Ottawa, vendra pour cause de maladie. S'adresser à Napoléon Martel, The Brook, Ont. 267—6

BOULANGERIE — Bonne boulangerie à vendre, faisant d'excellentes affaires, à vendre pour cause de santé ou échangera contre propriété. Ecrire à Boîte 340, la "Presse." 268—6

BOYAUX — A vendre, boyaux en caoutchouc, gros stock, toutes grandeurs, pour eau, foret, pneumatique, coton et toile. Dominion Machinery, 37 carré Papineau. 14.18

CLIENTELE de lait à vendre, de 50 gallons par jour, vendra à bon marché à prompt acquéreur pour cause de maladie. S'adresser 117 Saint-Augustin, Saint-Henri. 265—6

ENGIN à vendre, pour cause de départ, engin à gasoline de 2 forces, en usage un mois seulement, fonctionnant très bien. Joseph Charrette, Saint-Jérôme, comté Terrebonne. 265—6

CHEVAUX VOITURES HARNAIS

JUMENT — A vendre, une jument White enregistrée, pur sang, 6 ans, bien saine, peur de rien, extra pour dame, avec harnais, voiture d'été et d'hiver. S'adresser 182 Saint-Denis. 256—n

JUMENT A VENDRE — Belle jument bien saine, 6 ans et garantie sous tous rapports, pour boghei et gros ouvrage, temps 3 minutes, prix $200. S'adresser au No 59 avenue du Couvent, Saint-Henri. 265—6

JUMENT — A vendre, à bon marché, belle jument de boghei, âgée de 6 ans. S'adresser 216 rue Verdun, Verdun.

JUMENT — A vendre, pour $85, jument bien saine. S'adresser 62 Christophe Colomb.

VOITURES — A vendre, deux victorias. S'adresser D. Dowell, 102 rue Saint-Henri, angle Saint-Maurice. 267—6

VOITURES A VENDRE — Express neuf, aussi plusieurs d'occasions de différentes forces, boghei Canning couvert, piano box, etc. J. T. Gariepy et Cie, 712 DeMontigny Est, coin Visitation. 269—6

1 SELLE et bride à vendre, presque neuves, ont coûté $35.00, vendra pour $20.00. S'adresser à M. Marchand, 505 Notre-Dame Ouest. 268—5

PIANOS ET ORGUES A VENDRE

A VENDRE — Piano carré Vose, caisse en palissandre, 7 octaves, touches en ivoire, belle tonalité, garanti $65.00. Layton Bros., 144 rue Peel (vis-à-vis la square Dominion). N. B. Ouvert le soir jusqu'à 9 heures. 16,18

MAGNIFIQUE piano carré Heintzman à vendre, comme neuf, très peu d'usage, valant $200, vendra à sacrifice, et 1 petit cottage pour pratiquer. Brosseau, 85-87 Saint-Maurice. 269—6

PIANO à vendre, piano cottage, grand format, valant $300, sera vendu à moitié prix. S'adresser 437A Beaudry. 267—6

PIANO — A vendre, 50 pianos droits, neufs, à raison de $10 comptant et $7 par mois. The Leach Piano Co., Ltd, 560 rue Ste Catherine ouest, près Drummond. Ouvert le soir. 268-2

PIANOS — A vendre, pianos droits d'occasion à bon marché argent comptant: Dominion, $125; Heintzman, $135; Karn, $150; Morris, $160. S'adresser The Leach Piano Co., Ltd., 560 rue Ste Catherine ouest, près Drummond. Ouvert le soir. 268-2

CHALOUPE, YACHT A VENDRE

YACHT — A vendre à sacrifice, un magnifique yacht — Lozier — avec couverture, 25 pieds, presque neuf en parfait état, ayant coûté $1100. S'adresser J. E. D., 55 Saint-Hubert. 255—n

YACHT à gazoline à vendre, parfait ordre, 33 pieds, 12 h. p. Occasion. Téléphone Main 1608. Boîte Poste 269. 256—n

YACHT à gazoline à vendre, de 18 pieds de long, presque neuf, pourvu d'un pouvoir moteur de trois chevaux, construit par la "Pierce Engine Co, de Racine, Wis., visible à la résidence de feu M. Charles Maguire, à Boisbriand, deux stations passé Châteauguay. S'adresser à H. J. Kavanagh, 7 Place d'Armes. 264—6

Yacht à Vendre

Un beau yacht de famille, environ 25 pieds de longueur, 5½ forces, faisant de 8 à 9 milles à l'heure, fabriqué par la Pierce Engine Co., Racine, Wisconsin ; avec couverture, rideaux et garnitures en cuivre, en parfaite condition.

On pourra le visiter en s'adressant à M. Rochon, Viauville. Pour tous renseignements, écrire à la boîte 462, Bureau de Poste, Montréal. 264—3

YACHT à vapeur à vendre, en parfait ordre, neuf du printemps, longueur 35 pieds, a coûté $1,000. A qui le bargain, $400 ? L. Fortier, 43 Notre-Dame, Viauville. 265—6

YACHT à vendre, un yacht à gazoline, de 28 pieds, cenglin Buffalo, 2 cylindres, en parfait ordre, un bargain. Hâtez-vous. L. Fortier, 43 Notre-Dame, Viauville. 265—6

COMBUSTIBLE A VENDRE

BOIS pour allumer le poêle à vendre, bonnes rognures sèches de boîtes, ce qu'il y a de mieux pour l'été. $1.75 le gros voyage livré en ville. G. et G. Esplin, 126 rue Duke. Tél. 3647, 3648. 255—26

FOURRURES A VENDRE

A VENDRE — Manchon et étole en vison, dernière mode, seront vendus séparément

MAGASINS A VENDRE

MAGASIN — Beau magasin bonbons et cigares, place d'affaires, chance exceptionnelle pour prompt acheteur, il faut vendre d'ici à quinze jours, pour cause de départ. 443 Amherst. 265—6

MAGASIN A VENDRE, modes et marchandises sèches, étant le seul dans les environs, à prix modéré, bonne chance d'affaires. S'adresser 397 Gilford. 267—6

MAGASIN à vendre, le Palais des Fumeurs, salon de toilette, salle de billard attachée à l'établissement ; vendra bon marché ,287 Sainte-Catherine Est. 267—6

MAGASIN à vendre, bonbons, cigares, crème à la glace, bière d'épinette, bonne clientèle, bonne place d'affaires, rendra pour cause de santé. No 810 Demontigny Est. 266—6

MAGASIN de cigares, fruits et rafraîchissements à vendre à bon marché, bonne place pour salle à manger, poêle à gaz compris. 885 Craig Est. 269—6

MAGASIN de cigares, de rafraîchissements et de fruits à vendre. Une aubaine pour un prompt acheteur. Raison de vente : départ de la ville. Pour plus de détails, 1358 Sainte-Catherine Est, coin Iberville.

RESTAURANT à vendre, pour cause de départ, bon marché à un prompt acheteur. S'adresser 545 Centre. 267—3

RESTAURANT à vendre rue Ste Catherine entre Maisonneuve et Amherst, coin, bon marché, j'accepterai, maison, lot ou matériaux de construction, 179A rue Dorion. 253-6

EPICERIES A VENDRE

BONNE EPICERIE à vendre rue Sanguinet près Ste Catherine, stock et roulant environ $800, vendra à 75 cts dans la piastre, la moitié comptant, balance à terme, pour convenir. S'adresser le soir 138 Rivard. 266-6

EPICERIE A VENDRE — On demande un offre immédiatement pour une épicerie complète, roulant, cheval et voiture s'élèveront d'après inventaire à $900.00 avec logement privé si désiré. Bonne place d'affaire rue Centre, Pointe St Charles, voir le propriétaire au No 107 St Jacques, chambre 67. 266-6

EPICERIE A VENDRE — Bonne épicerie, bon coin, magasin, bon logement, écurie, cour seule, 15 piastres, chance exceptionnelle, bien bon marché. S'adresser 450 Casgrain. 267—6

EPICERIE non licenciée à vendre, bon centre d'affaires, établie depuis plusieurs années, bon marché à prompt acheteur ; cause de santé. $10 par mois avec logement. 365 des Seigneurs. 267—6

EPICERIE à vendre. La vraie place pour acheter, vendre ou échanger un commerce d'épicerie ou commerce quelconque, Onésime Massicotte, 776 rue Saint-Jacques. Main 1314. Marchands, 555. 267—6

EPICERIE A VENDRE — Bonne place d'affaire, stock environ $500.00, elle se retire d'affaires, cause de santé. Mme Wilfrid Royal, 146 Châteauguay. 264—6

EPICERIE — A vendre, une épicerie licenciée, au boulevard St Paul. Bonne place d'affaires. S'adresser à Laporte, Martin et Cie, Ltée, 70 rue Saint-Pierre, Montréal. 269—2

FERMES A VENDRE

FACTON VALE — Magnifique terre à vendre, de 103 arpents, en parfaite conditions, maison neuve, bons bâtiments, 1½ mille de la ville, jeune verger de 1,000 pommiers, $4,500, avec roulant. Pour plus d'informations s'adresser Frank Delaney, Acton Vale, Qué. 264—12

A VENDRE, 100 acres de terre argileuse de choix, située dans le canton de Roxborough, 7ième con., à deux milles du village de Maxville, trente-cinq acres défrichées, une bonne grange et petite maison sur les lieux. Pour plus de renseignements, s'adresser à C. M. Campbell, Maxville, Ont. 265—6

FERMES à vendre. S'adresser au Trust and Loan Co., 26 rue Saint-Jacques, Montréal. 156—Ms—n

FERME à vendre au comptant, 95 acres, bonnes constructions et compris remises à voitures, hangars, écuries, etc., près Sainte-Agathe. $14,000. Renseignement à 325B rue Saint-Antoine. 269—6

SAINT-HYACINTHE — Terre à vendre — M. Frs. Xavier Laflamme a une terre à vendre, de 1½ sur 32 arpents, sur le chemin du Rapide Plat. Bon marché et peu comptant. S'adresser sur les lieux. 268—6

TERRES — A vendre, dans Saint-Jérôme, et tous les cantons du Nord, à de bonnes conditions, Adressez-vous à Drouin et Lorrair, agents d'immeubles, Saint-Jérôme, comté Terrebonne. 255—26

INFORMATIONS DEMANDEES

FORTIN — Informations demandées — Wilfrid Fortin, autrefois de Montréal, parti depuis 4 ans, est prié d'envoyer son adresse immédiatement à son père, Germain Fortin, 313 rue Dufferin. Tout renseignement sera reçu avec reconnaissance à l'adresse ci-haut.

MEUBLES ET VETEMENTS

MEUBLES et VETEMENTS par paiements faciles, aux prix du comptant, toutes sortes de meubles, poêles,tapis et prélart, aussi gros assortiment de complets tout faits ou confectionnés sur commande, pour hommes, aux plus bas prix ou par paiements hebdomadaires. Universal Furniture Co., 53 rue Craig Ouest. 249—26

SOCIETE DE BIENFAISANCE

O. I. F. — Voulez-vous faire partie des Forestiers Indépendants? Oui! Eh bien faites application immédiatement durant ce concours, dans la Cour LaRivière, cour moderne, cour de progrès, et qui offre toujours de magnifiques primes à ses membres. La Cour LaRivière est certainement la cour la plus brillante de l'Ordre entier, sous tous rapports. Pour informations adressez-vous à Ldor LaRivière, Député Suprême Chef 393 Delorimier. Téléphone Bell Est 1812. 266—26

EXPOSITION DE MODES

MODES — Ouverture de modes d'automne, lundi, 16 septembre et les jours suivants, chez Mme H. Poitras, 449 Notre-Dame Ouest. Vous êtes cordialement invitées. Tél. Main 3695. 263—26

MODES — Madame A. Arcand, 677 Notre-Dame Ouest, ouverture des modes, samedi le 21 courant et les jours suivants. Exposition des plus hautes nouveautés consistant chapeaux, modèles importés. Spéciales exhibition de chapeaux, de fourrures, manteaux fourrures et tout ce qui concerne la toilette de fantaisie, etc., etc. 266—6

MODES — La Modiste du Boulevard, Mlle A. Sylvain, No 1033 boulevard St Laurent fera son exposition des modes d'automne samedi le 14 courant. Une visite est sollicitée. 266—6

MODES — Mlle Boulanger, 252 St Denis fera son ouverture des modes lundi le 23 et les jours suivants. Les plus jolies nouveautés de l'automne. 267—6

MODES — Mesdemoiselles Crowley, les modistes fashionables de Berlin, No 221 boulevard Saint-Laurent, Montréal, invitent leurs clientes et toutes les dames douées d'un goût artistique et distingué pour les modes, sont priées cordialement de faire une visite à l'ouverture des salons de modes dont l'exposition aura lieu jeudi, le 19 courant et les jours suivants. Cette exposition sera exclusive en élégances, recherches et beauté. Visite sollicitée. 267—6

MODES — Gratis. Abonnement d'un an au cahier de modes "Pictorial", et un patron valant en tout $1.95, gratis avec un chat de $5.00 ou plus, jusqu'au 1er octobre, chez A. Leclaire, 637 Sainte-atherine Est, coin Beaubry. 264—6

MODES — Madame A. Grégoire, No 643 Notre-Dame Ouest, invite ses clientes à son exposition des modes d'automne, consistant chapeaux, bonnets, etc. Une visite sollicitée. Pas de cartes. 267—6

MODES — Mlle A. Bessette, 300A St Denis, exposition des dernières nouveautés de l'automne, le 17 septembre, et les jours suivants. Pas de cartes. 265—6

MODES — Ouverture du bazar des modes parisiennes, 1360 Saint-Laurent, lundi, 23 du courant. Une visite des dames est cordialement sollicitée. Madame Belle-Isle et Mlle Messier. 268—6

MODES — Exposition de modes. Ouverture des modes d'automne, jeudi, le 19 septembre et les jours suivants, chez Mme H. Coupal, 78A rue Saint-Denis, coin Lagauchetière. Vous êtes cordialement invitées. 268—2

MODES — Mlle A. Thouin, 684 Saint-Denis, a le plaisir d'annoncer à sa nombreuse clientèle que son ouverture d'automne aura lieu le 19 de septembre et les jours suivants. Une visite est sollicitée. 268—6

MODES — Mlle V. Huppé, No 1706 rue Notre-Dame Ouest, Saint-Henri, fera son exposition des modes d'automne, chapeaux, robes, manteaux, etc., samedi le 21 du courant, modiste de robes à la maison. Visite sollicitée, pas de cartes. 269—6

MODES — OUVERTURE DE MODES. — Mme S. Carpentier a le plaisir d'annoncer son ouverture d'automne de nouveautés parisiennes et américaines, qui aura lieu les 21, 23, 24 septembre courant, 206 rue Notre-Dame Est, Montréal.

MODES — Ouverture des modes au "SALON CRESCENT," mercredi, jeudi, les 18 et 19 septembre, où les dernières hautes nouveautés sont exhibées. Une visite est sollicitée. Mme D. Deardens, No 647 Sainte-Catherine Ouest. 269—6

MODES — Mlle Benard, 872 Sainte-Catherine Est, exposition des dernières nouveautés d'automne, le 16 septembre et les jours suivants. Une visite est sollicitée. 269—2

MODES — Ouverture des modes d'automne aux splendides "Salons Alexandra," 727 rue Sainte-Catherine Ouest, dont l'exposition aura lieu le 19 septembre courant. Les dames douées d'un goût artistique feront bien de ne pas manquer l'inspection de cette grandiose ouverture. Les dames douées d'un goût artistique feront bien de visiter cette ouverture qui sera d'une splendeur et d'une richesse en harmonie à leur désir, où tout contribuera aux charmes rêvés dans le royaume des dames. Une visite est sollicitée. Pas de carte. 269—6

MODES — Madame F. X. Asselin, 200 rue Notre-Dame-Est, exposition des dernières nouveautés de l'automne, le 19 septembre, et les jours suivants. — Mme F. X. Asselin.

CORS, OIGNONS

CORS, OIGNONS — Prof. M. E. Ratelle, spécialiste pour les maladies des pieds, 40 ans d'expérience. Heures du dimanche, 9 à 2. 163 rue Saint-Denis. Tél. Est 5345. Manicure et massage de la figure pour dames. 6—n

MATERIAUX de CONSTRUCTION

BRIQUES — A vendre, 250,000 briques molles, de Montréal. Bon marché. S'adresser à 412 avenue de l'Eglise, Verdun. Tél. 3969 Main. 264—6

MATERIAUX de construction à vendre, aussi deux magnifiques échelles de sauvetages en parfait état, un gros lot de pierre concassée, à très bas prix. S'adresser à J. A. Major, No 465 rue Delisle, Saint-Henri. Tél. Ouest No 1193. Est 5956. 265—6

MATERIAUX à vendre, soliveaux, 40 pieds, 3 par 12 pouces, bois, briques, planche, madriers, pierre, portes, châssis, à sacrifier. S'adresser sur les lieux, coin Montcalm et Notre-Dame Est. 267—6

MATERIAUX CONSTRUCTION — Briques communes et pressées, de toutes couleurs, terre cuite à l'épreuve du feu, etc. Dartnell, 157 rue Saint-Jacques. 266—26

PIERRE concassée de toutes dimensions, gravois "Tamco" pour couvertures, pierre artificielle "Roman," brique pressée "Milton" rouge et jaune, concasseurs de pierre, pompes à incendie, etc. T. A. Morrison et Cie., 204 rue Saint-Jacques. Téléphone Main 4528. 252—26

PLISSAGE FRANCAIS

PLISSAGE FRANCAIS ACCORDEON — Jupe plissée soleil, toilette d'automne, costume aux derniers goûts, 382 Craig Est, près Saint-Hubert. 2ième porte place Viger. 219—n

REPARATION DE MEUBLES

MEUBLES réparés, remis à neuf, et rembourrage à bon marché ; matelas en laine, refaits, désinfectés, $1.00. S'adresser F. Fernet, 392 Mont-Royal. Marchands, 2159. 267—26

MASSEUR SPECIALISTE

FRANCAIS des hôpitaux de Paris. Rhumatismes et autres maladies nerveuses et musculaires, radicalement guéries par méthodes nouvelles. Consultations gratuites. Rue St Hubert No 1072 Montréal. 267—6

REPARATIONS DE POELES

POELES REPARES — Voici l'hiver, il faut réparer et remettre vos poêles en ordre. Adressez-vous à H. Levert, 302 Cadieux. Spécialité : réparations poêles fournaises. 268—6

PORTRAITS

PORTRAITS —Nous agrandissons portraits finis au crayon, peinture, pour 50c. Satisfaction garantie. Venez nous voir avec petit portrait. Canadian Portrait Co., 1424 Sainte-Catherine Est, coin Frontenac. 266—6

CARTES POS. ILLUSTREES

AUX VARIETES — Cartes postales pour le gros et le détail. Echantillons envoyés sur réception d'une piastre. Aux Variétés, 261 Sainte-Catherine Est. 266—6

CARTES POSTALES — Des échantillons de toutes sortes, magnifiques cartes postales illustrées, seront expédiées par la malle, port payé, sur réception de trois piastres. International Post Card Co., 29 et 31 rue Saint-Jacques, Montréal. 269—6

PROPRIETES A VENDRE

PAR

Demers & Racicot,

52 rue St Jacques.

MAIN 2894.

$1,600.00 comptant, 1614 à 1614A, rue Labelle, quartier Saint-Denis, entre les rues Comte et Fleurimont. Cette bâtisse a été construite par le propriétaire actuel qui occupe un des logis et par conséquent, a fait une construction solide et moderne. Il vend parce qu'il est appelé à demeurer à l'étranger. Le prix est pour un prompt acheteur, car il faut la vendre d'ici à 8 jours. Maison à 2 logis de 6 pièces, 38 x 25. Terrain, 25 x 105. Bois et brique, solage en pierre, cave de 5 x 15, double couverture, bains en fer émaillé, cabinet moderne, gaz, galeries de 5 x 25 en arrière et de ¾ de la maison à l'avant. Construite à 12 pieds du trottoir. La maison est construite depuis 1 an. Prix $3,000.00, revenu $300.00.

$1,200 comptant, coin du chemin St Paul et rue St Rémi, près du terminus des chars de la rue Notre-Dame, No 123. Maison à un étage en bois, non encore lambrissée, mais l'intérieur est fini. Maison 28 x 36. Terrain 28 x 109, 2 magasins et 1 logis de 6 pièces. Cette propriété comprend un clos de bois et charbon qui sera également vendu avec ou à part la propriété.

$6,000.00 comptant. Nos 116 à 126 rue William, coin David, Maisonneuve, maison neuve de 30 x 40. Terrain, 50 x 95, 6 logis rapportant $536.00. Cette propriété est construite avec toutes les améliorations les plus modernes et est située près de la rue Sainte-Catherine. Prix $10,000.

DEMERS ET RACICOT,

52 Saint-Jacques. Main 2894. TF

MARCHANDS DE PUPITRES

PUPITRES — Le plus grand assortiment, prix les plus bas. Bureaux droits, à dessus plat et dessus s'enroulant, bibliothèques tournantes, bibliothèques à sections. Tees and Co., 390 Saint-Jacques, Montréal. 258—26

RHUMATISME, NEVRALGIE

PEPINA, remède infaillible. Nous garantissons guérir toute personne atteinte de rhumatisme ou de névralgie. Consultations gratuites, de 9 à 5 heures. S'adresser 669 Saint-Paul, Montréal. 262—26

PERDU

BILLET — Perdu, un billet de passage de Montréal à Greenfield, Mass., par chemin de fer Central Vermont et Boston et Maine. Récompense à 1028 rue Berri.

CHIENNE — Perdue, petite chienne jaune, avec bout du nez noir, répondant au nom de Négresse. Récompense en la ramenant au No 12 rue Dorchester Ouest.

CHIEN — Perdu, le 16 septembre, un chien blanc bull terrier, avec tache noire au-dessus de l'oeil. Celui qui l'aura en sa possession sera poursuivi. Récompense à celui qui le ramènera à Henri St Arnaud, 592 Papineau. 269—2

CHIEN — Perdu, un petit chien fox terrier, mardi, le 17, avec collier et licence, No 286. Récompense libérale au No 9 Saint-Justin. 269—2

JONC — Perdu, un jonc de mariage, au collège Saint-Laurent. Récompense à celui qui le rapportera à Mme Adolphe Raymond, hôtelier, Sainte-Anne de Bellevue.

MONTRE — Perdue, hier après-midi, une montre en or, partant chez M. Sauvageau, rue Sainte-Catherine, jusqu'au No 491 Champlain. Récompense au No 491 Champlain. F. L'Archevêque, épicier.

PERDUE — Egarée, une grosse vache grasse, avec taches rouges et blanches et grosses cornes. Récompense chez I. Cohen, 16 Parc Amherst.

PERDUE — Une valise brune, de moyenne grandeur, dessus rond avec nom "Audette," doubles serrures, contenant des vêtements de garçon et des livres. $5.00 de récompense à qui la rapportera à 272 avenue Laval, Montréal.

PERDUE — Valise contenant des vêtements de jeune fille, des livres, des papiers, etc., avec nom Graves sur le dessus. $5.00 de récompense à 272 avenue Laval, Montréal.

TROUVE

TROUVE — Un billet de banque, coin avenue Desjardins et rue Sainte-Catherine. Ecrire et donner description, boîte 369 la "Presse."

PRETS SUR HYPOTHEQUE

ARGENT à prêter sur hypothèque, taux courant. J. A. H. Hébert, notaire, 3151 Notre-Dame, bureau Banque Provinciale. Tél. Bell Main 3662. Main 529. 121—n

ARGENT A PRETER sur hypothèque, à 5 pour cent. Conditions faciles. S'adresser : "Maison de Finance Cadieux", 62 Saint-Jacques. Tél. Bell Main 4086. 248—26

ARGENT A PRETER sur billets promissoires et sur hypothèques. S'adresser à Choquette et Aumond, agents financiers, 47 rue Saint-Vincent, Montréal. Tél. Bell Main 3149. 259—26

ARGENT à prêter sur hypothèque, par gros ou petits montants. A. Rivest, notaire, bâtisse la "Presse", Tél. Main 1970, soir, 357 Maisonneuve. 264—6

$200,000 A PRETER sur hypothèques, gros et petits montants, intérêts courants. Conditions faciles. H. R. N. Viau, courtier, 74 Saint-Gabriel. Main 424. Résidence, 135 Drolet. Est 1267. 266—26

ARGENT à prêter sur hypothèque, à conditions faciles. S'adresser à Lucien Giroux, notaire, 52 rue Saint-Jacques. Tél. Main 586. 264—6

ARGENT à prêter en première hypothèque, sur propriétés de la ville et banlieues environnantes. Conditions faciles. Romulus Lavallée, notaire, 97 Saint-Jacques. 268—6

PRETS sur deuxième hypothèque, — J'ai des fonds à prêter sur propriétés de la ville et de la banlieue, en montants désirés, sans délai ni frais. M. K. Nolan, édifice de la banque des Marchands. 267-6

$1050.00 à Prêter

Sur 1ère hypothèque à 6 pour cent. Demers et Racicot, 52 Saint-Jacques. Main 2894. F

ARGENT A PRETER

ARGENT à prêter, par gros et petits montants, sur hypothèque. Achats de billets promissoires, créances, diamants, bijoux, etc., etc., transactions sur "pawn tickets." J. A. Denault, agent financier, 17 Côte de la Place d'Armes. 248—26

A PRETER — 5 pour cent en ville ou à la campagne. Notre bureau étant établi depuis douze ans, vous aurez satisfaction si vous avez besoin d'argent sur terre, maison, lot, assurance. Ecrire à Osw. Chaput Cie, édifice la "Presse." 255—20

ARGENT A PRETER

Si vous avez besoin d'argent, venez nous voir. Nous négocions des prêts pour toute personne possédant des meubles de ménage ou autre propriété personnelle, en usage ou en storage.

Il est préférable de devoir à un seul qu'à plusieurs. Réunissez vos dettes et procurez-vous de l'argent pour toutes les payer. C'est la méthode moderne d'avoir une bon crédit.

Vous pouvez avoir n'importe quel montant de $10.00 à $200.00 en quelques heures, après que vous aurez fait application. Vous pourrez payer de la manière qu'il vous conviendra la mieux, soit en paiement à la semaine ou au mois.

Il ne peut y avoir aucun malentendu. Nous donnons par écrit un état à la cent du coût exact du prêt, et aussi l'escompte exact à la cent que nous vous allouons si vous payez tout le compte avant l'échéance.

Toutes demandes confidentielles, nous ne faisons aucune recherche désagréable dans votre voisinage. Souvenez-vous qu'il n'y aura nulle charge si vous ne recevez pas l'argent. Si vous ne pouvez pas venir à notre bureau, écrivez ou téléphonez-nous, et nous vous enverrons notre représentant.

THE BORROWERS AGENCY, LIMITED, 206 EDIFICE NEW-YORK LIFE, carré de la Place d'Armes. Tél. Main 3351. 33—n F

ARONSON & RUTENBERG

Prêteurs sur gages et bijouteries, 601 ou 115 Craig Ouest. Ancien établissement vis-à-vis rue Saint-François-Xavier. (Etabli en 1873).

ARGENT A PRETER

par montant d'un dollar et plus, sur diamants, montres, bijouteries, vêtements, fourrures et nouveautés. 256—ImMjs

ARGENT A PRETER

Pourquoi vous adresser à vos amis pour un prêt d'argent lorsque je puis en négocier un pour vous — et vous ne serez obligé à personne. Affaires strictement confidentielles. Vous pouvez obtenir de l'argent à quelques heures d'avis. Venez ou téléphonez, et j'enverrai l'un de mes agents, auprès de vous.

Bureau ouvert de 8 a.m. à 6 p.m., et les mardis et vendredis soir de 7 à 9 p.m.

R. H. LEBEAU,

— AGENT. —

126 RUE ST JACQUES

Vis-à-vis le Bureau de Poste. Tél. Main 5467. 222-n FF

ON DEMANDE A EMPRUNTER

EMPRUNT — On demande à emprunter $300.00, remboursables $5.00 par semaine, avec de bonnes garanties, paiera bon intérêt. Ecrire à Boîte 374 la "Presse." 269—2

ON EMPRUNTERAIT

diverses sommes d'argent sur des garanties hypothécaires de première classe. Demers et Racicot, 52 Saint-Jacques. Main 2894. F

DIVERS

AVIS — Demande a été faite à la corporation de la Cité de Montréal, pour permission d'ériger une bouilloire à vapeur sur la propriété, portant No 775 rue Notre-Dame Est. C. Giguère. Montréal, 16 septembre 1907. 268—2

DIVERS — On demande à placer un bébé dans une famille privée qui en prendrait soin, une pension raisonnable sera payée. Ecrire à Boîte 376 la "Presse," en mentionnant prix demandé. 269—6

EAU NAPTHA — EAU NAPTHA — EAU NAPTHA, est la meilleure de toutes les eaux. Eau Naptha pour laver, Eau Naptha pour blanchir, Eau Naptha pour détacher. 258—20

REMERCIEMENTS à saint Antoine pour faveur obtenue, avec promesse de publier. E. B.

REMERCIEMENTS à saint Expédit pour faveur obtenue, avec promesse de publier.

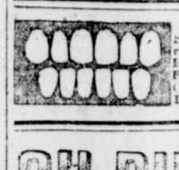

Nos dents sont très belles, naturelles, garanties. Institut Dentaire Franco - Américain (incorporé), 162 St Denis, Montréal. IMv—n

HOTEL RIENDEAU

J. A. TANGUAY, Propriétaire

58 & 60 Place Jacques Cartier, Montréal.

216—1Mv—n

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 12147 — Arcade Blain vs Charles Morin. Le vingt-septième jour de septembre 1907, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 426 rue Gain, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles, etc. Conditions : argent comptant. J. X. Pauzé, H. C. S. Montréal, 18 septembre 1907.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour Supérieure, No 3380. — Dame Rose De Lima Vézeau et vir, demanderesse, vs Zéphirin Ledoux, défendeur, et Maîtres Bisaillon et Brossard, distrayants. — Le 27ième jour de septembre, 1907, à dix heures de l'avant-midi, au domicile dudit défendeur, au No 172 rue Amherst, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets dudit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions : Argent comptant. M. J. A. Decelles, H. C. S. Montréal, 18 septembre, 1907.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 16054 — Masson et Frère vs J. Lonagan. Le vingt-septième jour de septembre 1907, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 163 rue Casgrain, en la ville de Saint-Louis, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en un piano et meubles de ménage, etc. Conditions : argent comptant. J. E. Coutu, H. C. S. Montréal, 18 septembre 1907.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour de Circuit, No 15325. — F. R. Morrissette, demandeur, vs Dame M. L. Boucher et vir, défenderesse. — Le 27ième jour de septembre, 1907, à une heure de l'après-midi, à la place d'affaires de la défenderesse, au No 433 rue Amherst, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets de ladite défenderesse, saisis en cette cause, consistant en habits pour femmes, etc. Conditions: Argent comptant. J. B. Trudeau, H. C. S. Montréal, 18 septembre, 1907.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 11408 — M. Carmichael vs G. Ash. Le vingt-septième jour de septembre 1907, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 31 rue Cuthbert, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en un piano et meubles de ménage, etc. Conditions : argent comptant. A. Brossard, H. C. S. Montréal 18 septembre 1907.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 8644 — D. Charbonneau, de mandeur, vs J. Cross, défendeur. Le vingt-septième jour de septembre 1907, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur au No 1547 rue Saint-Denis, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions : argent comptant. J. E. Coutu, H. C. S. Montréal, 18 septembre 1907.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 15628 — A. Rochon, demandeur, vs F. Wilkinson, défendeur. Le vingt-septième jour de septembre 1907, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 6 rue Victoria, en la ville de Longueuil, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage. Conditions : argent comptant. J. E. Coutu, H. C. S. Montréal, 18 septembre 1907.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 11337 — J. A. Vaillant et al. vs R. C. Logan. Le vingt-septième jour de septembre 1907, à onze heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 357 rue Mont-Royal, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en un piano et meubles de ménage, etc. Conditions : argent comptant. J. A. Bissonnette, H. C. S. Montréal, 17 septembre 1907.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 11337 — J. A. Vaillant et al. vs R. C. Logan. Le vingt-septième jour de septembre 1907, à onze heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 357 rue Mont-Royal, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions : argent comptant. H. C. S. Montréal, 18 septembre 1907.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 11337 — A. Lauzon, demandeur, vs. T. Lamoureux, défendeur. Le 27ième jour de septembre 1907, à dix heures de l'avant-midi, au domicile dudit défendeur, au No 181 rue Amherst, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets dudit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions : argent comptant. H. Lajeunesse, H. C. S. Montréal, 18 septembre 1907.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 12242. — D. H. Tolman, demandeur, vs. Gust. Westman, défendeur. Le 27ième jour de septembre 1907, à dix heures de l'avant-midi, au domicile dudit défendeur, au No 651 rue Letourneux, en la ville de Maisonneuve, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets dudit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions : argent comptant. L. J. S. Racette, H. C. S. Montréal, 18 septembre 1907.

L'ACCIDENT DE JACQUES-CARTIER

Joliette, 18 — Sa Grandeur Mgr Archambault, ainsi que le colonel E. G. Piché, revenaient de Montréal, hier soir, avec le train du C. P. R., en destination de Joliette. Lors du déraillement du train à Jacques-Cartier tous deux furent rudement secoués mais ne reçurent aucune blessure.

LA CATASTROPHE DE WHITE RIVER

Suite de la page 5

ger, grâce à une carte portant le nom de Mlle Houle et qui fut trouvée dans son porte-monnaie.

Mlle Houle était relativement riche, elle possédait plusieurs propriétés à Manchester et au Canada. Elle était allée au pays natal pour affaires et s'en revenait lorsqu'elle fut tuée.

Elle laisse deux cousines, Mme Rose Paradis, de Manchester, et Mlle Georgiana McLeod, de Sunpec; une soeur à Portland, Maine, et deux frères à Arthabaska, province de Québec. Ses restes seront ramenés de Concord aujourd'hui; les obsèques auront lieu à l'église Saint-Augustin.

Mlle Carrie Dewey, de Manchester, qui a échappé à l'accident de Canaan, Vt.

Mme Edmond Gagnon, domiciliée 346 rue Dubuque, qu'on croyait au nombre des victimes de la collision a donné de ses nouvelles.

Charles W. Clark habitait 359 rue Belmont, l'un des voyageurs qui accomplit d'héroïques sauvetages à la suite de la collision, a reçu, à titre

W. Cunningham, blessé à l'accident de Canaan, Vt.

de reconnaissance, la somme de vingt-cinq dollars de la port des directeurs du Boston and Maine.

DECLARATION DU GERANT-GENERAL

Concord, N. H., 18 — Le gérant général Barr du chemin de fer Boston and Maine a fait la déclaration suivante hier soir au sujet du terrible accident de West Canaan:

"L'ordre expédié de Concord concernant le rapide de Québec référait au train No 34. Il a été ainsi enregistré à la jonction de White River, mais à Canaan il a été enregistré comme référant au No 30. Pour moi la raison de cette erreur n'est pas suffisamment expliquée par les records et les témoignages entendus jusqu'ici."

Cette déclaration ne place le blâme pour ce désastre sur personne.

MELLE ALIDA GENDRON

Manchester, N. H., 18 — Alida Gendron que l'on avait rapporté mourante des suites de blessures reçues à l'accident de Canaan n'était pas à bord du rapide de Québec.

Elle était hier soir à Nashua, chez elle, en bonne santé.

L'ENQUETE

Concord, N. H., 18 — L'enquête ouverte hier par les directeurs du Boston and Maine, relativement à la collision de Canaan, dimanche matin, a duré toute la journée.

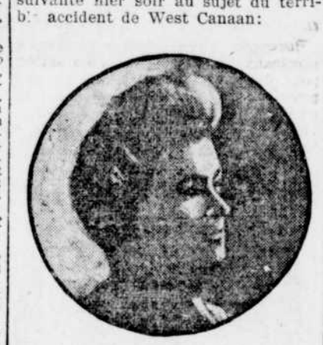

Doris Saunders de Nashua, blessé à l'accident de Canaan, Vt.

Le surintendant général C. E. Lee et l'assistant surintendant général G. H. Folger, de Boston, ainsi que M. William F. Ray, surintendant de la ligne de Concord ont examiné les registres des télégraphistes de Concord et de Canaan, ainsi que dans d'autres gares le long de la ligne dans l'intention de découvrir l'employé ayant commis l'erreur qui a été la cause de la collision.

L'enquête a eu lieu à huis clos ; mais il a transpiré que M. J. A. Browley, le télégraphiste de Concord et son confrère Greeley, celui qui a reçu ses ordres à la gare de Canaan, ont été soumis à un interrogatoire très sévère.

LES VICTIMES DE SHERBROOKE

Sherbrooke, 18. — Les reste de feu Mme Philibert Gagnon, de cette ville, et ceux de M. et Mme Timothy Shaughnessy, de Castelbar, tous trois victimes de l'affreuse fatalité de dimanche matin, près de Canaan, Vt., sont arrivés à Sherbrooke hier, accompagnés de MM. Joseph Lavoie et Philibert Gagnon, père, la première pour inhumation à Sherbrooke et les deux autres, à destination de Danville.

Un frère de M. Gagnon nous informe que la condition de Philibert n'est pas aussi grave que donnée en premier rapport et qu'à moins de complication imprévue, son frère pourra quitter l'hôpital et revenir aujourd'hui même pour assister aux funérailles de sa malheureuse épouse.

Deux autres infortunées victimes du terrible désastre, Mme Wm. Wintinner et sa fille Lillian, seront aussi ramenées aujourd'hui pour inhumation à Robinson, Bury.

Un message reçu de Mme Oliva Duford, la troisième des passagers de Sherbrooke surpris par la terrible collision, annonce son arrivée saine et sauve à Manchester, où elle était allée visiter ses parents.

LA BOURSE

A MONTREAL

Le marché a été peu actif. Le Coal se tient vaillamment à 45, puis 46, enfin 47. Les porteurs de Coal sont certainement courageux en face du coup reçu.

Le Power se tient toujours bien.

Le Steel a retrogradé à 22 sur deux petits lots.

A NEW-YORK

Le marché ouvrit au niveau de la veille, et fut irrégulier pendant la première heure. Le Northern Pacific a avancé à 134 1-4, puis perdit son avance. Le Reading fut en bonne demande.

Une rumeur circule, à l'effet que les 200 millions de livres de cuivre non vendues vont être prises par un syndicat, mais cette rumeur a été niée.

Le Steel a été en liquidation à la deuxième heure.

Le N. Y. C. a déclaré son dividende habituel.

Ventes à midi : 262,100.

UNE TOUCHANTE RENCONTRE

Après une séparation de vingt-cinq années, deux soeurs se rencontrent

A NASHUA, N. H.

La visite d'une canadienne-française à Providence provoque cet heureux événement.

Nashua, N. H., 18. — Par l'entremise d'une canadienne-française, Mlle Alida Gendron, deux soeurs se sont rencontrées, aujourd'hui, après une séparation de vingt-cinq années.

Mme Studley de Providence et Mlle Katherine Carmichael de cette ville, les héroïnes de cette délicieuse romance, sont originaires de la Nouvelle-Ecosse. Elles n'avaient que quelques années lorsque leur père mourut. La mère s'étant remariée au bout d'un an, les jeunes filles furent confiées à des parents. C'est de ce temps que date leur séparation.

Depuis une quinzaine d'années Mlle Carmichael avait abandonné ses recherches, persuadée que sa soeur n'était plus de ce monde.

Au cours d'une visite à Providence, la semaine dernière, Mlle Alida Gendron fit la connaissance de Mme Studley et nota aussitôt sa ressemblance frappante avec Mlle Carmichael, de Nashua.

Mlle Alida Gendron, qui fit se retrouver les deux soeurs Carmichael.

Mlle Gendron fit part de cette observation à sa nouvelle amie qui, elle-même demeura très surprise. Elle déclara que son nom de fille était Mary Jane Carmichael et que depuis l'âge de dix ans, elle ignorait ce qu'était devenue sa soeur.

Va sans dire que Mlle Gendron ne fut pas lente à retourner à Nashua porter l'heureuse nouvelle à son amie Mlle Carmichael.

Hier les deux soeurs se sont rencontrées pour la première fois depuis leur enfance, et la scène qui a marqué cet heureux événement est l'une de celles qui ne s'oublient pas.

HARRY PILON AU DERNIER REPOS

D'imposantes funérailles ont été faites, ce matin, à feu M. Harry Pilon, 1er but du club "Manhattan, tué accidentellement au Parc Frontenac dimanche après-midi, pendant une partie de balle contre le club "Harmony."

Le cortège funèbre était nombreux, composé des parents et des amis du défunt.

Conduisaient le deuil M. Ludger Pilon, père, MM. Penny et Sonny Pilon, frères; M. Joseph Pilon, oncle du défunt.

Précédaient le corbillard les membres des clubs Manhattan et Harmony. Remarqués dans le cortège M. F. D. Monk, C. R., M. P., pour le comté de Jacques-Cartier; M. l'échevin Houlé, le lieutenant J. J. A. Murphy, MM. Louis Clément, Rob

NOUVELLES OUVRIERES

Un intéressant rapport du comité exécutif du Congrès des Métiers et du Travail du Canada — Cette commission d'enquête chargée de s'occuper des compensations a être accordées aux ouvriers dans les accidents industriels — La grande assemblée d'hier soir à Valleyfield et le jugement de la commission d'arbitrage — Ce que le trust du pétrole a réalisé en huit ans — Chez les employés civiques de la Fédération Canadienne — Convocations pour ce soir — Faits divers.

L'événement le plus important de la journée de lundi au Congrès des Métiers et du Travail de Winnipeg a été la lecture par le président, M. Alphonse Verville, du rapport annuel du comité exécutif.

"Ce rapport recommande aux organisations ouvrières de redoubler d'activité pour empêcher que l'immigration étrangère ne nuise aux ouvriers. Le meilleur moyen d'éviter cela, c'est d'enrôler les ouvriers étrangers dans les rangs des unions locales.

Le comité exécutif exprime l'espoir que le gouvernement fera de son côté le nécessaire pour protéger l'ouvrier canadien.

Le comité reproche en termes énergiques à l'Association des Manufacturiers Canadiens de conserver comme son représentant à Londres, M. Louis Léopold, alias Lazarus qui s'est fait une triste réputation dans les cercles ouvriers en expédiant à maintes reprises au Canada, sous de fausses représentations, des ouvriers britanniques.

L'exécutif informe la convention qu'il a soumis au ministre du Travail les résolutions votées à la convention de Victoria, au sujet de l'immigration, de l'instruction technique, de la Palice à cheval du Nord-Ouest, de l'augmentation du salaire des facteurs et de la loi sur l'observance du dimanche. Les délégués ont également appuyé le bill de la journée de huit heures présenté par M. Verville et se sont prononcés contre le bill du sénateur McMullen qui a pour objet de punir les chefs des unions internationales qui interviennent dans les conflits du travail au Canada.

"En réponse aux délégués, dit le rapport, le ministre du Travail a déclaré qu'il avait eu le plaisir d'envoyer son sous-ministre, M. W. L. Mackenzie King, pour hâter le vote d'une mesure analogue à la loi canadienne punissant les personnes qui induisent, par de fausses représentations, les immigrants à venir au Canada.

"En ce qui concerne l'immigration des Hindous, l'hon. M. Lemieux a déclaré que l'attention des autorités impériales avait été attirée sur cette question ; les autorités britanniques ont donné instruction à leurs représentants aux Indes de faire tout ce qui dépend d'eux pour faire comprendre aux Hindous désireux d'émigrer que le climat ou les moeurs du Canada ne sauraient leur convenir.

"M. Lemieux pense que la question de l'éducation technique est d'importance nationale et ne saurait être négligée. Il a promis d'y consacrer toute son attention.

"Pour ce qui est des facteurs, M. Lemieux a déclaré qu'il était déjà converti aux idées exprimées par les délégués ouvriers. Non seulement les facteurs mais tous ceux qui appartiennent au service extérieur devraient, a-t-il dit, être mieux rémunérés. Il s'est déclaré en faveur du bill de huit heures de M. Verville.

Le comité exécutif croit que ce sera un heureux jour que celui où tous les conflits ouvriers pourront être réglés par la comparution des deux parties en cause en présence d'un tribunal impartial chargé de se prononcer sur leurs différends. La grande difficulté dans le passé a été que les ouvriers ne pouvaient se faire entendre.

× × ×

La commission d'enquête nommée en vertu de l'Acte de Compensation pour les Ouvriers, a tenu une session préliminaire au palais de justice hier matin. Maître Arthur Globensky, C. R., présidait, M. C. B. Gordon, de la "Dominion Textile Co.", et M. Georges Marois, président du Congrès Nationale du Travail, agissaient comme commissaires. M. Léon Garneau fut nommé secrétaire.

On s'occupa surtout de fixer la méthode de procédure et à discuter les chapitres du code qui ont trait aux sujets qui seront soumis à l'attention de la commission. A une date qui n'est pas éloignée, la commission recevra des délégations ouvrières ainsi que le témoignage des intéressés.

× × ×

Nous publions aujourd'hui dans une autre colonne, le compte-rendu d'une assemblée monstre des ouvriers textiles de Valleyfield, qui a eu lieu hier soir, au patinoir et à laquelle la décision de la commission d'arbitrage a été soumise et unanimement acceptée, mettant fin par là, d'une façon définitive, aux difficultés qui existaient entre employeurs et employés depuis plusieurs semaines.

Nous donnons aussi le texte complet du jugement des arbitres que les intéressées ainsi que tous les ouvriers ne manqueront pas de lire avec attention.

× × ×

Le juge Groscup, de la Cour de Circuit des Etats-Unis a déclaré hier que la Standard Oil Company, pour obtenir un bref de supersedeas en vue d'arrêter le jugement en exécution pour satisfaire à l'amende de $29,240,000 imposée récemment par le juge Landis, devra fournir un cautionnement de $6,000,000.

Il a été déclaré hier en cour, que les profits de ce "trust" gigantesque avaient été en huit ans de $490,315,934.

Et ce sont ces gens-là qui hésitent pour donner à l'ouvrier un salaire suffisant pour lui permettre de faire vivre sa famille !

Les membres de l'union locale No 1127, des employés de manufactures de portes, châssis, etc., sont instamment priés d'être présents, lundi, le 23 du courant à une assemblée extraordinaire à laquelle des questions de la plus haute importance et qui intéressent tous les membres d'une façon particulière seront discutées.

× × ×

Il y aura ce soir une assemblée très importante de l'union des tailleurs de pierre à laquelle on discutera la question de savoir si un membre ne pratiquant pas le métier a le droit d'occuper une charge d'officier dans l'union, ainsi que diverses autres questions qui ont été soumises déjà par le président, M. Maisonneuve.

× × ×

Ce soir il y aura aussi à la salle Willis, angle des rues Notre-Dame et McGill, une grande assemblée pour tous les clicheurs de la ville de Montréal dans le but de placer l'union actuelle sur des bases solides et inébranlables. M. W. E. Mitchell, de Toronto, Lacombe, de Montréal, et autres adresseront la parole.

Il est à espérer que tous les gens du métier se rendront à cette invitation, étant donné que leurs plus chers intérêts sont en jeu.

L'assemblée commencera à 8 heures précises.

× × ×

Il y aura ce soir assemblée régulière de l'union No 105 des charpentiers en fer ; de l'union 266, des travailleurs en chaussures ; de l'union 58, des cigariers ; de l'union 21, des mouleurs ; de l'union 111, des machinistes ; de l'union 298, des forgerons et aides-forgerons ; du conseil de district des charpentiers-menuisiers, et du comité de direction de la société coopérative Esperanto.

LE PIQUE-NIQUE DES BOUCHERS

La belle fête du 25 du mois courant, au Parc Saint-Laurent, a déjà un succès assuré — Programme des courses.

Les membres du comité d'organisation du pique-nique des Bouchers se sont réunis, lundi soir, chez leur dévoué président, M. J. B. Lamoureux, 91 Ontario Est. L'enthousiasme le plus complet règne, car tout fait prévoir un succès complet. D'ailleurs rien n'est négligé pour attirer les amateurs de belles et bonnes courses. Qu'on en juge par le programme suivant:

No 1. Course d'un quart de mille pour hommes de polices et pompiers, 3 prix: $3.00, $2.00 et $1.00.

No 2. Course en sulky, 3 dans 5. Ouverte aux chevaux de travail des charretiers, épiciers, laitiers et aux marchands de ferronnerie. Bourse: $50. Prix: $20, $15, $10 et $5.

No 3. Course de 100 verges, ouverte aux membres de l'association. 4 prix.

No 4. Course en boghie, 2dans 3,à deux, ouverte aux chevaux de travail des bouchers, membres de l'association; les chevaux ne devront pas avoir de marque en-dessous de 2.40. Prix 4: $20, $15, $10 et $5.

No 5. Course de 100 verges, ouverte aux membres des comités: 4 prix.

No 6. Course de deux milles, "Hurdle-Race." Bourse, $100.00. 4 prix: $50, $25, $15 et 10; les gagnants de cette année seront obligés de mettre 7 lbs de plus; poids 130 lbs. Entrée 5 p. c. de la bourse 5 p. c. additionnels sur la bourse pour les gagnants.

No 7. Course de 100 verges, ouverte aux hommes gras, membres de l'association, poids 200 livres; 4 prix.

No 8. Course à pied, 1000 verges, ouvert seulement aux journalistes de Montréal, 4 prix.

No 9. Course de 5 milles, en sulky, ouverte aux bouchers seulement. Prix: $50, $25, $15 et $10.

5 p. c. d'entrée et 5 p. c. additionnel sur les bourses dans toutes les courses.

Les entrées pour les courses devront être payées chez le président, M. J. B. Lamoureux, jeudi soir, alors qu'aura lieu une nouvelle assemblée du comité d'organisation.

Comme on se le rappelle, le pique-nique aura lieu mercredi le 25 du mois courant au parc St Laurent.

M. Deschamps, le propriétaire de cette populaire piste, est à faire de grandes réparations pour donner satisfaction à tous.

IMPOSANTES FUNERAILLES

Lachine, 18 — Les funérailles de John Parker, maire de la paroisse de Lachine, et ancien préfet du comté de Jacques-Cartier, ont eu lieu hier, à 9½ heures à l'église paroissiale de Lachine, au milieu d'une grande affluence de parents, d'amis et de citoyens.

Le service funèbre a été chanté par M. le chanoine J. T. Savaria, curé de Lachine, qu'assistaient les abbés H. Boquillet comme diacre et Kaifer, comme sous-diacre.

Un cortège imposant a conduit jusqu'à sa dernière demeure la dépouille mortelle du regretté défunt qui de l'aveu de tous ceux qui l'ont connu, a été un citoyen honnête et un homme de progrès.

Le deuil était conduit par MM. A. S. Pelletier, avocat, et M. Dunberg, gendre et beau-frère du défunt.

Les six porteurs étaient MM. F. D. Monk, M.P., M. Chaurest, M.P.P., J. A. Descarries, ex-maire de la ville de Lachine, M. Robert, maître de poste de Lachine, M. Quesnel, maire de la Pointe-Claire et Camille Clément, ex-échevin de Lachine.

DEVOUEMENT QUI EST FATAL

(Spécial à la PRESSE)

Toronto, 18 — Le révérend Cyril Réginald Jamieson, un des plus brillants élèves gradués de l'Université de Toronto, s'est noyé dans le Nouvel Ontario, avant-hier, pendant une promenade en canot sur la rivière French.

M. Jamieson était accompagné d'une dame. On suppose que leur embarcation a chaviré pendant la tempête que nous avons eue dimanche.

Le défunt était le rédacteur en chef du "Varsity Magazine" et assistant de la rédaction du "Toronto Saturday Night".

SALSEPAREILLE NON-ALCOOLIQUE

Si vous croyez avoir besoin d'un tonique, demandez-le à votre médecin. Si vous croyez avoir besoin de quelque chose pour votre sang, informez-vous-en au médecin. Si vous avez l'idée d'essayer la Salseparelle non-alcoolique d'Ayer, demandez-le à votre médecin. **Nous publions les formules de toutes nos préparations.**

J. C. AYER CO., Lowell, Mass.

A yw

AMUSEMENTS

THEATRE NATIONAL.—Tel Bell Est 1786, Marchands 52, Coin Ste Catherine et Beaudry. M. P. Cazeneuve, Directeur. Semaine du 16 Sept.

"PAUL KAUVAR"

Grand drame en 4 tableaux. Prix populaires. Matinées tous les jours, sem. prochi: ADRIENNE LECOUVREUR par Sarah Bernhardt. 257-5

THEATRE DES NOUVEAUTES

Comédie française. Tel. Bell Est 1266

Semaine du 16 septembre. MAGDA. Pièce en 4 actes, par Hermann Sudermann. Intermèdes Lundi soir. Matinée Samedi. Dimanche après-midi et soir: Vues animées par le "Cinématographe" Chansons sélections d'opérettes illustrées, par les artistes de la troupe. Semaine prochaine: LA MEGERE APPRIVOISEE. 259-n

Théâtres Anglais Cette Semaine.

HIS MAJESTY'S Mat-sam. Seul. CECIL SPOONER, dans deux pièces.

ACADEMIE Matinée chaque jour ADVANCED VAUDEVILLE

FRANCAIS Mat. Lun. Mer. Jeu. et Sam. "Its never too late to mend"

ROYAL Matinée chaque jour. THE MERRY MAKERS. 267-6

THEATRE BENNETT

TEL. UP 1635

Vaudeville Keith nouveau. Matinée à bon marché tous les jours. Fanfare de Gondoliers Venitiens de Gennaro, Vokes et Vokes. Dix autres grandes attractions.

Lever du rideau: l'après-midi, 2.30: Soirs, 8 heures précises. Prix: l'après-midi, 15c et 25c. Soirs: 15c, 25c, 50c, et 75c. E 267—5

Ouimetoscope

VUES ANIMEES

CHANSONS ILLUSTREES

VUES NOUVELLES TOUS LES JOURS

DEUX REPRESENTATIONS PAR JOUR

261—1,m,M,j,v—n

NATIONOSCOPE-Vues Animées

Coin St André et Ste Catherine Est.

GAUVREAU et LAROSE, propriétaires. Programme Extraordinaire.

Matinées et soirées tous les jours. Prix populaires. 161-n

VITOSCOPE Le plus grand théâtre de vues du haut de la ville.

Représentations 2 fois par jour. Dimanches compris. Chansons comiques et illustrées par Harmant. Prix populaires 10c,15c et 25c.

359 Ave Mont-Royal.

Entre St André et Mentana.

Tél. Marchand 1985. 256-n Tél. Bell Est 5468.

"OLYMPIA" 1852 Notre-Dame Ouest, St Henri.

Directeur : Beaudoin. Vues animées, chansons comiques et illustrées par le chanteur et comédien, Aug. Aramini. Représentations tous les soirs. Matinées, lundi, jeudi, samedi, dimanche. Prix populaires: 10c, 15c, 25c. 267—1,M,s

ELECTIONS MUNICIPALES

LA NOUVELLE VILLE DE BORDEAUX REELIT SON MAIRE PAR ACCLAMATION — LES CANDIDATS.

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Bordeaux, 18 — Lundi a eu lieu, à Bordeaux, la mise en nomination pour les élections municipales, les premières qui ont lieu depuis que la municipalité a été érigée en Ville.

La plus grande activité a régné toute la journée.

M. Edmond Lussier, avocat, réélu, par acclamation, maire de la ville de Bordeaux. — Photo. J. A. Dumas, angle des rues Saint-Denis et Sherbrooke.

A 2 heures, la mise en nomination s'est faite. M. le maire Edmond Lussier, avocat, a été réélu par acclamation pour un troisième terme. Dans chaque quartier de la ville il y a des candidats et les élections auront lieu le 1er octobre.

Ont été mis en nomination :

Quartier Centre : No 1, MM. l'échevin Honoré Therrien et Eugène Picard ; No 2, MM. l'échevin A. H. Little et Christie Milner.

Quartier Est : No 1, MM. Charles Lamothe et Antoine Deslauriers ; No 2, MM. l'échevin James Bennett et Gordien Ménard, fils.

Quartier Ouest : No 1, MM. l'échevin Octave Laberge et Cyrille Gagnon, fils ; No 2, MM. l'échevin Onésime Audy et Horm. Larin.

LA DANSE

Tous les mercredis, soirée chez le professeur Lacasse, avec un orchestre de cinq musiciens, 197 Notre-Dame Est. 268—2

MIEUX QUE LE BATTRE

Ce n'est pas à battre un enfant qu'on peut l'empêcher de mouiller son lit. Cette maladie a une cause constitutionnelle. Mme M. Summers, Boite W., 41 Windsor, Ont., enverra gratuitement à toutes les mères son excellent traitement domestique, avec des instructions complètes. N'envoyez pas d'argent, mais écrivez-lui aujourd'hui si votre enfant souffre de cette désagréable maladie. Ne blâmez pas l'enfant, c'est tout à fait contre sa volonté. Ce traitement guérit aussi les adultes et les vieillards qui souffrent de troubles urinaires le jour ou la nuit. A

ON FRATERNISE

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Québec, 18 — Le capitaine Alberts et les officiers du "Bremen" étaient les hôtes du Lieutenant-Colonel Roy, et des officiers de la Garnison, au Club de la Garnison, à 1.30 heures, lundi après-midi.

Les officiers du croiseur allemand ont invité un certain nombre de nos principaux concitoyens à une réception à bord de leur vaisseau qui doit avoir lieu, mercredi prochain, et ce soir, il y aura réception à bord, pour les sous-officiers et les soldats de la Garnison.

AMUSEMENTS **AMUSEMENTS**

STADIUM PATINOIR A ROULETTES

VENDREDI GRANDE MASCARADE

Magnifiques Prix pour Dames et Messieurs. Pour plus amples informations, s'adresser au contrôle. Musique en tout temps. Patineurs et spectateurs, admission 10 cts. 269-2

VINGT-QUATRIEME

Championnat Annuel Canadien

Terrain de la M.A.A.A., Westmount

Samedi, le 21 Septembre, 1907

Sièges réservés, côté ouest, 75c et $1.00. Sièges réservés, côté est, 50c. Admission générale, (côté est seulement), 25c.

BILLETS EN VENTE au Bureau de la M. A. A. A., 250 rue Peel; Succursale du "Star," angle Peel et Ste Catherine; Geo. Thompson, 123 St François-Xavier; C. F. Dawson, 259 Notre-Dame Ouest.

18,20 JOHN DAVIDSON, Sec.-Trés.

Montreal Park and Island Railway Co.

Service Spécial du Cimetière à Prix Réduits

LES SAMEDIS ET DIMANCHES DURANT SEPTEMBRE et OCTOBRE

15 cents Aller et Retour.

Prenez le chemin les plus court et le plus facile pour aller au cimetière catholique.

Les chars partent de l'angle de l'avenue Mont-Royal et avenue du Parc, et avenue Victoria et rue Sherbrooke (Westmount) où l'on peut se procurer des billets de retour, si le temps le permet. 17,18,20,27

1907

Ontario Jockey Club

TORONTO

COURSES D'AUTOMNE du 14 au 21 Sept.

Les inscriptions des stakes qui se sont terminées le 10 août, ont dépassé 300 entrées.

Jos. E. Seagram, M.P., président. W. P. Fraser, sécré-trésorier. 268-2 E

DANSE

Academie du Prof. Lacasse. Méthodes d'enseignement les plus parfaites. Classes lundi et vendredi soir. Leçons privées le jour et le soir. Tous les mercredis, soirée avec un orchestre de cinq (5) musiciens.

197 Notre-Dame Est. Tél. Main 1354. 267-6 E

FRANCHERE DENTISTE

144 SAINT-DENIS- - - -Tél. Est 1591

387—1Mj—n E

A DELORIMIER

La municipalité n'a pas l'argent nécessaire pour faire les travaux permanents demandés.

Le conseil de Delorimier fera-t-il un nouveau règlement d'emprunt pour faire les travaux permanents demandés avec instances par les contribuables. C'est la question que se posaient les membres de ce conseil à l'assemblée d'hier soir après la lecture d'une requête de 31 propriétaires de la rue Bordeaux, au nord de l'avenue Mont-Royal, demandant que cette rue soit macadamisée. Les citoyens de cet endroit sont dans une grande nécessité.

La question a été référée au comité général pour étude.

Première lecture d'un règlement a été faite pour diviser la municipalité en 8 districts électoraux pour les fins parlementaires.

M. R. Monty, avocat, a été autorisé de répondre à la poursuite judiciaire de M. Brien dit Durocher.

JOLI CONCERT A BORD

Il y a eu lundi soir à bord du vapeur Colonial, de la compagnie de Navigation Canadienne du Saint-Laurent, un très joli concert organisé d'une façon tout à fait improvisée parmi les nombreux passagers.

On s'est amusé ferme durant toute la nuit et le trajet de Québec à Montréal fut des plus agréables. Le capitaine Jos. Jean, qui ne fait jamais les choses à demi a su faire les honneurs de son magnifique steamer de la façon la plus courtoise et cet événement sera époque dans les annales de cette compagnie.

Mlle L. A. Jean, dont la réputation n'est plus à faire comme pianiste, a su se faire apprécier dans plusieurs morceaux exquis.

M. et Mme L. A. Robitaille, de Québec, ont exécuté au milieu des applaudissements de toute l'assistance, de très jolies chansons et duos de piano.

MM. J. J. Ulley et Smith, dans leurs duos de chant, ont été vivement applaudis.

Les chansons comiques de M. Huot, de Québe, ont été très goûtées.

Cette petite fête s'est terminée par le chant de: "O Canada, terre de nos aïeux!" exécuté par un choeur improvisé, avec accompagnement de piano par Mlle Jean et M. Robitaille.

Somme toute ce fut un concert des mieux réunis, dont chacun gardera longtemps un excellent souvenir.

Baume Rhumal

25 ANS — DE — SUCCES

Rien ne Combat mieux les TOUX, RHUMES ET LES AFFECTIONS de la GORGE

PRIX: 25c la Bouteille.

*69-1,M-n w A

NAVIGATION

DOMINION LINE

VAPEURS PORTANT LA MALLE ROYALE

Montréal, Québec à Liverpool.

Ottawa, septembre 21, octobre 26.
Dominion, septembre 28, novembre 2.
Kensington, octobre 5, novembre 9.
Scuthwark, octobre 12, novembre 16.
Canada, octobre, 19.

Les vapeurs partent de Montréal de jour et de Québec à 7.00 p.m.

Le "Canada" est un des vapeurs les plus rapides et les plus confortables qui soient dans le commerce canadien.

Le vapeur "Ottawa" détient le record pour la traversée la plus rapide entre Montréal et Liverpool.

1ère classe, $60.00, 2ème classe, $40 et plus, selon le vapeur.

SERVICE A BAS PRIX.

Pour Liverpool $42.50 et $45.00.
Pour Londres, $2.50 de plus.

Troisième classes pour Liverpool, Londres, Londonderry, Belfast et Glasgow, $27.50.

Pour tous renseignements, s'adresser L. J. Rivet, 5 Côte St Lambert, ou à la Ligne Dominion, 17 rue Saint-Sacrement, Montréal. 158—n

CIE GLE TRANSATLANTIQUE

De New-York au Havre-Paris, (France).

Départ chaque Jeudi à 10 hrs a.m.

LA GASCOGNE (supplémentaire) sept. 14
*LA PROVENCE . . . . . sept 19
*LA LORRAINE. . . . . sept. 26
LA BRETAGNE (supplémentaire) sept. 27
*LA SAVOIE. . . . . Octobre 3
*LA PROVENCE . . . . . octobre 10

*Passagers à deux hélices.

Renseignements: Genin, Trudeau & Cie, agents généraux pour le Canada, 1670 rue Notre-Dame, Montréal. n

R & O NAV. CO.

Bureau des Billets, 128 St Jacques, Vis-à-vis le Bureau de Poste.

"AMERICA'S SCENIC LINE"

LIGNE — touriste, — MONTREAL-TORONTO, viâ les Mille Iles et Rochester, N. Y., les bateaux partent tous les Lundis, Mercredis et Samedis à 1.30 p.m.

LIGNE MONTREAL-TORONTO-HAMILTON, viâ les Mille Iles et la Baie de Quinté, les lundis, mercredis et vendredis, à 5 p.m. Taux spécialement bas sur cette ligne.

LIGNE MONTREAL-QUEBEC — Tous les jours, à 7 p.m.

LIGNE DU SAGUENAY — De Québec, Mardis, Mercredis, Vendredis et Samedis, à 8.30 a.m., 168-n

OTTAWA RIVER NAV. CO.

EXPOSITION D'OTTAWA

Billet de retour $2.50. Bons pour aller les 13 et 19 du mois courant et retour le 23 courant.

EXCURSION A CARILLON, $1.00

Pour voyages ci-dessus mentionnés, prenez le train de 8 a.m., G. T. R., pour le quai de Lachine.

Rapides — Train de Ste Anne, C.P.R., ou du G.T.R., 1.30 p.m., retour par bateau, 80c.

Lachine, G.T.R., 4.21 p.m., retour par bateau, 55c.

Bureau-chef, 165 rue des Commnes. Tél. Main 1029.

Bureaux des billets, gares Bonaventure et de St Henri. 268-5

LA CIE DE NAVIGATION DE QUEBEC

Le steamer "PERSIA" est très confortablement aménagé pour les passagers, possède d'excellentes cabines, etc.

Passage simple $1.50
Billet de retour $2.50
Excursion Samedi au Lundi soir. . . $2.00
Lit de cabine. 50
Passage simple, seconde classe. .. $1.00

Taux de fret 30% plus bas que le tarif ordinaire.

Départs de Montréal: Lundi, Jeudi, 7 heures p.m.
Départ de Québec | Mercredi, 1 heure.
Départ de Québec. | Samedi, 2 heures.

F. X. BROUSSEAU, Gérant, Québec.

177Ma—n

LE "PAIN PURETE" n'est vendu que par JAS. STRACHAN, 246 Avenue de l'Hotel de Ville PHONE EST 71.

PRIS DE FOLIE IL SE PEND

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Sherbrooke, 18 — J. Viens, un cultivateur, occupant une ferme à trois ou quatre milles de distance du village de Clifton, a été trouvé mort, pendu dans sa grange, hier matin.

Selon son habitude quotidienne, le défunt étant sorti de bonne heure pour soigner ses animaux, on s'inquiéta de ne pas le voir rentrer pour le repas du matin et après recherches de quelques instants, on retrouvait son cadavre rigide suspendu par le cou à une poutre de la grange.

L'on attribue à la folie cet acte malheureux de désespoir. Le coroner Bachand a été informé et tiendra une enquête.

VICTIME DE LA JALOUSIE

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Sherbrooke, 18 — Torturé par l'implacable et funeste jalousie, Samos Wilson, un cultivateur de Fitch Bay a attenté à ses jours, dimanche, en absorbant une forte dose de Vert de Paris, qui a amené la mort, quelques heures plus tard, à la suite d'une agonie terrible.

Le défunt, qui demeurait dans le canton depuis de nombreuses années, y laisse une épouse et huit enfants, dont six d'une première femme et deux de sa veuve survivante.

UN NAVIRE EN FLAMMES

Shanghaï, 18. — Un steamer japonais, qu'on dit être le "Tafu-Maru", a pris feu dans le fleuve Yang Tse-Kiang, à trois milles de la côte. Cent personnes ont péri.

CHEMINS DE FER

LE PACIFIQUE CANADIEN

EXCURSIONS

19, 20 et 21 septembre.
Bon pour revenir jusqu'au 7 octobre 1907.
PRIX DE MONTREAL

DETROIT, Mich $15.00
BAY CITY, Mich. $17.25
SAGINAW, Mich. $17.15
GRAND RAPIDS, Mich. $18.95
CHICAGO Ill. $18.00
ST PAUL ou MINNEAPOLIS, Minn. $34.00
ST PAUL ou MINNEAPOLIS, aller et retour via Owen Sound et Sault Ste Marie. $37.50
CLEVELAND, OHIO, via Buffalo et par bateau. $13.85
CLEVELAND, OHIO, via Détroit et par bateau. $17.50

EXPOSITIONS

OTTAWA ET RETOUR

Sept., 19, 21. . . . . $3.35
Sept., 16, 18, 20. . . . . $2.80
Bon pour retourner jusqu'au 23 septembre 1907.

IMPORTANT CHANGEMENT dans LE SERVICE DES TRAINS

Les trains quittant la gare Windsor à 1.15 le samedi seulement pour le Nominingue et le dimanche seulement à 10.00 a.m., pour Ste Agathe et au retour quittant le Nominingue à 4.30 p.m., et Ste Agathe à 7.30 p.m., les dimanches seulement; et les trains quittant la gare Viger les samedis seulement à 1.10 p.m., ont été supprimés pour la saison.

Les trains du samedi, seuls quittant la gare Viger à 1.40 p.m., iront jusqu'au Mominingue, s'arrêtant à toutes les stations intermédiaires.

Le train pour "Brome Lake" quittant Montréal pour Sherbrooke, le samedi à 1.25 p.m., et au retour quittant Sherbrooke, le lundi, à 5.00 a.m., arrivant à la gare Windsor à 9.15 a.m., a été supprimé pour cette saison.

PRIX REDUITS

Deuxième Classe de Montréal, jusqu'au 31 Octobre 1907.

$48.60 —Vancouver, Victoria, Seattle, Tacoma, Wash., et Portland.
$46.10 —Spokane, Wash., Nelson, Rossland.
$45.60 —Missoula, Salt Lake, Helena, Butte.
$49.00 —San Francisco, Los Angeles, viâ Chicago seulement.

Prix réduits proportionnellement sur plusieurs autres points.

"SPECIAL POUR L'EMPRESS" MONTREAL à QUEBEC

Un train spécial pour Québec quittera la gare Windsor, vendredi le 20 septembre à 8.40 a.m. Ce train sera pourvu d'élégants chars-salons, wagons de première et de seconde et transportera les passagers au quai de l'"Empress" leur évitant de traverser la ville de Québec pour se rendre de la gare au quai.

Bureau des billets en ville, 129 rue St Jacques, près du Bureau de Poste.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

EXCURSION A NEW-YORK

26 SEPTEMBRE 1907

De Montréal Aller et retour $11.30

Bon pour aller le 26 septembre 1907.
Bon pour revenir jusqu'au 7 octobre 1907.

Les trains partent à 7.21 a.m., 10.15 a.m., les jours de semaine et 8.00 p.m., tous les jours.

EXCURSIONS DANS L'OUEST

Billets bons pour aller les 19, 20, 21 Sept. Limite du retour 7 Oct., 1907.

Chicago, Ill. $18.00
Port Huron, Mich. 14.85
Détroit, Mich. 15.00
Bay City, Mich 17.25
Saginaw, Mich. 17.15
Grands Rapids, Mich. 18.95
Cleveland, Ohio, viâ Détroit et bateau. 13.85
Cleveland, Ohio, viâ Détroit et bateau. 17.50
St Paul ou Minneapolis, tout en chemin de fer. 34.00
St Paul ou Minnéapolis, par les grands lacs et le Sault Ste Marie. 37.50

EXPOSITIONS

OTTAWA

19, 21 Sept., ... $3.35
18, 20, Sept., ... $2.50
Limite de retour, 23 septembre.

Service des trains. — Départ de Montréal, 8.30 a.m., 9.35 a.m., 3.40 p.m., et 7.30 p.m. Arrivée à Ottawa, 11.30 a.m., 12.35 p.m., 6.40 p.m., et 10.20 p.m.

TAUX REDUITS

JUSQU'AU 31 OCTOBRE 1907.

Billets de colons de seconde classe de Montréal à

SEATTLE, VICTORIA, VANCOUVER et PORTLAND. . $48.60
ROSSLAND, NELSON, TRAIL, ROBSON, SPOKANE $46.10
ANACONDA, BUTTE, HELENA, SALT LAKE. $45.60
COLORADO SPRINGS, DENVER, PUEBLO $38.60
SAN FRANCISCO, LOS ANGELES $49.00

Taux bas pour plusieurs autres endroits.

WAGONS-LITS POUR TOURISTES

Quittent Montréal les Lundis et les Mercredis à 10.30 p.m., pour l'accommodation des passagers qui ont un billet de première ou de seconde classe pour CHICAGO ET L'OUEST et de là jusqu'aux COTES DU PACIFIQUE. Prix modique pour lits qui peuvent être réservés à l'avance.

MONTREAL-BOSTON

ET ENDROITS DANS LES Etats de la Nouvelle-Angleterre,

DEUX TRAINS DANS CHAQUE DIRECTION TOUS LES JOURS.

Part de Montréal, 9.01 a.m., 8.40 p.m., Arrive à Boston, 7.05 p.m., 8.05 a.m.

Wagons salons-cafés et chars directs sur les convois de jour. Wagon-lit et chars directs sur les convois de nuit.

MONTREAL-NEW-YORK

Quitte Montréal †7.21 a.m., †10.15 a.m., *8.01 p.m.

Arrive à New-York, †8.15 p.m., †9.05 p.m. et 7.20 a.m.

L'EXPOSITION DE JAMESTOWN

NORFOLK, Vt

renferme les grandes attractions suivantes :

Le plus grand rendez-vous naval de l'histoire.

Les premières courses sous-marines internationales.

Les plus grandes courses de canots automobiles jamais tenues.

Bataille du "Monitor" et du "Merrimac".

La plus haute tour jamais bâtie en Amérique, si non du monde.

Le plus grand terrain de parade sur terre.

Les taux bas sont encore en vigueur.

Pour détails complets et annonces s'adresser

BUREAUX DES BILLETS EN VILLE : 137 rue Saint-Jacques. Tél. Main 460 et 461, ou à la gare Bonaventure.

CHEMINS DE FER

INTERCOLONIAL RAILWAY

Gare Bonaventure Union

SERVICE DES TRAINS

QUATRE TRAINS PAR JOUR.

7.25 A.M. — EXPRESS DE JOUR pour St Hyacinthe, Drummondville, Lévis, Québec.

Wagons-salon-buffet direct pour Lévis.

12.00 MIDI — "EXPRESS MARITIME" pour St Hyacinthe, Drummondville, Lévis, Québec, Rivière-du-Loup, Moncton, St Jean, Halifax et les Sydneys.

Le Samedi ce train ne va que jusqu'à Rivière-du-Loup.

Part à Midi tous les jours. Chars dortoirs jusqu'à Halifax, N.-E., et St Jean, N.-B.

3.50 P.M. — Tous les jours excepté le dimanche, pour Saint-Hyacinthe, Drummondville, Nicolet et les stations intermédiaires.

11.45 P.M. — EXPRESS DE NUIT POUR QUEBEC et les stations intermédiaires.

Chaque jour (dimanche excepté), à 11.45 p.m. Un wagon-lit accompagne ce train que les voyageurs peuvent occuper après 9 p.m.

EXPOSITIONS

OTTAWA ET RETOUR

13, 14, 15, 17, 19, 21 Sept. . . . $2.35
16, 18, 20 Sept. $2.40
Bon pour revenir jusqu'au 23 septembre 1907.

BUREAUX DES BILLETS DE LA VILLE: St Lawrence Hall, 141 rue St Jacques ou à la gare Bonaventure. Tél. Main 615. J. J. McCONNIFF, agent des passagers et des billets de la ville.

H. A. PRICE, Ass. agent gen. des passagers. n

NEW YORK CENTRAL LINES — "AMERICA'S GREATEST RAILWAY SYSTEM"

Service de Convois Directs NEW-YORK et BOSTON

Routes des Adirondacks ou Rutland.

Bureau des billets de la ville: - 130 RUE SAINT-JACQUES.

TELEPHONES: MAIN 158 et 4456.

LE CONCOURS DE VOTATION POUR LE PIANO

UNE LISTE INTERESSANTE :

Jusqu'ici c'est une institutrice de **l'Ecole Dufferin** qui a réuni le plus grand nombre de votes. Vient ensuite une institutrice de **l'Ecole Aberdeen** ; la troisième est de **l'Académie** de **Mme Marchand** ; la quatrième appartient à **l'Ecole Mont-Royal** ; la cinquième à **l'Ecole Queen** ; la sixième à **l'Ecole Riverside** ; la septième à **l'Ecole de Melle Charbonneau** ; la huitième à **l'Ecole Berthelet** ; la neuvième à **l'Ecole Baron de Hirsch** et la dixième à **l'Ecole Normale McGill.**

IMPORTANT

Vu que quelques concurentes n'aiment pas que leur nom soit publié, nous avons pris ce moyen de faire connaitre l'état de la votation.

La liste sera modifiée chaque jour. Surveillez la prochaine qui paraitra.

Chemises de Négligé pour Hommes de $1 à $1.50

Nous ne craignons pas de dire que cette vente de chemises est la vente par excellence de la saison. Il y en a un lot considérable—surplus de stock de fabricants. Les tissus sont de première classe, percale, chambray, etc. Manchettes à même ou séparées. Valeurs régulières de $1.00 à $1.50. Jeudi, chacune **59c**

Section des articles de messieurs, près de l'entrée de la rue Ste Catherine

W. H. Scroggie Limited

La Journée des Etoffes à Robes toutes Rouges

Lors de notre grande exposition d'automne, le public a pu juger de notre immense assortiment de nouveaux tissus à robes ; nous allons maintenant faire un JOUR DE VENTE spécial pour chacune des nuances les plus à la mode. Nous avons déjà commencé lundi dernier par une brillante exposition du BRUN populaire ; demain sera la journée des tissus tout rouge ; il ne s'agit pas de la ligne ALL RED, mais ce sera tout aussi intéressant pour celles qui suivent la mode.

L'étalage comprendra les tissus suivants :

Drap fin, $1.35 à $2.50 la verge.
Drap vénitien, 50c à $1.75 la verge.
Drap panama, 50c à $1.25 la verge.
Popeline et bengaline, 50c à 75c la verge.
Cheviote de laine, 59c, 65c, 75c et $1.00 la verge.
Tissu à costume anglais pesant, $1.00 et $1.50 la verge.

Aussi plusieurs autres tissus nouveaux. Tous sont de diverses nuances de rouge, telles que : écarlate, cardinal, cramoisi, vin bourgogne, grenat, etc.

Scroggie, rez-de-chaussée.

Aidez Quelqu'-Institutrice A Gagner ce Beau PIANO —de— $450

Les Coupons De Votation Sont Donnés Maintenant par les Commis.

Brimborions et Articles de Toilette

Nous venons de les recevoir, à temps pour la confection des robes d'automne. Nous avons choisi des quantités limitées de brimborions utiles que nous allons vendre à prix réduits. On rencontre à peine une femme qui n'est pas en état d'employer suffisamment de ces articles pour que leur achat ne représente pas une économie considérable.

BONNES EPINGLES A CHEVEUX VERNISSEES, styles et grandeurs assortis. Rég. 1c le paquet. Spécial 10 pour 5c

UN GRAND CUBE D'EPINGLES contenant 60 épingles en acier avec tête en verre. Rég. 5c Spécial 3½c
Chacun . . . . .

SUPPORTS DE COLLET TRANSPARENTS, ne paraissent pas à travers la dentelle comme avec le featherbone flexible, ne se briseront pas. Toutes les grandeurs. Spécial, par série de 5 . . . . 5c

Les mêmes que ci-dessus, lavables, par série de 5 . . . . 10c

BONS FERS A FRISER EN ACIER, avec poignées en bois dur, différentes grandeurs. Chacun 5c

LACETS DE BOTTINES en mohair, 36 et 45 pouces de long, convenables pour dames ou messieurs. Spécial, la douzaine 5c

BOUTONS D'ECAILLE blancs, 2 et 4 trous, unges 14 à 22. Un bouton régulier de 10c à 15c. Spécial, la douzaine 5c

Galons indiens blancs, longueurs et largeurs assorties. Spécial, 12 pour 5c

BALEINES DE ROBE TOUJOURS PRETES, couleurs et styles assortis. Rég. 12 cents la douzaine. Spécial, la douzaine 5c

GALON DE TOILE, 60 pouces de long, chiffré des deux côtés. Régulier, 5c 2½c
Spécial . . . . .

ETUI A AIGUILLES de fantaisie, contenant 4 paquets d'aiguilles fines ou grossières, aussi un bon assortiment d'aiguilles à ravauder. Le tout pour 5c
L'étui . . . . .

LES IMPRESSIONS D'UNE FEMME

EN VISITANT, aujourd'hui, j'ai vu de nouvelles chemises de nuit en coton Spero, au rayon des vêtements blancs, deuxième étage. Comme je fus heureuse d'en acheter sur-le-champ, moi qui n'a jamais pu porter de chemises de nuit en flanelle ou en flanellette, et ce gros coton fort est exactement ce qu'il faut.

J'allai à la section des corsets du magasin de Scroggie, où on montre les nouveaux corsets C-Bo. Il y avait une femme qui les examinait, disant qu'elle avait toujours eu de la difficulté à s'ajuster convenablement.

Ensuite, je les examinai plus soigneusement et constatai qu'ils convenaient spécialement pour les tailles moyennes. Ils sont coupés d'un modèle français et ne coûtent que la moitié du prix antérieur. J'en ai payé un 70c et je crois avoir obtenu une excellente valeur.

Je conseille fortement à chacune d'aller examiner les nouveaux jupons en soie qui sont exposés. Ils sont si bon marché. A partir de $5.98, vous pouvez acheter un beau jupon de soie garanti qui vous plaira immensément. Le gérant de cette section m'a déclaré en riant que la maison allait faire le commerce des jupons de soie, à Montréal, cette année.

D'autre part, vous ne pouvez voir que de la beauté et de l'élégance quand vous visitez les salons de modes de Scroggie. Quels magnifiques styles d'automne on voit là. On voudrait acheter tous les chapeaux.

J'avais toujours été sous l'impression que j'aurais une mine horrible sous un de ces grands chapeaux, mais quand j'en essayai un, je constatai que j'avais été dans l'erreur, car il allait très bien et je crois qu'avant longtemps, j'en aurai un. Vous saurez quel style j'ai choisi, dans une annonce ultérieure.

QUE VOUS FAUT-IL EN FAIT DE TAPIS ET LINOLEUMS, Mme LA MENAGERE ?

Peu importe ce qu'il vous faut dans cette ligne soyez certaine que nous sommes en mesure de vous donner les meilleures valeurs, les meilleurs assortiments — et une meilleure satisfaction que vous ne pourriez en trouver nulle part ailleurs. Nous mentionnerons entre autres : : : : : : : : : : : : :

BRODERIES en FLANELLETTE

A un Escompte de 50 %

UN manufacturier qui avait besoin d'argent accepta notre offre pour ce stock de belles broderies en flanellette. SA PERTE EST VOTRE GAIN. Elles seront mises en vente, jeudi, en trois lots, comme suit :

5c la verge—55c la doz.
8c " —89c "
10c " —$1.10 "

Les couleurs sont : crème, rouge, azur pâle et azur foncé, rose pâle et rose foncé.

CHEZ SCROGGIE au rez-de-chaussée.

Tapis de toutes sortes pour satisfaire toutes les exigences.

TAPIS BRUXELLES

Une splendide variété des styles les plus nouveaux et les meilleurs. Prix, 79c, 95c, $1.15 la verge.

TAPIS TAPESTRY

Un superbe lot de dessins nouveaux, avec magnifiques bordures assorties, à 65c, 75c la verge. Lignes spéciales dans tous les jolis dessins, la verge. 38c

TAPIS VELOURS WILTON

Une superbe variété de magnifiques nouveaux dessins, les plus belles marchandises qui existent, à 75c, $1.15 à $1.50 la verge.

Tapis Axminster dans les dessins les plus nouveaux.

SPECIAL JEUDI

500 verges des plus beaux tapis Axminster, valant $1.35 la verge. Spécial, jeudi. $1.19

Linoléums de 4 verges de large 39c

Un beau lot de linoléums de 4 verges de large. Valeur réelles de 50c à 60c. Jeudi, la verge. 39c

Linoléums de 2 verges de large, 29c la verge

Un lot très choisi de pièces de linoléum désassorti. Valant de 40c à 50c. Jeudi, 29c et 19 cents.

OXFORDS DE DAMES DE $2.50 ET $3.00

Jeudi, nous allons écouler le reste de deux lignes de beaux Oxfords de dames, de $2.50 et $3.00, à un prix qui va en hâter la vente, seulement. . . . $1.48

LE PREMIER LOT comprend des souliers Oxfords en chevreau dongola, bouts vernis, style Blucher, tigs en vesting, semelles fortes, très élégantes.

LE DEUXIEME LOT se compose d'Oxfords à styles Blucher et droit, en chevreau dongola, bouts vernis, semelles cousues à la main, jolis et durables. Tant qu'il y en aura, jeudi. . . . $1.48

Chez Scroggie, au deuxième étage.

OFFRES SPECIALES DE RUBANS

RUBANS A CARREAUX ET A RAIES DE FANTAISIE, aussi quelques dessins de rubans de Dresde de fantaisie, en un bon assortiment de nuances. Rayé romain à effets de raies larges et étroites, en combinaisons de couleurs pâles et foncées, 4 à 5 pouces de large. Régulier 25c. Jeudi, spécial. 18c

RUBANS DE DRESDE DE FANTAISIE, de 4½ à 5½ pouces de large, en dessins de Dresde allover, effets de raies et de pois polka, etc. Jeudi. . . . 35c

RUBANS DE DRESDE DE FANTAISIE, 2½ pouces de large, avec centres à fleurs. Aussi rubans de Dresde glacés, avec centres à fleurs et de couleur. Les plus nouveaux rubans pour chapeaux., 49c et 69c.

Chez Scroggie, au rez-de-chaussée.

RAYON DES TRAVAUX A L'AIGUILLE

Jeudi, nous offrirons les travaux suivants. Ils sont tous résistants.

DESSUS D'OREILLERS garnis d'application, 32 x 32, avec travail découpé et à pointe chantnette. Rég. 95c, pour . . . 68c

DESSUS DE TOILETTE en application, 18 x 54, pour assortir avec les dessus d'oreillers cités plus haut. 95c, pour . . . 68c

DESSUS DE COUSSIN EN MOUSSELINE, 22 x 22, tout blanc avec large bordure tout autour, travail découpé au centre. Rég. 50 pour. . . . 39c

DESSUS DE COUSSIN EN MOUSSELINE BLANCHE, 18 x 18, convenable pour carrosses de bébé, à 39c

Scroggie, rez-de-chaussée.

POIS FRANCAIS IMPORTES -- EN VENTE AU RAYON DES EPICERIES

Marque "Soleil," moyens, la boite, 12½c ; la douzaine. . . . $1.45

Marque "Dalidet," mi-fins, Bordeaux, la boite 15c ; la douzaine. . . . $1.75

Marque F. Delory, extra fins, la boite, 20c ; la douzaine. . . . $2.10

LA DEMENCE D'UNE MERE

Une folle tue trois de ses enfants à coups de marteau.

UN CHIEN

Intervient au moment où elle allait en étrangler un quatrième et saute à la gorge de la mère.

SACRIFICE RELIGIEUX

Midale, Sask., 18. — Samedi dernier, Mme John Anderson, femme d'un cultivateur des environs, sur la ligne du chemin de fer du Sault Ste-Marie, conduisit ses trois petits garçons dans un champ de patates, les assommant en les frappant sur la tête, à coups de marteau, puis les coupa en morceaux. Mme John Anderson n'avait, jusqu'à ce jour, donné aucun signe de folie, mais elle avait subi une longue maladie.

FOLIE FURIEUSE

On attribue ce triple infanticide à un accès de démence causé par la manie de la religion. Arrêtée, la femme Anderson fut, après la constatation de médecins aliénistes, trouvée atteinte de folie dangereuse. Elle n'a manifesté aucun regret de ses méfaits et s'attend à subir la peine capitale. Elle croit qu'elle a accompli un service religieux qui lui commandait de répandre du sang humain.

UN CHIEN INTERVIENT

La folle essaya aussi de tuer sa petite fille âgée de onze ans. Elle lui lia une corde autour du cou et elle allait réussir à l'étrangler lorsqu'un chien s'interposa et sauva la vie de l'enfant, en sautant à la gorge de la mère.

DANS LE COMTE DE RICHELIEU

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Sorel, 18. — Mutations de propriétés effectuées dans le comté de Richelieu au cours du mois dernier.

Didace Guévremont à Alfred Guilbault pt 383 Cité de Sorel $625.

Ludger Lemoine à Pierre Lemoine, 663 et 664 Ste Victoire, $6,400.

Victor Lachambre à Alphonse Laperle, 366, paroisse St Ours, $6,300.

Jos. Duhamel à J. C. Duhamel & Cie, partie 169, ville St Ours, $125.

Claude Ferron et al. à J. Edouard Champoux, pt. 582, cité de Sorel, $1,000.

Dame veuve Joseph Bérard à Nazaire Bérard, 227 Ste Anne $25.00.

Louis Giguère à J.-Bte Giguère, 208 St Marcel, $800.

Dame Henry McKenzie à Henri Beaulieu, pt. 80,63 cité de Sorel, $1,300.

Hubert Ethier à J. Bte Desjardins, 416 St Robert, $165.

Alexis Plante au même pt. 425, St Robert, $150.

Paul Dufault à J. Bte Chapdelaine, pt. 372 Ste Victoire, $125.

Jos. Mathieu à J. Bte Desjardins 1147, cité de Sorel, $160.

Paul Dufault à Adélard Gaudet, pt. 372 Ste Victoire, $2,650.

Jos. Mathieu à Léonidas Ladébauche, 200, cité de Sorel, $105.

Joseph Chapdelaine à Antoine Girouard, pt 146, cité de Sorel, $1,500.

J. L. B. Leclaire à Narcisse Robillard, pt. 706, cité de Sorel, $1,500.

Nap. Péloquin à Arthur Cardin, 1"53" et "54", St Joseph, $325.

Arthur Jacob à Pierre Daigle, pt. 337 Ste Victoire $260.

Narcisse Cournoyer à Régis Lanciault, 1"27" St Joseph, $150.

Elie Girouard à Emilien Jacob, 325 Ste Victoire, $2,500.

Joseph Mathieu à Francis Biette, pt. 76 Cité de Sorel, $125.

CRISE DE LA PUBERTE

TEMPS DE DOULEURS ET DE DANGERS

Mademoiselle Emma Cole dit que le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham lui a sauvé la vie et redonné la santé

Que de vies de belles jeunes filles ont été sacrifiées à l'époque de la puberté. Que d'irrégularités ou de déplacements se sont développés à cette importante période, et ont occasionné des années de souffrances !

Miss Emma Cole

Une mère devrait venir en aide à son enfant et se rappeler que le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham la préparera pour le changement qui approche et le début des périodes chez la jeune fille, sans douleurs ou irrégularités.

Mademoiselle Emma Cole, de Tullahoma, Tenn., écrit :

Chère Mme Pinkham : —

"Je désire vous dire que je jouis d'une meilleure santé que jamais et je la dois au Composé Végétal de Lydia E. Pinkham.

"A l'âge de quatorze ans, je souffrais presque continuellement et pendant deux ou trois ans j'avais des douleurs au côté, migraines et j'étais nerveuse et j'avais des étourdissements ; les médecins ne purent me soulager.

"Le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham me fut recommandé, et après en avoir pris, ma santé s'améliora rapidement et je crois qu'il m'a sauvé la vie. J'espère sincèrement que mon expérience profitera à d'autres jeunes filles qui passent de l'enfance à l'état d'une femme car je suis convaincue que votre Composé en fera autant pour elles." Si vous connaissez quelque jeune fille malade ayant besoin d'un conseil maternel, dites-lui d'écrire à Mme Pinkham, Lynn, Mass., et elle recevra gratuitement des conseils qui la conduiront sur le chemin de la santé et en feront une femme vigoureuse et heureuse. Mme Pinkham est la bru de Lydia E. Pinkham, et durant vingt-cinq ans elle a donné ses conseils gratuits aux femmes malades. 1004 A

Bon Ami

Le Meilleur Savon à Ecurer qui Existe

Un Savon à Ecurer
Un Savon à Polir le Métal
Un Savon à Nettoyer le Verre.

THE MALE ATTIRE CO.

Merveilleuses Valeurs.

C'est ce que disent tous ceux qui ont vu nos fameux pardessus en cheviote grise ou noire, pour l'Automne ; ils sont à revers en soie ou unis, à . . . .

$15.00

Vous ne pouvez trouver ailleurs, en bas de $20.00, quoi que ce soit pour les égaler.

Lorsque vous achèterez votre pardessus d'Automne n'oubliez pas cela et venez voir ces pardessus que nous offrons. Chaque pardessus ajusté. Satisfaction ou argent remis.

"MALE ATTIRE"

VETEMENTS CONFECTIONNES

475 rue Sainte - Catherine Est,
336 rue Sainte - Catherine Ouest
et Angle des rues Craig et St Pierre.

268-6

LE PREFERE DES CONNAISSEURS

Le Café de Madame Huot à l'Arôme Fin, Délicieux, Exquis! 40c. la lb.—2 lbs. pour 75c. Chez tous les Epiciers.

Vente en gros : LA CIE E. D. MARCEAU, LIMITEE - MONTREAL.

ECHOS MONDAINS

Samedi dernier, le 14 septembre, eut lieu une joyeuse réunion chez Mme N. Roussin, de la rue Casgrain, à l'occasion du dix-huitième anniversaire de Mlle Armandine Roussin. Parmi les invités, on remarquait : M. et Mme Frenette, Mme J. Lonergan, Mme Berger, M. Montpetit, Mlle S. Roussin, M. Vaudreuil, M. Hamel, Mme Binette, M. A. Binette, M. Desroches, M. Bergeron, M. Campeau, Mlle Boucher, Mlle Fortin. Les cadeaux furent nombreux et tout le monde félicita M. O. Montpetit et Mme J. Lonergan, organisateurs de la soirée.

× × ×

M. Léopold Nantel est de retour en cette ville, après une vacance d'un mois passée chez sa grand'mère, Mme Veuve Augustine Martin, de Ste-Philomène de Chateauguay.

× × ×

M. Fred Lapointe et sa famille sont de retour en ville après avoir passé la belle saison en villégiature à leur villa de Chateauguay.

× × ×

Mlles Magdna Paiement et Irène Rivard sont de retour d'une vacance de deux mois passée aux Grondines et à Québec.

× × ×

Mlle Marie-Louise Rochon, 84 rue St-François Xavier, est de retour dans sa famille après avoir passé plusieurs jours à Saint-Canut ainsi qu'à Sainte-Scholastique, au milieu de ses nombreux parents et amis.

× × ×

A l'occasion de sa promotion comme surintendant, M. Eugène Lépine a été l'objet d'une sympathique démonstration ces jours derniers, de la part des ouvriers de la maison Linton. On lui présenta une magnifique montre d'or.

× × ×

Mme J. O. Longpré est partie pour Ottawa où elle visitera l'exposition. Elle sera de retour lundi prochain.

× × ×

M. Hector Filion, de Montréal, était en visite chez ses parents, dimanche dernier, à Lacolle P.Q.

× × ×

M. et Mme Armand Archambault, (Florida Beaudry), recevront dimanche le 22 sept., à leur demeure 185 Berri.

× × ×

Mlle Alice Morin, de Longueuil est partie pour un voyage à Chicago. Elle visitera en passant les villes de Toronto et Hamilton.

× × ×

Mlle Ida Maillée, de la rue Berri, qui était en villégiature à la "Villa mon Repos", l'hôte de Mme Bégin, d'Ottawa, est de retour, avec Mlle Rhéa Bégin.

× × ×

Mlle Corinne LeCavalier, de la Côte-des-Neiges, est de retour d'un voyage de deux mois à West-Wickham, chez sa soeur, Mme Aline Racicot.

Salsepareille de Hood aiguise l'appétit facilite l'assimilation de la nourriture. (5)

UN AMI VRAI

de la ménagère, c'est une farine parfaitement recommandable. Une farine, pour être recommandable, doit être uniforme en force et fermeté, et ces qualités dépendent de la fabrication. L'outillage parfait de nos moulins et le soin que nous donnons à la confection de chaque livre de farine nous permettent de faire de la "Five Roses" une farine absolument uniforme. Ainsi, vous pouvez compter avoir du pain et de la pâtisserie absolument purs et uniformes chaque fois que vous faites usage de la "Five Roses."

Demandez-en un sac à votre épicier aujourd'hui.

Lake of the Woods Milling Co.,
LIMITED.
16,18,20

L'EXPOSITION DE LA CAPITALE

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Ottawa, 18 — La vingtième semaine annuelle de l'Exposition centrale du Canada s'est ouverte lundi après-midi. En dépit d'une température des plus désagréables, plusieurs milliers de personnes sont allées visiter les exhibits. A deux heures, sir Wilfrid Laurier et Lady Laurier, accompagnés de plusieurs députés et des officiers de l'Association, se sont rendus au pavillon des machineries, où le premier ministre a mis le mécanisme en branle et ainsi présidant à l'ouverture officielle de la semaine d'exposition. Il y eut ensuite banquet au pavillon des officiers de l'Association. Y prirent part : Sir Wilfrid et sa suite ; M. James White, le président de l'Association ; le secrétaire McMahon ; le trésorier T. C. Bate ; les directeurs de l'Exposition et les représentants de journaux. La première journée s'est terminée par une représentation dans le pavillon Howick.

A L'HOPITAL GENERAL

Voici quelle est la liste des internes pour cette année, à l'hôpital Général :

Surintendant médical : Dr F. G. Patch ; internes, W. E. Enright ; Drs P. G. White, W. S. Lyman, A. W. Hunter, O. S. Hillman, T. A. Lomer, F. B. Gurd, H. B. Gourlay, J. F. Hammond, C. A. Eggert, W. S. Baird, G. F. Stephens, G. E. J. Lannin, W. W. G. MacLachlan, D. W. Graham. Remplaçants ; Drs D. G. Bray, J. D. Morgan, et Gray.

Vin St-Michel

développe les muscles.

LE "PAIN PURETE"
n'est vendu que par
JAS. STRACHAN,
246 Avenue de l'Hotel de Ville
PHONE EST 71.

Lunettes, Lorgnons Yeux Artificiels
Réparations et échange des verres, examen de la vue. Satisfaction garantie chez
J. H. NAULT
Pharmacien et Opticien
803 Notre-Dame Ouest, coin Richmond
240—1,M,s—n

CEREMONIE DE VETURE

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Kingston, 18 — Lundi matin, à 7.30 hrs, Mgr C. H. Gauthier, de Kingston, a présidé à une prise d'habit chez les Soeurs de la Providence à Kingston. Sa Grandeur était assistée du R. P. Mea, du collège Reggopolis, du R. P. J. E. Hauley, recteur de l'archevêché, du R. P. Keaney, chapelain de l'institution, et du R. P. J. H. McDonald, de Kingston.

Le R. P. McShane, de Montréal, a fait un sermon sur l'"excellence de la vie religieuse".

Celles qui ont revêtu le saint habit sont : Mlles Elisabeth O'Hallorgan, de Charlottetown, I.P.E. ; Thérèse Quinn, Ferguson's Falls ; Alice Whalen, Wespert ; Agnès Walsh, du comté de Mayo, Irlande.

NOS SOLDATS A ST IRENEE

M. Rodolphe Forget, député de Charlevoix aux Communes, accepte de devenir colonel honoraire du 65e régiment. —Le retour à Montréal

M. Rodolphe Forget, le châtelain de Gil Mont qui a reçu notre bataillon canadien.

(De l'envoyé spécial de la PRESSE)

Le 65e régiment de carabiniers Mont Royal n'oubliera jamais le voyage qu'il vient de faire à Saint-Irénée-les-Bains sur invitation de M. Rodolphe Forget, député du comté de Charlevoix aux Communes. L'hôte des militaires a fait preuve d'un esprit de cordialité et de prévenance qui laisse un souvenir ineffaçable dans la mémoire de tous ses invités. Il est vrai que "Noblesse Oblige" mais M. Forget a prodigué avec un charme modeste et délicat la preuve de l'hospitalité large qu'il accordait aux soldats canadiens-français de Montréal, à cette occasion de leur visite à son manoir de Gil-Mont.

C'est à bord du "Chicoutimi", de la Cie Richelieu et Ontario, que le 65e s'embarqua vendredi soir, avec quelques invités, pour se rendre d'abord à Québec, où le colonel Roy, officier commandant du district, vint saluer l'état major du régiment. Le colonel Oscar Pelletier, chef d'état-major de la province, qui avait accompagné le 65e de Montréal, dut descendre à Québec où l'appelaient des affaires importantes. Le major d'Orsennens se joignit au groupe des invités comme représentant du district de Québec.

LES INVITES

Au nombre des officiers étrangers qui suivaient le 65e se trouvaient les lieutenants-colonels F. S. Mackay, ex-commandant du 65e, maintenant commandant de la 9e brigade; Ibbotson, de la 18e brigade, avec son chef d'état major, le major Thomas Ostell; Starke, des Victoria Rifles; J. Piché, du 83e; Landry, de la 11e brigade; Bacon, commandant du 61e régiment de Montmagny ; le major Howard, commandant du corps de génie de Montréal; les capitaines Lambert, du service du paie-maître, district de Montréal ; Tellier, service des magasins; M. H. T. Scott, professeur des cours de gymnastique de la Commission des Ecoles Catholiques.

Les sous-officiers des régiments anglais présents étaient les sergents majors D. A. Bethune, T. A. Gardner, J. A. Wilson et W. Adams.

M. Thomas Henry, de la Cie Richelieu et Ontario, était à bord, chargé du service général du "Chicoutimi" et se multipliait pour assurer le confortable à tous.

Le temps était superbe et c'est dans un décor féérique de beauté naturelle que le régiment débarqua à Saint-Irénée dans l'après-midi de samedi. M. Rodolphe Forget vint souhaiter la bienvenue à ses invités, à bord du "Chicoutimi". Une réception suivit

AU MANOIR GIL-MONT,

où madame Forget ouvrit ses salons aux visiteurs. Après la visite de la magnifique propriété, les invités furent conduits sur la terrasse où un banquet en plein air les attendaient. M. Forget présidait ayant à ses côtés son honneur le juge Routhier, homme de letires; l'honorable juge Carrière, de Lévis; l'honorable M. E. B. Garneau, directeur de la compagnie Richelieu et Ontario; L. T. Maréchal, C. R., avocat du district de Montréal; H. M. Patterson, gérant du Manoir Richelieu; E.J. Duggan, seigneur de la Malbaie; le capitaine Bourassa, de la Commission du Port de Montréal; R. Charlebois, de Montréal.

La table était artistement décorée de courants de feuilles d'érable rougies sur lesquels on avait disposé des chaînes de pois de senteur et diverses autres fleurs. Le menu était délicat. Pendant le repas la fanfare du régiment interpréta divers morceaux de son excellent répertoire, sous la direction du chef de musique Picard. Le corps des clairons dirigé par le clairon-major J. B. A. Tison, joua des fanfares alternantes avec la musique du régiment. Plusieurs ballons portant des légendes élogieuses pour les invités furent lancés.

FEUX D'ARTIFICES

Une fois le banquet terminé, l'hôte et ses invités se rendirent au jardin de la terrasse où le colonel Labelle remercia M. Forget de sa gracieuse hospitalité. M. Forget répondit invitant tous les jeunes Canadiens-Français à s'enrôler afin d'avoir plus d'un régiment français au Canada. M. L. T. Maréchal fit un discours remarquable et fut suivi par son honneur le juge Routhier. Un feu d'artifice fort bien préparé par M. Jobin, de Montréal, éclaira la terrasse. Des pièces pyrotechniques d'un effet fort beau se jouèrent dans l'obscurité, dessinant les portraits du roi Edouard VII, du colonel Labelle et la devise du régiment, pendant que le peuple s'attablait à de joyeuses agapes dans une autre partie des jardins.

Le lendemain, dimanche, un autel fut dressé par le soin des jeunes filles de Saint-Irénée et M. l'abbé capitaine Deschamps, aumônier du régiment célébra la messe, les lieutenants Lalonde et Garand agissant comme servants. Pendant l'office, la musique régimentaire acompagna le chant, dont le major Beauchamp, les lieutenants Ranger, Tardif et le clairon major J. B. Tison firent les frais. Trois mille personnes assistaient. Le sermon prononcé par l'aumônier, sur la fête du jour et les qualités de Marie Immaculée, fut très éloquent. Dans l'après-midi, les invités se rendirent à la Malbaie chez le seigneur Duggan et furent reçus royalement. Il y eut salut, où M. l'abbé Hudon, curé de l'endroit, officiait. Les invités se rendirent présenter leurs hommages au pasteur et un feu d'artifice fut lancé du haut du manoir Richelieu.

Pendant le retour à Saint-Irénée, les officiers donnèrent une réception à leur hôte et M. Alban Germain, capitaine, officier d'ordonnance du lieutenant-colonel Labelle, se fit l'interprète de l'état-major et offrit à M. Forget, le titre de colonel honoraire du régiment. M. Forget accepta cet honneur au bruit des applaudissements enthousiastes des officiers.

Lorsque M. Forget quitta le "Chicontimi" la garde régimentaire, commandée par les lieutenants Tardif et Ouimet en devoir à ce moment lui présenta les armes et le nouveau colonel honoraire fut acclamé par la foule.

Le régiment arriva à Montréal hier soir, gardant un souvenir touchant de la réception qu'il a eue à Gil-Mont.

Autre J. H. Loranger, qui a reçu sa commission de lieutenant au cours du voyage.

L'ETAT-MAJOR DU 65IEME ET QUELQUES OFFICIERS ETRANGERS SUR LE GRAND ESCALIER DE LA COUR D'HONNEUR DU CHATEAU DE M. R. FORGET, GIL MONT A SAINT-IRENEE-LES-BAINS. — Photo. B. Chalifoux, 350A Rachel.

1. M. R. Forget, M. P. 2. Lt.-Col. A. E. Labelle, commandant 65ième Régt. 3. Lt.-Col Bacon, commandant 61ième Régt. 4. Lt.-Col. Starke, commandant 3ème V. R. C. 5. Major Stewart Howard, commandant Cie No 4, Ingénieurs, Montréal. 6. Major H. Jodoin. 7. Lt.-Col. F. S. Mackay, commandant 9ème Brigade. 8. Major J. T. Ostell, commandant 18ème Brigade. 9. Major Geo. Beauchamp, chirurgien 65ième. 10. Lt.-Col. E. Ibbotson, commandant 18ème Brigade. 11. Lt.-Col. J. P. Landry, commandant 11ème Brigade. 12. Capt. G. Labelle, 65ième. 13. Capt. W. N. Boivin, 65ième. 14. Capt. H. Archambault, Adj. 65ième. 15. Capt. A. O. Lambert, payeur. 16. Major L. DeTonnancourt, 65ième. 17. Ex. Lt.-I. Awesson 65ième.

LA MESSE EN PLEIN AIR, SUR LA GRANDE TERRASSE DU CHATEAU, FACE A LA MER. — Photo. B. Chalifoux, 350A Rachel.

L'ECLAIRAGE DE NOS RUES

Le contrat actuel se termine dans quinze mois et il faudra alors payer $40 de plus par lampe à arc.

Le contrat passé avec le Cie Royale Electrique pour l'éclairage des rues de la ville expire le 1er janvier 1909, la ville payant à l'heure actuelle $60 pour les lampes à arc, $30 pour les lampes incandescentes de 65 bougies, et $15 pour les lampes incandescentes de 32 bougies.

Tel est le renseignement que nous donne le rapport annuel, pour 1906, du surintendant de l'éclairage, rapport qui vient d'être publié.

Le contrat a donc encore quinze mois à être en vigueur, et l'on dit que la "Montreal Loght Heat and Power Co." ne renouvellera pas ce contrat, à moins de $100 par lampe.

A l'Hôtel-de-Ville, on n'a pas encore pensé au renouvellement du contrat. Demandera-t-on des soumissions? Aucune compagnie n'aurait probablement le temps de poser ses poteaux et ses fils par toute la ville pour être prête le 1er janvier 1909. Puis, comme la M. L. H. P., autorisée par sa charte, n'enleverait pas ses poteaux, nous aurions partout deux poteau pour un. D'autre part, la M. L. H. P. renouvellera son contrat, mais à $100 par lampe, et, comme il y a 1678 lampes à arc, cela ferait une augmentation de $67.000 dans le budget de la ville.

M. O. LACHAPELLE FETE

C'était grande fête, hier soir, à la salle Leclaire, No 256 rue Lagauchetière-Est, à l'occasion du 47e anniversaire de naissance de M. Ovila Lachapelle, hôtelier de la rue Craig-Est.

M. Lachapelle jouit d'une grande popularité et cette fête le prouve. Plus d'une centaine de couples se groupaient dans la vaste salle ; il y eut chant, musique, déclamation, etc.

Une magnifique adresse fut lue au héros de la fête par M. Jos. Pepin.

M. Lachapelle fut très heureux dans sa réponse. M. le Dr J. M. Malchelosse fut aussi fort applaudi dans une jolie improvisation.

Mme Lachapelle que l'on n'avait pas oubliée, dans cette fête, reçut un magnifique bouquet, et M. Lachapelle un paletôt en fourrure d'un grand prix.

L'espace nous manque pour donner la liste des invités, et nous le regrettons vivement.

UN SYRIEN TROP HABILE

Augusto Lenny, un Syrien de Montréal, vient aujourd'hui sa déconfiture et promet de ne plus chercher à tromper les agents d'immigration des Etats-Unis. Il voulait aller à New-York sans subir l'inspection règlementaire. Il passa par Saint-Lambert, mais fut renvoyé du train, de Rouses' Point à Montréal. Il a perdu son passage aller retour de Montréal à Rouse's Point et deux jours de pension qu'il doit au service d'immigration pour avoir voulu franchir la frontière sans passeport.

LE GOUVERNEUR-GENERAL

a pris un intérêt tout spécial à l'étalage des pianos Karn et s'est montré très satisfait de ces instruments. La nature et la forme de placage ont grandement attiré son attention. On peut voir un grand choix de ces splendides instruments, chez Layton Bros, 144 rue Peel (vis-à-vis le square Dominion). N. B. — Magasin ouvert le soir jusqu'à 9 heures. 14 18

LE CANADA PACIFICATEUR

Mexico, 18 — Le président Diaz, à l'occasion de la célébration du 97ième anniversaire de l'indépendance du Mexique, a déclaré dans un discours que les efforts réunis du Mexique et du Canada avaient empêché une guerre dans l'Amérique centrale.

DURANT SEPTEMBRE

Notre établissment sera tenu ouvert jusqu'à 9 heures le soir, afin de permettre à nos clients de la ville et de la campagne de profiter de nos réductions de 20 pour cent sur tous nos meubles et tapis.

Soit au comptant ou à crédit, nous ne permettons à personne de vendre en dessous de nos prix.

F. Lapointe, 625 rue Ste Catherine Est, angle Montcalm. 258-n

AU OUIMETOSCOPE

M. L. E. Ouimet, du Ouimetoscope, a reçu ces jours-ci, la visite de M. Kleine, représentant des maisons de films, Théophile Pathé, Gaumond Urbain et Rossi.

M. Ouimet a fait des arrangement avec M. Kleine, qui lui permettront de montrer des vues intéressantes, au cours de la saison.

RIVAL DU "LUSITANIA"

Shields, Ang., 18 — Le steamer "Mauretania", de la ligne Cunard, géant aux mêmes dimensions que le "Lusitania", a été lancé ce matin sur la rivière Tyne.

A OTTAWA ET A HULL

NOTES DES DEUX VILLES

La gare Centrale — Accident à Hull — Retour d'Europe — Les assises de Carleton.

Ottawa, 18. — M. William Wainright, quatrième vice-président du Grand Tronc, a écrit au greffier de la ville que selon le désir du conseil, deux voies ferrées provenant du nord entreront à la nouvelle gare Centrale.

—Alors qu'il était au travail, dans une des usines de la compagnie de ciment Portland, à Hull, Charles Gagné, de cette ville, s'est fait prendre et fracturer le bras à trois endroits. Il a été conduit chez lui, rue Régent, où un médecin a pratiqué les pansements nécessaires.

—Le prix du lait à Ottawa et à Hull a été, hier, porté de 6 à 7 centins la pinte. Les laitiers en sont venus à cette décision plus tôt que d'habitude cette année, en raison du manque de pâturage, ce qui a eu pour résultat l'augmentation des prix de la production du lait.

—M. W. W. Cory, sous-ministre du département de l'Intérieur, et M. W. D. Scott, du département de l'Immigration, sont revenus samedi d'un voyage d'affaires en Europe. Dans tous les centres importants du vieux continent on ne parle, rapportent ces messieurs, que d'émigrer vers le Canada. Les statistiques officielles du département de l'Immigration démontrent que durant les premiers sept mois de l'année, il est entré 153,000 immigrants, venus ici pour s'établir. Ce nombre est de 116,392 de plus que pour la même période de l'année dernière.

—Les juges McTavish et Gunn, le trésorier du comté de Carleton et le shérif adjoint Friend, se sont réunis hier pour préparer la liste des jurés pour le terme d'automne, des assises criminelles, qui s'ouvrira le 30 du courant. L'avocat Hutcheson, de Brockville, sera le représentant du ministère public pendant ce terme.

COURRIER DE TROIS-RIVIERES

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Trois-Rivières, 18 — D'importantes cérémonies ont eu lieu, à 8 heures, samedi matin, le 14 courant, sous la présidence de Sa Grandeur Monseigneur F. X. Cloutier, assistée de MM. les abbés J. E. Fusey, vicaire de la cathédarle et Auguste Leladier, directeur des élèves du séminaire Saint-Joseph de cette ville, dans la chapelle du monastère du Précieux-Sang.

Il y eut deux professions religieuses et une prise d'habit.

Les derniers voeux furent prononcés par Soeur Catherine de Jésus, soeur de choeur, connue autrefois dans le monde sous le nom de Mlle Maria Fusey, et par Soeur Marguerite-Marie, tourière, connue dans le monde sous le nom de Mlle B. Sinclair.

La prise d'habit, comme soeur converse, fut faite par Mlle Amanda Levasseur, dite Soeur Marie de Nazareth.

Le chant et la musique de circonstance exécutés par la communauté furent magnifiques et produisirent une profonde impression sur les parents des nouvelles religieuses et la foule des fidèles qui remplissait littéralement la chapelle.

—Le gros rouleau à vapeur de la Corporation, qui est du 10 tonneaux poids de 30,000 livres, s'est trouvé tout à coup, enlizé, dans la rue Sainte-Julie, vis-à-vis la propriété de M. Narcisse Beaudry, lundi.

Ce désagrément a été occasionné par la terre trop mollement foulée par les travailleurs de la Compagnie du gaz lors de la pose de leur tuyau distributeur dans cette rue.

—Dimanche, le 22 septembre, les Zouaves de cette ville feront leur pèlerinage annuel au sanctuaire du Très Saint-Rosaire au Cap de la Madeleine.

—Dimanche dernier, à 2.30 heures de l'après-midi, nous avons eu une intéressante conférence sur l'alcoolisme, dans la salle d'Opéra de l'Hôtel-de-Ville.

—Les citoyens de Trois-Rivières seraient heureux d'avoir une malle-poste, le soir, sur le convoi de chemin de fer qui quitte Montréal à la gare Viger, à 5 heures, et qui arrive à Trois-Rivières vers 9 heures.

Une innnovation en ce sens serait de nature à obliger fort notre population et tout particulièrement les classes professionnelles, industrielles et commerciales.

EMIGRANTS ECOSSAIS

Ils se plaignent qu'on les a induit à émigrer au Canada sous de fallacieuses promesses.

Londres, 18. — Une dépêche de Glasgow, Ecosse, dit que bien des émigrants écossais au Canada se plaignent qu'ils n'ont pas obtenu tout ce qu'on leur avait promis avant leur départ. C'est ainsi que les maçons, à qui on avait garanti le même salaire que les unionistes, n'ont obtenu que $1.30 par jour. Enquête sera faite.

Un Remède Radical Contre le RHUMATISME

Si la peau ou les intestins ne sont pas en bon état, ils ne rejetteront pas assez d'urée. Cette urée se change en acide urique — porté par le sang aux nerfs—et cause le rhumatisme.

Fruit-a-tives guérissent surement le Rhumatisme et la Sciatique

parce qu'ils agissent directement sur les intestins, les reins et la peau — qu'ils renforcent et vivifient à ce point qu'il n'y a plus d'urée et d'acide urique dans le système pour irriter les nerfs et causer le rhumatisme, la sciatique et la névralgie.

"Fruit-a-tives" sont des jus de fruits, dont l'action est intensifiée et auxquels on a ajouté des toniques et des antiseptiques intestinaux.

50c la boîte—6 boîtes pour $2.50.

Fruit-a-tives

(Ou Tablettes de Fruits pour le Foie.)

115 A y

A ST EUSTACHE

2,000 PERSONNES ASSISTENT A L'EXPOSITION DU CERCLE AGRICOLE DE CETTE PAROISSE.

St Eustache, 18 — L'exposition annuelle du cercle agricole de notre paroisse a eu lieu hier dans notre village avec beaucoup d'éclat. Plus de 2,000 personnes sont venues admirer les magnifiques produits qui étaient exposés.

Les étrangers se sont dits autant étonnés qu'enchantés d'avoir vu une simple exposition agricole de paroisse offrir un aussi beau spectacle.

Il y avait plus de cent entrées d'objets à l'exposition. Les chevaux étaient d'une beauté presque incomparable; les bestiaux des races Ayrshire, Canadienne et Holdstein, de même que les légumes étaient supérieurs.

Les juges ont eu forte tâche, surtout dans le cas des chevaux.

Voici les noms des juges: Max. Mercier, Cyr. Joly, Jos. Turcot, Jos. Cloullier, Cloviste Ouimet, M. Limoges, Laurent Jasmin, Frs. Desjardins et M. Forget.

Tous les exposants se sont déclarés enchantés de la conduite des juges.

Après l'exposition a eu lieu la lecture des prix par le secrétaire, M. G. N. Fauteux, notaire, puis le banquet, sous la présidence de M. Adélard Rastout. Ont adressé la parole, MM. Hector Champagne, M. P. P.; G. N. Fauteux, N. P.; J. A. Paquin, marchand; André Fauteux, avocat; J. M. Goulet, Arthur Sauvé, directeur du "Canadien;" An. Larose, Dr Plouffe, au nom des juges; Adolphe Lebrun, D. Barbe, L. St Pierre.

Il y a eu aussi du très joli chant. La fanfare a exécuté de fort beaux morceaux de son repertoire.

Bref, l'exposition tenue hier à St Eustache fait honneur à l'agriculture, à la classe agricole et aux cultivateurs de St Eustache, en particulier. Les directeurs du cercle agricole sont MM. Adélard Rastout, président; Maxime Bélanger, vice-président; G. N. Fauteux, secrétaire; Jos. Lefebvre, Emile Belisle, Hor. Lafrance, Adélard Leblanc et Félix Savard.

L'exposition s'est faite sur le terrain de M. Jos. Girard.

Les directeurs en particulier et les membres du cercle agricole méritent de chaleureuses félicitations pour le succès que leur bonne organisation a remporté hier.

Le cercle agricole de St Eustache peut être cité en exemple aux autres cercles de notre province.

M. J. A. C. Ethier, député, avait prié son ami et collègue, M. Champagne, de faire excuser son absence, étant retenu à Ste Scholastique pour des raisons personnelles.

ASSOCIATION LIBERALE DU COMTE DE CHAMBLY

Une assemblée des membres de l'Association Libérale du comté de Chambly aura lieu, à Longueuil, dans la salle de l'Hôtel-de-Ville, le jeudi, 19 septembre, 1907, à 3 heures p.m.

1o. — Le but pour lequel cette assemblée est convoquée est de nommer un ou des représentants de chaque paroisse du comté pour accompagner les députés et le Président de l'Association Libérale à la réception de l'Honorable Premier Ministre au débarcadère de la compagnie Richelieu Ontario Navigation, dimanche, 22 septembre, à 1.45 heure p.m.

2o. — L'adoption d'une adresse de bienvenue à l'Honorable Premier Ministre, M. Lomer Gouin.

D'autres questions intéressant l'Association ou le parti pourront y être discutées.

Dr MERRILL DESAULNIERS,
Président.
Signé, LEO ROBERT,
Secrétaire.

L'IMMIGRATION ANGLAISE

Ottawa, Ont., 18—Le colonel Lamb, officier de l'Armée du Salut, a déclaré au ministre de l'intérieur, que ses supérieurs ont engagé dix paquebots pour le transport de 50,000 immigrants de langue anglaise d'hier à un an. Sur ce nombre, plus d'un millier d'immigrants seront dépêchés dans la Colombie Britannique,

NOCES DE DIAMANT

Sandwich, 18 — M. et Mme Pierre Robinet ont célébré ici, le onze du mois courant, leur soixantième anniversaire d'union conjugale. Les vénérables jubilaires ont été, à cette occasion, l'objet d'une fort sympathique démonstration.

CASTORIA

Pour Bébés et Enfants.

La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée

Porte la Signature de Chas. H. Fletcher

UN VISITEUR DE MARQUE

Le Révérendissime Père Desqueyrous, procureur général de l'Ordre de

SAINT-DOMINIQUE

Doit venir au Canada bientôt, en qualité de visiteur des maisons de son Ordre

EN AMERIQUE

Comme la "Presse" l'a déjà annoncé vers la fin du mois, les Dominicains d'Amérique auront le plaisir de recevoir le R. P. Desqueyrous, procureur de leur ordre à Rome. C'est un religieux distingué,un homme de mérite.

Il est né à Réole, en France, en 1844. Pieusement élevé au foyer familial, il eut le grand honneur, et aussi le rare bonheur, d'être formé dans son adolescence par un saint, Monseigneur de Ségur. Disons tout bas qu'il fut son Benjamin. L'élève tient du maître. Quelque chose de l'âme si profondément sacerdotale de l'homme de Dieu a passé dans l'âme du disciple.

Le Révérendissime Père Desqueyrous, procureur-général des Dominicains à Rome et visiteur-général des monastères de son Ordre en Amérique, qui arrivera au Canada vers les derniers jours du mois courant.

C'est Monseigneur de Ségur qui le donna au T. R. P. Danzas. Novice au couvent de Lyon, en 1864, il eut successivemnt pour Pères Maîtres, le T. R. P. Ceslas Ruby et le T. R. P. A. Potton. Sous cette virile et sainte direction, l'esprit de saint Dominique ne pouvait que pénétrer jusqu'à la moelle le jeune religieux.

Chassé du couvent de Lyon avec les Pères en 1870, il les suivit en Suisse. C'est là qu'il conquit l'affection si délicate de Monseigneur Mermillod et celle du général de Courten, ce soldat de la Papauté dont l'Eglise porte encore le deuil.

A part quelques années passées à Saint-Jean de Maurienne, puis à Poitiers, comme Maître des novices et Prieur, le Révérendissime Père demeura presque continuellement au couvent de Lyon.C'est sa maison famiale dans l'ordre.

Il était Prieur de Lyon, lorsque, en 1900, le Révérendissime Père Fruhwirth, général de l'ordre de saint Dominique, l'appela près de lui comme compagnon. Bientôt après, il était nommé consulteur de la Sacrée Congrégation des Rites.

Malgré les hautes charges qui absorbent son activité, le Révérendissime Père n'oublie pas les âmes. A Rome comme en France, les jeunes gens se pressent autour de lui.

Comme on le voit, c'est un homme remarquablement bon que nous aurons le plaisir, avec les fils de saint Dominique, de recevoir dans notre pays. Qu'il soit le bienvenu.

SHERBROOKE ET LES ENVIRONS

Les classes de dessin — Une panique — Violent incendie — Feu M. M. Knowiton — Etablissement probable d'une nouvelle industrie.

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Sherbrooke, 18. — L'ouverture des Cours Gratuits de dessin sous le contrôle de la Commission des Arts et Manufactures de la Province de Québec, aura lieu lundi prochain au local ordinaire, édifice Griffith.

Professeurs des cours: MM. Louis N. Audet, pour les classes d'architecture, et Robert Wyatt, pour la Mécanique.

—Une panique a failli se produire au cours de la représentation du cirque Norris & Rowe, lundi, par suite de la chute d'une partie de la vaste tente subitement secouée et ébranlée par la tempête violente qui s'éleva durant l'après-midi. La conséquence fut que la grande majorité des spectateurs quittèrent leurs sièges au beau milieu de la représentation.

—On mande de Ladd's Mills, qu'un désastreux incendie est passé par le village, détruisant de fond en comble et avec tout son contenu, la résidence de M. Edgar Davis.

—M. Myon M. Knowlton, un résident en vue du village de Knowlton, est décédé presque subitement à sa demeure, dimanche matin.

—On parle de l'établisement probable dans notre ville, d'une nouvelle et importante industrie, sous forme de puissants fourneaux pour la fonte du minerai.

Ce projet qui signifierait pour nous l'exploitation active sur plusieurs points, des nombreux gisements de minerais de toutes variétés et d'excellente richesse que l'on nous dit nous entourer de toutes parts sur un circuit de plus de 60 milles, serait attribué à M. J. C. Underwood ingénieur en mines et représentant d'un puissant syndicat newyorkais.

M. Underwood, que nous avons eu occasion de rencontrer plusieurs fois à Sherbrooke, récemment, en rapport avec la vente de la Mine "Golconda", est en quête actuellement d'un site propice pour l'érection d'une fonderie et après avoir visité différentes localités à cette fin, il ne nous cache pas que d'après ce qu'il en connait, c'est Montréal ou Sherbrooke qui fournirait le site voulu et même Sherbrooke de préférence à son aînée la métropole, pour être plus près que ne l'est cette dernière, des terrains miniers.

L'INSTRUCTION GRATUITE

On la demande à Kingston — Les époux McGowan l'échappent belle — Inspection médicale dans les écoles.

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Kingston, 18 — Dix nègres, des Indes Occidentales, se sont enrégistrés, hier après-midi, dans les cours de médecine et de science, à l'Université Queen's. Il y en aura trente à l'Université, cette année.

—M. John McGowan et sa femme, de Tweed, étaient assis dans leur salle à dîner, hier après-midi, lorsqu'une grosse roche cassa la vitre de la fenêtre et tomba près de la machine à coudre, placée tout près. Aucun ne fut blessé.

Cette roche a été lancée par une explosion de dynamite à deux cents verges de la maison des McGowan.

—Le Dr A. P. Knight, professeur de physiologie à l'Université Queen's, de Kingston, à qui le bureau de la commission scolaire avait donné permission d'examiner la vue, l'ouie et les dents des élèves des écoles publiques de cette ville, prépare le rapport de son inspection pour l'ouverture des cours à l'Université.

Le professeur n'a pas remarqué de signes de dégénérescence dans la petite population,non plus que de maladies causées par le manque de nourriture.

—La commission scolaire de la ville de Kingston, à son assemblée régulière d'hier soir, a décidé de demander au conseil de ville de faire voter le pébilicite suivant aux élections municipales prochaines:

Etes-vous en faveur de donner gratis l'entrée de la première année au "collegiate?"

Le Dr Richardson est pour l'instruction libre et gratuite. Il avança même, hier soir, que c'était le devoir de l'Etat d'instruire ses sujets, sans exiger aucune rémunération.

Cette question d'admission gratuite à la première année du collegiate avait été posée il y a quelques semaines par le conseil des Arts et Métiers de cette ville.

AU PAYS DU SOLEIL LEVANT

Une mine prend feu — En voulant l'éteindre on inonde un village — Nombreuses pertes de vie.

Tokio, 18 — Trente personnes se sont noyées et cent maisons ont été détruites de bonne heure ce matin, à la mine Kosekabi, située près de Kotaro.

Un incendie s'est déclaré dans les mines, et le réservoir à l'eau se brisa pendant qu'on travaillait à sauver la mine, inondant une partie du village. Un grand nombre de femmes et d'enfants étaient parmi les victimes.

Vin St-Michel

rend le sommeil paisible.

TROIS RUES REBAPTISEES

La commission de la voirie se rend aux demandes des citoyens du quartier Papineau — A propos de pavages — Une enseigne pour une église.

L'échevin Laviolette a obtenu, hier après-midi, à la commission de la voirie, les trois changements de noms de rues qu'il avait demandés la semaine dernière. Dorénavant, la rue Gain et la rue Bertrand, qui est une section de la première, portera le nom de rue Georges-Etienne-Cartier; la ruelle Saint-Pierre portera le nom d'avenue Lartigue et la rue Saint-Alphonse s'appellera rue de Salaberry. La commission a reconnu la justesse de l'argument de l'échevin Laviolette que tous les propriétaires, sans exception, de ces rues demandaient les changements,

L'échevin Major a obtenu que le carrefour formé par la rue du Parc Lafontaine, la rue Rachel et la rue Christophe-Colomb serait pavé en blocs de scorie. On devrait, dit-il, profiter, pour faire ce travail, du temps où la Compagnie des Tramways renouvelle ses rails. L'échevin Lévesque a demandé de terminer le nivellement de la rue Fabre; quant à la rue Garnier, il a obtenu l'assurance que l'ancien château Logan serait démoli cet automne.

L'échevin Sadler s'est informé si la commission avait l'intention de paver, cette année, la rue Sainte-Catherine-Ouest, de la rue Saint-Mathieu aux limites de la ville. Une somme de $22,000 a été accordée, pour ce travail, par le conseil. L'échevin Larivière a répondu que la Compagnie des Tramways ne pourrait y renouveler ses rails avant le printemps prochain. "Il est donc inutile, dit-il, de faire un pavage qu'il faudra refaire le printemps prochain." M. Larivière croit qu'il vaudrait mieux employer une partie de cette somme à d'autres travaux plus pressants. Tous les journaux, dit-il, nous blâment de ne jamais trouver d'argent quand nous en avons besoin, ce n'est pas le temps de laisser dormir une somme aussi considérable. L'échevin Sadler s'est vigoureusement opposé à ce qu'on lui enlève cette somme. Si on a besoin d'argent pour d'autres travaux, il votera aux Finances et au Conseil pour que la Voirie en obtienne. La commission s'occupera plus tard de cette question.

M. Barlow a présenté un rapport demandant $5,871 pour terminer les trottoirs permanents dont la pose a été ordonnée, cette année, par le conseil. La somme demandée est la moitié du coût des travaux qu'il reste à faire, les propriétaires payant l'autre moitié. D'après une lettre de l'ingénieur Leprohon, beaucoup de trottoirs sont encore trop courts de quelques pieds et dans chaque cas les frais sont minimes. Après une courte discussion, il a été décidé de remettre ce rapport à la prochaine séance.

L'échevin Giroux a demandé où on en était rendu avec la question de la pierre à bordure. On n'en obtient que deux cent quarante à deux cent cinquante pieds par jour, ce qui est insuffisant. La commission se réunira de nouveau jeudi, pour étudier cette question.

Une requête de la "First Church of Christian Scientists" demande l'autorisation de mettre une enseigne sur le trottoir de la rue Sainte-Catherine pour montrer aux étrangers l'endroit de la rue Closse où est leur église.

La Fraternité des Camionneurs demande que les rues de la Montagne, des Inspecteurs, Mansfield, Saint-Urbain, Visitation, Papineau, deLorimier et Frontenac soient pavées ou du moins mises en bon état.

LES TROUBLES AU MAROC

M. Chs. A. Wilson en parle à son retour du Nord de l'Afrique.

M. Charles A. Wilson, l'avocat bien connu à Montréal, est de retour d'un voyage de trois mois dans le sud de l'Europe et le Nord de l'Afrique, avec des opinions très définies sur les troubles au Maroc. Il déclare que si la France, l'Angleterre ou un autre pays n'obtint pas le droit d'y établir une loi, les luttes ne cesseront jamais entre les chefs. Si le général français Drude avait obtenue plus de liberté dans sa mission, les difficultés seraient probablement réglées.

M. Wilson a aussi visité l'Espagne. Il est allé au Portugal pour y voir la ville ou son grand-père est né, Lisbonne. En effet, l'arrière grand-père de M. Wilson, un officier écossais, vint se fixer à Lisbonne après la guerre d'Espagne, et c'est là qu'est né son fils, le grand père de M. Wilson.

Il est allé en Italie et a eu avec Madame Wilson l'honneur d'une audience privée avec Sa Sainteté Pie X. Parlant de la situation religieuse en France, le Pape a dit: "La France dort; mais elle se réveillera un de ces jours". M. Wilson, qui a été témoin des mauvais traitement qu'on a infligé au Cardinal Merry del Val et à un vieux Sulpicien dans les rues de Rome, nous déclare que l'Eglise est malgré tout beaucoup mieux traitée en France qu'en Italie. Il ne voit aucune autre raison pour justifier des attaques contre le secrétaire Papal, que le fait que ce dernier est espagnol.

M. Wilson a aussi étudié sur place la question religieuse de France et il en est venu à la conclusion que le règlement actuel, est le meilleur dans les circonstances.

M. Wilson était à Paris pendant que les hons MM. Fielding et Broder étaient en négociations avec le gouvernement français pour le traité de commerce. Il a eu le plaisir de les rencontrer à Paris.

M. Wilson et Madame Wilson sont revenus au Canada à bord de "La Provence", qui est arrivé trois heures avant le "Lusitania", à New-York. M. Wilson nous dit que le paquebot de la ligne transatlantique française est tellement exact que les marins du bord l'appellent l'horloge.

SOUS UN CHEVAL

Chas Harris, demeurant au No 583 de la rue des Seigneurs, a été renversé sur la chaussée, lundi midi, rue Saint-Jacques, par un cheval qui avait pris le mors aux dents. Harris a été blessé aux jambes, mais après avoir été pansé, a pu gagner sa demeure.

LES CONDITIONS DE LA FRANCE

On s'attend à ce que les Marocains acceptent demain les conditions de paix du général Drude.

Paris, 18 — Le gouvernement français est grandement encouragé par l'amélioration qui s'est produite dans la situation au Maroc et espère que les tribus rebelles avec lesquelles les délégués qui ont conféré dimanche avec le général Drude sont actuellement en consultation, accepteront les conditions de paix imposées par le général, qui sont comme suit :

1o. — Châtiment des auteurs des massacres de Casablanca et des chefs du mouvement ;

2o. — La promesse qu'aucun membre des tribus ne pénétrera, les armes à la main, dans un rayon de douze kilomètres de la ville.

3o. — Acceptation en principe du paiement d'une contribution de guerre, dont le montant sera fixé plus tard au moyen de négociations entre le gouvernement marocain, la France et l'Espagne ;

4o. — Remise d'otages en vus d'assurer l'exécution de ces conditions.

REPONSE DEMAIN

On fait remarquer que la contribution de guerre n'a aucun rapport avec les indemnités qui seront exigées des Maures pour les pertes de vies et de propriétés, qui seront l'objet de nouveaux arrangements.

Si la paix est conclue à ces conditions, il ne sera pas débarqué de nouvelles troupes, et en attendant le résultat des négociations les ordres d'embarquement et d'envoi de renforts ont été contremandés.

Les délégués des tribus ont déclaré qu'ils espéraient rapporter jeudi la réponse définitive des Maures.

Quant aux deux sultans rivaux, on les laissera débrouiller ensemble leurs affaires.

L'ADIEU SUPREME

Les funérailles de M. L. U. A. Genest ont eu lieu ce matin aux Trois-Rivières, suivie par une grande foule.

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Trois-Rivières, 18 — Les funérailles de feu M. L. U. A. Genest, greffier de la paix aux Trois-Rivières, ont eu lieu à 9 heures, hier matin, en la cathédrale de cette ville, au milieu d'une affluence extraordinaire de parents et d'amis venus de tous les points du Canada et des Etats-Unis, pour se joindre à ceux d'ici dans une suprême hommage à la mémoire du vénérable vieillard. A 8 heures 45, le cortège funèbre, conduit par ses fils: MM. Samuel Genest, d'Ottawa, et Armand Genest, de Trois-Rivières, ainsi que par ses gendres : l'hon. juge R. H. Cooke, MM. L. Duplessis et William Grant, par son beau-frère, M. J. U. Gregory, agent de la marine, de Québec, M. Ernest Odell, de Québec, et ses petits-fils : MM. Laurent McKenzie et Maurice Duplessis, quittait la maison mortuaire, pour se rendre à l'église.

L'honorable juge Cannon, le barreau et le conseil de ville, ainsi que les officiers, judiciaires et civiques, étaient dans les rangs. Toutes les classes sociales, de même que toutes les branches commerciales et industrielles, y étaient largement représentées. Dans le cortège on remarquait: MM. J. E. Caron, de Tadoussac, et Narcise Genest, de Montréal. Les porteurs des coins du poêle étaient: L'honorable Jacques Bureau, solliciteur-général; M. le magistrat de district, J. M. Désilets ; son honneur le maire F. S. Tourigny; M. Alfred Désilets, greffier de la Cour de Circuit; M. Henri B. Vallières, du bureau des terres de la Couronne, et M. P. N. Martel, avocat.

La levée du corps fut faite par Mgr H. Baril, protonotaire apostolique et vicaire-général du diocèse des Trois-Rivières. La messe fut chantée par M. l'abbé O. Genest, curé de Brockton, Mass., neveu du défunt, assisté de MM. les abbés J. E. Fusey et Hervé Trudel, comme diacre et sous-diacre. L'absoute fut donnée par M. l'abbé Oscar Genest. Dans le sanctuaire, Mgr Cloutier assistait, accompagné de MM. les chanoines Louis Denoncourt et Ubald Marchand. Mgr Louis Richard, P. A., Mgr H. Baril, P. A., et un grand nombre de membres du clergé étaient présents. La messe des morts fut exécutée par un choeur puissant. De beaux morceaux de circonstance furent chantés par MM.Ernest Turcotte, Joseph Leprohon et L. J. Blondin. L'orgue était tenue par M. Nazaire Marchand, organiste de la cathédrale. Après le service à l'église, le cortège se forma de nouveau pour se rendre au cimetière Saint-Louis.

UNE HEUREUSE SURPRISE

MM. Rosario Délisle, Melville Dusseault, et leurs femmes de la rue Fabre, ont reçu, lundi soir, de riches et nombreux cadeaux, au cours d'une petite fête improvisée organisée par leurs amis.

Lundi était le cinquième anniversaire du mariage de MM. Délisle et Dussault aux deux soeurs, les demoiselles Royer de Québec.

Les heureux époux avaient décidé de passer la soirée au théâtre lorsque vers huit heures, un groupe d'amis firent irruption chez eux.

Pris par surprise, MM. Délisle et Dussault improvisèrent une jolie réponse à l'adresse, et le reste de la soirée se passa agréablement, comme bien on le pense.

Parmi les parents et amis présents, nommons: M. M. Melville Dusseault, père, de Québec; Mme Laurent Royer, aussi de Québec; M. et Mme Adjutor Gagnon, Mlle Alice Plante, M. et Mme Joseph Plante, M. Théophile Plante, MM. Célestin Tanguay, Alphonse Valiquette et Adjutor Loranger.

SIGNOR MARCONI A MONTREAL

Signor Marconi, l'inventeur du télégraphe sans fil, sera à Montréal dans une semaine. Il est un des passagers à bord du "Virginian" qui a quitté Liverpool aujourd'hui.

CORS ! EN AVEZ-VOUS ?

Si oui, vous devez essayer l'Extracteur de Corps de Putnam ; ce n'est pas un onguent acide bon marché, mais un remède sûr à 25c qui enlèvera les Cors en 24 heures. Assurez-vous que c'est bien celui de "Putnam". A (6) ▼

Pour prévenir et même guérir le beau mal il n'y a que les véritables

PILULES ROUGES

De la Cie Chimique Franco-Americaine

L'EXPERIENCE DE MADAME JOSEPH BARRETTE EN FAIT FOI.

Pour un trop grand nombre de personnes, la vie est un bien lourd fardeau. Vivre une existence malheureuse, subir l'implacable sort de l'humanité qui souffre, peine et désespère ; vieillir prématurément par la maladie et les infirmités de toutes sortes, voilà qui est plus particulièrement le triste partage de tant de jeunes femmes dont la santé plutôt chétive, compromet le bonheur en les condamnant à une douleur perpétuelle.

La fatalité qui fait loi sur la terre a des décrets incompréhensibles et l'on a raison de se demander pourquoi tant de maux s'abattent à la fois sur un être aussi frêle, aussi délicat, aussi précieux pour la famille que l'est ce chef-d'oeuvre de la création, la femme.

Hélas ! cette si importante fraction du genre humain a plus que sa part des tribulations terrestres. Toujours souffrir, telle semble être sa destinée.

De tous ses malheureux attributs et entre tous ses véritables supplices qui font de la femme la grande martyre, le beau mal doit-être placé en premier lieu, car c'est lui qui fait le plus de ravage dans les rangs qu'il décime sans cesse.

Cette hécatombe de vies aussi chères devait avoir un terme, car depuis longtemps on a trouvé le moyen d'apaiser ce fléau mortel, et cela en supprimant une à une toutes les causes provocatrices de cette maladie qu'il est maintenant si facile d'éviter et même de guérir.

Le beau mal n'est que la conséquence de la débilité générale ou, pour être encore plus précis, de la faiblesse organique.

Or, l'on prévient cette dégénérescence de certains organes, aussi importants que délicats, en entretenant un courant régulier de vie, c'est-à-dire en y faisant circuler abondamment un sang bien pur et riche en principes régénérateurs et nutritifs.

C'est ce que font les Pilules Rouges qu'il ne faut cesser de recommander aux femmes et même aux jeunes filles, surtout à celles qui ont des tendances à l'anémie et dont la santé laisse quelque peu à désirer.

En prenant, de temps à autre, quelques boîtes de ces bienfaisantes pilules, mais des véritables Pilules Rouges, celles qui sont fabriquées uniquement par la Cie Chimique Franco-Américaine, une femme s'évitera bien des troubles et pourra toujours se passer de médecin !

Dans le cas où elle aurait négligé cette précaution et qu'elle serait victime de la maladie en question ,tout ce qu'elle a encore de mieux à faire, c'est bien de recourir immédiatement à ce remède toujours infaillible, le seul qui puisse assurer une prompte guérison.

Vous qui êtes souffrantes, malades et qui vous découragez après avoir essayé en vain les traitements de plusieurs médecins et avoir eu recours à bien des prétendus bons remèdes, ne vous rebutez pas, espérez, car vous trouverez le salut dans les Pilules Rouges. Mais ne retardez pas davantage, commencez dès aujourd'hui, et demain vos souffrances seront abrégées, puis en peu de temps, vous serez radicalement guéries.

" Lorsque je commençai à prendre des Pilules Rouges, j'étais rendue au dernier degré de faiblesse et le beau mal avait déjà fait chez moi de bien terribles ravages. Depuis quatre ans que j'étais malade et je perdais connaissance très souvent. Les points me dévoraient continuellement, j'avais mal partout. Plusieurs médecins m'avaient condamnée, car tous leurs remèdes avaient été impuissants à dissiper mon mal.

Néanmoins, aussitôt que j'eus commencé à prendre des Pilules Rouges, l'effet fut immédiat. Au bout de deux mois de traitement, j'avais pris beaucoup de forces, mais

Fac-similé d'une boite de Pilules Rouges

Madame JOSEPH BARRETTE, 312 Avenue Lalonde, Montréal.

je continuai pendant un an afin de me rétablir parfaitement.

Les Pilules Rouges m'ont guérie du beau mal et elles m'ont aussi fait recouvrer de nouvelles forces. Aujourd'hui ma santé est excellente. J'ai sept enfants que j'élève sans encombre et je suis mieux portante que jamais."

Madame JOSEPH BARRETTE,
312 avenue Lalonde, Montréal.

Tous les maux, toutes les souffrances, toutes les maladies que la femme a si souvent à supporter, les maux de tête, les maux de coeur, les migraines, les névralgies, les vertiges, les suffocations, les palpitations, les étouffements, l'anémie, les pâles couleurs, les nervosités, les moments de tristesse, de mélancolie, de découragement, de faiblesse ; toutes les difficultés qu'elle a bien des fois pour traverser les périodes plus ou moins critiques de son existence, n'ont souvent d'autres sources que le beau mal et ses corollaires inévitables, la faiblesse du sang, la faiblesse des nerfs, du coeur, et la faiblesse générale. Le premier soin d'une femme qui n'est pas bien portante, qui souffre ou qui est affaiblie, soit par la maladie, soit par toute autre chose, doit donc être de se procurer les Pilules Rouges qui guérissent chaque jour tant de femmes, de jeunes filles, de jeunes mères, de femmes âgées, atteintes de différentes maladies qu'aucun autre remède ne parvient à guérir.

Femmes âgées, jeunes mères et jeunes filles, prenez donc les Pilules Rouges. Quelques boîtes suffiront pour refaire votre santé, vous rendre vos forces perdues, régulariser toutes les fonctions de votre corps et rétablir ainsi très complètement votre organisme délabré, débilité, anémié ou même épuisé. Seulement, n'acceptez pas le premier médicament venu, car beaucoup de pharmaciens sans scrupules sont payés par des fabricants peu délicats chaque fois qu'ils parviennent à remplacer les Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine par un de leurs produits.

Exigez donc les Pilules Rouges qui portent seule sur leur étiquette le nom de la Compagnie Chimique Franco-Américaine et qui sont en vente dans toutes les bonnes pharmacies.

N'acceptez pas non plus de ces pilules dites "Pilules Rouges", que des colporteurs et colporteuses, passant par les maisons, allant de porte en porte, vous offrent. Ces gens sont des imposteurs et nos produits ne sont jamais vendus de cette manière.

Si votre marchand n'a pas les Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine, envoyez-nous 50c pour une boîte ou $2.50 pour six boîtes, ayant bien soin de faire enregistrer votre lettre contenant de l'argent, et vous recevrez, par le retour de la malle, les véritables Pilules Rouges.

Adressez toutes vos lettres : COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO - AMERICAINE, 274 rue Saint-Denis, Montréal.

Patrons de la "Presse"

ROBE DE NEGLIGE

La robe de négligé peut être confectionnée d'après le style de la jaquette ou celui de la blouse; les deux conviennent bien et sont très populaires. La robe, illustrée, ici est de ce genre. La petite gravure représente une blouse seulement. Des plis, simulant les plis plats, sont disposés avec effet tant en avant qu'en arrière, et sont surmontés d'un joli yoke, montant jusqu'aux épaules. Le ruban ceinture peut être omis, si on le désire et la robe tombe libre du yoke jusqu'au bas. On peut employer le châlys français, ainsi que le crêpe, le cachemire ou la flanellette. Pour grandeur moyenne, il faut 3½ verges d'un tissu de 36 pouces pour une blouse; et 6½ verges, de même largeur pour la robe style jaquette.

6930. — 6 grandeurs, 32 et 42 pouces, mesure de buste.

Le prix de ce patron est de 10 cents. Les lectrices de la "Presse" peuvent obtenir ce patron aux conditions ordinaires.

Voici le coupon qui doit être rempli avant d'être retourné au DEPARTEMENT DES PATRONS DE LA "PRESSE," Montréal.

COUPON

Patron No 6930.

Département des Patrons, à la "Presse."

Il faut remplir soigneusement les lignes pointillées suivantes:

Nom.. .. ..

.. ..

No.. .. ..

Rue.. .. ..

Ville.. .. ..

Comté.. .. ..

Mesure de buste.. .. ..

Quand vous désirez un patron soit pour fillette ou enfant, ne mentionnez jamais la mesure de taille ou de buste; mentionnez l'âge seulement.

Envoyez ce coupon, après que vous l'aurez rempli au DEPARTEMENT DES PATRONS A LA "PRESSE," avec 10 cents et le patron ci-dessus vous sera envoyé quelques jours après.

A SOREL

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Sorel, 18 — M. Paul Forcier, de Marquette, Lac Supérieur, qui était en visite depuis quelque temps, à Sorel, chez sa soeur, Mlle Edesse Forcier, est retourné jeudi aux Etats-Unis. M. Forcier n'avait pas visité le Canada depuis trente ans.

—Mme Desbarats, de Montréal, est venue passer quelques jours à Sorel, chez son fils, M. G. Desbarats, directeur des chantiers maritimes de St Joseph.

—Le Str "Agnar" est dans notre port avec une cargaison de 2,500 tonnes de charbon, pour le Département de la marine.

—Les cultivateurs du comté de Richelieu se plaignent beaucoup des pluies fréquentes que nous avons depuis quelque temps. La récolte qui promettait un bon rendement, est fort avariée et sera, cette année, au-dessous de la moyenne.

—La chasse bat son plein. Tous les jours, de nombreux partis de chasseurs se dirigent vers les îles où le canard abonde. MM. Adélard Langtôt, M. P., J. R. A. Cardin, protonotaire, L. A. Aubin, Régistrateur, et H. Emery, du département de la Marine,ont passé une partie de la semaine dernière, aux îles de Sorel. Ces messieurs sont revenus enchantés de leur voyage, et plus que jamais enthousiasmés de la beauté de ce pays si cher aux nemrods.

—Lundi matin, M. Léopold Bernard, de Montréal, a conduit à l'autel Mlle Nativa, fille cadette de M. P. C. Lemoine, marchand. La bénédiction nuptiale a été donnée par M. le chanoine Bernard. M. P. C. Lemoine accompagnait sa fille et M. Bernard était accompagné de son père.

A l'orgue, tenu par M. Richard Bernard, le chant et la musique ont été superbes. Mlles Rita Emond, de Montréal, violoniste de talent, a joué d'une manière ravissante, et Mlle Gracia Provost a chanté avec beaucoup d'âme un "Ave Maria", de Millard.

Après un somptueux déjeuner, pris chez le père de la mariée, les jeunes époux,qui ont reçu de nombreux et riches cadeaux, sont partis pour un voyage de noces à New-York, accompagnés des meilleurs voeux de leurs nombreux amis.

M. J. P. Yergeau, qui était depuis plusieurs années à l'emploi de la maison C. O. Paradis, vient d'entrer au service de la Cie d'assurance "Métropolitaine", au bureau de M. Lesieur, le gérant de cette compagnie à Sorel. M. Yergeau remplace M. Aug. Magnan, qui vient d'être promu à la gérance de La Métropolitaine, à Fraserville.

—A l'ouverture du terme régulier de la Cour Supérieure, mercredi, les membres du barreau, par l'entremise de Mtre François Lefebvre, ont présenté à l'hon. juge Bruneau, une adresse, à l'occasion de son retour d'Europe.

—L'exposition du comté de Richelieu, aura lieu à Sainte-Victoire, le premier octobre prochain. L'hon. Jules Allard, ministre de l'Agriculture, en fera l'ouverture officielle. Tout un programme d'attractions a été préparé pour cette fête agricole qui promet d'être superbe.

—Nous aurons la visite du cirque Norris et Rowe, mercredi. C'est le premier cirque qui vient à Sorel depuis une dizaine d'années.

—Les représentations de vues animées, "Lacouturoscopes" continuent d'attirer des foules considérables toutes les semaines, à l'Académie de Musique. Les vues sont tout à fait morales et fort intéressantes.

—Dans quelques jours, le nouveau vapeur "Québec", sera mis en cale sèche à Lévis, où on procèdera à la reconstruction d'une coque plus en harmonie avec les proportions de ce bateau.

—Le vapeur "Trois Rivières", de la Cie Richelieu, a pris ses quartiers d'hiver dans notre port.

—A une assemblée des membres du comité de Régie de l'Union Saint-Joseph et Saint-Michel, tenue à leur salle, dimanche, il fut résolu:

Proposé par M. C. Péloquin, secondé par M. Paul Cournoyer, que les membres de ce comité ont appris avec un profond regret, la mort de M. Joseph Davignon, membre de cette société, et que copie des présentes soit envoyée à la famille et aux journaux pour publication.

—Un quatrième règlement pourvoyant à la construction d'un aqueduc à Saint-Joseph de Sorel a été défait aujourd'huo par le vote des contribuables qui avaient été appelés à se prononcer sur cette question. On croit maintenant que le conseil abandonnera son projet, et que la construction de l'aqueduc sera laissée à l'initiative privée.

CASTORIA.

Porte la Signature de Chas. H. Fletcher

La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée

EGOUTS

AVIS PUBLIC est par le présent donné que l'on se propose de construire immédiatement des égouts dans les rues ou sections de rues suivantes, savoir :

RUE MILTON — De la rue Shuter à la rue Durocher.

RUE WURTELE — De la rue Sherbrooke à la rue Hochelaga.

RUE HOGAN — De la rue Ontario à la rue Forsyth.

RUE GAIN — De la rue Sainte-Catherine à la rue Sainte-Rose.

RUE ELM — De la rue Rachel à la rue Sherbrooke, et longeant la rue Sherbrooke, de la rue Elm à la rue Frontenac.

CARRE SIR ETIENNE CARTIER—Côté Est.

RUE [illegible] — De l'égout actuel à la rue Hochelaga.

AVENUE LAURIER — De la rue Marquette à l'avenue Papineau.

RUE [illegible] — De la rue Gilford à 120 pieds au sud de l'avenue Laurier.

RUE SAINT-LUC — De la rue Tower à 50 pieds vers l'est.

Les propriétaires qui désirent faire des raccordements devront en donner avis à l'inspecteur de la Ville sans retard, car une fois l'égout construit, ils devront se procurer un permis et déposer un certain montant d'argent pour couvrir le coût approximatif du raccordement.

Toutes réclamations pour égouts existants déjà dans lesdites rues ou parties de rues, devront être produites au bureau de l'inspecteur de la voirie, sous deux mois après l'achèvement du nouvel égout.

Toutes informations se rapportant à l'égout que l'on doit construire seront fournies au bureau de l'inspecteur de la Ville. Le tout suivant le règlement No 298, concernant les égouts.

JOHN R. BARLOW,
Inspecteur de la ville

Bureau de l'inspecteur de la ville,
Hôtel de ville,
Montréal, 14 septembre, 1907. 257

L'élection de la Congrégation des Dames de Sainte-Anne a eu lieu dans la paroisse de Saint-Jean de la Croix, et Madame Martin Leblanc, 1059 rue Clark, a été élue présidente.

Tous les avis de Naissances, Mariages et Décès doivent être endossés de noms et adresses des personnes qui les envoient.

NAISSANCES

ARCHAMBAULT — A Montréal, le 13 septembre 1907, au No 1017 rue Saint-Denis, l'épouse de M. J. M. Archambault, une fille, baptisée Marie-Hectorine-Georgette.

Parrain et marraine, M. et Mme J. L. Desjardins, représentant de la maison Hogdson et Summer.

O'BRIEN — A Montréal, le 15 septembre 1907, au No 411C rue Centre, l'épouse de M. J. C. O'Brien, un fils.

RENAUD — A Montréal, le 17 septembre 1907, au No 401 rue Amherst, l'épouse de M. Armand Renaud, de la maison Renaud et Guertin, un fils, baptisé Joseph-Jean-Baptiste-Armand-Lucien.

Parrain et marraine, M. J. B. Renaud, musicien, et son épouse, grands-parents de l'enfant.

DECES

CAZELAIS — En cette ville, le 17 septembre 1907, à l'âge de 35 ans, Emélie Leclaire, épouse de feu Amable Cazelais.

Les funérailles auront lieu vendredi, le 20 du courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 155 rue Aqueduc, à 8 heures et demie, pour se rendre à l'église Saint-Joseph, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 269—2

CHAMPAGNE — A Saint-Benoit, Qué., le 16 septembre 1907, à l'âge de 61 ans, Philonise Paquette, épouse de feu François Champagne, cultivateur.

Les funérailles ont eu lieu ce matin.

LANTHIER — A la ville Saint-Louis, le 18 septembre 1907, à l'âge de 6 mois et 15 jours, Charles-Irénée, enfant bien-aimé de Cléophas Lanthier.

Funérailles privées.

LEMIRE — A Saint-Henri, le 17 septembre 1907, à l'âge de 12 ans et 3 mois, René, enfant bien-aimé de Roméo Lemire, épicier.

Les funérailles auront lieu vendredi, le 20 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, No 211 rue Sainte-Elisabeth du Portugal, à 6.45 heures, pour se rendre à l'église Sainte-Elisabeth du Portugal, et de là à Saint-Constant, par le Pacifique, gare Westmount, à 8.35 heures, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 269—2

LEONARD — A Montréal, le 17 septembre 1907, à l'âge de 74 ans, Cyrille Léonard, bourgeois.

Les funérailles auront lieu jeudi, le 19 du courant.

Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 2154 rue Saint-Jacques, à 8¼ heures, pour se rendre à l'église Sainte-Elisabeth du Portugal, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 268—2

MESSE DE REQUIEM

BOLDUC — Une messe de requiem sera chantée le 19 du courant, à 7 heures, à l'église d'Outremont, pour le repos de l'âme de Louis Bolduc et son fils, Ernest Bolduc.

Parents et amis sont priés d'y assister.

SERVICE ANNIVERSAIRE

BOUGIE — A Montréal, le 20 du courant, à 7 heures a.m., à l'église Saint-Joseph, sera chanté un service anniversaire pour le repos de l'âme de Pomela Bougie, épouse de Delphis Black.

Parents et amis sont priés d'y assister.

BEAUCHAMP — Vendredi, le 20 du courant, à 7.30 heures, à l'église du Sacré-Coeur, sera chanté un service anniversaire pour le repos de l'âme de Marie Patenaude, épouse de Gustave Beauchamp.

Parents et amis sont priés d'y assister. 269—2

MARIE DU ROSAIRE — Vendredi, le 20 septembre, à 8 heures, à l'église de la maison-mère des soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie, à Hochelaga, sera chanté un service anniversaire pour le repos de l'âme de mère Marie du Rosaire, ex-supérieure générale.

Les parents sont priés d'y assister. 267—4

SOUCY — Jeudi, le 19 du courant, à 6½ heures, à l'église Notre-Dame, sera chanté un service anniversaire pour le repos de l'âme de Mme Jean Soucy, née Laplante, (Georgiana).

Parents et amis sont priés d'y assister. 268—2

O. F. C.

COUR VILLE-MARIE No. 112

LAROCQUE — A la ville Saint-Louis, le 16 septembre, 1907, à l'âge de 37 ans, 10 mois, Zotique Larocque, commis voyageur.

Les funérailles auront lieu jeudi, le 19 du courant.

Le convoi funèbre partira de sa demeure, 1022 Saint-Dominique, à 8 heures, pour se rendre à l'église Saint-Enfant Jésus, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Les membres de cette Cour et des cours soeurs sont priés d'y assister. 0

Chaque grain est du vrai sel—délicat piquant—cristaux parfaits—absolument pur—

SEL WINDSOR.

137

A CHACUN SON TOUR

La police de la ville Saint-Louis, a entrepris une campagne contre les charretiers qui passent sur les trottoirs avec leurs voitures. Dernièrement, en voulant appréhender deux charretiers, pour cette infraction, le constable spécial Jubinville a été reçu à coups de fouet. Résultat final: David Monette et Ovila Laprès, charretiers, ont été condamnés par le recorder Pelletier, à payer $27.50 tant pour l'amende que les frais.

ENCORE DEVANT LES JURES

Thomas F. Collins, accusé de meurtre, devra subir un troisième procès.

Hopewell Cape, N. B., 18 — Pour la troisième fois Thomas F. Collins a été mis en accusation pour le meurtre de Mary Ann McAuley, ménagère pour feu le Rév. E. J. McAuley, de son vivant curé de New-Ireland, N. B.

A son premier procès Collins fut trouvé coupable et condamné à être pendu, mais il réussit à obtenir un second procès et cette fois les jurés ne s'accordèrent pas.

Depuis ce dernier procès le Rév. M. McAuley est décédé.

SIROP DU DR FRED. DEMERS pour les enfants est reconnu le meilleur pour le sommeil, dentition, contre les coliques et diarrhées. Demandez-le toujours. 1

POUR EMPECHER LES RIDES

Une cause fréquente de rides chez les femmes, c'est les souffrances que leur causent les maux de tête et névralgies. Ces maladies si pénibles quoique sans danger sont soulagées instantanément par les Poudres Nervines Mathieu. (18 pour 25 cents.) Chassez la souffrance et les rides s'en iront aussi. A

—Dr J. G. A. GENDREAU, chirurgien-dentiste, 62 Boulevard Saint-Laurent, Montréal. Tél. Bell, Main, 2818. n

CONSPIRATION CONTRE MONTREAL

Toronto et Kingston s'unissent pour enlever à la métropole la suprématie que lui donne sa position à la tête de la navigation intérieure.

(Par dépêche spéciale à la PRESSE)

Kingston, Ontario, 18 — Il se prépare ici un mouvement qui causera une grande surprise dans les cercles du commerce fluvial de Montréal. Plusieurs conférences ont eu lieu entre les personnes intéressées de Toronto et de notre ville et, à la prochaine session du parlement fédéral, une forte pression sera exercée sur le gouvernement pour obtenir l'élargissement du canal de Lachine de façon à faire monter jusqu'aux grands lacs les bateaux océaniques. Le projet n'est pas nouveau, mais, pour la première fois, il aura été présenté au Parlement avec toutes les chances de réussite.

Les personnes chargées de plaider cette cause à Ottawa ne sont pas connues et l'on garde soigneusement leurs noms, mais on dit que les promoteurs du projet verront à ce qu'elles aient tout l'argent nécessaire.

Toronto a enfin décidé qu'il était possible de détourner à son profit tout le commerce de Montréal et il a appelé Kingston à son aide. Il n'est pas douteux que si la capitale ontarienne arrive à son but, Kingston sera traité un jour de la même façon que Montréal, car Toronto ne voudra pas de concurrents. D'un autre côté, Kingston espère devenir un port d'attache, à cause de sa position à la tête des Mille Iles.

La position que prendront les chemins de fer n'est pas encore définie, mais on croit que le Grand Tronc s'opposera vigoureusement à la mise en action de ce projet qui aurait pour résultat de le forcer à transporter à Toronto, à grands frais, ses terminus de Montréal.

On croit généralement ici et à Toronto que l'opposition la plus énergique viendra de Montréal et de Québec qui se sentiront gravement lésés dans leurs intérêts par ce projet. Hamilton reste dans l'expectative; si Toronto réussit, il essaiera d'avoir un morceau du pâté.

L'issue de ce projet est attendue avec impatience dans les cercles commerciaux. On ne suppose pas que Montréal se laissera arracher sa suprématie commerciale, comme tête de la navigation océanique intérieure, aussi doit-on essayer de le laisser dans une profonde quiétude jusqu'à ce que tout soit prêt.

Cependant, malgré les efforts des intéressés, qui la tournent en ridicule, l'histoire a transpiré, Montréal est averti et se préparera à lutter.

L'histoire de la navigation sur les lacs n'a jamais été aussi brillante que cette année. Les statistiques donnent des chiffres doubles de ceux de l'an dernier. Avant la fin de la saison, une douzaine de grands bateaux seront encore mis en service entre Montréal et la tête des lacs. Toronto n'en bénéficie pas cependant autant que les autres ports des lacs et c'est pour cela que ses expéditeurs ont imaginé ce projet. Tous les vieux bateaux qui transportaient le bois ont été vendus à San Francisco et ont été remplacés par des beaux bateaux d'acier d'un tonnage double et triple. On calcule que $6,000,000 ont été dépensés de ce côté seulement. Il est arrivé beaucoup moins d'accident que l'an dernier, ce qu'on attribue au plus grand soin qu'on a donné aux chenaux. La grande barge d'acier "Edmonton" a été mise à flot samedi et elle est partie pour Duluth.

Le "Brockville" (anciennement le "Columbian") a été envoyé aux chantiers où il sera allongé et amélioré.

L'ASSEMBLEE LIBERALE DE LONGUEUIL

Le comité d'organisation de la grande démonstration, en l'honneur de l'honorable M. Gouin, termine ses préparatifs pour l'assemblée de Longueuil.

Les clubs libéraux de Montréal sont à terminer les préparatifs de l'organisation qui coopérera avec l'association libérale du comté de Chambly pour la grande démonstration qui aura lieu à Longueuil, dimanche prochain, en l'honneur de l'honorable M. Lomer Gouin, premier ministre de la province de Québec.

Les orateurs seront l'hon. Lomer Gouin, l'hon. Adélard Turgeon, l'hon. Rodolphe Roy, MM. Maurice Perrault, M.P.P., L. J. Gauthier, M. P.P., Chs. Archer, C. R., Arthur Geoffrion, L.L.B.

Des invitations ont été adressées à un grand nombre de députés fédéraux et provinciaux, et tous ont accepté.

Les clubs libéraux des comtés de Chambly-Verchères, nous assurent que cette assemblée va être une des plus mémorables de nos annales politiques. Que tous nos amis de Montréal se rendent à l'embarcadère de Longueuil à 1 h. précise p. m., dimanche prochain.

CONVOCATIONS

CLUB LETELLIER

Grande assemblée ce soir, au No 250 rue Amherst, coin Ste Catherine. Les officiers de Montréal sont cordialement invités. Parmi les orateurs, citons: M. Honoré Gervais, C. R., M. P.; M. David Lafortune, C. R. Les discours commenceront à 8 heures précises.

J. O. DECELLES,
Secrétaire.

CLUB DES ENTREPRENEURS LIBERAUX

Les membres du Club des Entrepreneurs Libéraux sont invités à prendre part à la grande démonstration politique qui aura lieu, dimanche prochain à Longueuil. Notre premier ministre a conquis des titres indiscutables à notre reconnaissance et à notre admiration, en faisant de la grande cause de l'éducation, l'objet de ses plus chères sollicitudes.

Il veut élever le niveau intellectuel de notre province, en fondant un collège de hautes études commerciales, des écoles techniques et industrielles, et dans l'exécution de ses vastes projets, le coeur du peuple vibrera à l'unisson du sien.

J'invite donc tous les hommes d'affaires (membres du club) d'aller acclamer l'hon. Lomer Gouin, à Longueuil, dimnache prochain.

JOS. BRUNET,
Président.

CLUB LIBERAL DE LA PARTIE EST

A une assemblée de la Commission Exécutive du Club, tenue d'urgence, hier, il a été décidé, unanimement, avec enthousiasme, d'inviter tous les membres du club, comme tous ses amis, a participer à la grande démonstration libérale qui doit avoir lieu à Longueuil, dimanche prochain.

Le club comprend que c'est le temps ou jamais d'assurer à l'honorable Lomer Gouin, premier ministre de la province de Québec, qu'il comptera toujours parmi les membres de cette association libérale, des amis, des admirateurs, des défenseurs dévoués et constants.

Le club libéral de la partie Est invite donc tous ses membres à se réunir à l'embarcadère de la traverse de Longueuil, à 1.15 heure p. m., pour de là faire escorte à l'honorable Lomer Gouin et à ses collègues, jusqu'à l'assemblée de Longueuil.

Ce sera l'occasion pour le club de témoigner de son inaltérable dévouement à l'honorable Lomer Gouin, député si éminent et si progressif de la division Saint-Jacques.

Tous les membres du Club et leurs amis sont donc priés d'être au rendez-vous pour aller, avec les officiers du club, prendre part à la grande démonstration de Longueuil.

En foule donc à l'embarcadère! ! !

GEORGES BOURGOUIN,
Secrétaire-archiviste.

CLUB DES ETUDIANTS LIBERAUX

Les membres et les amis du club libéral des étudiants en droit de l'université Laval sont cordialement invités à prendre part à la grande manifestation politique qui aura lieu dimanche, à Longueuil.

C'est le devoir de tout bon libéral d'aller entendre le distingué premier ministre et les excellents orateurs qui y refuteront les assertions mensongères de M. Bourassa et ses amis.

M. Gouin mérite l'estime de tous ses concitoyens parce qu'il a consacré toutes ses énergies et son dévouement à la province toute entière relativement à la grande cause de l'éducation et au règlement des subsides.

A peine a-t-il commencé à remplir les promesses qu'il a faites lors de son élévation au poste qu'il occupe aujourd'hui, à peine a-t-il déjà remporté des succès éclatants, qu'un groupe d'envieux, jaloux de le voir aimé de ses concitoyens et travailler réellement et sincèrement dans l'intérêt de sa province, veut l'abattre et le détruire.

Il est juste que nous soyons du nombre de ceux qui iront l'acclamer parce que nous savons et devons comprendre et apprécier les oeuvres si durables qu'il a entreprises et déjà si bien menées à bonne fin.

Rendons-nous donc en foule à Longueuil pour lui donner la preuve de notre estime et de notre dévouement à la cause du parti libéral qu'il a l'honneur de diriger dans cette province.

CHS. E. BACHAND,
Président.

Pourquoi les Femmes ont la Peau Rude et Jaune

C'est parce que leur estomac est engorgé par la mauvaise digestion et le défaut d'élimination.

La beauté féminine est en général le meilleur signe de la santé.

La femme aux joues pâles et au mauvais teint a besoin d'un remède, d'un puissant tonique pour régulariser son système.

Pour tonifier l'estomac — pour assurer une bonne digestion—pour donner une vie nouvelle et de la vitalité à tout le système—y a-t-il un remède comme les Pilules du Dr Hamilton?

Les Pilules du Dr Hamilton vous permettent de manger ce que vous aimez — elles guérissent la constipation — font du sang nourrissant, donnant de la force et de la vigueur au système épuisé.

Si vous êtes nerveux et souffrez d'insomnie vous avez besoin des Pilules du Dr Hamilton — elles détruisent la cause de vos malaises et vous vous levez le matin rafraichi, fort, vigoureux, prêts à faire votre travail de la journée.

Le Dr Hamilton demande à toutes les personnes faibles et débilitées de faire usage de ses Pilules de Mandragore et de Noix huileuses. Grâce à elles les vieux se sentent jeunes et les faibles deviennent forts. Leurs effets dans les cas d'insomnie et de langueur sont merveilleux. Des centaines de personnes déclarent qu'elles calment les nerfs de sorte qu'après en avoir pris on jouit toujours d'une bonne nuit de repos.

Pour avoir un bon teint, jouir d'une bonne santé et la conserver faites usage des Pilules du Dr Hamilton. Elles sont douces, nettoient et renforcent — elles sont bonnes pour les jeunes et les vieux. En vente chez tous les marchands à 25c la boite. (1) A w

N'oubliez Pas

Vinol

Crée la force chez les personnes âgées, faibles, épuisées et débilitées et renforce les poumons faibles.

Vinol est une préparation à l'huile de foie de morue—de la pure—c'est pourquoi il est si précieux — mais il ne contient pas d'huile et il est délicieux durant les chaleurs.

HENRI LANCTOT
295 rue Sainte-Catherine Est.
820 rue St Laurent. 447 rue St Laurent.
(2) A yw

FUNERAILLES DE Mme LOUIS PRIMEAU

Du correspondant particulier de la "Presse"

Boucherville, 18 — Les funérailles de Mme Louis Primeau, née Pinsonneault (Clémence), ont eu lieu samedi dernier au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Le convoi funèbre, précédé de la Garde d'honneur du collège de Boucherville, partit de la demeure de la défunte à 9 hrs.

Le deuil était conduit par ses sept fils: MM. Hormisdas, Joseph, Ernest, Honoré, Victor, Joachim et Léonide. Parmi le cortège nous remarquions: M. Dalvida Pinsonneault, son frère, les Révérendes SS. Anysie, de la C. N. D., Soeur Primeau, des Soeurs Grises, Mme Eucher Lussier, Mme Arcade Thuot et Marie-Anysie, ses filles, les Révérendes S. Marie-Eugène de Milan, sa soeur, S. Marie-Evariste, Soeur Daigneault, ses nièces.

Madame Louis Primeau, née Pinsonneault — Clémence. — dont les funérailles ont eu lieu à Boucherville, samedi.

Les porteurs étaient: MM. Eucher Lussier, Arcade Thuot, ses gendres; Toussaint Sicotte, André Viau, Henri Lamarre et Joseph Sénécal.

La levée du corps fut faite par M. S. J. Lafortune, curé, et le service chanté par M. le chanoine Lepailleur, curé du Mile-End, assisté du Révérend Père H. Hudon, S.J., comme diacre, et du Révérend Z. Dubuc, comme sous-diacre. MM. les abbés Victor Primeau, de West-Chazy, New-York, et Albini Primeau, curé de St Rédempteur, officiaient en même temps aux autels latéraux. On remarquait au choeur: MM. les abbés J. B. Chartier et J. Laferriere du séminaire de St Hyacinthe, A. Faubert, curé du Côteau du Lac, L. J. Lafortune, curé de Boucherville, et les Révérends Frères C. S. V. ainsi que leurs élèves.

Le choeur de chant, sous l'habile direction de M. Aristide Fyfe, maître de chapelle, rendit avec âme la messe de Requiem.

Parmi l'assistance on remarquait: les Révérendes Soeurs de la C. N. D. ainsi que leurs élèves, MM. Dr Primeau, de Marieville, Joachim Primeau, Emile et Gélase Montpetit, Emile Colpron, Dominique Derome, Edgar Carmel, Joseph Edouard Carmel, J. Pagé, Alphonse Sicotte, etc., de Montréal; MM. Zacharie Aubertin, Anselme Aubertin, Léon Provost, Xiste Gauthier, Eugène Lacaille, Alphonse Bourdon, Louis Viau, Dr Demers, Dr Provost, le notaire Racicot, Thomas Bachand, J. E. Lamoureux, J. Riendeau et un grand nombre d'autres de Boucherville; MM. Nicolas Marchand, Henri Marchand, Joseph Faubert, J. Brazeau, de Châteauguay.

Immédiatement après le service, le corps fut transporté à Châteauguay où un libera fut chanté par Mgr J. C. Allard, de Valleyfield. Beaucoup d'amis étaient venus rendre un dernier témoignage d'affection à la défunte qui avait passé une partie de sa vie dans cette paroisse.

Nombreux furent les bouquets spirituels offerts par les parents et amis. Citons entre autres: offrandes de messes par MM. Moïse Faubert, E. Lamoureux, E. Daigneault, E. Montpetit, L. J. Terte, Dame T. Gauthier, Dame Carmel, Dame Malchelosse, Dlles Van Dandaigue, Chagnon, Barrette et autres.

LES BOUCHERS ET LA POLICE

L'Association des Bouchers a envoyé, à M. le président de la commission de police, M. l'échevin Wilfrid Prouix, un chèque de $25 pour être versées dans le fonds de secours de la police. L'association désire aussi remercier nos constables pour leur service d'ordre parfait lors du dernier pique-nique des bouchers, à Saint-Laurent.

DODD'S KIDNEY PILLS
FOR ALL KIDNEY DISEASES
CURES RHEUMATISM
BRIGHT'S DISEASE
DIABETES BACKACHE
Dodd's Kidney Pills are discontinued the use of other remedies. The public may rely on genuine Dodd's Kidney Pills. Beware of imitations. Sold only in boxes.

LES ITALIENS A NEW-YORK

New-York, 18. — Une sanglante tragédie, où un groupe d'Italiens figure au premier plan, s'est déroulée ici hier. Après avoir assommé un pauvre vieux pour le voler, ces bravi se ruèrent sur un nommé Becker, qui les menaçait de la police, et le tuèrent net à coups de revolver. D'autres personnes, absolument étrangères à la querelle, furent atteintes. Quand la police arriva sur les lieux, il s'ensuivit une lutte terrible. Le résultat de tout ceci est qu'aujourd'hui douze blessés gisent à l'hôpital plus ou moins grièvement atteints.

Le Magasin Ferme à 5.30 hrs. p.m. tous les jours.

The John Murphy Company Limited

Mercredi, 18 Septembre 1907.

LE COSTUME EST DE NEW YORK

LE PRIX EST DE NOUS

Si ce costume avait été confectionné à New-York, vous auriez à le payer $100, mais parce qu'il a été fait ici, il ne vous coûtera que $60.

Il est en drap fin chiffon, dans le style Directoire, avec le manteau sans collet. Il a une veste blanche découpée du bas et bordée de velours noir. Le bas du manteau est ample avec trois gnands plis de chaque côté. La jupe du costume est unie avec plis latéraux.

Ce costume et son prix montrent ce que nous pouvons faire pour vous, parfois. Pas toujours, cependant, car nous pouvons copier certains costumes de New-York, mais pas tous. Si vous tenez à le savoir, nous sommes toujours assez francs pour vous dire lequel est l'original et lequel ne l'est pas.

L'UNION DES MUNICIPALITES

Le conseil de Saint-Louis est en faveur d'une union provinciale des municipalités — Rapport des délégués à la convention de Fort William.

M. le maire Gélinas et l'échevin Bérubé, de la ville Saint-Louis, délégués au congrès de l'Association des municipalités à Fort William et à Port Arthur, au mois d'août dernier, ont fait rapport hier soir au Conseil.

Tous deux se prononcent en faveur d'une union provinciale des municipalités dont le but serait de sauvegarder les intérêts des municipalités auprès de la législature provinciale.

M. le maire Gélinas a ajouté que si une telle union existait dans la province de Québec, on ne verrait pas la législature accorder à certaines compagnies autant de chartes aux pouvoirs exorbitants. L'échevin L. A. Lapointe lui a promis de prendre l'initiative pour former une telle union. Il enverra une lettre-circulaire à toutes les municipalités les invitant à se prononcer sur cette question.

Une union semblable existe dans chacune des autres provinces et obtient de beaux succes.

M. Gélinas fait l'éloge de Fort William et Port Arthur, où les services d'eau, de téléphone, de tramway sont municipalisés.

A Fort William par exemple on ne paye que $25 et $15 pour l'usage du téléphone tandis qu'ici nous payons près de trois fois plus cher, dit M. Gélinas. Il est vrai que la taxe municipale de là-bas est de 1 et 80 p. c. tandis que la nôtre est de 1 p. c., mais la différence est encore beaucoup en faveur de Fort William; car, en somme les contribuables payent moins cher.

Le rapport ajoute que M. C. Gélinas a été nommé deuxième vice-président de l'Association des municipalités.

Sur proposition de l'échevin Turcot un vote de remerciements a été adopté à l'égard de ces deux délégués.

Sur proposition de MM. Godon et Neville il est résolu d'accepter la demande de M. McFerland, soit 75 cents le pied carré pour l'expropriation de son terrain, sis au coin des rues Mance et Fairmount.

L'offre de terrain de MM. Marsolais et Girard, pour l'ouverture des rues Esplanade et Mance, à travers l'ancien champ d'exposition, est acceptée aux conditions ordinaires.

M. A. Reeves fait rapport que deux manufactures ne sont pas construites conformément au règlement de construction.

M. le maire C. Gélinas présidait cette séance. Etaient aussi présents: les échevins Godon, Turcot, Bérubé, Chalifoux, Neville et Desjardins.

NEW-YORK LA SAINTE

M. Carnegie, dans un discours en Ecosse, vante la pureté de New-York sous tous les rapports.

Glasgow, (Ecosse), 18. — Dans un discours prononcé hier au déjeuner qui a suivi la dédicace de la bibliothèque Mitchell, M. Andrew Carnegie a fait l'éloge du gouvernement municipal de New-York, comparé au gouvernement des villes britanniques.

"New-York, dit-il, est représenté au monde entier, par sa presse jaune, comme un antre d'iniquité, où tout va mal et où il n'y a absolument rien de bon. Il y a trois ou quatre choses qui consolent grandement celui qui s'absente de New-York pour la moitié d'une année et peut voir la ville de loin. Il compare New-York à Londres, et trouve que New-York vaut mieux. Pour les services importants, je ne vois aucune ville au monde mieux administrée que New-York. Elle a été bien gouvernée, car on avait toujours en vue l'avenir."

Vin St-Michel

Tonique Parfait.

A w

A L'ECOLE POLYTECHNIQUE

Les cours d'architecture s'ouvriront le 15 octobre prochain sous la direction de M. Max Doumic — Conditions d'inscription.

Les cours d'architecture de l'école polytechnique s'ouvriront vers la mi-octobre sous la direction de M. Max Doumic.

Ce dernier sera aidé dans sa tâche par M. Dyonnet, le peintre bien connu à Montréal, M. J. O. Marchand, diplômé de l'école des Beaux Arts de Paris, et M. Haynes, ingénieur civil, à Montréal.

Le concours d'admission pour le département de l'architecture est fixé au 15 octobre 1907.

Il sera jugé par un jury spécial présidé par le directeur.

Il comportera un examen scientifique et une rédaction en français. Il sera largement tenu compte des études de dessin qui auraient déjà été faites par les candidats ainsi que des notions d'architecture qu'ils posséderaient déjà.

Lexamen scientifique est le même que celui de l'admission en 1ère année pour l'Ecole Polytechnique, soit:

Le calcul arithmétique.

L'algèbre, jusqu'aux équations du 2ème degré exclusivement.

Sous ce titre, il faut entendre la connaissance générale de la pratique du calcul algébrique, tous les principes relatifs aux opérations, tels que la division par (x-a), etc.

La géométrie plane, telle qu'elle est exposée dans les livres complets de géométrie, comme celui de Legendre et Blanchet, celui d'Amyot, celui des Frères des écoles chrétiennes, et livres semblables contenant les démonstrations de tout énoncé quel qu'il soit.

Pour plus amples renseignements s'adresser à M. Doumic, professeur d'architecture, le matin, à l'Ecole Polytechnique.

JURES PUNIS

Les jurés venaient de rendre leur verdict, hier, dans l'affaire de Francoeur contre la Compagnie du Pacifique lorsque le juge Saint-Pierre s'adressant à deux des jurés, leur fit une verte remontrance, parce que au cours du procès, ils avaient retardé les procédures par leur manque de décorum et leur manque de respect à la magistrature dans l'enceinte du palais de justice. S'il se montrait d'une sévérité outrée, il pourrait les condamner tous deux à la prison. Telle était d'abord son intention bien arrêtée. Cependant, il prenait en considération le fait qu'ils étaient pères de famille et que leurs antécédents parlaient en leur faveur. C'était un moment d'oubli, mais, dans les circonstances, il était difficile d'user de clémence, car, les deux réfractaires, malgré les avis réitérés avaient montré trop d'entêtement et de mauvaise volonté. En conséquence, il condamnait séance tenante, Jarry à $26.65 d'amende et Desilppes à $8.75, représentant les frais encourus par le tribunal par suite du retard apporté aux délibérations causé par l'absence des deux jurés.

ACCIDENT DU TRAVAIL

Gustave Dethel, poseur de briques, domicilié au No 1407 de l'Avenue des Erables, a été hier après-midi, vers 3 heures, transporté à l'Hôpital Notre-Dame. Comme il était à son travail, une brique lui est tombée sur la tête d'une assez grande hauteur lui infligeant une blessure au-dessus de l'oeil droit. Après avoir été pansé, Dethel a pu gagner sa demeure.

LES PILLEURS DE VITRINES

Accomplissent deux exploits dans la soirée d'hier.

Les pilleurs de vitrines ont accompli deux exploits, dans le courant de la soirée d'hier.

Vers 8 heures, comme le constable Wells, du poste central, passait dans la rue Saint-Paul, il constata que les rôdeurs avaient, à l'aide d'une brique, brisé la vitrine de l'établissement de M. A. J. Alexander, et qu'ils s'étaient emparé de toutes les fourrures qu'elle contenait.

A 10 heures, l'officier en devoir, au poste central, recevait un message téléphonique du constable Regimbal, l'informant que la vitrine de l'établissement de M. O. Normandin, 220 rue Saint-Jacques, avait aussi été dévalisée.

Une brique fut trouvée à l'intérieur par le policier.

Les deux magasins pillés furent gardés toute la nuit par des constables.

DYSPEPSIE

"Vos "Cascarets" m'ayant guéri du catarrhe stomacal et de dyspepsie après trois mois d'usage, je loue les "Cascarets" pour leur composition. J'ai pris inutilement nombre d'autres remèdes, je trouve que les Cascarets font plus de bien en un jour que tous les autres que j'ai pris n'en feraient en un an". — James McGune, 108 Mercer St., Jersey City, N.J.

Best For The Bowels
Cascarets
CANDY CATHARTIC
THEY WORK WHILE YOU SLEEP

Excellents, agréables au goût, efficaces, curatifs, jamais ils ne rendent malades, n'affaiblissent ou ne causent de coliques. 10c, 25c, 50c. Jamais vendus à la pesée. La véritable tablette estampée CCC. Guérison garantie ou argent remis.

Sterling Remedy Co., Chicago ou N.Y. 592
Vente annuelle, dix millions de boites.
A k

BELLE FETE A M. HORMISDAS COURCELLE

Quelques parents et amis se réunissaient, samedi soir, à la demeure de M. et Mme Hormisdas Courcelle, rue Casgrain, pour faire à M. Courcelle une jolie démonstration à l'occasion de son anniversaire de naissance.

Mlle Rose Desjardins a lu une adresse fort bien tournée, au héros de la fête qui reçut, en outre, de jolis et riches cadeaux. MM. Jos. Ethier et U. Marchand ont fait d'éloquents discours de circonstance. Un succulent repas a été servi aux invités. Il y eut chant, musique et déclamation. Il serait trop long de donner la liste de tous les jeunes amateurs qui se distinguèrent dans ces arts d'agrément. Qu'il nous suffise de dire que la soirée fut charmante à tous les points de vue.

LE BOSTON & MAINE

La compagnie du Boston et Maine a acheté 30 acres de terrain à Old Orchard Beach dans le but d'y construire une nouvelle gare, et pour faire des améliorations à sa voie.

"C'est un Fait!"

Les gens exigent de meilleures Chaussures et consentent à les payer plus cher, que jamais—et nous considérons cela quand nous nous préparons pour la nouvelle saison d'affaires.

Car bien que nous donnons encore la meilleure valeur jamais offerte au prix populaire de $3.50,

Nous nous attendons et nous sommes prêts à faire face à la grande augmentation de la demande de belles Chaussures Américaines, pour hommes et femmes, pour l'automne, à

$4.00—$5.00—et $6.00.

BOSTON SHOE STORE
Angle Mansfield et Sainte-Catherine Ouest.
Ouvert le soir.
Magasins Canadiens: Montréal et Toronto
w

TEMPERATURE

Grands vents du nord-est ; beau et frais. Jeudi: averses locales.

L'HON. M. PUGSLEY

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Saint-Jean, 18 — A 1 heure 15, c'est-à-dire trois quarts d'heure avant l'expiration du délai réglementaire, l'hon. M. Pugsley, le nouveau ministre des travaux publics, n'avait pas encore d'adversaire en vue.

NOUVEAUX JUGES

A une réunion du cabinet fédéral, hier, l'hon. M. J. W. Lamont, procureur-général de la province de la Saskatchewan, a été nommé juge puisné de la Cour Suprême de cette province ; et M. H. D. Beck, C.R., d'Edmonton, a été nommé juge puisné de la Cour Suprême de la province d'Alberta.

NOS MINISTRES

L'hon. Lomer Gouin est à son bureau, à Québec, aujourd'hui. Il partira pour Montréal samedi soir.

—L'hon. Jean Prévost est retenu chez lui, à Saint-Jérôme, par une légère indisposition.

—L'hon. M. Allard est à Saint-François du Lac.

—L'hon. M. Paterson, ministre des Douanes, était hier à Montréal ; il a visité les bureaux de son département sur le port. Il est retourné à Ottawa.

—L'hon. M. Lemieux était à Campbellton, hier.

LE JOUR D'ACTIONS DE GRACES

La veille de la Toussaint comportant jeûne et maigre pour les catholiques, ceux-ci n'auront pas sur leur table la dinde de circonstance, à moins d'une permission spéciale; mais cette solennité civile n'a pas, dans la Province de Québec, pays où l'on prie souvent, la même importance qu'ailleurs.

FEU LE Dr GRANDBOIS

Une dépêche de la dernière heure nous apprend la mort de M. le Dr P. E. Grandbois, de Fraserville, et pendant plusieurs années député du comté de Témiscouata au Parlement fédéral.

Nous offrons à la famille nos plus vives condoléances.

La région du bas de Québec perd en M. Grandbois un homme de bien, un médecin distingué, et une personnalité politique sincèrement dévouée aux intérêts du pays.

M. Grandbois aurait été à la tête de sa profession dans n'importe quel grand centre.

Notes Mondaines

M. et Mme Edmour Poliquin, (née LaFerrière) sont de retour de leur voyage de noces et ont pris position de leur coquet appartement, 157 rue St Denis.

× × ×

Voici la liste des invités au dîner donné hier soir à la citadelle de Québec par Son Honneur le Gouverneur Général: lady Casault et Mlle Casault, l'hon. R. et Mme Turner, le révérend William et Mme William, le colonel et Mme Wilson, le capitaine et Mme A. E. Doucet, M. et Mme Porteous, M. et Mme G. Stuart, M. et Mme W. L. Dobell, M. et Mme R. Beckett, l'hon. Lomer Gouin, Mgr Mathieu et le major Sheppard.

× × ×

Ce matin, à 9 heures, à l'autel du Sacré-Coeur de la cathédrale, Sa Grandeur Mgr Bruchési a béni le mariage du Dr Arthur Robichon, fils de feu N. T. Robichon, autrefois marchand à Trois-Rivières, ex-interne de l'hôpital Notre-Dame, et de Mlle Flore-Louise Salvail, d'Helena, Montana.

Un grand nombre de parents et d'amis des jeunes époux assistaient à la cérémonie.

Un très joli programme musical fut exécuté. Le Dr Louis Verscheiden, M. Lebel et M. Laurendeau furent les solistes. M. Pelletier présidait à l'orgue.

M. Raoul Robichon, ingénieur civil, de Sorel, servait de témoin à son frère, et la mariée était accompagnée de son père, le Dr N. A. Salvail, d'Helena, Montana. Elle portait une ravissante toilette en chiffon brodé sur soie blanche garnie de dentelle princesse et tenait à la main un bouquet de roses blanches.

Mlle Alice Salvail et M. Henri Robichon agissaient comme garçon et demoiselle d'honneur. Mlle Salvail portait une robe de mousseline de soie blanche brodée sur soie bleue et bouquet de roses roses.

La chapelle était très élégamment décorée de fleurs et de plantes. Une arche avait été préparée à l'entrée latérale de l'église par où a défilé le cortège nuptial.

Mgr l'archevêque fit une allocution.

Après la cérémonie, un grand déjeuner fut servi aux invités à l'hôtel Corona. La salle à manger était décorée à ravir. Une mignonne couronne de fleurs fut offerte à chaque convive en souvenir du joyeux événement.

Les nouveaux époux partent ce soir pour Ottawa, avant de s'embarquer pour l'Europe, ces jours prochains, pour un séjour de deux années.

TRISTE CAS D'ABANDON

La police cherche les époux Aspell, de la rue Dorion, dont les cinq enfants sont sans soutien depuis hier.

La police a recueilli cinq enfants, hier soir, dans un taudis de la rue Dorion, près de la rue Craig. Leur histoire est navrante. Actuellement, trois des petits abandonnés sont à l'Assistance Publique, rue Lagauchetière, et deux autres sont hébergés chez M. Tester, 22 rue Dorion, en attendant que l'Autorité ait décidé ce qu'elle doit faire pour eux. Hier soir, vers huit heures, le constable Poirier, du poste de police No 2, rue Craig, fut appelé à la maison, et le petit Dick Aspell, âgé de douze ans, lui déclara qu'il était seul avec ses quatre frères et soeurs, dans la maison, abandonnés à leur sort. Le père, Richard Aspell, un employé de la compagnie des tramways, paraît-il, était parti depuis longtemps et donnait régulièrement de l'argent à sa femme, née Meunier, laquelle demeurait jusqu'à hier avec ses parents et ses enfants dans le logis 18 rue Dorion. Les garçons, Dick, James, âgé de sept ans, et Herney, âgé de six ans, furent conduits au poste de police, puis à l'Assistance Publique, et les deux fillettes, May, âgée de dix ans, et Kate, âgée de cinq ans, furent remises au soin de la brave famille Tester, qui demeure au No 22 de la rue Dorion, en attendant de les placer dans un refuge quelconque.

D'après les voisins, voici les circonstances qui ont amené cet abandon qu'on ne s'explique pas encore. Le père quitta la maison il y a près d'un an. Les vieux parents de Mme Aspell, voyant qu'il était impossible de soutenir sa famille, décidèrent de déménager et quittèrent en effet la maison hier. Mme Aspell partait aussi laissant ses enfants seuls. On ne l'a pas revue. Il y a huit jours, son bébé, âgé de huit mois, mourut. Le chef Campeau et le capitaine Bellefleur s'occupent ce matin à retrouver le père, afin de voir ce qu'il entend faire. Quant à la malheureuse mère, on appréhende un malheur à son sujet. Le jeune Dick travaillait à la carrosserie Heney depuis un an à peu près.

Les enfants Aspell, abandonnés. La jeune May, âgée de dix ans, surveillant ses petits frères et sa soeurette, Kate, âgée de cinq ans.

LES ENFANTS ASPELL, ABANDONNES. LISANT DE GAUCHE A DROITE, HERNEY, SIX ANS; DICK, DOUZE ANS, JAMES, SEPT ANS.

LE BOCHEI-AUTOMOBILE

Une innovation dans l'automobilisme. Jusqu'ici les automobiles étaient de lourdes machines, à formidable apparence de locomotives, aux essieux trop longs pour nos chemins campagnards.

M. Fortunat Ponton, ingénieur, de Marieville, a voulu accomoder l'automobilisme à tous les chemins et mettre en même temps ce moyen de locomotion à portée d'un plus grand nuombre de bourses.

Voici ce qu'il a trouvé : Il a tout simplement pris un boghei ordinaire, de ces légères voitures si en honneur dans nos campagnes. Il y a installé un moteur d'automobile, un moteur de dix forces, et le tour était joué.

—C'était bien facile à trouver, dira-t-on.

—Sans doute ; mais, comme disait Christophe Colomb en faisant tenir un oeuf debout en en rompant l'extrémité, le tout était de le trouver.

Le boghei-automobile de M. Ponton était ce matin en face des bureaux de la "Presse", retenant sur le trottoir une foule de spectateurs. Les roues sont protégées par un bandage de caoutchouc non soufflé, ce qui évite bien des pannes. M. Ponton a atteint avec son automobile une vitesse de 25 milles à l'heure, déjà plus que ne permettent les règlements. Et puis, sa voiture peut se vendre couramment $600, ce qui est un avantage fort appréciable pour les bourses modestes.

M. Ponton a commencé à s'occuper de son invention vers le mois de février. Il y a travaillé sans relâche jusqu'ici. Maintenant, il croit être parvenu au terme heureux de ses efforts. Un représentant de la "Presse" a fait, ce matin, un petit bout de promenade avec lui et a constaté que si le boghei-automobile n'a pas tout le moelleux de l'automobile ordinaire, sur le bitume des cités, en revanche il doit reprendre beaucoup d'avantage dans la campagne.

—Avez-vous envie de lancer l'invention ? demandâmes-nous à M. Ponton.

—J'ai dessein de fonder une compagnie pour l'exploiter, fut la réponse de M. Ponton.

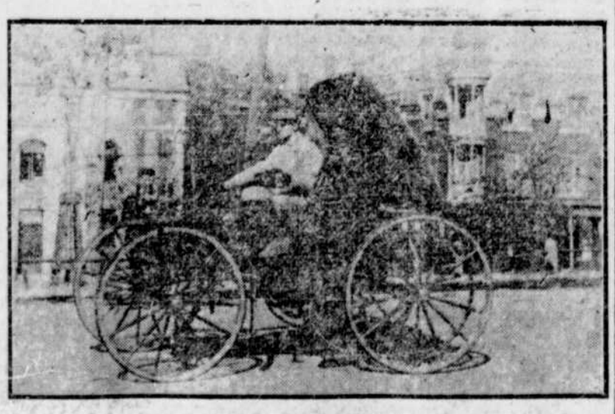

LE BOGHEI TRANSFORME EN AUTOMOBILE PAR M. F. PONTON, DE MARIEVILLE. UNE INNOVATION DANS L'AUTOMOBILISME.

HEUREUSES BLESSURES

Un aliéné se jette de la plateforme d'un convoi et se blesse grièvement.

(Par dépêche spéciale à la PRESSE)

Joplin, Missouiru, 18. — Depuis plusieurs années, Fred. Dubois, de Grove, Territoire Indien, était fou. Aujourd'hui, il est à l'hôpital, avec une jambe brisée et plusieurs contusions, mais il est sain d'esprit. Ce sont ses blessures qui, en ébranlant son cerveau, lui ont rendu l'intelligence. Dubois, revenait du sud avec trois de ses frères, lorsque, à six milles d'ici, il échappa à ses gardiens et sauta de la plateforme d'un wagon. Le convoi arrêta et l'on se mit à sa recherche, mais sans succès.

Vingt-quatre heures plus tard, Dubois arrivait à une ferme voisine et demandait des soins. Les blessures graves qu'il avait reçues lui avaient été salutaires. Tout seul, il avait coupé son pantalon et s'était fais des éclisses avec des roseaux épais. Son pantalon coupé par bandes lui avait servi à attacher ce bandage improvisé, puis il s'était traîné jusqu'à la maison la plus rapprochée.

Il ne se rappelle pas son voyage avec ses frères qui le ramenaient du Texas, ses souvenirs ne remontant qu'au moment où il se vit seul gisant près de la voie ferrée.

L'APOPLEXIE LE FOUDROIE

Joseph Martin, 40 ans, de Saint-Rémi, a été trouvé mort dans sa chambre, au 3e étage d'un hôtel de la rue Windsor, hier soir.

On croit que Martin a succombé à une attaque d'apoplexie.

L'infortuné est arrivé à l'hôtel lundi soir, et s'est retiré dans sa chambre vers 11 heures. Hier, personne ne le vit. Hier soir, vers 7 heures, quelqu'un frappa à sa porte, mais ne reçut pas de réponse. Un garçon de l'hôtel regarda par le vasistas, et aperçut Martin, étendu près de son lit, vêtu de ses sous-vêtements seulement.

La porte fut ouverte, et l'on découvrit alors que l'infortuné avait cessé de vivre depuis plusieurs heures.

Le lieutenant Comtois et un constable du poste de la rue Chaboilliez furent appelés sur les lieux et prirent soin du cadavre, en attendant l'arrivée du fourgon de la morgue.

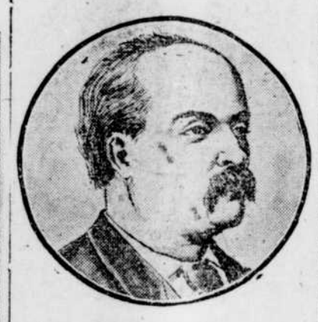

Joseph Martin, de Saint-Rémi, trouvé mort dans une chambre d'hôtel, hier soir.

FEU LE Dr GRANDBOIS

Québec, 18. — Le Dr Grandbois, ancien député de Témiscouata, qui avait été transporté de Fraserville à l'Hôtel-Dieu de Québec lundi dernier, pour subir une opération pour une péritonite aiguë est mort ce matin, à onze heures. Le docteur avait été opéré, hier matin. Le défunt était un des plus habiles médecins de Fraserville et un des hommes les plus estimés du comté de Témiscouata.

M. le Dr P. E. Grandbois, ancien député de Témiscouata, décédé à Québec.

Québec, 18 — La dépouille mortelle sera transportée ce soir ou demain matin à Fraserville. Madame et Mlle Grandbois ont assisté aux derniers moments du docteur.

PERSONNEL

M. J. B. Grandmaison, agent de la "Presse" à New York, est en vacances à Montréal. Après avoir rendu visite à sa famille à Saint-Benoit, M. Grandmaison ira visiter Québec, avant de retourner.

LE CONSULAT SUISSE

C'est par erreur que nous avons annoncé, hier, que M. Numa Huguenin était nommé consul à Montréal.

M. Huguenin n'est que vice-consul ici, M. D. L. Rey, étant, à Montréal, le consul suisse.

L'HONORABLE M. GRAHAM

Une dépêche de Brockville, Ont., nous apprend que l'Hon. M. Graham a été élu par acclamation, aujourd'hui.

La cause du "Canadian Newspaper Syndicate" vs la "Montreal News Co." a été plaidée ce matin en cour de Pratique, devant l'honorable juge Davidson.

On sait qu'il s'agit dans cette cause d'un droit d'auteur sur l'amusant "Buster Brown."

PICKPOCKET AUX ABOIS

Le chef Carpenter et M. Auguste Vandelac rendent des témoignages écrasants contre Percy Brown. Le juge Lafontaine exige un cautionnement de $6,000.

Le chef de la Sûreté, M. Silas H. Carpenter, a rendu témoignage, hier après-midi, dans l'affaire de Percy Brown, le pickpocket qu'il arrêtait, samedi midi, à l'angle des rues Windsor et Saint-Jacques.

Le policier a raconté qu'au moment où il allait monter en tramway, il vit la main d'un individu se glisser dans la poche d'un passager. Prompt comme l'éclair, il arrêta le pickpocket qu'il reconnut aussitôt pour être Percy Brown, recherché depuis le mois de mai, pour avoir tenté de filouter M. Auguste Vandelac, marchand, domicilié au No 1359 de l'avenue Papineau.

Après avoir entendu le témoignage du chef, M. le magistrat Lafontaine condamna Brown à subir son procès aux Assises.

Comme le pickpocket se levait pour regagner sa cellule, un geste du président du tribunal lui fit reprendre son siège, et M. Auguste Vandelac entra dans la boîte aux témoins.

En apercevant ce nouvel accusateur qui se dressait devant lui, Brown pâlit visiblement.

Après avoir prêté serment, le marchand raconta la sensationnelle histoire suivante:

"Le 22 mai dernier, je montais dans un char du Grand-Nord, quand trois individus se mirent à me bousculer. Comme je désirais aller trouver des amis qui étaient en avant du wagon, je m'impatientai du retard que me faisaient subir les trois étrangers.

—"Laissez-moi donc passer, messieurs, criai-je à ces derniers.

"Au moment où j'allais jouer du poing pour me frayer un passage, je sentis une main se glisser dans la poche de derrière de mon pantalon où j'avais placé $430 en billets de banque.

"D'un prompt mouvement, je saisis la main du voleur, et ce voleur, M. le magistrat, n'était autre que l'accusé, Percy Brown".

Après une pause de quelques secondes, M. Vandelac continuant dit : "J'entraînai avec moi le pickpocket hors du char, dans le but de le livrer à la police.

"Brown trembla comme un poltron.

"Comme il n'y avait pas de constable dans le voisinage, je décidai de me rendre justice moi-même, et je tombai à bras raccourcis sur le voleur.

"Je tapais ferme quand survint un serre-frein qui se mit à crier : Pas de chicane ici ! lâchez cet homme !

"J'obéis ; mais bien à contre-coeur.

"Brown monta dans un char pour sauter à terre, quand le train se mit en mouvement".

Mtre Walsh, qui représente la poursuite, demanda ensuite d'ajourner l'enquête, vu que deux témoins importants sont absents.

Le président du tribunal se rendit à sa demande.

Mtre Cooke, le défenseur de Brown, demanda au magistrat enquêteur s'il voulait admettre son client à caution.

"La loi ne me permet pas de retenir l'accusé en prison ; mais s'il veut jouir de sa liberté en attendant son procès, il devra fournir des cautions au montant de six mille dollars, répondit M. Lafontaine".

Percy Brown, qui avait espéré, pendant quelques instants, recouvrer sa liberté, reprit le chemin de la prison l'oreille basse.

UNE LOCOMOTIVE DERAILLE

Sur la voie du Pacifique près de la Jonction de Jacques-Cartier, hier soir.—Le mécanicien et le chauffeur restent au poste et sont sains et saufs.

Un accident, dont les causes ne sont pas encore connues, est arrivé hier soir, vers 6.15, sur la voie du Pacifique Canadien à la Jonction de Jacques-Cartier. Heureusement, il n'y eut pas de pertes de vies.

Le train No 129, composé de quatre chars, quittait la gare Viger hier à 5.45 p.m., à destination de Brandon et Joliette, sous la conduite du mécanicien Ed. Lambert et du conducteur Nolin, lorsqu'à environ une vingtaine de pieds audelà de la Jonction de Jacques-Cartier, la locomotive quitta les rails, et après avoir labouré la voie sur une distance d'environ 300 pieds, vint s'échouer au bas du talus qui a une hauteur de vingt-pieds à cet endroit. Le tender vint se heurter sur l'abri du mécanicien et de son fils, Frank Lambert, le chauffeur, et fut tourné sens dessus-dessous.

Malgré le danger, M. Lambert et son garçon ne quittèrent pas leurs postes. Ils en ont été quittes pour une violente secousse.

Le char à bagages quitta aussi la voie; mais ne suivit pas la locomotive.

Les autres trains ont été forcément retardés car la voie n'a pu être déblayée que vers 10 heures hier soir.

Le mécanicien Lambert est à l'emploi de la compagnie depuis 33 ans, et est considéré comme l'un des plus fidèles employés.

Il y a environ deux ans, un accident du même genre lui arrivait sur les quais. Dans cette circonstance, également, il échappa miraculeusement à la mort.

Les autres employés qui se trouvaient à bord, étaient J. A. Mills, messager; H. Roch, préposé aux bagages, et U. Grondin, serrefrein.

AFFREUX ACCIDENT A ST PHILIPPE

Sans ses bottes, nous dit-on, le petit Noël Monette aurait été réduit en charpie.

Noël Monette, un petit garçon de 8 ans, dont les parents demeurent à St Philippe de Laprairie, a eu, hier, la jambe broyée dans une machine à battre le grain.

L'enfant, amené à Montréal par le convoi de 8 h. 30, ce matin, à la gare Windsor, a été transporté à l'hôpital Notre-Dame, où les médecins ont pratiqué l'amputation du membre blessé.

Le petit malheureux qui se tenait sur une charge d'orge glissa, tout à coup, nous dit-on, et eut la jambe prise dans les roues d'engrenage de la machine.

S'il n'eut eu de fortes bottes neuves qui, à cause de leur résistance, ont arrêté la batteuse, le petit infortuné aurait pu avoir tout le corps réduit en charpie.

Cet affreux accident a causé tout un émoi à Saint-Philippe, où la famille Monette est avantageusement connue.

GUERRE AUX JEUNES VOYOUS

Le capitaine Bellefleur, qui a charge du district No 2, dans le but de faire cesser les vols, vient d'organiser une campagne qui ne manquera pas de porter ses fruits. Une enquête qu'il fit, pendant l'été, lui démontra que les cambriolages, qui étaient signalés à la police, étaient, la plus grande partie du temps, commis par des bambins dont l'âge variait de 12 à 13 ans.

Pour couper le mal dans sa racine, il a chargé les habiles constables spéciaux Sanguinet, Simoneau et Lapierre, de purger le district, en arrêtant tous les jeunes vagabonds que l'on voit courir les rues à la nuit tombante.

Depuis samedi, une trentaine de jeunes délinquants ont été traduits devant le recorder, et seront probablement envoyés à la réforme pour quelques années.

LA SESSION FEDERALE

Ottawa, Ont., 18 — Votre correspondant tient de bonne source que la date de l'ouverture de la prochaine session fédérale n'a pas encore été arrêtée par les ministres. En attendant les uns prétendent que l'ouverture aura lieu le 14 novembre et d'autres disent qu'elle sera fixée au 21 novembre.

CHUTE GRAVE DU 3IEME ETAGE

Dolard Gagnery tombe d'une trentaine de pieds et se fracture la clavicule — On le transporte à l'hôpital.

Dolad Gagnery, un enfant de 12 ans, dont les parents demeurent au No 137 de la rue Panet, a bien failli se tuer, hier soir, vers 7 heures.

Le jeune Dolard Gagnery, qui a fait une chute grave d'une trentaine de pieds.

Comme il était assis sur la rampe de la galerie de la maison paternelle, au troisième étage, il perdit tout à coup l'équilibre et tomba dans le vide, d'une hauteur d'une trentaine de pieds. On le releva, privé de connaissance, et la voiture d'ambulance de l'hôpital Notre-Dame fut appelée sur les lieux.

Le jeune Dolard souffre de la fracture de la clavicule, et on craint des lésions internes. Quoiqu'il en soit, il a passé une bonne journée, et les médecins ne le croient pas en danger.

AU CIMETIERE

Comme nous l'avons déjà annoncé, c'est dimanche prochain que va avoir lieu au cimetière de la Côte-des-Neiges, le grand pèlerinage annuel, à l'occasion de la fête des morts. Cette pieuse fête sera présidée par Monseigneur l'archevêque.

Le R. P. Rondot, de l'Orde de saint Dominique, donnera le sermon en français, et le R. P. Ethelbert, de l'Ordre de saint François, donnera le sermon en anglais.

Tout fait augurer que cette fête sera, comme les années passées, une grande manifestation de la foi des catholiques de Montréal, envers le dogme de la résurrection des morts, et de piété filiale, envers nos chers défunts, qui dorment là leur dernier sommeil.

Aimé Sauvé, le jeune enfant dont nous rapportions, hier, le fatal accident, est mort par suite de sa propre imprudence, tel a été le verdict du jury du coroner, ce matin.

LA CASERNE DE LA RUE CRAIG

LA VILLE FERA RECONSTRUIRE LA CASERNE No 20 QUI MENACE RUINE.

Le président de la commission des incendies s'est enfin décidé à demander la reconstruction de la caserne No 20, angle des rues Craig et Chêneville. Les fonds nécessaires, $15,000, ont été, depuis le printemps, votés par le conseil. C'est une amélioration demandée depuis le printemps par le chef Benoit.

Des soumissions seront incessamment demandées.

LA PRISON

M. J. B. Pauzé a signé, hier après-midi, avec le gouvernement provincial, le contrat pour la construction de la nouvelle prison du district de Montréal. Les travaux, dit M. Pauzé, commenceront le plus tôt possible.

SIR SAMUEL CHISHOLM

Sir Samuel Chisholm, qui fut lord prévôt de Glasgow, lord lieutenant du comté de Glasgow, et président de la Clyde Navigation Trust, était à Montréal, hier, accompagné de lady Chisholm.

Sir Samuel s'est montré émerveillé des progrès immenses accomplis au Canada et des entreprises qui s'y développent. Il a admiré également la beauté de notre chenal et les commodités du port de Montréal.

LA MORT DE MARTIN

L'enquête sur le corps de Joseph Martin, dont nous rapportons le décès, ailleurs, aura lieu demain matin, à 10 heures, à la morgue.

Martin, qui s'était enregistré dans le livre de l'hôtel comme venant de Saint-Rémi, avait sur lui un billet de chemin de fer, de retour pour Drummondville. On n'a trouvé sur lui que quinze centins.

MENACES DE GREVE

Les télégraphistes de chemins de fer à l'emploi du Canadian Northern (Québec) menacent de se mettre en grève. Ils viennent de donner avis à la compagnie que le 1er octobre prochain ils abandonneront l'ouvrage à moins qu'on ne fasse droit aux réclamations qu'ils ont présentés à la compagnie il y a déjà plusieurs semaines.

Ces opérateurs ne sont payés que $35 par mois alors que ceux des compagnies du Grand Tronc et du Pacifique Canadien se font jusqu'à $75 et $100 par mois.

Ils exigent outre une augmentation de salaire une règlementation dans les heures de travail.

FEU J. L. PALMER

J. L. Palmer, jr., fils de M. J. L. Palmer, ex-assistant maître de poste de Montréal, est décédé, dimanche à son domicile, No 136, rue Berri. Le défunt était employé aux douanes.

Le service funèbre a été chanté, ce matin, à Notre-Dame de Lourdes, et l'inhumation a eu lieu au cimetière de la Côte des Neiges.

Nous prions M. Palmer d'accepter toutes nos sympathies.

Mlle LUCIE DE MATHA

Une actrice bien connue ici, Mademoiselle Lucie de Matha, s'embarque, demain, sur la Provence, en route pour Paris. Cette actrice qui a été très applaudie ici dans divers théâtres de cette ville revient à New-York cet hiver, où elle a un bel engagement.

SUCCURSALE A WINNIPEG

M. Lawrence A. Wilson est parti hier soir pour Winnipeg, où il a l'intention d'ouvrir une succursale de l'importante maison qu'il dirige.

M. Wilson a déjà des intérêts très considérables à Winnipeg, Edmonton et autres villes du Nord-Ouest.

Un grand nombre d'amis sont allés lui souhaiter bon voyage, hier soir, à la gare Windsor.

MORT DE P. J. RYAN

Patrick J. Ryan, opérateur du Pacifique Canadien au "Star", et demeurant rue Rye, Pointe Saint-Charles, est mort subitement, hier après-midi. C'était l'un des meilleurs employés de la Cie du Pacifique. Il travaillait au "Star" depuis sept ans.

LORD LOREBURN A MONTREAL

Lord Loreburn, Haut-Chancelier du Royaume-Uni, est arrivé au Windsor, ce matin, accompagné de M. John O'Connor, député aux Communes anglaises.

NAISSANCES

BOURSIER — A Montréal, le 13 septembre 1907, au No 327 rue Charron, Pointe Saint-Charles, l'épouse de M. Emeril Boursier, une fille, baptisée Marie-Cécile-Henriette.

Parrain et marraine, M. et Mme L. C. Fontaine.

CHALIFOUX — A Montréal, le 16 septembre, 1907, au No 39A rue Garnier, l'épouse de M. J. A. Chalifoux, une fille, baptisée Marie-Antoinette-Germaine.

Parrain et marraine, M. et Mme Eusèbe Ethier, de Terrebonne, oncle et tante de l'enfant.

HERDT — A Montréal, le 7 septembre, 1907, au No 342 Sherbrooke Est, l'épouse de M. Louis Herdt, un fils. 269-2

HUET — A Saint-Hyacinthe, le 14 septembre, 1907, l'épouse de M. Joseph Huet, échevin, une fille, baptisée Gabrielle-Bélangère-Paule.

Parrain et marraine, M. et Mme F. Themens, oncle et tante de l'enfant.

PHANEUF — A Montréal, le 5 septembre 1907, au No 66 rue Visitation, l'épouse de M. Polidor Phaneuf, un fils, baptisé Jean.

Parrain et marraine, M. et Mme Daniel Phaneuf.

DECES

DUPLANTIS — En cette ville, le 14 septembre, 1907, à l'âge de 16 mois, Joseph-François-Stanislas, enfant bien-aimé de Stanislas Duplantis, plombier.

Funérailles privées, du No 193 Saint-Charles.